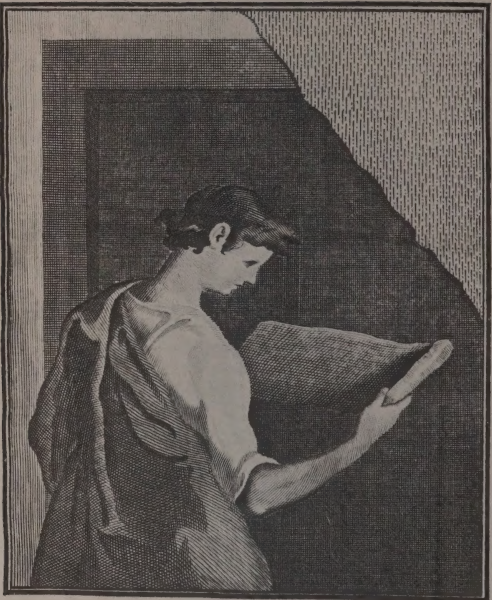

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juillet 1750.

/3

SOC. JESU BIBL. LUGDUNENSIS

Collegii Billomensis

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Juillet 1750.

Societatis Jesu

Catalogo inscriptus

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. L.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	14.	v.
1725.	12.	v.	1750.	9.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Juillet 1750.

ARTICLE LXXXI.

***HISTOIRE GENERALE DE** Pologne, par M. le Chevalier de Solignac, Sécretaire du Cabinet & des Commandemens du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. Tome III. in-12.*

CE volume contient l'histoire des régnes de Uladislas, de Casimir le Grand & de Jagellon. La plûpart

des événemens qu'on y lit plaiſent & intéreſſent, ne fût-ce que par la manière noble, élégante, & naturelle dont ils ſont préſentés ; mais dans l'impoſſibilité de ſuivre l'Auteur dans le récit de tant de faits, nous choiſiſſons de rendre compte, 1°. de la guerre que firent les Chevaliers Teutoniques à Uladiſlas & à Caſimir. 2°. des exploits de Jagellon qui unit le grand Duché de Lithuanie à la Pologne, & qui procura la Converſion des Lithuaniens à la foi.

I. Conrad Duc de Mazovie & Régent de Pologne, ſe voyant dépouillé de ſes Etats par les Pruſſiens, réſolut d'appeller à ſon ſecours les Chevaliers Teutoniques ; ces Chevaliers tous nobles d'extraction & Allemands de naiſſance, s'étoient établis pendant les Croiſades dans la Paleſtine, pour avoir ſoin des malades de leur Nation. Chaſſés de

la Terre Sainte, ils s'étoient retirés à Venise. C'est-là que Conrad les envoya chercher, & pour les engager à s'établir dans ses Etats, il leur proposa les conditions les plus avantageuses. Elles furent acceptées, & les premiers exploits des Chevaliers justifièrent la confiance qu'on avoit eue en leur courage ; mais ils ne justifiérent pas l'imprudence qu'avoit fait Conrad de se livrer à des amis ambitieux & plus redoutables pour ses Etats que ses ennemis les plus dangereux. Les Chevaliers Teutoniques fiers de leurs succès, gardèrent fort mal leurs engagements avec la Pologne, & voulurent devenir Conquérants. Ils enlevèrent des Provinces entières à la Pologne, & essayèrent de soumettre la Pologne même. La Mazovie, la Prusse, la Pomeranie furent durant plusieurs siècles un théâtre affreux de fu-

reur, de ſang, de carnage. *On vit alors*, dit l'Auteur, *un Phénomène ſingulier de Religion & de Politique; une Societé Eccléſiaſtique dévouée à l'humiliation & à la pauvreté, balancer elle ſeule toutes les forces d'une Nation puiſſante.* Tout le monde ſçait que tous les efforts de cette Nation puiſſante n'ont pu réuſſir à chaſſer les Chevaliers des Provinces qu'ils avoient uſurpées, & qu'on fut obligé de les ſupprimer.

L'ambition & les excès des Chevaliers éclatèrent fortement durant le Régne de Vladiſlas. Ils s'emparèrent de Dantzic, & de pluſieurs Villes de la Poméranie par des perfidies & des trahiſons qui révoltent. Le Roi eût bien déſiré d'être en état de punir ces Religieux perfides & ambitieux; mais il avoit d'autres ennemis ſur les bras, & il fut obligé de s'en tenir à une Conférence qu'il ménagea avec le

Grand-Maître. Le Prince lui parla avec force & avec vivacité, & cette vivacité convenoit dans la bouche d'un Souverain offensé. Il lui reprocha les lâches trahisons de son Ordre, & son insatiable avidité ; il le fit souvenir de ses sermens, de ses traités, & des devoirs de son état, & ne lui dissimula point le scandale que donnoit son Ordre, qui établi pour servir les pauvres, & étendre la foi de l'Evangile, deshonoroit la Religion par ses mœurs, ses excès & son ambition. Le Grand-Maître écouta le Prince avec respect, se justifia fort mal, promit tout & ne tint rien.

Les Chevaliers continuèrent d'étendre leur domination, quelquefois par d'indignes artifices, le plus souvent à force ouverte. Vladislas persuadé que l'autorité du Pape pourroit réprimer les attentats de ces Religieux Con-

quérans, s'adressa à Clément V. qui gouvernoit alors l'Eglise, & qui lui envoya deuxLégats chargés d'informer contre les Chevaliers & de punir leurs désordres. Si la liste de ces désordres n'est point exagérée, ils étoient dignes de toutes les punitions, & on a peine à concevoir que des Religieux qui devoient être encore dans la ferveur de leur 1^re^. institution, ayent été capables d'aussi grands excès. Ce qui est certain c'est qu'ils redoutèrent peu toutes les foudres de Rome, & que sous les yeux même des Légats ils excitèrent par leurs intrigues un soulevement en Pologne qui causa bien de l'embarras à Vladislas, & qui leur donna le tems de réunir leurs forces pour attaquer ce Prince.

Les Chevaliers déclarèrent la guerre à Vladislas, & ne projettèrent rien de moins que de s'emparer de toute la Pologne. Leurs

derniers ſuccès parurent annoncer la conquête de ce Royaume. Ils s'emparèrent ſans obſtacle de Cujavie , de Lencici , de Gneſne , du Palatinat de Kaliſch & de la Siradie. » Ils com-
» mirent, dit l'Auteur, des dé-
» ſordres , que les droits même
» de la guerre ne pouvoient au-
» toriſer. Leurs hoſtilités ordi-
» naires étoient des aſſaſſinats ,
» des ſacriléges , des crimes, des
» horreurs qui n'offenſoient pas
» moins la Nature dont ils mé-
» priſoient les loix , que la Re-
» ligion qu'ils devoient au moins
» reſpecter par Politique. » Ces horreurs allumèrent le courage de la Nobleſſe Polonoiſe ; Ils s'aſſemblèrent des différentes parties du Royaume. Vladiſlas tout vieux & infirme qu'il étoit, ſe mit à leur tête , & il alla camper à Plouze aſſez près de l'Armée des Chevaliers Teutoniques. C'eſt là que la Providence

les attendoit pour les punir de leurs forfaits & de leurs désordres. Vladislas, quoique fort inférieur en forces, résolut de les attaquer. Il harangua ses Troupes d'une manière fort propre à exciter leur courage, & à échauffer leur imagination, si une harangue pouvoit être entenduë par une Armée. Cette armée n'avoit pas apparemment besoin de l'éloquence du Prince. Son exemple, le sentiment de leurs malheurs, leur bravoure naturelle, & le souvenir de leurs anciennes victoires inspirèrent une ardeur incroyable. La Victoire fut longtems balancée; mais enfin elle se déclara pour les Polonois. » Chargés » en tête & en queuë, pressés » de toutes parts, les Cheva- » liers, leurs Généraux, tous » ceux qui purent échaper à la » mort ou à la captivité, se re- » tirèrent épars & dispersés, in- » certains d'une retraite assurée.

» Ils laiſſèrent 20000 morts ſur
» le champ de bataille. Les Po-
» lonois avoient ordre de ne pas
» faire de quartier, & ils maſſa-
» croient inhumainement tous
» ceux qui offroient de ſe ren-
» dre. «

Vladiſlas n'eut pas le tems de profiter de ſa Victoire, & de pouſſer plus loin ſes Conquêtes. Il mourut peu de tems après à Cracovie, fort touché de n'avoir pu ſubjuguer les Chevaliers. Près d'expirer, il fit venir ſon fils & ſon Succeſſeur, & lui dit : » Si
» vous aimez votre gloire, gar-
» dez-vous de rien ceder aux
» Teutoniques, & prenez plutôt
» le parti de vous enſevelir ſous
» les débris de votre Thrône ;
» ne laiſſez pas à vos Succeſſeurs
» un exemple de lâcheté capable
» de ternir vos vertus, & l'éclat
» de votre régne. Puniſſez les
» perfides, & plus heureux
» que votre père, chaſſez-les,

» s'il se peut, d'un Royaume,
» azile respectable que la pitié
» leur avoit ouvert, & qu'ils
» n'ont pas craint de profaner
» par la plus noire ingratitu-
» de. «

Casimir n'avoit pas besoin des exhortations d'un pere mourant, pour sentir la nécessité de combattre & de détruire, s'il pouvoit, un Ordre, dont l'établissement avoit été en Pologne l'époque de tant d'horreurs, de troubles & de massacres; mais ce Prince, né avec un esprit solide, juste & profond, avoit observé que les Chevaliers avoient l'art de se relever de leurs pertes, & que les combats & les défaites même, bien loin de les détruire, ne faisoient que les multiplier. Il aima mieux faire la paix avec de si dangereux ennemis; & il songea sérieusement à corriger la licence, la misère, & le désordre qu'une longue guerre avoit in-

troduits dans le Royaume. Casimir, surnommé le Grand, & qui méritoit ce nom par ses qualités, avoit peu de goût pour la guerre, & en connoissoit les dangers & les malheurs. Il paroissoit né pour créer & reformer une grande Nation, & il fit usage de ce rare talent pour le bonheur de la Pologne, qui retentit encore aujourd'hui des éloges de ce grand Roi. Jagellon son successeur suivit un autre Plan : il fut toujours en guerre avec les Teutoniques. Il les vainquit plusieurs fois, & à la fameuse bataille de Tannenberg, on leur tua 50000 hommes, & on prit 14000 prisonniers. Mais, comme nous l'avons déja observé, ils avoient l'art de réparer leurs pertes, & ils étoient redoutables, même après leur défaite.

II. Il nous reste à parler de Jagellon, & nous sommes fâchés que les bornes d'un Extrait ne

nous permettent pas d'entrer dans le détail d'un règne si intéressant. Les Polonois, qui sous le règne de Louis de Hongrie Successeur immédiat de Casimir, s'étoient érigés en République, déférèrent la Couronne à Hedwige fille cadette de Louis. Plusieurs Princes s'empressèrent de demander en mariage une Princesse dont les Historiens Polonois vantent extrêmement la beauté, l'esprit & les vertus. Jagellon grand Duc de Lithuanie fut préféré. Il offroit d'unir ses vastes Etats à la Pologne, & il se soumettoit à toutes les conditions qu'il plairoit aux Polonois de lui imposer. Son premier soin fut de se faire baptiser, & de travailler à la conversion des Lithuaniens. Hedwige l'accompagna en Lithuanie, & leurs travaux furent si heureux, qu'en peu de temps le Christianisme y fut établi.

Jagellon n'aimoit pas la guer-

re, & cependant la néceſſité de ſe défendre contre d'injuſtes uſurpations l'obligea d'être toujours en armes. Heureux, habile & vigilant, il triompha preſque toujours de ſes ennemis, & les Polonois furent toujours invincibles ſous ſa conduite; ils lui donnèrent cependant des chagrins bien ſenſibles, au ſujet de Vladiſlas ſon fils, que la Nation avoit nommé pour être ſon Succeſſeur à la Couronne.

Jagellon ayant refuſé de confirmer dans une Diette tenuë à Lencici des Priviléges qui lui paroiſſoient injuſtes, ceux qui compoſoient l'aſſemblée éclatèrent en murmures, & en diſcours les plus injurieux; on pouſſa l'inſolence juſqu'à déchirer à coups de ſabre, ſous les yeux du Roi, l'acte de l'élection de ſon fils Vladislas. Depuis que, ſous le régne de Louis de Hongrie, les Seigneurs Polonois avoient

forcé ce Prince à leur accorder les plus grands Priviléges, & qu'ils avoient érigé une République dans le Royaume, ils oſérent tout impunément. » Cet é-
» vénement, dit M. de S. chan-
» gea la face de l'Etat, & y
» montra deux Puiſſances tou-
» jours occupées à ſe détruire;
» d'un côté des Rois n'em-
» ployant le pouvoir dont ils
» jouiſſent, qu'à revendiquer ce-
» lui qu'on leur a ôté, & de
» l'autre un Sénat, un Peuple
» entier, ne s'étudiant qu'à em-
» piéter ſur les prérogatives de
» ſes Rois, pour mieux défen-
» dre les droits qu'il s'eſt don-
» nés lui-même.

Jagellon né avec de la droiture, de la modération & de la fermeté, & plus grand encore par ſon habileté à manier les eſprits, que par ſa valeur dans les combats, avoit toutes les qualités néceſſaires pour gou-

verner une Nation ſi agitée par la nature même de ſon Gouvernement. Délivré de ſes ennemis ou par ſes Victoires, ou par des Traités de Paix, ſes vertus pacifiques pouvoient paroître dans tout leur éclat, & il ſe feroit ſervi des paſſions même de ſes ſujets pour leur procurer une tranquillité qu'il aimoit. Il eſpéroit y réuſſir, lorſque la mort l'enleva. » Ce » Prince, *dit l'Auteur*, fut moins » regretté de ſes Peuples qu'il ne » le méritoit, mais beaucoup » plus qu'il ne le devoit être na» turellement dans un état deve» nu libre. Les Républiques preſ» que toujours ingrates, ſont ra» rement ſenſibles à la perte de » leurs grands hommes. On les » y craint plus qu'on ne les eſti» me. On les y perſécute encore » plus qu'on ne les craint. C'é» toit beaucoup qu'on donnât à » Jagellon quelques vrais ſoupirs » dans une Nation où l'on pou-

» voit déjà librement lui refuser » des larmes, même de bienséance » & de politique. »

Ce Volume est terminé par un discours sur le caractère, les mœurs & les usages des Polonois, depuis que leur État est érigé en République. Nous ne dirons rien de ce discours, quoiqu'il nous ait paru sage, & rempli d'observations curieuses & utiles. En faisant, il y a quelques mois, l'analyse des *Observations sur le Gouvernement de Pologne*, nous avons rendu compte des réflexions sensées & profondes d'un Auteur qui connoît si bien & qui peint avec tant de vérité, de force & de dignité les ressorts & les abus du gouvernement de la Pologne. Semblable à Casimir le Grand, il paroissoit né pour être le Réformateur & le Créateur d'une grande nation. Ce qui prouve le danger des abus qu'il condamne, & la sagesse

des remédes qu'il propoſe, c'eſt qu'on ne peut lire avec réflexion cette Hiſtoire, ſans convenir que la Pologne n'a jamais été plus agitée, plus ébranlée & moins glorieuſe, que depuis qu'une liberté trop grande y a introduit un abus dangereux.

ARTICLE LXXXII.

TRAITE' DE LA CULTURE des Terres ſuivant les principes de M. Tull, Anglois, par M. Duhamel du Monceau de l'Académie Royale des Sciences &c. in-12. p. 486. ſans la Préface. A Paris, chez Hippolyte-Louis Guerin Rue S. Jaques.

AVant que le luxe eût corrompu les mœurs, l'Agriculture étoit une profeſſion qui s'allioit avec les dignités & avec l'Héroïſme. Le Romain vertueux paſſoit du char de la victoire aux

travaux de la Campagne ; il voyoit du même œil les instrumens du labour & les Faisceaux Consulaires. Plus anciennement encore, & en remontant vers l'origine du monde, on regarda comme les peres du genre humain ceux qui enseignèrent l'Art de rendre la terre fertile ; on porta même la reconnoissance, jusqu'à leur prodiguer les honneurs de la Divinité : excès qui marquoit tout à la fois, & l'aveuglement des Peuples sur la notion du vrai Dieu, & leur extrême sensibilité sur la grandeur des bienfaits qu'ils avoient reçus.

Dans la Littérature, on distingua toujours les Ouvrages destinés à perfectionner ou à célébrer la culture des terres. Hesiode & Virgile cueillirent en quelque sorte leurs lauriers dans les sillons du Laboureur ; & Homère le plus sçavant des Poëtes, ne chan-

te jamais avec plus de grace, que quand il répand dans ſes deſcriptions les images empruntées de l'Agriculture.

Le livre dont nous allons parler n'eſt pas un Ouvrage d'amuſement, & il en mérite d'autant plus d'attention. Un Anglois (M. Tull) en a plutôt donné l'idée que le plan : cet Obſervateur a mis au jour, dans ſa langue, une grande quantité de réflexions ſur une nouvelle manière de cultiver les terres ; mais il a manqué de clarté & de préciſion ; & ſes travaux contenus dans un *in-fol.* ont laſſé bien des Traducteurs, dont aucun n'a eu la confiance de s'annoncer au Public. M. du Hamel les nomme tous, & rend juſtice à leurs tentatives : pour lui il a remanié tout l'ouvrage, il l'a ſerré, abrégé, éclairci ; en un mot c'eſt de ſa main ſeule que nous acquérons ce livre important. La Préface qu'on voit à la

tête en eſt comme l'extrait naturel ; & il ſuffiroit de la tranſcrire pour faire bien connoître le livre; mais comme nous avons lu nous-mêmes, & que rien dans ce volume ne nous a échappé, il faut dire en peu de mots l'idée que nous en avons conçue.

On y voit deux parties : la première deſtinée à développer les principes de la nouvelle Agriculture ; l'autre occupée à préſenter les inſtrumens qui la concernent ; & des planches répanduës à propos mettent la pratique ſous les yeux du lecteur. Dans la première Partie il ſe trouve XXI. Chapitres , dont neuf ſervent en quelque ſorte de préliminaire à la méthode de M. Tull ; dans le dixième, on l'expoſe cette méthode, & les Chapitres ſuivants en ſont comme les conſéquences.

On conſidére dans les plantes deux principes de vie , les racines

nes & les feuilles. Les racines ſont les organes de la ſuction de la ſéve ; les feuilles ſont les organes de la tranſpiration. Les racines s'étendent & s'allongent à meſure qu'elles trouvent une terre bien maniée, bien labourée ; les feuilles ſont tellement néceſſaires à la plante, qu'elle perit preſque toujours quand on la dépouille ; & ceci eſt d'expérience, ceci eſt vrai indépendamment du parti qu'on pourroit prendre ſur le ſyſtême de la circulation de la ſéve : ſyſtême ſoutenu par quelques Phyſiciens, & non prouvé ni réfuté par de bonnes raiſons.

C'eſt auſſi un problème ſi les diverſes eſpéces de plantes ſe nourriſſent d'une même ſubſtance qu'elles tirent de la terre. M. Tull embraſſe l'affirmative, & par la manière dont M. Duhamel répond aux raiſons du ſentiment contraire, il eſt aiſé de voir qu'il

pense comme l'Auteur Anglois. Au reste rien de mieux traité que ce Chapitre, où l'on remarque d'excellens avis pour mettre les terres dans une valeur continuelle. » Il ne faut pour cela que multiplier les labours; que diviser » suffisamment les molécules de » la terre; que mettre les plantes en état d'aller ramasser dans » la terre la nourriture qui leur » est nécessaire; qu'empêcher les » mauvaises herbes de la dérober » à celles qu'on cultive; & enfin » que de ne pas mettre dans un » champ plus de plantes que la » quantité qui peuvent y subsister. »

Si la terre devient riche & libérale à mesure qu'on la manie, qu'on la coupe, qu'on la bouleverse, il faut toutefois dans ces opérations, observer la qualité du sol, les facultés du laboureur, les usages mêmes du pays. Que de précautions sur tous ces points,

que de vuës dans le huitiéme Chapitre, où il eſt queſtion des différentes façons de labourer la terre ! Mais qu'il eſt bien plus important encore de faire attention au Chapitre ſuivant, où l'on montre les avantages des labours fréquents & réïtérés, lors même que les plantes végétent ! On diſpoſe avec ſoin la terre avant que d'y ſemer le bled ; mais cette préparation ne ſuffit pas, il faut continuer d'y faire des façons à peu près comme on en uſe à l'égard de la vigne & des plantes potagères. *Les habitans de quelques Provinces de France & d'Angleterre cultivent à bras d'hommes leurs froments à meſure qu'ils croiſſent, & ils ſont dédommagés, au tems de la récolte, d'un travail ſi pénible. Combien ces labours ſeroient-ils plus avantageux s'ils étoient faits à moins de frais? On y parvient donc en ſuivant la méthode de M. Tull.* C'eſt l'objet

capital de ce Livre ; & voici l'idée qu'en donne M. Duhamel.

» Il faut d'abord labourer les » terres à huit ou dix pouces » de profondeur ; & Monsieur » Tull propose pour cela de se » servir d'une forte charruë qui » a quatre coutres & un soc » fort large ; quand la terre est » bien préparée il la faut semer; » mais au lieu de jetter beau» coup de semence à la main & » sans précaution, il la faut dis» tribuer par rangées, suffisam» ment écartées les unes des au» tres, & y placer les grains à » la profondeur, & à des dis» tances convenables : c'est ce » qu'on peut faire promptement » & par une seule opération a» vec un semoir inventé par M. » Tull. Enfin à mesure que les » plantes croissent, il faut la» bourer la terre qu'on laisse » entre les rangées; ce qui se fait » avec une charruë légère qui

» n'a point de roue, & au moyen
» de laquelle on peut labourer
» tout près des rangées sans en-
» dommager le grain. «

On parle ici d'une espèce de charrue & d'un semoir dont la Mécanique se présente dans des planches bien gravées : nécessité par conséquent de recourir à l'Ouvrage même pour s'en instruire. On parle d'une façon de semer par rangées, ou en manière de platte-bandes : pratique qui suppose aussi bien des précautions, & qu'on ne peut saisir totalement que d'après l'Auteur. Mais observons néanmoins en gros les avantages de la nouvelle méthode ; elle sert à diviser la terre plus parfaitement ; à épargner les semences ; à faire périr une multitude de mauvaises herbes ; à donner plus de vigueur aux plantes ; à multiplier considérablement leur produit.
» Les Curieux, *dit M. Duhamel*,

» ſont parvenus à avoir dans » leur jardin 80 & 100 épis d'un » ſeul grain de froment. Si, l'un » portant l'autre, chacun de ces » épis contient 50 grains, il ſera » prouvé qu'un ſeul grain peut » en produire 5000. Pourquoi » tous les grains de froment » qu'on met en terre ne ſe mul- » tiplient-ils pas auſſi prodigieu- » ſement ? C'eſt aſſurément fau- » te de culture. On ne peut pas » à la vérité eſpérer de donner » à toutes les terres d'une fer- » me, une culture auſſi parfaite » que celle qu'un Curieux peut » donner à quelques plantes de » ſon jardin : mais au moyen de » la nouvelle culture, on a eu 250 » épis pour 30 ou 40 ou 50 grains » tout au plus, répandus dans » une verge de terre; & entre » ces épis, il y en avoit quelques- » uns qui avoient huit pouces de » longueur & qui contenoient » 109 grains. Si tous les épis

» avoient été de la même force,
» on auroit recueilli, plus de
» 6000 pour un : mais comme
» tous les épis ne sont pas de la
» même force, on peut compter
» que si un grain, suivant la cul-
» ture ordinaire en produit dix,
» un grain, suivant la nouvelle
» culture, en produira cent &c.

Ajoutez qu'on se procurera ces avantages *sans employer de fumier, sans laisser reposer la terre, sans l'occuper par des grains moins précieux ou qui sont d'un moindre produit ; enfin sans augmenter la dépense.* Voilà donc une source immense de richesses, une mine inépuisable de trésors, que l'industrie, la réflexion, le zéle de notre Académicien François oüvre au public ; car sans M. Duhamel tout le travail de M. Tull étoit perdu pour nous. Exhortons tout le monde à en profiter: ce gain qu'offrent les fruits de la terre est le plus naturel, le plus

ancien que nous connoissions ; & l'agriculture est peut-être de toutes les occupations purement humaines, celle qui s'accorde le mieux avec la pratique des vertus.

ARTICLE LXXXIII.

HISTOIRE DES REVOLUTIONS de Gènes, Tome Troisième. A Paris Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, chez Nyon fils, à l'Occasion, Robustel à la Reine des Reines in-12. p. 311.

IL y a bien de l'apparence que sans la dernière révolution, qui a donné un nouvel éclat à la Ville & à la République de Gènes, on n'eût pas pensé à écrire l'Histoire de toutes les autres révolutions dont cet Etat si borné, mais si avantageusement situé, a été le Théâtre. Ce troisième to-

me que nous annonçons, attachera plus particulièrement les Lecteurs, par l'intérêt que la France & l'Espagne ont pris aux événemens qu'on y rapporte.

Les Auteurs contemporains seront cités avec confiance par la postérité, n'eussent-ils que le mérite d'avoir été contemporains : ce titre suffit ordinairement pour rendre leur autorité plus respectable. Mais tant qu'ils vivent parmi ceux dont ils ont parlé, ils sont exposés à toutes les rigueurs de la critique. Ainsi c'est à eux de choisir avec un discernement exact les Mémoires sur quoi ils travaillent : il y aura toujours bien des Acteurs qui prétendront avoir de justes sujets de se plaindre. C'est à ceux qui croyent avoir été maltraités, d'instruire le public du tort qu'on leur a fait. Autrement il n'y aura personne dans la suite des tems qui se charge de ce soin.

L'Auteur contemporain prévaudra par le droit d'ancienneté.

Ce troisième Tome ouvre par la nouvelle rébellion des Corses, qui suivit de près la pacification procurée par les troupes & la médiation de l'Empereur. Ce Prince avoit exigé que tous les articles d'un traité conclu sous sa garantie fussent observés, & les Génois avoient été obligés de mettre en liberté les quatre Chefs des rebelles qu'ils avoient entre les mains. Dès que les Allemans furent sortis de l'Isle, on vit bientôt que les Insulaires n'étoient pas revenus de leurs anciennes préventions contre la République, & que la République avoit peu de confiance en leurs promesses. Les hostilités recommencerent, & les Corses qui n'avoient agi jusques-là que comme des sujets mécontens qui demandoient seulement un gouvernement plus modéré, pense-

rent à ériger une République indépendante. Le plan même en fut dressé, & il est contenu en 22 articles, qui montrent clairement que les Chefs des rébelles étoient des hommes très-intelligens. Ce projet causa de la division parmi les Insulaires, dont un grand nombre ne vouloient pas qu'on établît une nouvelle forme de gouvernement. Des cantons entiers rentrerent sous la domination légitime, entr'autres celui de Lavagna, un des plus considérables de tout le pays.

Quelques Commissaires Génois ne ménagerent pas assez les esprits naturellement difficiles d'une Nation, qui aime l'indépendance & la liberté. Les dernieres propositions d'accommodement qui avoient été envoyées à la République, avoient été rejettées; c'en étoit assez, & il n'en falloit même pas tant, pour

qu'on reprît les armes. Il se livra par tout de petits combats avec différens succès, lorsque l'arrivée d'un homme assez mal accompagné, changea entiérement la face des affaires.

Cet avanturier se nommoit Théodore, Baron de Newhoff. Un Vaisseau Anglois parti de Tunis le débarqua au Port d'Aleria avec une suite de quinze personnes, dix Piéces de canons, quatre mille fusils, trois mille paires de souliers & quelques caisses d'argent. Le Baron n'étoit pas un particulier assez opulent pour fournir à ses frais un pareil secours : on comprit ou du moins on soupçonna qu'il agissoit par l'impression & selon les vues de quelque Puissance étrangère.

Théodore fut reconnu d'un consentement unanime pour le premier chef des Corses rébelles, & il ne tarda pas à en faire les

fonctions. Il convoqua une assemblée générale tant pour règler les opérationsMilitaires que pour fixer la forme du gouvernement. On n'étoit pas content du plan deRépublique qu'on avoit dressé d'abord. L'experience avoit appris qu'il étoit sujet à trop d'inconvéniens. On crut qu'un Roi conviendroit mieux à la Nation. On se détermina donc à en élire un & le choix tomba sur Théodore. Le nouveau Monarque n'avoit pas un pouvoir absolu. Les Corses n'étoient pas de caractère à se donner un pareil Maître. On lui présenta un acte, contenant les loix fondamentales du Royaume,distribuées en dix-huit articles, que le Roi jura d'observer. Si ces loix avoient subsisté longtems, nous ne les omettrions pas : mais comme leur autorité fut bientôt abolie, aussi bien que le thrône du nouveau Monarque, nous nous abstiendrons

d'un détail devenu fort inutile.

Après la signature de l'acte, le Roi Théodore établit des conseils pour l'administration politique, nomma Giafféri & Pauli Generalissimes des troupes, distribua les autres dignités, ordonna des levées de soldats par toute l'Isle, & leur assigna une forte paye. Deux vaisseaux débarquerent à Porto Vecchio des mortiers, des bombes, des Boulets, huit mille fusils, & les autres munitions de guerre dont on avoit besoin; ainsi rien ne manquoit plus pour l'exécution des projets dont on étoit convenu.

Théodore fit battre monnoie. Parmi les différentes piéces, il y en a quelques-unes qui ont une couronne soutenue de trois palmes, avec les Lettres T. R. au-dessous, c'est-à-dire *Theodorus Rex*. Au revers, le prix de la piéce & à l'exergue *pro bono publico Corsico*. Ceci pourra peut-

être dans la ſuite des ſiècles ſoulager quelque Médailliſte qui ne devineroit pas aiſément la ſignification des deux Lettres T. R. Comme cette Royauté a peu duré, il en reſtera peu de monumens, qui deviendront toujours plus rares & par conſéquent plus précieux.

Il eſt digne des plus grands Rois d'inſtituer des Ordres militaires pour engager leurs Sujets à ſervir avec plus d'ardeur, dans l'eſpérance d'être décorés de ces diſtinctions extraordinaires : on les achete par vingt & trente années de ſervice, & l'on ne ſe plaint pas qu'elles ayent trop couté. La politique n'inventa jamais rien de plus ingénieux. Les Corſes d'autant plus avides de ces ſortes d'honneurs, que la République ne leur avoit rien accordé en ce genre pour les tenir dans une plus grande humiliation, avoient exigé par leur ca-

pitulation, que le Roi nouvellement élu institueroit parmi eux un Ordre de Noblesse & de Chevalerie, ce qu'il exécuta par un Edit daté de Sartené le 16e de Septembre 1736. Cet Ordre fut nommé l'*Ordre de la Délivrance*. L'Instituteur s'en déclara Grand-Maître & il y attacha des priviléges bien capables d'inspirer le desir d'y être admis.

Vers le même tems Théodore publia d'autres édits pour attirer les Etrangers dans son Isle. Il y exposoit que cette Isle qui a près de cent soixante lieues de longueur & soixante & quinze de largeur, n'étoit qu'à demi peuplée, & ne comptoit pas cent vingt mille habitans. Il promettoit à ceux qui viendroient s'y établir, autant de terres qu'ils en pourroient cultiver, la liberté de conscience, toutes les facilités pour faire fleurir les Manufactures & le commerce. Des

promeſſes ſi ſéduiſantes engagèrent plus de huit cens hommes des troupes de la République à déſerter, pour profiter des avantages qu'on leur offroit, & ſe délivrer des incommodités qu'on ſouffre dans les longs blocus: telles furent les fonctions Royales qu'exerçoit le nouveau Roi dans les commencemens de ſon Régne, qui ne fut pas tranquille.

Les Génois qui n'étoient pas aſſez puiſſants pour réduire des Rébelles exceſſivement opiniâtres, eurent recours à la France. Le Roi leur envoya d'abord M. de Boiſſieux avec quelques bataillons, & enſuite M. de Maillebois. Les hoſtilités ceſſerent enfin de part & d'autre & la tranquillité eût été durable ſi la guerre ne ſe fût pas allumée entre les puiſſances voiſines de la République. Nous n'entrerons pas dans un plus long détail de tout ce qui ſe paſſa dans l'Iſle

de Corſe après que les troupes Françoiſes s'en furent retirées, ni de ce qu'elles y avoient fait, pendant qu'elles y avoient ſéjourné : ce n'eſt pas que la matière ne ſoit digne de l'attention des Lecteurs, mais nous ne conſidérons l'Iſle de Corſe que comme une fortification éloignée du corps de la Place, & dont la conſervation n'importe pas tant que le ſalut de la Capitale de l'Etat. Le ſiége de Gènes, vivement attaquée par mer & par terre, & encore mieux défenduë malgré tous les obſtacles les plus inſurmontables eſt un des grands événements dont il y ait mémoire.

Après la jonction des Troupes de la Reine de Hongrie & du Roi de Sardaigne, cette armée devint fort ſupérieure à l'armée de France & d'Eſpagne, fortifiée du Corps de Génois, en conſéquence du Traité qu'ils avoient

conclu avec l'Eſpagne. Il fut décidé dans un Conſeil de Guerre tenu à Genes, qu'il n'y avoit point d'autre parti à prendre que de revenir en Provence. La République abandonnée de ſes Alliés, & dans l'impuiſſance de ſe défendre contre des Ennemis ſi ſupérieurs, fut forcée de capituler avec le Marquis de Botta. Les conditions qu'exigea le Vainqueur furent ſi dures qu'il n'eſt pas aiſé d'en trouver de ſemblables parmi les Nations Chrétiennes. Nous ne voulons pas croire que les motifs qui ſe préſentent naturellement, ayent été la vraie cauſe de tant de rigueur, ils ne la juſtifieroient pas. Nous aimons mieux ſuppoſer qu'il y en eut d'autres & qu'il ne nous appartient pas de deviner.

Les Génois s'étoient ſoumis avec une extrême répugnance à un joug ſi peſant : mais enfin ils le ſupportoient. Il ſembloit que

ce ne fût plus ce même peuple, toujours si brave & si zélé pour sa liberté. Une occasion très-légère montra qu'il n'avoit pas dégénéré.

Par un article de la capitulation toute l'artillerie avoit été cedée à la Reine de Hongrie. Le Marquis de Botta demanda quarante piéces de canon & quelques mortiers pour le Comte de Brown qui commandoit les troupes Autrichiennes en Provence. Pendant qu'on étoit occupé à les transporter, l'affut d'un mortier rompit dans une rue étroite, & fit un embarras. L'Officier Allemand remarquant un Génois qui ne travailloit pas comme il falloit, le frappa de sa canne, & à l'instant le Génois saute sur lui & le blesse d'un coup de couteau. Le peuple qui s'étoit assemblé fait pleuvoir une grêle de pierres sur les Allemands qui se trouverent à por-

tée. Plusieurs furent blessés, & prirent la fuite. On courut en fureur par toutes les ruës, & l'on massacra impitoyablement tous les Allemands qui s'y rencontrerent.

Ce ne fut pas une émeute passagère, & qui cesse d'elle-même après les premiers emportemens. On poursuivit avec méthode & avec prudence ce qu'on avoit commencé témérairement, & sans concert. L'ennemi fut chassé de tous les postes qu'il occupoit dans la Ville & aux environs, & il fut contraint de se retirer dans la plaine de Piémont, où il attendit les nouveaux secours dont il avoit besoin. Dès qu'ils furent arrivés, le Comte de Schullembourg qui avoit succédé au Marquis de Botta, se rapprocha de Genes pour essayer de la réduire.

On ne cherchera pas dans nos Mémoires le détail de tous les

petits combats qui ſe donnerent aux environs de cette place. On combattoit tous les jours avec autant d'animoſité que de valeur. Plus de ſept mille hommes des troupes de France & d'Eſpagne étoient arrivés, & n'avoient pas moins d'ardeur pour la conſervation de la liberté des Génois que les Génois mêmes.

Le Maréchal de Belle-Iſle avoit paſſé le Var à la tête d'une nombreuſe armée & menaçoit les Etats du Roi de Sardaigne ; ce Prince preſſa avec les plus fortes inſtances le Comte de Schullembourg d'abandonner le ſiége de Genes pour venir à ſon ſecours avec toutes ſes troupes. Mais ce Général attendit les ordres de la Cour de Vienne , & dès qu'il les eut reçus , il leva le ſiége. Le ſoir du ſecond jour de Juillet les Aſſiégeans commencerent de plier leurs tentes & ſe préparerent à partir. La joye de

la Ville délivrée ne fut pas ſans mêlange ; M. le Duc de Bouflers qui commandoit les Troupes Françoiſes mourut de la petite vérole le matin du même jour , & n'eut pas la conſolation de voir la retraite des Ennemis.

Les Piémontois & les Allemans conſervoient toujours divers poſtes dans les terres de la République , d'où ils incommodoient la Capitale ; mais il arrivoit tous les jours des Troupes de France & d'Eſpagne. Le Duc de Richelieu avoit remplacé le Duc de Bouflers. Les vivres entroient en abondance malgré la vigilance de l'Eſcadre Angloiſe. Ainſi Gènes ne craignoit plus rien pour ſa liberté. Le Traité de paix conclu à Aix-la-Chapelle rétablit le calme dans tout l'Etat. On reſtitua aux Génois tout ce qui leur avoit été enlevé pendant le cours de la guerre , & ils

s'appliquent aujourd'hui tranquillement à réparer les dommages cauſés par de longues & fréquentes hoſtilités. Ils ne tarderent pas à témoigner leur reconnoiſſance aux Puiſſances qui n'avoient rien épargné pour les préſerver de la deſtruction totale dont ils étoient menacés. Quelque grandes que ſoient les pertes qu'ils ont ſouffertes pendant un ſiége ſi long, & pouſſé avec tant d'obſtination & d'animoſité, la gloire qu'ils ont acquiſe les dédommage abondamment de tout ce qu'ils ont perdu.

La poſtérité admirera des Bourgeois, des Marchands, des Artiſans, des Payſans raſſemblés à la hâte, qui marchent à l'Ennemi, avec la fierté des meilleures troupes réglées, l'attaquent, le combattent, le chaſſent de ſes poſtes & de ſes retranchements, ſans être rebutés ni par les fatigues, ni même par les mauvais

succès, plus capables que tout le reste de décourager les soldats les plus aguerris.

L'Italie, qui depuis les Anciens, a mieux réussi que les autres Nations dans le Poëme épique, n'aura-t-elle aucun Poëte qui chante dignement la délivrance de Gènes, comme le Tasse a chanté celle de Jérusalem ? Quel trésor entre les mains d'Homère ou de Virgile, seroit un sujet susceptible de tant d'ornemens !

Les deux Cartes Géographiques, l'une de l'Isle de Corse dans le second Tome, & l'autre de l'Etat de Génes, avec le plan de la Ville & des retranchemens dans le troisième, faciliteront beaucoup l'intelligence de l'Ouvrage aux Lecteurs qui ne se contentent pas d'une lecture superficielle. Elles ne seront pas inutiles à ceux des Officiers qui sçavent que, quoique l'expérience soit, à tout prendre, le meil-

leur de tous les Maîtres dans l'Art militaire, la lecture ne contribue pas peu à former les grands Capitaines. Les Césars & les Condés n'ont pas dédaigné d'user de cette méthode.

ARTICLE LXXXIV.

TRAITE' DES PIERRES gravées par Pierre Jean Mariette T. I. de l'Imprimerie de l'Auteur M. DCC. L.

UN Ancien disoit que *pour bien apprécier le mérite d'un Peintre, d'un Sculpteur &c. il falloit être soi-même Artiste* *. Cette Loi sevère ôteroit à une infinité de gens la qualité de Juges qu'ils affectent; mais elle ne feroit que confirmer les droits

* Plin Jun. l. 1. Epist. 10. *de Pictore, de Sculptore &c. nisi Artifex judicare non potest.*

de M. Mariette. Son livre des pierres gravées manifeste l'étendue de ses connoissances sur la pratique de cet Art, & il explique aussi bien les finesses de la main, que les principes propres à éclairer l'esprit.

C'est cette partie concernant le manuel de la gravûre en pierres fines, qu'il faudroit suivre présentement. Elle comprend quatre espèces de traités, sçavoir une *Description des pierres précieuses, & autres pierres fines propres à la gravure ;* un détail sur la *pratique de la Gravûre en creux & de celle en relief, sur les pierres fines ;* un autre sur la *manière de contrefaire les pierres gravées avec du verre coloré ;* des *observations sur les diverses manières de tirer des empreintes, sur la facon de monter les pierres gravées & de les conserver dans les Cabinets.* Chacun de ces morceaux est curieux, & nous sommes persuadés qu'il en

a coûté beaucoup de tems & de soins à l'Auteur pour rassembler tout ce corps d'instruction; toutes ces notices de pierres, d'instrumens, de machines propres de l'art; toutes ces méthodes de travailler, d'imiter, d'orner, de conserver les diverses pièces de gravures en creux. Mais tout ceci est peu susceptible d'extrait, & nous ne pourrions qu'obscurcir les explications de l'Auteur en les resserrant; ainsi sans nous arrêter à ce manuel qui doit être lû dans l'Ouvrage, nous passons à la Bibliothèque Dactyliographique qui termine le premier volume de notre Auteur.

Cette Bibliothéque est le Catalogue, l'Histoire & la Critique de tous les Écrits qui traitent des Pierres gravées; elle présente quatre Chapitres. Dans le premier, M. Mariette parle des Traités généraux sur les Anneaux, les Pierres gravées, l'Art

de la gravure, & l'Hiſtoire des Graveurs en Pierres fines. Dans le ſecond, il indique les Livres qui ont été donnés au Public, pour faire connoître les Recueils ou Cabinets de Pierres gravées. Dans le troiſiéme, il rappelle les Diſſertations particulières ſur certaines Pierres gravées, dont les ſujets avoient beſoin d'éclairciſſement. Dans le quatriéme, il nomme les Ouvrages où les Pierres gravées n'entrent que par occaſion. Qu'il nous ſoit permis d'inſiſter quelques momens ſur chacune de ces parties.

I. Il ne faut pas remonter aux Anciens pour trouver des Ouvrages qui traitent expreſſément de l'Art de la gravûre en Pierres fines, ou des Pierres gravées en particulier ; s'il en a exiſté quelques-uns ſur ces matières, le tems & la barbarie les ont fait périr ; ainſi la Bibliographie de notre Auteur ne commence, à

proprement parler, qu'au Livre d'Antoine le Pois, imprimé en 1579. ſous le titre de *Diſcours ſur les Médailles & gravures antiques.* Il ne s'y trouve que trois Chapitres concernant les Anneaux & les gravûres en Pierres fines, mais c'étoit beaucoup pour le tems, & ce morceau eſt eſtimé. La notice qu'en donne M. Mariette eſt exacte ; nous pouvons l'aſſurer après la comparaiſon que nous en avons faite avec l'Ouvrage même d'Antoine le Pois ; * il en eſt de même de ce qu'on trouve dans la Bibliothéque Dactyliographique, ſur une Lettre de M. de la Mothe-le-Vayer ; ſur une Diſſertation La-

* M. Mariette nous avertit au bas de la page 251 que dans pluſieurs exemplaires, une figure du Dieu des Jardins a été arrachée de la page 126. Nous trouvons cette figure dans notre exemplaire à la page 146. qui eſt la place naturelle qu'elle doit y occuper.

tine de Louis de Montjosieu ; sur un Chapitre de Jean-Baptiste Casalius ; sur le Livre de l'Utilité des Voyages par M. Baudelot ; sur le Traité de la Sculpture par Pomponius Gauric ; sur un très-petit morceau d'Alde Manuce. Tous ces Auteurs disent quelque chose des Pierres gravées, ou de l'Art qui les concerne, & M. Mariette rend compte de tout ; il caractérise les Ecrivains & les Ouvrages ; il fait connoître le dégré de mérite, & les défauts qu'on y remarque. Seroit-il bien permis de n'être pas tout-à-fait de son sentiment, dans un seul point que nous avons aussi eu sous les yeux ? Il dit que le P. Jules César (Boullanger) *Bullengerus*, Auteur d'un Traité de la Peinture & de la Sculpture des Anciens, *est beaucoup plus superficiel* sur les Pierres gravées, *qu'Alde Manuce* : or dans l'examen très-impartial que nous fai-

ſions, il nous ſembloit qu'Alde s'étoit borné à quelques étymologies des mots de gravûre, au lieu que le P. Boullanger a donné une Liſte aſſez bonne des Pierres fines, & quelques notions ſur les principaux inſtrumens propres de cet Art. Mais laiſſons cette bagatelle qui ne doit prouver que notre attention à bien lire la Bibliothéque Dactyliographique.

II. Ceux qui ont donné des Recueils ou Cabinets de Pierres gravées ont eu, ce ſemble, plus de ſuccès & d'éclat que les Auteurs bornés à la partie Didactique. Un des premiers qui ſe ſoient ſignalés dans les Collections, eſt Abraham Gorlée, d'Anvers, dont le Livre intitulé *Dactyliotheca*, a été imprimé la premiere fois en 1601. * & la derniere en 1707.

* M. Mariette prouve par l'Epitre Dédicatoire, dont la datte eſt de 1601 que le livre de Gorlée parut à peu près en ce

Nous avons ſous les yeux ces deux Editions, que M. Mariette fait connoître extrêmement bien, & qu'il critique auſſi très à-propos, ſur-tout à cauſe de la mauvaiſe exécution des Planches.

Fortunio Liceti, autre Compilateur de pierres gravées, donna en 1653 un *in-fol.* de 440 pages pour expliquer les planches de Pierre Stephanoni. Cet Interprète n'eſt pas un Ecrivain précis. » Son ouvrage, dit M. » Mariette, ſemble vouloir tout » embraſſer; tandis que le ſujet » principal eſt négligé, & que le » faſtidieux Diſſertateur en pa» roît à peine occupé. Faut-il, » par exemple, expliquer cette » pierre gravée, où l'on voit un » guerrier qui ſe délaſſe de ſes » travaux, & qui peut être Phi-

tems-là. Cette preuve eſt bonne; on y pourroit joindre celle que fournit la datte du portrait de Gorlée laquelle eſt auſſi de 1601.

» loctète retiré dans l'Iſle de Leſ-
» bos * ? Liceti commence par
» déplorer la condition miſéra-
» ble des Militaires ; il raconte
» l'Hiſtoire de Béliſaire & ſes in-
» fortunes ; il fait parler Horace
» ſur le peu de bonheur qu'il
» avoit éprouvé dans le métier
» des armes &c. »

Un Apologiſte de Liceti diroit que ce Commentateur a du parler de Béliſaire & d'Horace, puiſqu'il étoit perſuadé bien ou mal que cette pierre gravée repréſentoit un guerrier malheureux, & que ce guerrier étoit Béliſaire ou Horace ; & ceci, nous l'avouons, eſt la penſée qui nous eſt venuë en liſant cet endroit dans Liceti même, que M. Mariette abrége beaucoup ; cependant le reproche de prolixité eſt toujours très-raiſonnable, parce qu'il ne falloit que

* Il faut lire *Lemnos*.

nommer ces deux personnages (Bélisaire & Horace) & indiquer simplement leurs malheurs; au lieu que Liceti multiplie les détails sur tout ce qui les concerne. M. Mariette ajoute d'autres traits encore plus marqués de l'extrême prodigalité du même Auteur, quand il est question d'expliquer sa pensée, & il fait voir aussi que cet Ecrivain Discoureur donne aisément dans le systême & la conjecture.

Leonard Agostini est un Antiquaire bien plus estimable. Aussi son ouvrage sur les pierres gravées & les Sculptures antiques a-t-il été imprimé plusieurs fois. Nous avons suivi M. Mariette avec l'édition de Rome en 1657, & celle de Franeker en 1694. l'une & l'autre, & toutes les intermédiaires, extrêmement précieuses, par les excellentes choses qu'elles contiennent. » Les explications (de ce Recueil) *dit*

» *notre Auteur*, ſont ordinaire-
» ment aſſez courtes, mais elles
» ſont judicieuſement écrites, &
» d'une grande préciſion ; l'Au-
» teur ingénieux dans ſes décou-
» vertes montre du ſçavoir où il
» en faut, & ne donne preſque
» rien aux conjectures. Profond
» Mythologiſte, il pénètre dans
» les myſtères les plus ſecrets de
» la Théologie Payenne, & non
» moins heureux dans l'expoſi-
» tion des allégories, il dévoile
» avec beaucoup de pénétration
» & de juſteſſe, le ſens moral qui
» y eſt ſouvent renfermé. S'il
» rend compte de quelque an-
» cien uſage, s'il décrit quelque
» cérémonie, s'il rapporte quel-
» que fait hiſtorique, les preu-
» ves ne lui manquent jamais, il
» les choiſit dans les Auteurs qui
» méritent le plus de foi, & il les
» employe avec art. Il ſçait join-
» dre l'utile à l'agréable ; ce

» qu'il écrivoit ne pouvoit man-
» quer de plaire. *

M. Mariette parle auſſi très-favorablement des Ouvrages de MM. de la Chauſſe, Gori, Borioni, Ridolfino Venuti, & de pluſieurs autres que nous ne pouvons ſuivre en détail. Il ne comprend pas également dans ſes éloges le P. Scarfo, Calabrois, de l'Ordre de S. Baſile. Cet Ecrivain attaqua en 1739. *la Collection d'Antiquitez Romaines* de Borioni, & les Explications de M. l'Abbé Venuti ; c'étoit en ſtile du XVI. Siécle, & à la façon de Scaliger ou de Scioppius: cette manière eſt uſée en Italie comme en France ; on lui répondit très-bien, & ſi bien même qu'il n'a

* Ce grand éloge tombe peut-être plus ſur Pierre Bellori, ami & adjoint de Leonardo Agoſtini, que ſur Agoſtini même. Voy. *Bibliothéque Dactyliographique* pag. 273.

pas répliqué. Mais voici une difficulté pour nos Mémoires, & M. Mariette, sans affectation pourtant, la fait bien sentir. Dans ce petit Livre de Trévoux, aux mois de Mai 1712. & de Novembre 1714. on trouve une Critique très-forte, pour ne rien dire de plus, du caractère & de la conduite litteraire du P. Scarfo, * & au mois d'Avril 1741. nous disions, en rendant compte d'un dernier Ouvrage de cet Auteur, qu'*il joint à l'érudition les agrémens d'un stile clair, vif, intéressant; qu'éloigné d'une vaine ostentation, une sage réserve l'empêche de hazarder ses jugemens. . . . & qu'il peint dans ses Ecrits la poli-*

* En Mai 1712 il est dit que l'*Auteur* (le P. Scarfo) *appellé à Rome à l'occasion de quelques écrits imprudens a été convaincu de plus d'un mensonge.* En Nov. 1714 on lit que le même personnage se *signaloit par des traits d'aventurier & des libelles diffamatoires &c.*

tesse & la candeur de son caractère. Sur quoi M. Mariette reprend ainsi. » Je laisse à ceux qui voyent » de plus près le P. Scarfo à déci- » der lequel de ces deux portraits » est le véritable, peut-être » qu'aucun ne lui ressemble.

Cette conjecture est raisonnable, cependant il faut faire deux observations ; la premiere, que ce Religieux Italien, (le P. Scarfo) auroit pu mériter de grands reproches en 1712. ou 1714. & près de quarante ans après, mériter aussi de vrais éloges, l'âge ayant droit de corriger les Ecrivains, comme il corrige les Militaires. La seconde observation est que les deux endroits de nos Mémoires, où le P. Scarfo est peint de couleurs odieuses, avoient été envoyés * d'Italie, & ne sont placés à la fin du Jour-

* M. Mariette indique lui-même cette raison.

nal que comme des nouvelles littéraires, dont nous ne devions pas répondre ; mais qu'il eût été pourtant beaucoup mieux de ſupprimer. A l'égard des éloges prodigués en 1741, ils ſont ſur notre compte, & nous aimons mieux qu'on nous les reproche que les Critiques amères de 1712 & 1714. la faute de trop louer étant beaucoup moindre que celle de trop blâmer. Ajoutons pourtant auſſi un mot qui touche l'axiome célèbre de Térence : *Homo ſum, humani nihil à me alienum puto.* Le P. Scarfo avoit dédié en 1739 ſon ouvrage aux Journaliſtes de Trévoux ; or une Epitre Dédicatoire de ſix ou ſept pages in-4°. ne ſollicite-t-elle pas bien ſix ou ſept lignes de reconnoiſſance ? En cas pareil il faudroit faire ſur ſes yeux ce que les compagnons d'Ulyſſe firent ſur leurs oreilles ; il faudroit les condamner à une inaction totale.

Si l'on avoit fait l'Extrait du Livre de cet Antiquaire avant que de lire son Epitre & ses Compliments, on auroit été apparemment plus laconique dans les éloges. Mais c'est assez parler de ce petit échec donné à nos Mémoires.

M. Mariette n'oublie pas, dans la suite de ses observations, un de nos prédécesseurs qui aimoit à donner, dans le Journal de Trévoux, des explications d'Antiques, & en particulier de pierres gravées. Le P. Tournemine est cité plusieurs fois dans cette partie de la Bibliothèque Dactyliographique, surtout à l'occasion de l'entreprise de Madame le Hay, plus connue sous le nom de Mademoiselle Chéron. Cette Dame conçut en 1709 le dessein de former sa suite de pierres gravées, qui comprend aujourd'hui 44 planches, & elle débuta par la fameuse Cornaline du Cabinet du Roi, appellée *le*

Cachet de Michel-Ange. » Elle en
» fit un deſſein très-terminé, &
» enſuite un tableau : l'Eſtampe
» gravée par Bernard Picart avec
» tout le ſoin poſſible parut, &
» le P. Tournemine, qui n'étoit
» pas avare de louanges, fut un
» de ſes plus ardens Panégyriſ-
» tes. Il fit un éloge pompeux de
» la Cornaline antique, & de la
» copie qu'en avoit fait Mada-
» me le Hay, dans une deſcrip-
» tion de ce monument qu'il pu-
» blia peu de tems après que l'Eſ-
» tampe en eut paru. Ce fut là
» qu'il avança que cette antique
» étoit un ouvrage de Pyrgotè-
» le, que le ſujet étoit une ven-
» dange, & qu'Aléxandre, qui
» s'en ſervoit de cachet, l'avoit
» fait graver, lorſque, vainqueur
» des Perſes, & méditant la con-
» quête des Indes, il affectoit de
» prendre le nom & les orne-
» mens de Bacchus &c. »

Dans ce morceau on voit en-

core la facilité à donner des éloges comme reprochée à un très-célèbre Journaliste, qui en effet ne louoit pas médiocrement, quand il étoit frappé de la beauté de quelque objet, & ce sont aussi des avis indirects donnés pour tous les tems aux Ecrivains de nos Mémoires, lesquels ne pourront néanmoins se corriger d'une certaine façon, sans s'armer de courage contre la sensibilité extrême & infinie des Auteurs. Mais quoiqu'il en soit, nous avouons bien qu'un homme qui saisissoit les belles choses aussi vivement que le P. Tournemine, auroit bien pu attribuer sans façon & sans trop de réflexion le Cachet de Michel-Ange au burin de Pyrgotèle Graveur d'Aléxandre; cependant il est de l'équité d'observer que le même P. Tournemine ne s'avança pas totalement sur la question présente; nous voulons dire qu'il ne donna que com-

me une opinion, une conjecture, ce qu'il écrivoit de Pyrgotèle & des rapports du Cachet de Michel-Ange à cet ancien Artiste. Lisons le commencement du XXIV^e^. Article des Mémoires de Trévoux (*Février 1710.*) » Cette Cornaline, dit le P. T. » fut gravée, *à ce qu'on croit*, » pour Aléxandre par le fameux » Pyrgotèle, à qui seul le con- » quérant de l'Asie avoit permis » de le représenter de cette ma- » nière. *Et plus bas*, cet illustre » Sculpteur (Pyrgotèle) grava » *apparemment* ce Cachet pour » Aléxandre, lorsque vainqueur » des Perses, il méditoit la con- » quête des Indes. » Ces termes, *à ce qu'on croit*, *apparemment*, doivent, ce semble, tempérer la critique qu'on seroit tenté de faire de cet endroit du Journal.

Mais terminons cette discussion qui ne vaudroit rien, si elle déplaisoit à l'Auteur de la *Biblio-*

thèque Dactyliographique. Nous admirons très-ſincérement ſon ouvrage, ſans craindre même qu'on diſe de nous que *nous ne ſommes pas avares de louanges*. Le Public verra-t'il encore volontiers un Extrait ſur ce Livre de M. Mariette? Nous aſſurons du moins que ce ſera le dernier.

ARTICLE LXXXV.

APOGRAPHUM EX Manuſcripto Autographo Venerabilis Dei Servi Roberti Bellarmini è Soc. JESU S. R. E. Cardinalis, de Editione Latinâ Vulgatâ, quo ſenſu à Concilio Trident. definitum ſit ut ea pro authentica habeatur, nunc 1°. impreſſum, &c. *Copie d'un Manuſcrit Autographe du Cardinal Bellarmin, pour expliquer en quel ſens le Concile de Trente a déclaré la Vulgate authentique. A Wirtzbourg,*

chez Jean-Jacques-Chriſtophe Kleyer. pag. 22. 4°. 1749.

LE Cardinal Bellarmin eſt un Auteur aſſez célèbre pour qu'on ſoit bien aiſe de ſçavoir ſon ſentiment ſur l'authenticité de la Vulgate. Il avoit prouvé ſimplement dans ſes Controverſes * que cette verſion eſt authentique ; il avoit réſolu les difficultés que propoſent à ce ſujet les Hérétiques des derniers ſiècles ; mais en quel ſens prenoit-il le Dècret de la quatrième Seſſion du Concile de Trente , & quelle étenduë donnoit-il à cette définition ? C'eſt ce qu'on ne trouve que dans le petit Ouvrage qui vient d'être imprimé à Wirtzbourg en Franconie ; on le donne d'après une copie faite & collationnée exactement ſur un Mſ.

---

* *L. 2. de verbo Dei. Cap. X. XI. XII. XIII. XIV.*

original de Bellarmin, lequel eſt conſervé dans la Bibliothèque des Jéſuites de Malines *. Cette piéce eſt ſi importante, qu'il faudroit preſque la traduire pour la faire bien connoître, & elle eſt ſi courte, que la traduction ne ſuppoſeroit pas un travail de lon-

---

* Voici l'occaſion & l'hiſtoire de cette Edition. Le P. Widenhofer, Jéſuite Allemand & Docteur en Théologie à Wirtzbourg, paſſant à Malines il y a environ deux ans, remarqua beaucoup de Mſſ. de Bellarmin dans la Bibliothèque des Jéſuites de cette Ville, & dans ce nombre il diſtingua la préſente Diſſertation ſur la Vulgate ; ſon idée le porta même à en faire une eſpèce d'abrégé, mais étant de retour à Wirtzbourg, il jugea plus à propos de faire imprimer l'ouvrage entier. Il écrivit au Bibliothécaire de Malines, nommé le P. Jean-Baptiſte Holvoët, pour obtenir de lui une copie collationnée, avec un Certificat de ſa main : ce qui lui ayant été accordé & envoyé, le même P. Widenhofer a fait l'Edition que nous annonçons. On voit à la fin le Certificat du P. Holvoët daté du 7 de Novembre 1748.

gue haleine. Mais si nous ne pouvons la représenter ici en entier, au moins ce que nous en dirons sera-t-il exact ; & pour satisfaire ceux qui ne se contenteront pas de notre Extrait, il ne sera pas mal que quelque Imprimeur de Paris fasse aussi une Edition de l'Ouvrage même. C'est une affaire de deux feuilles in-4°.

» Tous ceux que j'ai pu lire, » *dit d'abord le Cardinal*, semblent s'accorder sur deux points » qui concernent la Vulgate. Le » premier est que cette version doit être regardée comme » éxempte de toute erreur en » matière de foi & de bonnes » mœurs. Le second est qu'elle » seule doit être conservée dans » l'usage public des Eglises & des » Ecoles, quoique d'ailleurs il » puisse s'y trouver des fautes. »

Ceci est comme la thèse générale de l'Auteur, que nous voulons suivre scrupuleusement, au risque

risque même de faire un Extrait insipide pour le commun de nos Lecteurs. C'est aux Théologiens que nous parlons dans cet Article. Le Cardinal prouve sa Thèse par l'autorité & les textes de Jean Driedo, d'André de Vegue, de Lindanus, de Melchior Cano, de Sixte de Sienne, de Josse Tiletan, de Melchior Zangerus, de Jacques Payva, de François Forerius, de Jerôme Oleaster, de Gilbert Génébrard. Ce sont à-peu-près les mêmes qu'il cite aussi dans ses Controverses, pour montrer simplement que la Vulgate est authentique. Qu'on fasse attention que tous ces Docteurs étoient ou du tems même, ou très-voisins du Concile de Trente; par cette raison Bellarmin les croyoit plus en état que bien d'autres de rendre compte des sentimens & des vûes de cette sainte Assemblée; & il semble que cette manière de juger doit

être préférée à celle que ſuivent quelquefois des Auteurs plus modernes, qui étendent ou reſtraignent trop la déciſion du Concile. Mais voyons les raiſons du Cardinal. Elles ſont au nombre de cinq ; & nous les abrégeons ainſi.

Premiere raiſon. Le Concile de Trente n'a pu déclarer la Vulgate authentique, qu'en s'appuyant ſur l'uſage ancien & non interrompu de l'Egliſe par rapport à cette Verſion ; or cet uſage prouve fort bien qu'elle doit être authentique, en ce ſens qu'elle ſerve publiquement ſoit dans les Egliſes ſoit dans les Ecoles, & qu'elle puiſſe faire preuve en tout ce qui regarde la foi & les mœurs. Car il ne ſe peut faire, que dans deux points ſi eſſentiels, l'Egliſe ait erré durant tant de ſiècles. Mais il ne s'enſuit pas du long uſage où l'on eſt de ſuivre la Vulgate, que cette

Version doive être préférée aux Textes Grec ou Hébraïque, ni qu'elle ne contienne aucune faute commise par le Traducteur. Au contraire on voit que l'Eglise y a remarqué de tems en tems des taches; qu'elle les a corrigées en recourant aux sources; ou qu'elle les a tolérées pour ne pas troubler les peuples. Bellarmin prouve ceci par une suite d'exemples qu'il faut voir dans l'Ouvrage même.

Seconde raison. Les Conciles ont coutume de ne définir que les points qui sont nécessaires ou à la conservation de la foi, ou à la condamnation des erreurs, ou enfin à précautionner les Fidèles contre les dangers. Or pour tout ceci il suffisoit de déclarer que la Vulgate ne contient aucune erreur contraire à la foi & aux mœurs, que par cette raison elle doit être conservée, & que dans l'usage pu-

blic, il faut ne recevoir aucune autre Verſion. Certainement il n'eſt point néceſſaire que la déciſion de l'Egliſe aille juſqu'à déterminer qu'une Verſion eſt totalement & abſolument conforme au Texte : deux faits en ſont la preuve. Le premier eſt que pendant plus de mille ans, les Saints Peres ont cru que l'Auteur de la Vulgate s'étoit trompé en quelques points : qu'on liſe pour s'en convaincre la dix-neuviéme Lettre de S. Auguſtin adreſſée à S. Jerôme. Le ſecond fait, eſt qu'il ſe trouve un grand nombre de variantes dans les Exemplaires de la Vulgate, ce qui fait qu'on ne peut ſçavoir au juſte quelle eſt la vraye leçon de cette Verſion, dans les endroits où ſe trouvent ces variantes, & qu'ainſi le Décret du Concile de Trente ſeroit inutile, ſi ſon approbation s'étendoit à toutes les parties de la Vulgate, même à celles qui ne

regardent ni la foi ni les mœurs.

Troisiéme raison. Le Texte Hébraïque & le Texte Grec ne sont pas moins authentiques que la Vulgate ; ils le sont même davantage ; puisque ce sont les sources, & que la Vulgate est simplement le ruisseau. Il ne faut donc pas croire que la Vulgate soit approuvée de telle sorte par le Concile, qu'elle doive être préferée aux sources, quand elle ne leur est pas conforme ; par conséquent, elle n'est pas authentique en tout, mais seulement dans les choses qui regardent la foi & les mœurs. Le Cardinal prouve avec beaucoup de soin la première proposition ; sçavoir que *le Texte Hébraïque & le Texte Grec ne sont pas moins authentiques que la Vulgate, qu'ils le sont même davantage*. Il en dit cinq raisons qui peuvent se réduire à quatre. 1°. Le Concile n'ayant pas parlé des Textes Hébraï-

que & Grec, mais ſeulement des Verſions Latines ; il n'a préferé la Vulgate qu'à ces Verſions, & il a laiſſé les deux Textes dans toute l'authenticité dont ils jouiſſoient auparavant : authenticité qui n'avoit pas beſoin de l'approbation du Concile, puiſque ces Textes ſont les ſources & ſont uniques. 2°. Les SS. PP. ont ſouvent préféré les Textes aux Verſions ; ainſi le Concile de Trente eſt cenſé n'avoir pas voulu tenir une autre route. 3°. L'Egliſe Catholique n'eſt pas ſeulement chez les Latins, elle eſt auſſi chez les Syriens, les Armeniens, les Arabes, les Grecs, &c. ainſi l'Ecriture authentique ne doit pas ſeulement être dans l'Egliſe Latine, elle doit ſe trouver également parmi les autres Nations, ſur-tout celles qui ſe ſervent des Textes. Qui pourroit donc ſe perſuader que le Concile de Trente, en décla-

rant la Vulgate Latine authentique, eût voulu assurer en même-tems que les Eglises de Grèce & de Syrie n'ont point d'écriture authentique depuis plusieurs Siécles? 4°. Le grand trésor de l'Eglise est l'Ecriture Sainte: or ce trésor n'est presque plus rien, si l'on dit que les deux Textes Hebraïque & Grec ne méritent aucune créance, qu'on peut les rejetter comme altérés & corrompus, & qu'il ne reste plus qu'une Version, d'ailleurs si pleine de variantes, qu'à peine trouve-t'on deux Exemplaires qui soient parfaitement conformes. *Certainement c'est rendre un bien mauvais service à l'Eglise que de lui ôter un trésor si précieux, & d'oser dire que les Ecrits originaux des Apôtres & des Prophétes ne sont pas authentiques.*

Quatriéme raison. Si notre Vulgate est authentique en tout, c'est-à-dire dans les choses mê-

me qui ne regardent ni la foi ni les mœurs, il s'ensuit 1°. qu'avant S. Jerôme, il n'y avoit point d'écriture authentique. Car la Version de S. Jérôme qui dans tout l'ancien Testament, (hors les Pseaumes, la Sagesse, l'Ecclésiastique & les Machabées) est la même que notre Vulgate, se trouve très-différente de l'ancienne version Latine, de l'Hébreu même & du Grec. 2°. Il s'ensuit que dans l'Office de l'Eglise, on lit des Ecritures qui ne sont pas authentiques; car on chante, par exemple, dans l'Eglise de S. Pierre, un Pseautier très-ancien, & très-peu ressemblant à celui de la Vulgate; on chante dans toute l'Eglise à Matines, le *Venite exultemus* suivant le Pseautier Romain, & l'on sçait que cette manière est différente en plusieurs points des leçons de la Vulgate &c. 3°. Il s'ensuit que l'ancienne Version des Li-

vres de la Sageſſe, de l'Eccléſiaſtique & des Machabées ſeroit très-fidèle, très-exacte, très-authentique, & que cette verſion n'auroit tant d'avantages que par rapport à ces Livres, puiſque ce ſont les ſeuls que S. Jérôme a laiſſés ſans les corriger ni les changer, perſuadé qu'ils étoient apocryphes; or il ſeroit fort étonnant qu'une verſion fût authentique préciſément parce que S. Jérôme n'a pas daigné y toucher: car il eſt certain que, ſi ce Saint Pere avoit fait ſur ces trois Livres ce qu'il a fait ſur les autres, nous les aurions reçu traduits ou corrigés de ſa main; & que l'ancienne verſion auroit été abandonnée, comme il eſt arrivé par rapport aux autres Livres, hors les Pſeaumes. Mais à l'égard des Pſeaumes, le même raiſonnement ſe préſente. La verſion que l'Egliſe reçoit n'eſt point

celle de S. Jérôme, c'eſt l'ancienne, non corrigée par ce S. Docteur ; il faudroit donc qu'elle fût auſſi authentique en tout & par tout, parce qu'on n'y a fait aucun changement. Il faudroit au contraire que de tous les Livres qu'a traduit S. Jérôme, le Pſeautier fût le ſeul dont la verſion ſortie de ſa plume ne mérite pas d'être regardée comme authentique : quelle apparence à tout cela ! 4°. Il s'enſuit que l'Egliſe a fait authentique non-ſeulement la verſion de S. Jérôme, mais auſſi les Paraphraſes & les Explications de ce Pere ; car dans pluſieurs Livres de l'ancien Teſtament, ſurtout dans l'Eccléſiaſte & les Proverbes, la verſion de S. Jérôme eſt plutôt une expoſition qu'une traduction. Or il paroît bien dur d'admettre que l'Egliſe ait déclaré authentiques les penſées produites par S.

Jérôme pour expliquer le texte.

Cinquième raison. Cet endroit de la Dissertation est un détail d'endroits de la Vulgate, où Bellarmin estimoit qu'il y a faute ; mais il faut avertir que, depuis la composition de cet Ouvrage du Cardinal, plusieurs passages qu'il cite ont été corrigés par les ordres & sous l'autorité du Saint Siége.

Telle est donc à-peu-près l'opinion du sçavant homme, qui défendit avec tant de zèle les intérêts de l'Eglise. C'est la même qu'embrassa depuis le Cardinal Palavicin, Historien du Concile, & c'est encore celle que tiennent aujourd'hui les Hébraïsans, les Doctes, les Critiques. Il y a un autre sentiment qui donne beaucoup plus à la Vulgate. Palavicin appelle ce sentiment *une opinion pieuse*, & il dit que l'Eglise ne condamne point ceux qui ne

la ſuivent pas ; mais ceci mériteroit d'être diſcuté avec plus de ſoin que nous ne pouvons faire ici. Si l'on a quelque choſe à dire contre la Diſſertation de Bellarmin, nous ferons part au Public de ce qui nous ſera communiqué ſur cette importante matière.

ARTICLE LXXXVI.

HISTOIRE CIVILE, ECCLEſiaſtique & Littéraire de la Ville de Niſmes. Avec des Notes & les preuves ; ſuivie de Diſſertations Hiſtoriques & critiques ſur ſes Antiquités, & de diverſes Obſervations ſur l'Hiſtoire naturelle. Par M. Menard, Conſeiller au Préſidial de la même Ville, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, in-4°. *page 468 pour l'Hiſtoire, 112 pour les Notes, 267 pour les*

Preuves & la Table. A Paris ; chez Chaubert, Quai des Augustins. M. DCC. L.

LES Hiſtoires particulieres des Villes du Royaume ſeront bien-tôt dans nos Bibliothèques, comme les Médailles des Colonies dans les Cabinets des Antiquaires. On les rangera par claſſes ; on en formera des ſuites ; & de ces tréſors ſéparés, il réſultera, pour notre Hiſtoire générale, des richeſſes immenſes que d'habiles Gens ſçauront mettre en œuvre, avec les graces & la ſageſſe convenables.

Il faut tout dire dans l'Hiſtoire d'une Ville. Le mérite de ces ſortes d'Ouvrages conſiſte dans des recherches preſque domeſtiques, & dans des détails preſque journaliers. De la manière que l'Ouvrage de M. Menard s'annonce, rien n'y ſera oublié. Ce volume eſt le pre

mier de cinq au moins qu'on nous fait ſperer; dans chacun, il ſe trouvera, outre l'Hiſtoire, un corps de notes & une collection de pièces juſtificatives. On n'omettra ni le pouillé du Diocèſe, ni la notice des lieux compris dans la Sénéchauſſée de Beaucaire, ni la Carte de cette Sénéchauſſée entière, ni la deſcription des Antiquités de Niſmes, ni l'Hiſtoire naturelle des environs de cette Ville &c.

L'Auteur a l'avantage de travailler pour ſa Patrie : ce qui met néceſſairement du zèle dans ſon travail ; il a pour objet une Ville plus célèbre que bien d'autres. Niſmes par ſon antiquité, par ſes rapports avec les Romains, par ſa domination ſur le Pays des Volces Arécomiques, par ſes révolutions même & ſes malheurs, a toujours été très-diſtinguée. Le torrent des Hiſtoriens modernes fait remonter

son origine jusqu'à *Nemausus*, un des descendans d'Hercule ; mais M. Menard, plus sçavant & plus critique que les autres, réfute ce sentiment, qui désormais ne sera celui de personne. Avouons cependant que, de toutes les origines fabuleuses qu'on donne aux anciennes Villes, celle-ci nous paroît la moins déraisonnable ; & nous allons l'exposer avec autant de soin que si nous voulions en établir la vérité ; ce sera l'occasion toute naturelle de traiter quelques points de Critique.

Diodore de Sicile nous apprend qu'Hercule, à son retour d'Espagne, parcourut toute la Celtique ; qu'il y éteignit les dissensions, y rétablit le bon ordre, y fonda une grande Ville nommée *Alesia* *, laquelle subsistoit en-

* C'est aujourd'hui le Bourg d'Alise en Auxois, Diocèse d'Autun.

core avec gloire ſous Jules Céſar & Auguſte. Ce fait, qui ne peut guères être révoqué en doute, quel que ſoit d'ailleurs cet Hercule conquérant de l'Eſpagne & des Gaules, rendroit déjà aſſez vraiſemblable la fondation d'une autre Ville dans le pays des Celtes, par les ſoins & le miniſtère d'un fils d'Hercule. * Or Parthenius qui vivoit vers le tems de Néron aſſure que Niſmes a été bâtie par *Nemauſus Héraclide* ou *fils d'Hercule*, (le terme Grec dont ſe ſert cet Auteur peut avoir ces deux ſignifications.) Et d'après Parthenius, Etienne de Byſance, Auteur du cinquiéme ſiècle, embraſſe le mê-

---

* Ammien Marcellin dit que pluſieurs enfans d'Hercule bâtirent des Villes dans la Gaule. On met le même ſentiment ſur le compte de Diodore de Sicile ; mais nous ne trouvons point cette particularité dans ſes ouvrages.

me sentiment, qu'adopte aussi Suidas, & ensuite la plûpart des Modernes. Tels sont, en peu de mots, les fondements de l'opinion réprouvée par notre Auteur; on peut le demander, avec quelque confiance, est-il beaucoup d'autres Villes, dont les commencements soient mieux autorisés que ceux-ci? Trouve-t-on dans le récit que nous venons de faire un merveilleux qui lui ôte toute créance? Et parce qu'il est bien des fables dans l'Histoire d'Hercule Phénicien, Thébain, ou de quelqu'autre Pays que ce soit, s'ensuit-il qu'un Heros nommé Hercule, n'ait pas pû faire des excursions dans la Celtique, y bâtir une grande Ville (comme il bâtit Herculane près de Naples) permettre à quelqu'un de ses enfans d'en bâtir d'autres? Et le nom de *Nemausus* donné à un fils d'Hercule, vainqueur du Lion de la forêt

de Némée, doit-il passer pour un titre hétéroclite? Et enfin, n'est-ce pas une raison positive & par conséquent de quelque valeur, qu'au siecle de Néron, assez peu de tems après l'établissement de la Colonie Romaine à Nismes, on ait assuré dans des écrits publics, que cette Ville devoit son origine à Nemausus, fils d'Hercule? *

Après cette discussion qui mé-

* En examinant les traits de ce petit morceau de fable ou d'histoire, nous avons remarqué 1°. que Vossius cité par M. Ménard (*pag. 1. de ses Notes*) distingue Parthenius le Phocéen du Parthenius disciple de Denys. 2°. Que le même Vossius cité encore par notre Auteur (*pag 3. des mêmes Notes*) raisonne, dans son premier livre de l'Idolatrie, non dans le troisiéme, sur les rapports de Josué avec le prétendu Hercule Egyptien. En lisant les notes de notre Auteur on fera aisément l'application de ces deux remarques.

riteroit d'être pouſſée plns loin par quelque zélé Citoyen de Niſmes, nous convenons toutefois qu'il eſt plus à propos de s'en rapporter à la déciſion de notre Auteur. On doit ſuppoſer qu'il ne s'eſt déterminé à faire ſa Patrie plus récente, que par des raiſons bien ſupérieures; & l'on ne peut d'ailleurs lui diſputer l'avantage des termes, ou époques qu'il aſſigne pour la fondation de Niſmes. Il poſe pour principe, que Marſeille eſt ſans contredit, la plus ancienne de toutes les Villes de la Gaule; il obſerve enſuite, que l'établiſſement d'une Colonie fut fait à Niſmes par Auguſte: D'où il conclut, que *c'eſt dans l'eſpace de tems qui s'eſt écoulé depuis la conſtruction de Marſeille, juſqu'au ſiécle d'Auguſte, qu'on peut ſûrement placer la fondation de Niſmes.* Ceci, poſé le principe de l'antiquité de Marſeille, eſt évi-

dent, & doit l'être également pour toute autre Ville de la Gaule, érigée en Colonie ſous le même Prince.

Avant que Niſmes fût Colonie Romaine, elle étoit *la Métropole de tout le Pays des Volces Arécomiques*, domination qui s'étendoit ſur 24 Bourgs ou Villages. Les Habitans de cette contrée braves & jaloux de leur liberté, diſputèrent le paſſage du Rhône à Annibal. Tite-Live qui décrit magnifiquement cette action, appelle ſimplement *Volces* ces Gaulois armés contre le Général Carthaginois ; mais comme les Arécomiques habitoient les deux rives du Rhône, notre Auteur les ſpécifie à propos pour les diſtinguer des *Volces Tectoſages*, autres Peuples du Languedoc, qui ne firent aucune réſiſtance à Annibal.

Il y a dans ce paſſage du Rhône, décrit par Tite-Live, un

moment qui mériteroit d'être choisi par quelque grand Peintre pour en faire un beau tableau d'Histoire. On voit d'un côté l'Infanterie d'Annibal distribuée dans une multitude de Barques ; une partie des chevaux passant le Fleuve à la nage; les Soldats & les Matelots jettant de grands cris, & s'animant les uns les autres à rompre l'effort des ondes mugissantes. De l'autre côté on voit les Volces rangés en bataille sur la rive gauche du Rhône, poussant à la manière de leur Pays des hurlemens barbares, frappant tous ensemble sur leurs boucliers, & lançant une grèle de traits contre les ennemis. Mais que peut la valeur seule contre la science militaire ? Hannon, par l'ordre d'Annibal, a passé le Fleuve à 7. ou 8. lieues plus haut ; en faisant un circuit, il est tombé à l'improviste sur le Camp des Volces ; il vient en-

fuite les prendre eux-mêmes en queue & en flanc ; pendant ce tems-là Annibal débarque son monde, & fait un grand front sur le rivage : alors les Gaulois s'ébranlent, la mort qui les menace de toutes parts leur fait prendre la fuite, & ils se retirent dans leurs Bourgades, où les Carthaginois, contens d'être au-delà du Rhône, ne les inquietent pas. Il faut lire tout ceci dans Tite-Live, dont peut-être aucun Peintre ne pourroit rendre la belle pensée, la sublime Ordonnance & la majestueuse expression.

Ce trait est présenté fidélement, mais simplement par l'Historien de Nismes: il s'attache de même à montrer tous les rapports des Volces Arécomiques avec les Romains, soit dans les Guerres de Marius contre les Cimbres ; soit dans celle de Jules César contre les autres Gau-

lois, & ensuite contre Pompée ; soit enfin dans l'établissement de la Colonie Romaine en cette Ville.

L'époque de ce mémorable événemennt doit être fixée, selon notre Auteur, à l'an 727. de Rome, peu de mois après qu'Octave César eut reçû le titre d'Auguste ; des Soldats véterans furent envoyés par ce Prince pour fonder la Colonie, & il paroît, dit M. Menard, qu'ils furent particulierement tirés des légions qui avoient servi dans la Guerre d'Egypte, comme en fait foi la médaille qui fut frappée alors en l'honneur d'Auguste.

En effet, » les Habitans de la » nouvelle Colonie voulant remplir les devoirs de la reconnoissance, & donner des marques publiques & durables du » ressentiment qu'ils avoient de » cette Fondation, ne crurent

» pas pouvoir le faire avec plus
» d'éclat, qu'en faisant frapper
» une médaille de moyen bron-
» ze, dont le sujet est la victoi-
» re d'Actium, par laquelle Au-
» guste étoit devenu maître de
» l'Egypte & de l'Empire; c'est
» ce qu'ils exprimerent par un
» Crocodile attaché avec une
» chaîne à un Palmier, d'où pend
» une couronne civique ou de
» chêne d'un côté, & de l'autre
» une manière de bandelette ou
» de rubans : symboles évidens
» de l'Egypte & de la conquête
» qu'Auguste en avoit faite. Ils
» y joignirent ces mots : COL.
» NEM. qui tiennent lieu de le-
» gende, & qui signifient *Colo-
» nia Nemausensis*. Mais en mê-
» me-tems, comme la victoire
» d'Actium se rapportoit égale-
» ment à M. Vipsanius Agrippa,
» qui n'avoit pas eu moins de
» part à cette mémorable jour-
» née, & que d'ailleurs l'année
» même

» même de l'établiſſement de
» cette Colonie, Agrippa ſe
» trouvoit Conſul avec Auguſ-
» te, on joignit leurs effigies ſur
» l'autre côté de la Médaille. La
» tête de Céſar Auguſte y eſt or-
» née d'une couronne de laurier,
» & celle d'Agrippa d'une cou-
» ronne navale ou éperonnée;
» autour des deux têtes, on lit
» ces mots, qui n'appartiennent
» néanmoins qu'à l'Empereur,
» IMP. DIVI F. P. P. c'eſt-à-
» dire, *Imperatori*, *Divi filio*,
» *Patri Patriæ*, *&c.*

Nous avons voulu rapporter de ſuite ce morceau, pour faire voir comment notre Auteur ſçait rendre probable l'opinion qu'il embraſſe; il faudroit joindre à ceci la lecture de ſa XII. note, où il diſcute l'époque de la Colonie de Niſmes. C'eſt-là qu'il compare ſon ſentiment avec les autres, & qu'il trouve dans tous, hors le ſien, des inconvéniens

réels que nous reconnoiſſons volontiers avec lui. Cependant nous ſeroit-il bien permis de propoſer une difficulté ? Si la Médaille fut frappée au tems de la fondation de cette Colonie, en 727, ainſi que l'Auteur le fait entendre, pourquoi y voit-on le titre de *pere de la Patrie*, qu'on ne donna à l'Empereur Auguſte que bien des années après ? * Nous ne propoſons ce doute que pour donner occaſion au ſçavant Auteur de cette Hiſtoire, de le réſoudre dans le volume où il doit mettre des diſſerta-

* Le Cardinal Noris, Perizonius & M. Spanheim prétendent, d'après une Inſcription qui eſt dans Gruter, que le titre de *Pere de la Patrie* ne fut donné à Auguſte qu'en DCC.LII. D'autres Ecrivains remontent juſqu'à l'année 740; mais nous n'en avons vu aucun qui reconnoiſſe que ce titre ait été donné à ce Prince dès l'an 727.

tions sur les Antiquités de Nismes.

Cette Colonie Romaine fut du nombre des Villes qui jouissoient du *Droit Latin :* Prérogative inférieure à celle qu'on nommoit *Droit Italique*, ainsi que M. Ménard l'explique fort bien dans sa XIII. note ; & son attention se porte ici à relever quelques Auteurs qui confondent ces deux droits. Le P. Hardouin est du nombre ; ce qu'il faut pourtant expliquer sans partialité. Cet Antiquaire, il est vrai, paroît ne faire qu'un même droit de l'*Italique* & du *Latin ;* mais il distingue fort les avantages des Citoyens Romains, proprement dits, de ceux dont jouissoient certaines Colonies, à qui l'on n'avoit accordé que le Droit *Latin* ou *Italique*. Ainsi, c'est dans le mot & non dans les choses, que le P. Hardouin différe de M. Ménard. Le premier appelle *Droit*

des Citoyens Romains, ce que le second nomme *Droit Italique*; & de ces deux Droits, le *Latin* & l'*Italique*, que notre Auteur sépare, le P. Hardouin ne fait qu'un même droit : Voilà, encore une fois, toute la différence. Voyez *Hard. Anthirret. p. 135.*

Il ne faut pas s'étonner que nous insistions si fort sur toutes ces Antiquités. L'histoire particulière de nos Villes n'est jamais plus belle que dans ses rapports avec celle des Romains. Quand ces rapports cessent, & qu'il n'est plus question, dans le cours des siécles, que de petites administrations municipales, de discussions topographiques, de révolutions locales, de querelles entre Citoyens, de familles qui se sont distinguées dans l'enceinte d'une Ville médiocre &c. nos idées s'abaissent; notre curiosité s'éteint; au lieu qu'avec ces antiques Romains qui donnoient

de la grandeur à tout, nous nous intéressons sans effort & comme par une espèce d'enchantement.

Ainsi, dans le cours du premier livre de cette Histoire, nous rencontrons, avec un plaisir sensible, l'endroit où l'Auteur commence à parler des monumens qui subsistent dans Nismes. Il en est deux sur-tout que leur magnificence & leur intégrité ont rendu très-célèbres. Tout le monde connoît l'Edifice bâti par Adrien ; & l'Amphitéâtre qu'on rapporte au tems d'Antonin ; le premier appellé *la Maison quarrée*, & l'autre *les Arènes*. M. Ménard nous décrit ainsi ce dernier.

» Rien n'est si propre à donner » une juste idée de la magnificence Romaine, que la beauté » & la symétrie qui regnent dans » tout ce superbe édifice, l'un » des plus entiers & des mieux » conservés qu'il y ait au monde. Le Vulgaire l'appelle les

» Arènes, à cauſe du ſable dont
» le champ en étoit couvert. Sa
» figure forme une ovale par-
» faite. Il eſt compoſé de deux
» étages, & terminé par une at-
» tique; chaque étage ſoutenu
» de 60 arcades, qui forment au-
» tour quatre portiques, ou ga-
» leries couvertes, dont deux
» au rez de-chauſſée, une au ſe-
» cond étage, & une autre en
» demi-arcade ſous les plus hauts
» ſiéges. On y entroit par qua-
» tre portes qui répondoient
» aux quatre parties du Monde.
» Sur celle qui faiſoit face au
» Nord, ſont deux Taureaux en
» ſaillie, dont il ne paroît qu'une
» partie des épaules : Emblême
» aſſuré de la Colonie de Niſ-
» mes, qui en faiſoit la dépenſe.
» L'édifice eſt bâti de grandes
» pierres de taille jointes avec
» la derniere juſteſſe, ſans mor-
» tier ni ciment; il eſt fini dans
» tout le corps de la mâçonne-

» rie, mais il ne l'eſt pas partout
» dans les ornemens d'Architec-
» ture. A l'exception de la partie
» qui répond au Nord, les pier-
» res ne ſont ailleurs que dégroſ-
» ſies & taillées en chanfrain. Ce
» qui donne lieu de croire, que
» les ornemens de cet Edifice ne
» furent conduits que juſqu'à la
» mort d'Antonin, & qu'alors
» on ceſſa d'y travailler, faute
» de ſecours de la part de ſes Suc-
» ceſſeurs. «

C'eſt un grand bonheur que le tems & la barbarie ayent reſpecté cet admirable Monument; s'il n'avoit pas ſervi de Forteresse pendant long-tems, ou ſi ſa conſtruction n'eût pas été auſſi ſolide, diſons même auſſi invincible qu'elle l'eſt, il y a toute apparence qu'on l'eût détruit, peut-être pour en vendre les matériaux, ou pour les employer aux réparations de quelques miſérables maiſons de Citadins: car

voilà comme ſont faits la plûpart des hommes, depuis que l'Empire Romain ne ſubſiſte plus : ils n'ont des yeux que pour leur utilité particulière, & ils ſont ſans goût pour ce qui concerne la gloire publique.

L'Amphitéâtre de Niſmes ſubſiſte ; vainqueur des Siécles & des Barbares, il nous fait connoître la grandeur Romaine, & les hautes idées de quiconque tenoit à ce Peuple conquérant & légiſlateur. Pour les Jeux d'une ſimple Colonie, à 200 lieues de Rome, il falloit un Monument Public capable de contenir plus de 20000 perſonnes, & ce Monument étoit d'une conſtruction que les plus puiſſans Monarques ne pourroient ni entreprendre ni exécuter aujourd'hui. Qu'étoit-ce donc que la Capitale même de l'Empire, & à quel dégré de ſplendeur les Céſars, les Triomphateurs, les Maîtres du Monde,

en un mot, n'avoient-ils pas porté leur ſuperbe & ambitieuſe demeure ?

Un ſçavant & ingénieux Magiſtrat * ſe plaignoit il y a cinq ans, de l'extrême abandon où l'Amphitéâtre de Niſmes ſe trouve aujourd'hui. Quelle honte, diſoit-il, dans une Lettre adreſſée aux Académiciens de Cortone, qu'un Edifice ſi magnifique & ſi entier ſoit deshonoré par les chaumines de la plus vile populace, & qu'on voye de petites boutiques dans un lieu qui devroit ſervir de Temple à la Juſtice !

Nous plaçons ici ces reproches pour faire eſtimer d'autant plus le zèle de l'Hiſtorien de Niſmes. L'attention qu'il donne aux Monumens de ſa patrie fera ou-

---

* *D. Joan. Jac. le Franc Sociis Academiæ Etruſcæ Cortonenſis an.* 1745.

blier l'indifférence de ceux qui voyent tous les jours ces belles Antiquités, & qui n'en ſont pas touchés.

Dans un autre Extrait nous remarquerons encore la bonne critique, les ſoins & les ſuccès du même Auteur.

ARTICLE LXXXVII.

DISSERTATIO DE LUMINE Auctore P. Rogerio-Joſepho Boſcovich, Soc. JESU, Publico Matheſeos Profeſſore in Collegio Romano, &c. *Diſſertation ſur la Lumiere, par le P. Boſcovich, Jéſuite, Profeſſeur de Mathématiques au Collége Romain, in-4°. premiere Partie pag. 44. ſeconde Partie pag. 58. A Rome 1748.*

L'Auteur de cet Ouvrage commence par indiquer les travaux des Phyſiciens Moder-

nes, sur ce qui concerne *la Lumière.* Cette question si belle, si curieuse & si utile, a fait naître une multitude d'Observations & de tentatives. On a voulu connoître les propriétés de la Lumière, & en découvrir les causes : deux objets qui renferment tout ce qu'on peut imaginer sur la matière présente, & c'est aussi à quoi le P. Boscovich réduit sa Dissertation qui a deux Parties. Nous ne pouvons en toucher qu'une dans cet Extrait, qui seroit encore très-étendu, si nous voulions y comprendre tout ce qui nous a paru remarquable.

Les propriétés de la Lumière sont la propagation en ligne droite, la réflexion, la réfraction, la diffraction qu'on appelle aussi inflexion. L'Auteur insiste principalement sur la première, & nous le suivrons dans cette théorie qui contient d'excellentes Observations.

C'eſt un principe reçû parmi tous les Maîtres d'Optique & d'Aſtronomie, que la Lumière qui vient du Soleil juſqu'à nous, ſe répand en ligne droite. Quelques uns en ſont ſi perſuadés, qu'ils ne ſe mettent ſeulement pas en devoir de le prouver; d'autres s'engagent dans la preuve, & ſe ſervent pour cet effet de l'expérience du rayon introduit dans la chambre obſcure par un petit trou fait à la fenêtre. Car, comme on voit un fil de lumière qui paroît traverſer la chambre en ligne droite, ils en concluent que depuis notre œil juſqu'au Soleil la lumière ſuit la même direction : c'eſt la concluſion de Wolff, il ne lui vient pas même en penſée d'y ſoupçonner du foible ou du paralogiſme; cependant voici les objections du P. Boſcovich.

1°. C'eſt une mauvaiſe manière de raiſonner, que de conclure

du petit espace d'une chambre à l'immense étendue qui est entre nos yeux & le Soleil : que diroit-on de celui qui assureroit que tout l'Océan est plat, parce que telle lui paroîtroit la surface d'une fontaine ou d'une citerne ? De même s'ensuit-il que les rayons aillent tous en ligne droite de la terre au Soleil, parce qu'un filet de lumière semble tenir cette route dans la longueur de quelques pieds ?

2°. Il est très-certain que les rayons qui viennent du Soleil jusqu'à nous, se courbent dans l'atmosphère, à cause de la différente densité des couches qu'ils y traversent. Ces courbures, il est vrai, forment des arcs de cercle très-grands, & par conséquent peu ou point sensibles ; mais n'en est-ce pas toûjours assez pour modifier la conclusion générale de la prétendue rectitude des rayons ?

3°. Dans le systême de Newton, on croit que le Soleil a un mouvement autour du centre commun de la gravitation des Planettes & des Comètes; or, selon cette opinion, s'il arrive que le centre commun soit éloigné du Soleil, il faudra bien que cet Astre se trouve au bout d'un demi quart d'heure (tems de la propagation de la lumière) dans un autre endroit que celui où il étoit quand les rayons ont commencé à partir. Ainsi la ligne de ces rayons depuis nos yeux jusqu'à l'Astre, doit avoir contracté une courbure.

4°. Dans le systême de ceux qui donnent plusieurs mouvemens à la Terre, il sera nécessaire aussi que les rayons parviennent à nos yeux par une ligne réellement courbe, de la même façon que le corps pesant, qu'on jette du haut d'un mât de Vaisseau faisant route, décrit une vé-

ritable courbe, quoiqu'il paroisse tomber perpendiculairement.

5°. Dans le raisonnement fondé sur l'expérience de la chambre obscure, il se trouve ce qu'on appelle un cercle vicieux; car on y juge de la rectitude des objets contenus dans cette chambre, par celle du rayon; & de la rectitude du rayon par celle des objets. Il faudroit, avant que de raisonner, s'assurer par d'autres sens que par les yeux, d'une mesure propre à estimer la ligne du rayon: après quoi, si l'on trouvoit cette ligne exactement droite, on pouroit juger de la position des objets. Mais en tout ceci il y auroit encore des inconveniens à prévoir; l'Auteur les indique, & fait sentir excellemment qu'il n'est aucune voye rigoureuse & géometrique par laquelle on puisse démontrer que la lumière se répand en ligne droite: il convient seule-

ment quē telle nous paroît être ſa direction, & qu'en la ſuppoſant telle, on explique aſſez les obſervations de l'Optique, de la Dioptrique, de la Catoptrique, de la Perſpective & de la Trigonométrie : ce qui doit ſuffire, à peu près comme on ſe contente, pour déchiffrer un écrit ſymbolique, de trouver un certain quadre qui donne une détermination aux lettres, & un ſens à la plûpart des mots.

Après cette controverſe ſur la propagation de la lumière en ligne droite, l'Auteur conſidère la vîteſſe ſelon laquelle la lumière ſe répand. Tout le monde convient aujourd'hui que cette vîteſſe, quelque grande qu'elle ſoit, eſt pourtant ſucceſſive, & qu'elle vient du Soleil à la Terre, dans l'eſpace d'environ un demi-quart d'heure. Ce ſentiment ne peut pas ſe démontrer non plus en ri-

gueur, mais il eſt appuyé ſur des preuves ſatisfaiſantes que fourniſſent, 1°. La nature même de la lumière. 2°. Le changement de direction des rayons dans la réfraction, la réfléxion, la diffraction. 3°. Les éclipſes des Satellites de Jupiter. 4°. L'aberration des Fixes.

Et d'abord les deux premiers Articles ſe réduiſent à ceci : la lumière conſiſte dans l'effluence des particules émanées du corps lumineux * ; & ſa direction change par l'action des autres corps ; or il faut pour cela quelque intervalle de tems. Donc &c.

Enſuite l'expérience apprend que les éclipſes du Satellite le plus voiſin de Jupiter ſe voyent plutôt, lorſque cette planette eſt périgée, & plus tard lorſqu'elle

* L'Auteur rejette ici l'opinion de ceux qui feroient conſiſter la lumière dans la preſſion ou dans les ondulations d'un fluide élaſtique.

est apogée ; il faut donc que la lumière mette plus de tems à venir dans le second cas, que dans le premier. Mais la différence du tems est d'environ 14 minutes ; il faut donc que la lumière mette environ 14 minutes à parcourir l'espace qui est entre l'Apogée & le Périgée de la Planette ; mais cet espace est le double de la distance du Soleil à la Terre ; donc en sept minutes, ou environ, la lumière vient du Soleil à nos yeux. Ceci, comme on voit, n'est qu'un résultat. Le P. Boscovich fait l'Histoire de cette belle Découverte ; il montre, que M. de Roëmer y a plus de part que personne ; il indique les Ecrits qui ont été publiés sur cette matière en France & en Angleterre ; il rapporte les objections de M. Maraldi, & les réponses qu'on y a faites ; il ajoute de nouveaux éclaircissemens, dont le détail mérite assurément toute l'attention des Lecteurs.

Enfin l'aberration annuelle des Etoiles fixes sert aussi à prouver la propagation successive de la lumière, ou plûtôt l'aberration même n'est qu'une conséquence de cette propagation successive, combinée avec le mouvement annuel de la Terre. Notre Auteur, en cet endroit, cite une autre de ses Dissertations, où la même matière est traitée en grand : il ne fait que donner ici les premières notions, & marquer le progrès de cette doctrine, dont on a principalement l'obligation au célèbre Astronome Anglois M. Bradley.

Mais voici les Corollaires importans que le même P. Boscovich tire de la vîtesse reconnue dans la lumière : Vîtesse, pour le répéter encore une fois, qui est telle que, dans l'espace d'environ un demi-quart d'heure, ou 450 secondes, le rayon parcourt la distance du Soleil à nos yeux, c'est-à-dire vingt-deux

mille demi-diamêtres de la Terre. Nous ne voulons citer ici que les plus considérables & les plus sensibles de ces Corollaires.

Premier. La lumière, par chaque seconde ou battement de pouls, parcourt plus de 180 milliers de milles; car si dans un demi-quart-d'heure ou 450 secondes, elle parcoure 22000 demi-diamètres de la Terre, dont chacun contient quatre milliers de milles, il faut que dans ce demi-quart-d'heure ou ces 450 secondes, elle parcoure 88 millions de milles, & par conséquent par chaque seconde plus de 180 milliers de milles, ou plus de 60 grandes lieues de France. Cependant, avec une vîtesse si étonnante, on fait voir ici que la lumière met peut-être plus de 3 ans à venir des étoiles fixes les plus proches de nous; & peut être plusieurs milliers d'années à venir des plus éloignées, & qu'il est peut-être aussi des étoiles créées

au commencement du Monde, dont nous n'avons point encore vû la lumière.

Second Corollaire. Il n'y a ſur la terre aucun phenomène propre à nous faire connoître la propagation ſucceſſive de la lumière, & l'on ne peut remarquer aucun intervalle de tems entre le moment où le feu s'allume, & celui où ſa lumière parvient aux yeux. Ceci eſt évident, puiſque la lumière parcourt 180 milliers de milles, ou 60 lieues dans une ſeconde.

Troiſiéme corollaire. L'activité & la denſité de la lumière, en s'éloignant du corps lumineux, & paſſant d'un mouvement uniforme par un milieu homogène & non réſiſtant, décroît en raiſon réciproque du quarré des diſtances. Il faut bien obſerver, pour la vérité de ce corollaire, la condition eſſentielle qu'il exprime ; ſçavoir, que le paſſage

ſe faſſe *d'un mouvement uniforme par un milieu homogène & non réſiſtant.* Faute d'y faire attention, Keill ſe trompe dans la ſection 5e de ſa Phyſique, lorſqu'il dit en général que l'action des corpuſcules émanés d'un corps odoriférant, diminue en raiſon réciproque du quarré des diſtances ; car dans l'état préſent des choſes, les petites parties émanées d'un corps odoriférant ne procedent point par un mouvement uniforme, l'air extérieur & pluſieurs autres cauſes pouvant troubler infiniment leur marche.

Notre Auteur ajoute à tout ceci des obſervations, des explications & des preuves, qui enrichiſſent extrêmement ſa Diſſertation : après quoi il donne un calcul pour apprécier la fineſſe, ou, ſi l'on veut, la ſubtilité preſqu'infinie des particules de la lumière. Voici la propoſition qu'il entreprend de prouver. *Un doig*

ſphérique d'eau contient beaucoup plus de matière, que n'en contient la lumière que le Soleil pourroit envoyer dans un eſpace de ſiècles, plus long qu'il ne faudroit de grains de ſable pour couvrir pluſieurs fois la ſurface de la terre. Et voici à peu près la preuve.

La lumière, au ſortir du Soleil, eſt plus ſubtile que la matière de l'Aurore Boréale, puiſqu'elle n'entraîne point cette matière avec elle. La matière de l'Aurore Boréale eſt plus ſubtile que l'Atmoſphère terreſtre, à la diſtance de 840 milles (ou 280 lieuës) puiſqu'on voit ſouvent les Aurores Boréales ſoutenues à cette diſtance. L'Atmoſphère terreſtre, à cette diſtance de 840 milles, eſt plus ſubtile que l'air voiſin de notre Globe; & elle l'eſt d'une plus grande quantité que n'eſt celle qu'exprimeroit l'unité avec 72 chiffres : ce qui ſe prouve par la progreſſion ſe-

lon laquelle l'Atmoſphère terreſtre ſe ſubtiliſe. Mais on ſçait que l'air voiſin de notre Globe eſt mille fois moins denſe que l'eau, & par conſéquent la lumière eſt beaucoup moins denſe que l'eau, de toute la quantité qu'exprimeroit l'unité avec 75 chiffres ; & conſéquemment, un doigt d'eau contient plus de matière que n'en contiendroit un nombre de doigts de lumière, exprimé par l'unité & 75 chiffres. Or, pour envoyer une telle quantité de lumière, il faudroit plus de ſiécles que n'en repréſente l'unité avec 28 chiffres ; & pour couvrir la Terre de grains de ſables, tels qu'il en tiendroit cent dans la longueur d'un doigt, il ne faudroit qu'un nombre de ces grains de ſable exprimé par l'unité ſuivie de 22 chiffres. Cette preuve eſt, comme on voit, aſſez complette, cependant l'Auteur renvoye à une diſſertation qu'il a publiée

publiée ſur cette matière, dans le Journal des Savans de Rome.

Après s'être ſi fort arrêté à la propagation de la lumière, il ne fait qu'indiquer la réfraction, la réflexion & la diffraction. Ce ſont, *dit il*, des choſes connues & bien expliquées par M. Newton, dans ſon Optique. Auſſi voit-on ici pluſieurs articles de ce ſçavant Anglois, cités mot-à-mot, principalement ceux qui regardent la réfraction. Mais, conclut le P. Boſcovich, parlons préſentement des cauſes de la lumière; invitation qui nous avertit auſſi de finir notre Extrait pour en commencer un autre.

ARTICLE LXXXVIII.

COURS DE BELLES-LETTRES diſtribué en exercices Tome IV. A Paris chez Deſaint & Saillant ruë S. Jean de Beauvais in 12. pag. 440.

CE quatrième Tome eſt la ſuite d'un Ouvrage bien connu. Il eſt ici queſtion de la Poëſie Epique & de la Poëſie Dramatique : deux objets d'une grande conſidération dans l'étude des Belles-Lettres. L'Auteur, M. l'Abbé Batteux, entre ſur ces matières dans un détail didactique, que notre extrait ne peut repréſenter. Dans l'Epopée, par exemple, il fait voir qu'il ne doit y avoir qu'une action principale ; que cette action doit être intéreſſante; que l'intérêt ſe forme & par la grandeur des objets & par la multitude & la variété des ob-

tacles ; que la manière dont les obſtacles ſont levés ou forcés, eſt ce qui fait le dénouement ; que la manière dont le dénouement s'opère eſt la *reconnoiſſance* ou ce qu'on appelle la *péripetie* ; que les Epiſodes ſont des actions ſubordonnées à l'action principale, des actions amenées par les circonſtances ; que le merveilleux eſt l'ame du Poëme Epique ; mais qu'il n'eſt point néceſſaire que ce ſoit toujours une allégorie ; que les Acteurs du Poëme doivent porter le caractère & ſe préſenter avec les mœurs qui leur ſont propres ; que ce genre d'ouvrage étant un récit poëtique, il faut que le ſtyle, l'harmonie, toute la forme en un mot réponde à cette définition. Telle eſt à peu près l'eſquiſſe du premier exercice contenu dans ce volume : mais comment donnerions-nous à connoître l'exécution de ce deſſein ſans

entrer dans des détails qui ne peuvent convenir à notre Laconiſme ? diſons ſimplement ceci :

M. l'Abbé Batteux allie la facilité de penſer au talent d'écrire. Il eſt Philoſophe & homme de Lettres ; il ſçait placer des définitions, des diviſions ; & il remplit ce canevas par des exemples choiſis, ou par des caractères bien circonſtanciés. Il aime même à donner ce qu'on appelle des morceaux. Voici ce qu'il dit du génie.

» Ce n'eſt pas, comme on le
» croit communément, quand
» on ne le conſidère pas de près,
» un feu violent qui emporte l'a-
» me & la mène au hazard : ce
» n'eſt point une puiſſance aveu-
» gle qui opére machinalement
» & par inſtinct ; une ſource qui
» jette ſes flots & qui les aban-
» donne. C'eſt une puiſſance
» éclairée qui s'exerce avec
» art ſur un objet, qui en exa-
» mine avec ſoin toutes les faces

» réelles, toutes les poſſibles,
» qui en diſſéque les parties les
» plus fines, en meſure les rap-
» ports les plus éloignés ; enfin
» qui fouille, creuſe, perce ſour-
» dement. Le Géomètre inven-
» teur a autant de génie & peut-
» être plus que le Poëte, quoi-
» qu'il ne faſſe point d'uſage de
» l'imagination ni de ſes feux.
» Ainſi quand le génie travaille,
» c'eſt en ſilence, ſans trouble,
» ſans déſordre, ſans tranſports
» violents &c. «

Il étoit naturel, dans un exercice ſur l'Epopée, de faire l'examen des deux Poëmes d'Homère & de celui de Virgile : examen peut-être plus propre à former le goût des jeunes gens que toute l'œconomie des préceptes. Notre Auteur s'engage dans cette diſcuſſion ; il aime Homère, il en parle avec une ſorte de complaiſance qui manifeſte ſes ſentiments, il ne ſupprime pas les

défauts de ce grand Poëte, mais il les excuſe, il en dit la raiſon ou l'occaſion. Il ſe met du côté d'Horace pour faire des reproches, » J'aime, *dit-il*, la manière » dont Horace accuſe Homère ; » c'eſt un ſoupçon plûtôt qu'une » accuſation ; & il eſt fâché mê» me d'avoir ce ſoupçon. *Indi-» gnor quandoque bonus dormitat » Homerus.* Je ſens du dépit ſi, » par hazard, il arrive à Homère » de ſommeiller. « Nous répétons ceci volontiers, parceque, dans l'étude des Belles-Lettres, l'amour d'Homère eſt une ſorte de belle inclination, une manière de penſer qui n'entre guères que dans les bons eſprits & dans les ames bien nées.

L'invention de l'Iliade & de l'Odyſſée, l'Analyſe de ces deux Poëmes, la belle diſpoſition qui y régne, l'élocution & l'harmonie qui en eſt comme le Coloris ; toutes ces choſes & mille autres

intermédiaires ou incidentes, attirent les justes éloges de M. l'Abbé Batteux. Il faut l'entendre sur l'élocution d'Homère, dans l'Iliade. » Son élocution est aussi » vigoureuse que son Héros : ce » sont, non des étincelles, mais » des traits de feu & d'un feu » continu ; ce sont les choses mê» mes qui se présentent, & non » les images des choses. On n'y » voit point d'Antithèses pétil» lantes, d'interrogations arti» ficielles, de petites métaphores » furtives qu'on glisse pour être » remarquées ; tout tend au bon » sens, à la raison, au vrai. Sa » narration marche toujours d'un » pas égal dans plus de seize mille » vers : pleine de force, de feu » & de graces, elle met les ob» jets sous les yeux de celui qui » lit ou qui écoute. Elle est si na» turelle & si bien liée, qu'on » diroit que le Poëte n'a fait » qu'écrire ce que les Muses lui » dictoient. «

Il eſt aiſé de voir enſuite que notre Auteur ne met pas l'Eneïde au niveau de l'Iliade. *Je déclare*, dit-il, *que perſonne n'eſt plus charmé que moi de la lecture de Virgile ; que ſes vers, ſes tours, ſes tableaux me font un plaiſir au-deſſus de toutes expreſſion.* Mais après cette déclaration, vient la Critique dans XX. Obſervations, contenant le parallèle des deux Poëtes. Homère a partout l'avantage, & au riſque d'être blamés nous-mêmes, comme quelques-uns blameront peut-être M. l'Abbé B, nous dirons, ſans reſpect humain ; que nous ſommes de ſon ſentiment, & que ſes XX. Obſervations nous paroiſſent un morceau très-judicieux.

Dans l'exercice ſur la Poëſie dramatique, l'Auteur traite d'abord de cette Poëſie conſidérée en général ; & il comprend, ſous cet article, tout ce qu'il faut ſçavoir de la nature du drame, des

trois unités, du ſtyle propre de ce genre, de l'action de ceux qui repréſentent : derniere branche de diviſion qui eſt traitée ſurtout par rapport à l'éducation des jeunes gens. Il n'eſt peut-être point d'objet, dans cette éducation, qui ſoit plus ſuſceptible de raiſons pour & contre, que l'exercice dramatique. Les ſpectacles de Collége peuvent être fort utiles & fort nuiſibles aux enfans ; il ſeroit aiſé de démontrer les deux parties de cette propoſition ; mais ce qui n'eſt point problématique, c'eſt que les Maîtres, qui prennent ſoin de ces ſpectacles, ſont extrêmement libéraux de leur tems, de leurs forces & de leurs talens.

L'Hiſtoire de la Poëſie dramatique occupe enſuite M. l'Abbé Batteux. On voit ſe développer ſous ſa plume les divers âges de la Tragédie & de la Comédie, avec les caractères des princi-

paux Auteurs. Il peint Sophocle de cette manière : » Sophocle né heureusement pour ce » genre de Poësie, avec un fond » de génie admirable, un goût » d'une délicatesse exquise, une » facilité merveilleuse pour l'expression, réduisit la Muse tragique à se contenter d'une » marche assurée, majestueuse, » sans orgueil, sans faste, sans » cette hauteur gigantesque, qui » est au-delà de ce qu'on appelle » héroïque. Il sçut intéresser le » choeur dans toute l'action ; il » travailla ses vers avec soin : » en un mot il s'éleva par son » génie & par son travail, au » point que ses ouvrages sont » devenus l'exemple du beau & » le modèle des régles. «

Il faut voir, chez l'Auteur, la différence propre de la Tragédie: morceau des plus intéressans ; l'examen de l'Œdipe de Sophocle & de l'Horace de Corneille ;

le parallèle de l'Héraclius du même & de l'Athalie de Racine. On passera de suite aux discussions sur la Poësie Comique, & l'on verra ce qu'il faut penser de ce genre & de ceux qui y ont excellé. » Aristophane étoit satyri-
» que par méchanceté, ordurier
» par corruption de mœurs, im-
» pie par irréligion; par-dessus
» tout cela, pourvu d'une cer-
» taine gayeté d'imagination qui
» lui fournissoit ces idées folles,
» ces allégories bizarres, qui en-
» trent dans toutes ses pièces, &
» qui en constituent quelquefois
» tout le fond. «

» La Comédie de Térence
» n'est que le tableau de la vie
» bourgeoise : tableau où les ob-
» jets sont choisis avec goût, dis-
» posés avec art, peints avec gra-
» ce & avec élégance. Décent
» partout, ne riant qu'avec ré-
» serve & avec modestie, il sem-
» ble être sur le Théâtre, comme

» la Dame Romaine dont parle » Horace, dans une danse sacrée, » toujours craignant la censure » des gens de goût : la crainte » d'aller trop loin le retient en » deçà des limites. Délicat, élé- » gant, poli, gracieux ... que » n'a-t'il la qualité qui fait le co- » mique : *utinam scriptis adjuncta* » *foret vis Comica !* « &c. Toute la suite & le portrait de Molière comparé avec Aristophane, Plaute & Térence, mérite d'être considéré avec attention.

ARTICLE LXXXIX.

LE SPECTACLE DE LA Nature, T. VIII & IX. in 12. contenant ce qui regarde l'homme en société avec Dieu, chez la veuve Etienne & fils, ruë S. Jacques, à la Vertu 1750.

IL y a des Livres dont le titre & l'Auteur préviennent favo-

rablement le Public. Les Ouvrages de M. Pluche ont ce double avantage. Les premiers volumes du *Spectacle de la Nature* ont eu un succès si rapide & si général ! Ils ont mérité ce succès par le choix des matières, par l'élégance du style, par la noble simplicité de l'expression, & plus encore par le ton plein de respect pour la vertu & la Religion, qui y régne partout. On a beau déclamer contre la corruption du siècle. Cette corruption est grande sans doute dans les mœurs & la conduite ; mais dans les livres, on aime une manière pleine de décence, de probité & de Religion. C'est ainsi que la vertu a toujours droit à nos hõmmages. Quand on ne l'honore pas par sa conduite, on l'honore au moins par ses discours & ses éloges.

Dans ses autres volumes, M. Pluche s'étoit contenté de répandre en plusieurs endroits des ré-

fléxions propres à faire aimer & révérer la Religion. Dans ces deux derniers volumes, il entreprend la défense de cette Religion Sainte contre les Incrédules. Ses preuves & ses raisonnements ne sont pas nouveaux, mais ils sont présentés d'une manière nouvelle & plus à la portée d'un grand nombre de Lecteurs, qui sçavent mieux sentir & comparer que raisonner & analyser. Ces deux volumes sont précédés d'un discours sur *la nécessité de la révélation*.

Cette grande question qui a été traitée avec beaucoup de force par les Défenseurs de la Religion Chrétienne, n'est qu'éfleurée par notre Auteur. Il a pensé apparemment qu'il n'étoit pas bien nécessaire de s'étendre sur la nécessité d'une révélation, dès qu'on en pouvoit démontrer l'existence & la réalité. C'est à ce point de fait qu'il borne ses recherches, & qu'il réunit tou-

tes les forces de son esprit. Dieu nous a-t-il revélé ses volontés ? Nous a-t-il donné un Corps de Religion ? Nous a t-il enseigné les voyes du Salut ? C'est une question de fait : Or, si ce fait est notoire & bien prouvé, les raisonnemens métaphysiques qu'on fait contre la réalité de la révélation, sont aussi ridicules, que ceux qu'on feroit contre la réalité du Traité de Riswick.

Il suffit donc, pour faire taire l'incrédulité, de prouver qu'il y a eu une révélation. Cette révélation est un fait ; mais un fait passé. On ne peut donc le constater que par des preuves testimoniales. » Avons-nous, dit » M. Pluche, une publication de » la nouvelle de notre Salut, » ou de la réconciliation du » Genre Humain avec Dieu ? » Rien de si simple que la question. La réponse ne l'est pas » moins ; la voici : L'Evangile,

» la nouvelle du Salut est, de tous
» les faits, celui dont les attes-
» tations se trouvent les moins
» équivoques, les plus nom-
» breuses, les plus conspirantes,
» les plus persévérantes, & les
» plus exposées à tous les yeux.«
Ces attestations ou témoignages sont de deux espèces; les unes ont précédé l'Evangile, les autres l'ont suivi. M. P. fait usage de ces deux témoignages. La preuve tirée des témoignages de la première espèce, il l'appelle *préparation Evangélique;* la preuve tirée des témoignages de la seconde espèce, il la nomme *démonstration Evangélique.* On n'attend pas de nous que nous suivions l'Auteur dans le détail de ses principes, de ses conséquences, de ses preuves & de ses raisonnemens. Il suffira de donner une idée de son Ouvrage, & de choisir quelques endroits propres à faire connoître sa ma-

nière, & son talent à saisir, à exposer, à analyser un raisonnement, & à évaluer la force d'une preuve.

I. *Préparation Evangélique.* Cette Préparation Evangélique est fondée sur ce que nous appellons la Bible, Livre qui contient l'Histoire des promesses faites au Peuple de Dieu. Il s'agit de vérifier cette Histoire & de prouver l'authenticité de ce titre. Or *on vérifie une Histoire par la vue des monumens relatifs aux faits qu'elle rapporte ; on vérifie un titre en le montrant déposé dans des Archives qui ayent été mises à l'abri de toute altération, & suffisamment autorisées.*

L'Auteur remplit le premier objet, en prouvant que le Législateur des Hébreux a pû être instruit de l'Histoire du monde ; que les événemens qu'il rapporte sont attestés par des monumens connus ; que l'origine du monde,

telle qu'elle eſt racontée par les grandes Nations, eſt pleine d'abſurdités & de contradictions. De l'expoſition détaillée de tous ces faits, réſulte la preuve complette de la certitude de l'Ecriture Sainte. Nous nous contenterons de rapporter deux ou trois endroits; le premier regarde les preuves de la nouveauté du Monde. Paſcal a dit: *Il y a des montagnes: Donc le Monde n'eſt pas éternel.* Il eſt certain que les montagnes diminuent tous les ans par les parties terreuſes qu'emportent la pluye & le vent. Auſſi l'expérience prouve-t-elle, qu'on apperçoit quelquefois des pointes de clocher que le ſommet des montagnes cachoit quelques années auparavant. Mais l'invention aſſez nouvelle des Arts les plus néceſſaires, prouve peut-être encore mieux la nouveauté de la Terre. Tout le monde ſçait que les Découver-

tes les plus utiles sont d'une date encore récente.

Le second endroit regarde *les deux causes du Déluge qui se retrouvent & sont attestées*. Les deux causes du Déluge rapportées par Moïse, sont l'ouverture des cataractes du Ciel, & la rupture des digues du grand abîme. Or M. P. trouve dans l'Atmosphère, à laquelle il donne, avec quelques Modernes, une étendue de 300 lieuës, plus d'eau qu'il n'en falloit pour causer par leur chute un Déluge universel. Pour ce qui regarde la rupture des digues du grand abîme, il l'explique par la tourmente que dut causer sur la Terre l'épanchement des eaux Célestes. » La » barrière levée, dit-il, l'Océan » s'écoula de son ancien lit. Il » s'est arrêté depuis dans le fond » où nous le voyons, & la plû-» part des terrains que nous oc-» cupons aujourd'hui, sont l'an-

» cien lit où il avoit séjourné.
» Les Corps marins qu'on trouve
» par tas dans le sein, & quel-
» quefois au sommet des colli-
» nes, n'y ont pas été portés
» par le Déluge, mais s'y sont
» arrêtés dans leur première si-
» tuation. Ces terrains hauts que
» nous nommons aujourd'hui
» montagnes, n'étant alors que les
» inégalités du premier bassin de
» la Mer, & n'étant aujourd'hui
» que les restes des terrains que
» la tourmente a enfoncés. «

Le second objet que se propose M. P. est de prouver l'authenticité du titre de nos promesses. » Or, observe-t-il, pour don-
» ner une parfaite authenticité
» aux actes par lesquels Dieu
» nous a promis & préparé les
» vrais biens, il faut que le dé-
» pôt qui conserve ces actes, soit
» 1°. Accessible pour être con-
» sulté. 2°. Reconnoissable par
» la marque la moins équivo-

» que d'un pouvoir légitime. 3°.
» Gardé avec des précautions &
» ſous une clôture qui en empê-
» che la diſſipation. « Il prouve
que ce dépôt a été acceſſible,
ſoit par la poſition des Juifs
gardiens des Archives dans la
Paleſtine, qui étoit le *centre pré-
cis des trois Continens ancienne-
ment habités*, ſoit par leur diſ-
perſion dans les plus fameuſes
Villes du Monde. Il prouve que
le dépôt étoit reconnoiſſable par
l'accompliſſement journalier des
Prophéties conſignées dans les
Archives. Il montre que *la clô-
ture & la ſûreté des actes ſe trou-
vent dans le miniſtère de la Loi
preſcrite par Moïſe.* Ce qu'il y a
de plus travaillé, comme de plus
fort & de moins embarraſſé dans
toutes ces diſcuſſions, c'eſt la
matière des Prophéties. On diſ-
cute avec ſoin la Prophétie ſur
Babylone, la Prophétie ſur l'E-
gypte, & la Prophétie de Ja-

cob ; mais ce ſont des matières trop connues pour nous y arrêter.

II. *La Démonſtration Evangélique.* La Démonſtration Evangélique doit avoir deux caractères. Elle doit être ſatisfaiſante pour les eſprits capables d'examen ; elle doit être proportionnée aux eſprits les plus bornés, parce que tous les hommes étant appellés à la Foi de l'Evangile, l'Evangile devoit être à la portée de tous les hommes. Or la Révélation Evangélique peut être démontrée aux eſprits attentifs, ſoit qu'on la regarde comme un *événement paſſé*, dont la certitude ſe prouve par des monumens & des atteſtations, ſoit qu'on la conſidére comme un *Traité d'alliance*, dont on s'aſſure en écoutant les Envoyés, *à qui Dieu a notoirement confié ſes intentions & ſon Traité.* C'eſt ſous ce double point de vûe que

M. P. considère la révélation ; & qu'il en prouve la réalité dans tout le reste de l'Ouvrage.

Nous connoissons trois Religions qui se disent révélées, l'Idolatrie, le Mahométisme, & le Christianisme. L'Auteur expose & réfute les deux premières. Sa réfutation est sçavante & réfléchie, mais surabondante. Qui est-ce qui ne regarde pas aujourd'hui le Paganisme comme un tissu de fables & de rêveries, & l'Alcoran, comme une fourberie & une imposture ? Il suffisoit peut-être de parler du Christianisme, & d'exposer les raisonnemens sans nombre, qui en prouvent la Divinité. Nous ne pouvons entrer dans le détail de tous ces raisonnemens, & nous nous contenterons d'en exposer quelques-uns. Nous remarquerons d'abord, avec l'Auteur, que c'est un grand caractère de vérité pour l'Evangile, de n'avoir pas été attaqué,

par ses plus cruels ennemis, dans les faits : les Juifs ne les ont pas niés ; ils les ont attribués à l'opération de Satan. Les Chefs & les Docteurs des Incrédules, Celse, Porphire & l'Empereur Julien, ne rejettoient pas les merveilles racontées dans l'Evangile ; ils tâchoient seulement de prouver, qu'il falloit les attribuer *au pouvoir des Génies malfaisans*, & ennemis de l'Empire. Or n'est-il pas évident qu'un pareil aveu ne pouvoit venir que de la publicité & de l'authencité de ces merveilles? Les témoignages des Historiens Payens ne sont pas moins glorieux à l'Evangile. Ces témoignages sont d'autant plus convainquants, que ces Auteurs n'avoient pour but que d'écrire l'Histoire de leur tems. Phlégon, Thallus, Ammien Marcellin, n'étoient pas Chrétiens, & dès-lors n'avoient pas d'intérêt, ou plûtôt avoient

un grand intérêt de ne pas confirmer les vérités Evangéliques. S'ils l'ont fait, peut-on nier que ce ne soit la force de la vérité qui leur ait arraché un pareil aveu ?

Un autre argument qu'expose M. P. argument qui a une force supérieure, lorsqu'il est bien manié, est tiré des absurdités & des contradictions qu'on est obligé d'admettre, lorsqu'on rejette la Divinité de l'Evangile. Ces absurdités & ces contradictions sont si nombreuses & si étranges, qu'il est étonnant qu'il se trouve des hommes qui n'en soient pas effrayés. L'Incrédulité sur ce point seroit un Probléme inexplicable, si l'on ne connoissoit pas l'indifférence des hommes pour tout ce qui ne flate pas leurs passions, & leur éloignement pour tout ce qui peut incommoder & troubler leurs plaisirs.

Une autre preuve bien frap-

pante de la Divinité de l'Evangile, c'eſt que cette Divinité eſt encore plus clairement établie dans le dix-huitiéme ſiècle, que dans le premier. Nous voyons l'accompliſſement des événemens prédits dans l'Evangile, la ruine de l'Idolâtrie, la deſtruction de Jéruſalem, la diſperſion perſévérante des Juifs &c. *Quelle eſt l'Hiſtoire*, ajoute M. P. *qui trouve, comme celle-ci, dans les événements poſtérieurs, la garantie des événements paſſés qu'elle rapporte?*

Nous rendrons compte, dans un autre Article, du IX^e. Volume.

ARTICLE XC.

LE THEATRE OUVERT AU Public, ou Traité de la Tragédie & de la Comédie. Traduit de l'Anglois. A Paris chez Jacques-François Quillau fils Libraire ruë S. Jacques, vis-à-vis

celle des Mathurins, aux Armes de l'Université 1750. in 12.

L'Ardeur pour les Spectacles est plus grande aujourd'hui qu'elle ne fut jamais. Tous les Spectateurs achétent en entrant le droit de décider du prix de la piéce dramatique qu'ils verront représenter. Les Acteurs, le Poëte & l'Ouvrage, sont soumis à la censure. On n'entend parler tous les jours que de sentimens, de passions, de dénouement, de situations, de coups de Théâtre. Cependant le Traducteur a remarqué qu'il y avoit même de beaux-esprits qui n'avoient pas l'intelligence de ces termes; & qui n'en censuroient pas avec moins de confiance. C'est pour mettre ces censeurs sévères & peu éclairés en état de prononcer de plus justes Arrêts, qu'on a traduit de l'Anglois le Traité que nous annonçons, & dont nous

allons donner l'Extrait, comme d'un Ouvrage littéraire, ſans vouloir autoriſer le moins du monde les ſpectacles qui ſeroient licentieux ou dangereux.

Le Livre eſt diviſé en deux parties, l'une & l'autre fort courtes. Il en ſera d'autant mieux reçu, car on n'aime guéres les longues inſtructions. Le Traducteur prie à cette occaſion de ſe ſouvenir de ce qui a été dit par Callimaque le Grammairien, *qu'un gros Livre eſt toujours un grand mal.*

La Tragédie & la Comédie n'ont pas été de tout tems; mais elles ſont fort anciennes. La nature & le hazard les produiſirent, ainſi que tous les Arts qui conſiſtent dans l'imitation, comme la Peinture, la Muſique, la Poëſie. On ſçait qu'il y a eu des Œuvres Dramatiques chez diverſes Nations, qui ne s'étoient pas communiqué ce goût. Il eſt

naturel au genre humain, & il s'eſt trouvé parmi tous les Peuples policés. Les Chinois qui n'ont rien emprunté des Grecs, ont, depuis un tems immémorial, une eſpèce de Tragédie & de Comédie ; ſelon Acoſta, & ſelon Garcilaſſo de Vega les Incas eurent auſſi leurs ſpectacles.

On ſçait comment ils commencerent parmi les Grecs, mais ceux qui ont traité cette matière ne nous montrent pas avec préciſion les divers changemens que la Tragédie éprouva dans la Grèce, depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa maturité. On peut aſſurer qu'Eſchyle fut le véritable Inventeur de la Tragédie proprement dite. C'eſt lui qui ajoutant un ſecond perſonnage au premier, inventé par Theſpis, fit parler enſemble les deux Acteurs, & interrompit à propos ces dialogues par le chant des Chœurs.

Toute cette diſpoſition eſt le fond & l'ame de la Poëſie Dramatique. Le Chœur ne fut plus que l'acceſſoire, ou pour parler plus correctement, ne fut plus qu'une partie intégrante du tout, car parmi les Grecs le Chœur fait auſſi un rôle.

Le même Eſchyle donna le maſque à ſes Acteurs, les hauſſa ſur des cothurnes, & les revêtit de robes trainantes, pour qu'ils paruſſent avec plus de majeſté. Il introduiſit auſſi ſur la Scène les Héros & tous les Perſonnages qu'on y voit ordinairement. C'eſt ce que nous apprenons de Philoſtrate. Sophocle, pour mettre plus de variété dans les ſentimens & les mouvemens, & rendre la Scène plus animée, introduiſit un troiſiéme Acteur: & les Grecs ont rarement paſſé ce nombre. Nos grands Poëtes en ont fait parler quatre & cinq avec ſuccès. Cette multiplicité

ne contribue pas peu à augmenter le trouble qui doit régner dans une Scène. Mais pour en user ainsi, il faut beaucoup d'art & beaucoup de force, sans quoi il s'y mêle de la confusion, & la Scène devient languissante & ennuyeuse. *Ce n'est pas l'ouvrage d'un Ecolier.*

Sophocle s'appliqua comme Eschyle à la décoration; mais depuis eux, les Grecs & les Romains bâtirent leurs Théâtres avec tant de magnificence, que ceux des Modernes qui refusent de leur céder dans l'éloquence & dans la Poësie, leur céderont sans peine dans cette partie de l'Architecture. Il est vrai que les masques & les autres ornemens qui donnoient à l'Acteur une taille gigantesque, semblent avoir dû nuire à la grace de l'action. La hauteur d'Hercule étoit de huit pieds, le reste à proportion. Il eût plus ressemblé à un

Monstre qu'à un Héros, si l'immensité du Théâtre n'eût réduit, par les regles de l'Optique, les objets monstrueux à une juste grandeur.

Les Acteurs gouvernoient leur voix sur le ton des instrumens, qui étoit ajusté aux sentimens que les vers exprimoient. C'est apparemment ce qui a fait croire à quelques-uns, que la déclamation étoit modulée & notée dans les formes : ce qui n'est rien moins que vraisemblable.

Tout ce que nous venons de dire peut être regardé comme un prélude ; après quoi l'Auteur donne la définition de la Tragédie. *La Tragédie est une imitation d'une action grave, entière, & qui a une juste grandeur ; dont le style est agréablement assaisonné, mais différemment dans toutes ses parties, & qui sans le secours de la narration, par le moyen de la compassion & de la*

terreur, achéve de purger en nous ces ſortes de paſſions, & toutes les autres ſemblables.

L'Epopée ſe propoſe auſſi de *purger les paſſions*, mais le Poëme épique eſt une narration continuelle, où le Poëte raconte à ſes Lecteurs ce qui s'eſt paſſé, & ce qui s'eſt dit dans le cours de l'événement qu'il décrit ; au lieu que la Tragédie eſt une repréſentation ſenſible d'une action où le Poëte ne parle jamais. Comme ce qu'on voit de ſes yeux touche bien autrement que ce qu'on apprend par un ſimple récit, l'effet de la Tragédie eſt plus vif & plus prompt. Ce qu'il y a de particulier & de ſurprenant, c'eſt que la Poëſie corrige la crainte par la crainte & la pitié par la pitié. Les ſpectacles tragiques, lorſque le ſujet eſt bien choiſi & bien ménagé dans toutes ſes parties, nous impriment de la ſenſibilité pour les

malheureux, & nous fortifient, ſi nous devenons malheureux à notre tour, contre un abbattement exceſſif, par la vuë fréquente des révolutions qu'on étale ſur la Scène.

Les vers ni les danſes ne ſont pas eſſentielles à la Tragédie. Sa partie la plus importante, eſt la conſtruction de la fable, c'eſt-à-dire de l'Action qu'on ſe propoſe de repréſenter. C'eſt une Architecture bien difficile. Il eſt plus aiſé de faire de beaux vers, de peindre les mœurs, quoique tout ceci ſoit plein de difficulté, que de donner un plan dramatique, ſelon la juſteſſe & la rigueur des regles. Cependant ſi ce plan eſt mal dreſſé, tout le reſte perdra beaucoup de ſon prix. On a beau prodiguer la dorure, la peinture, la ſculpture, dans un Palais d'une Architecture irréguliére, on eſt plus choqué de ſon irrégularité, que charmé de tout

ce qu'on a mis en œuvre pour le décorer.

La Fable ou l'Action doit être d'une certaine étendue dans les Piéces de Théâtre. Rien de trop petit, ni rien de trop grand ne ſçauroit être véritablement beau, ſurtout en ce genre. La vue ſe confond dans un objet preſque inſenſible, & s'il eſt trop grand, le Spectateur ne le ſaiſit pas en entier. Les parties qui ſe ſuccédent les unes aux autres, ne permettent pas à la mémoire de les embraſſer toutes enſemble, & d'en remarquer la liaiſon.

L'Action qui doit être bornée dans ſon étendue, ne fût-ce que pour ne pas fatiguer par une trop longue attention, doit être une, & cette unité, toute différente de l'unité du Héros, eſt très-importante. On choiſit donc dans toute la vie du Héros une action mémorable; on n'y admet avec lui que ceux qui ont été néceſ-

faires pour l'exécution ; il ne faut pas y faire entrer aucun Perſonnage qu'on puiſſe retrancher, ſans que la continuité de l'action en ſouffre. C'eſt la règle ſûre pour diſcerner les vrais épiſodes des faux : Ces derniers n'ajoutent rien à l'action quand on les y fait entrer, & n'y cauſent aucun changement qui intéreſſe, quand on les retranche.

Le Poëte n'eſt pas tenu de dire les choſes comme elles ſont arrivées, mais de les dire comme elles ont pû ou dû arriver vraiſemblablement. C'eſt ce qui l'autoriſe dans la conſtruction de la Fable à imaginer les incidens les plus vraiſemblables, & les plus propres à ſe lier tellement enſemble, qu'il s'en forme un tout très-régulier. C'eſt par là que le Poëte eſt véritablement Poëte, & qu'il remplit la ſignification de ſon nom *Faiſeur*, *Conſtructeur*, *Compoſiteur*. Il eſt

avantageux de donner aux personnages des noms connus, c'est-à-dire les noms de ceux qu'on sçait avoir vêcu du tems du Héros & avoir été de ses amis. C'est le moyen de mettre plus de vraisemblance dans l'action, & de donner à la fiction même un grand air de vérité. Il ne suffit pas que l'action soit une & bien liée dans toutes ses parties, il faut encore qu'elle excite la compassion ou la terreur. *Or ces deux passions viennent de la surprise, quand les choses naissent les unes des autres contre notre attente.* L'Auteur préfère la surprise que causent des accidens qui paroissent arriver à dessein, & qu'on puisse pourtant attribuer au hazard & à la Fortune. C'est par-là que l'Œdipe est le plus heureux sujet de Tragédie qui ait jamais été. Le dénouement de la Tragédie, est ce qu'il y a de plus difficile & de

plus important dans tout l'Ouvrage : si cette fin n'est pas ménagée avec tout l'art & toute la justesse imaginable, le Spectateur se retire mécontent, & ne tient pas compte au Poëte de toutes les autres beautés de la Piéce. C'est ordinairement par la *péripetie* & la *reconnoissance* que se terminent les Tragédies. Rien n'est plus souvent répété que ces deux termes dans les Livres qu'on a composés sur la Poësie Dramatique. La Péripétie est un changement de fortune contraire à ce qu'on avoit attendu. La Reconnoissance, c'est lorsque deux personnes qui ne se connoissoient pas autant qu'elles croyoient se connoître, sont instruites de leur surprise.

Il n'y a point de reconnoissance sur le Théâtre, qui ne produise quelque péripétie. La plus avantageuse de toutes les reconnoissances, est celle qui fait pas-

ser tout d'un coup le Héros du comble du bonheur dans un abîme de misère. Ce coup frappé si subitement & avec tant de force, ne sçauroit manquer de produire un effet surprenant ; toute reconnoissance amenée par dégrés, n'est pas si efficace.

Le Prologue, l'Episode & l'Exode, ou, pour supprimer, autant qu'il se pourra, tous les mots originairement Grecs, l'exposition, le nœud, le dénouement, ce sont les trois parties de la Tragédie, qui chacune ont des regles particulieres. L'exposition exige la briéveté & la netteté. *Quantité de nos meilleures Tragédies pêchent extrêmement en ce point ; les Entrèes en sont quelquefois si embarrassées, & les chemins si raboteux, qu'on semble grimper sur des Rochers escarpés, pour arriver à une maison de plaisance.* Il seroit d'un grand Poëte de montrer en gros dès l'ouverture toute l'action dé-

jà tellement avancée, qu'on s'attende à la voir bientôt finir, pendant qu'un incident qui semble la conduire à sa fin, ne fait que la reculer, & trompe agréablement l'attente du Spectateur. C'est à peu près ainsi qu'entrant dans un Temple très-vaste, mais proportionné selon toutes les regles de l'Architecture, on s'imagine voir toutes les parties & toute l'étendue de l'Edifice; ce n'est toutefois qu'en avançant qu'on en connoît exactement toutes les mesures & toute l'ordonnance, & qu'on se livre sans réserve à l'admiration.

On découvre aussi dans l'exposition le lieu de la Scène, & l'on y fait connoître les principaux personnages. Le Spectateur qui a besoin d'en être instruit, l'apprend avec plaisir des Acteurs qui ne semblent pas le dire pour son instruction, ni de la part du Poëte. Des trois Tragiques Grecs,

Sophocle est le seul qui ait bien connu cet Art, Eschyle l'a ébauché, Euripide l'a souvent négligé, persuadé que l'Acteur ne pouvoit trop se hâter de déclarer ce qu'il est, & ce qu'il veut faire.

Le nœud est l'ame & la vie du Poëme Dramatique. Les Grecs remplis du génie d'Homère, avoient appris dans le Fondateur de la Poësie ce balancement de raisons, de mouvemens, d'interêts, de passions. *Car Homère, Auteur de ces grands ressorts, souleve Rois contre Rois, Peuples contre Peuples, & Dieux contre Dieux. Le Destin qui fait l'équilibre, le maintient ou le rompt, comme il lui plaît, mais presque toujours au détriment des Grecs, & la colere d'Achille oisive en apparence, est l'ame de ces agitations & de ces tempêtes. Le contre-poids de l'intrigue balance, tour à tour, la terreur & la compassion dans les*

cœurs de ceux qui liſent ou qui écoutent ; on ne lit plus , on n'entend plus, on eſt témoin de ces fameux événemens. L'eſprit enlevé, tranſporté , ravi hors de lui même , partage tous les périls des Troyens & des Grecs. Tel eſt l'effet que doit produire le nœud de la Tragédie. Doit-on être ſurpris que parmi tant d'Auteurs qui aſpirent à la gloire du Théâtre, il y en ait ſi peu qui réuſſiſſent ?

Le dénouement commence quand les obſtacles ceſſent ; plus il eſt reculé & court, plus il eſt agréable, pourvû qu'il n'ait rien de précipité ni d'eſtropié.

La Tragédie étant une imitation d'une action capable d'exciter la compaſſion & la terreur, il eſt évident que les malheurs d'un homme très-vicieux , ne ſont pas un ſujet convenable. Nous ne ſoupçonnons pas que nous puiſſions jamais devenir aſſez méchants pour mériter les

mêmes disgraces ; ainsi nous sommes peu touchés d'y voir un homme qui les a si bien méritées. La pitié perd ses droits en ces occasions, & par la même raison, la terreur en est excluë : on ne craint pas de s'attirer par ses crimes la même misére. On se gardera bien aussi de mettre sur la Scène un Héros très-vertueux & très-malheureux tout ensemble. Le Spectateur indigné s'abandonne au désespoir, & dédaigne la vertu qui ne protége pas ceux qui la suivent. Il ne reste donc à choisir que le Héros, qui, par quelque faute presqu'involontaire, s'est plongé, sans le prévoir, dans un abîme de malheurs. C'est alors que le Poëte, s'il a un vrai génie, fera triompher la pitié & la terreur.

L'Auteur n'auroit pas rempli tout son projet s'il s'étoit borné à la Tragédie, puisque la Comédie & la Tragédie sont deux

ſœurs qui occupent le Théâtre alternativement, & qui ſont également expoſées à la cenſure des Spectateurs. Il y a bien de l'apparence qu'elles ſont nées en même tems & dans le même berceau, parmi les divertiſſemens des vendanges. Très-informes, ou plûtôt très-différentes l'une & l'autre dans leur origine, elles acquirent avec les années des charmes dont tout l'Univers fut enchanté. *L'objet & l'art de l'Œuvre comique ont été puiſés dans Homére & dans Eſchyle; cela doit paroître d'autant moins ſurprenant, que les idées de l'eſprit humain ſont toujours ſucceſſives, & que les Arts ne s'inventent guéres que par imitation. Une première idée renferme le germe d'une ſeconde, & celle-ci ſe développant donne naiſſance à une troiſiéme, & ainſi de ſuite :* Telle eſt la marche de l'eſprit humain.

L'ancienne Comédie déſignoit

les noms des Citoyens qu'on jouoit ſur le Théâtre, & piquoit la curioſité par une Satire ſans ménagement. Ariſtophane ſe ſignala dans cette Poëſie licencieuſe. Platon ne ſongeant qu'au ſtyle de ce Poëte, diſoit que les graces avoient établi leur demeure dans ſon ſein; mais une licence ſoutenue d'un beau ſtyle, n'en eſt que plus dangereuſe. Le Gouvernement reprima enfin ces écarts, & peu à-peu la Comédie fut tellement réformée, qu'elle plut & inſtruiſit ſans offenſer. Elle paſſa enſuite, comme les autres Arts, de la Grèce à Rome.

La fin de la Comédie *eſt de montrer ſur le Théâtre les défauts des Particuliers, pour guérir les défauts du Public.* C'eſt un talent naturel que de ſçavoir remarquer le ridicule de chaque choſe, & de le bien ſaiſir pour le faire ſentir aux autres. Ariſtote qui a

donné des règles pour faire pleurer, n'en donne point pour faire rire. Ce grand Philoſophe avoit bien compris que la méthode & l'art ne peuvent rien ou très-peu de choſe en ce point. C'eſt l'ouvrage du génie. Tout Poëte comique doit être perſuadé que le ridicule qu'il met ſur le Théâtre, n'y convient pas, s'il n'eſt la copie du ridicule qu'on remarque dans les mœurs. Si les Spectateurs ne ſçauroient appliquer cette copie à perſonne, parcequ'il n'ont jamais rien obſervé de ſemblable dans le commerce de la vie, la piéce ne plaira point, & ne ſera d'aucune utilité pour la réforme des mœurs.

On a ſouvent recherché s'il eſt plus difficile de compoſer une Comédie qu'une Tragédie. L'Auteur ne prétend pas réſoudre un problème qui ne l'a pas encore été pleinement juſqu'ici : mais il ſe contente d'expoſer modeſte-

ment ses réflexions sur ce sujet. 1°. Il est très difficile de trouver un caractère comique, capable de recevoir une forme agréable & nouvelle, au lieu que l'Histoire est une source intarissable de caractères Tragiques : non que les traits généraux de ces caractères ne soient limités ; le fond sera toujours l'ambition, la vengeance, la jalousie ou quelque autre passion violente, mais toutes ces passions varient à l'infini selon les différentes situations, ce qui n'est pas vrai des caractères comiques. On aura plûtôt doublé & triplé toutes les Tragédies de nos Poëtes célébres, en remaniant les mêmes sujets, qu'on n'aura osé remettre sur la Scene une Comédie en cinq Actes, sur un sujet qu'on a déja vû.

2°. La Tragédie se propose de toucher, & la Comédie se propose de réjouir. Le Courtisan & le Paysan sont hommes, &

leurs cœurs ſont mûs par les mêmes touches : mais quand il eſt queſtion de s'épanouir & de s'égayer, les reſſorts qu'il faut mettre en mouvement ne ſont pas les mêmes dans le Courtiſan & dans le Payſan. *Les paſſions ne dépendent que de l'humanité, le ris dépend de l'éducation ; le Payſan rira d'une poliçonnerie, & l'honnête homme ne ſe déridera que pour un trait délicat.* L'Auteur produit encore d'autres raiſons de douter, & la queſtion demeure à peu près dans l'état d'incertitude où elle étoit avant que d'être propoſée.

Les Poëtes Tragiques Modernes dont il eſt parlé dans cet Ouvrage ſont François, ce qui feroit preſque ſoupçonner qu'il n'eſt pas d'une main étrangère ; cependant comme il s'y rencontre des recherches & des réflexions qui caractériſent avec honneur les Ecrivains Anglois, nous

croyons

croyons volontiers que cette diſſertatien très-ſenſée & très-utile eſt une traduction.

L'Auteur a très-bien rempli ſon projet. Il inſtruit judicieuſement les Beaux-Eſprits qui ont beſoin d'inſtruction : mais les Beaux-Eſprits veulent-ils être inſtruits par le miniſtère d'autrui ? Ne ſe perſuaderont-ils pas qu'ils ſont aſſez riches de leur fonds pour n'avoir nul beſoin de ſecours étranger ? Quelle que ſoit leur diſpoſition, on eſt toujours louable de vouloir éclairer ceux qui s'égarent dans les ténébres.

ARTICLE XCI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Venise.

DElla Moneta propria e forastiera ch'ebbe corso nel Ducato di Friuli, d'alla decadenza dell' Imperio Romano sino al secolo xv. Dissertazione di Gian-Giuseppe Liruti di Villafredda, nella quale si da un saggio della primitiva Moneta Veneziana &c. *Dissertation de M. Jean-Joseph Liruti sur la Monnoye propre & étrangère, qui a eu cours dans le Duché de Frioul, depuis la décadence de l'Empire Romain jusqu'au XV. siècle. On y donne*

aussi un Essai touchant la Monnoye primitive de Venise &c. Ce Livre est un in-4°. de 216. pag. sans y comprendre l'Epitre dédicatoire à M. le Marquis Pompée Frangipani, ni les planches des Médailles & des Monnoyes placées à la fin du Livre.

Cette Dissertation réunit avantageusement, sous un point de vûe, tout ce qui se trouve dispersé dans une infinité d'ouvrages sur les Monnoyes, qui ont eu cours d'abord dans toute l'Italie, & ensuite dans le Frioul & dans les Provinces voisines, depuis la ruine de l'Empire Romain. Le Chapitre XVI. intéresse surtout le Lecteur par les détails qu'il contient sur l'origine & l'usage des anciennes Monnoyes de Venise; on fait remonter leur époque à la fondation même de cette République, & l'Auteur est si touché de la vérité de son sentiment, qu'il n'épargne pas le

ſtyle polémique, ni les qualifications fortes contre ceux qui penſent différemment.

Cet Ouvrage mérite auſſi des attentions par ſa Dédicace. Le Mécène de l'Auteur, eſt M. le Marquis Frangipani, un des Seigneurs d'Italie les plus accomplis, & les plus dignes de la reconnoiſſance des Gens de Lettres. Il joint à beaucoup de ſageſſe, de probité & d'honneur, une capacité rare, & un gout ſûr dans toutes les parties de la Litterature; ſa Bibliothéque toute compoſée de Livres choiſis, eſt ouverte aux Sçavans, qui trouvent dans ce tréſor, & encore plus dans celui qui le poſſède, des lumieres ſur les divers genres d'étude qu'ils ont embraſſés. Des Protecteurs de ce mérite doivent être célébrés dans tous les Pays où l'on aime les Lettres. Au XVI^e^. Siécle Bembe & Sadolet avoient leurs Pa-

négyriſtes en France, comme Budée & Amyot avoient les leurs en Italie.

ALLEMAGNE.

DE LINTZ.

Faſti Campililienſes Tom. I. continens Propyleum Faſtorum, ſive Elogia X. Genealogica-Hiſtorica primorum Auſtriæ Marchionum ac Ducum Babenbergicorum ceu Majorum Sereniſſimi Ducis Fundatoris Leopoldi VII. Glorioſi ab ann. DCCCCVIII. uſque MCC. Item Sæculum I. Campililii ab anno MCCI. uſque MCCC. Decadibus diſtinctum : quarum quælibet §. I. Res Principum & Patriæ : §. II. Res Ordinis Ciſtercienſis : §. III. Res Monaſterii quantæ viſæ ſunt recenſet, &c. *Faſtes de l'Abbaye de Lilienfeld, Tom. I. contenant le prélude des Faſtes, c'eſt-à-dire X.*

Eloges des premiers Marquis d'Autriche Ancêtres de Leopold VII. depuis l'an 908. jusqu'à 1200. Item, *le premier Siécle de Lilienfeld depuis l'an 1201. jusqu'à MCCC. partagé en Décades, dont chacune expose l'Histoire des Princes & de la Patrie; l'Histoire de l'Ordre de Cîteaux; l'Histoire du Monastère de Lilienfeld, &c.* Par le P. Chrisostôme Hanthaler, Profès & Bibliothécaire de Lilienfeld, *in-fol.* pag. 1324. sans de longs prolegomènes, une addition considérable & des tables très-amples, MDCCXLVII.

L'Abbaye de Lilienfeld est à quatre ou cinq lieuës de Vienne. Ce Monastère fondé en 1201. par Leopold VII. Duc d'Autriche, sous la Regle de Cîteaux, a beaucoup de réputation en Allemagne. C'est son Histoire qu'on nous donne ici, & ce n'est encore que le premier Tome, quoique l'Ouvrage présente déja

près de 1400. pages. L'Auteur paroît avoir fait de grandes recherches, & s'être fort appliqué à développer certains points intéressans de l'Histoire générale d'Allemagne.

A. R. P. Anselmi Schnell Benedictini Weingartensis opuscula omnia, videlicet
I. Theologia Scholastico - Thomistica
II. Theologia Moralis,
III. Theologia Polemica,
IV. Jus Canonicum,
V. Philosophia Aristotelico-Thomistica,
VI. Supplementum Theologiæ Moralis. Singula novâ methodo abbreviata, integra tamen, clara ac solida, quoad omnes materias quæ in Scholis tradi solent &c. *Oeuvres du P. Anselme Schnell contenant un Abrégé de Théologie Scholastique, de Théologie Morale, de*

Théologie Polémique, de Droit Canon, de Philosophie &c. 3. vol. in-fol. M. DCC. XLIV.

De Munich.

Historia Provinciæ Societatis JESU Germaniæ Superioris ab anno M. DC. XI. ad an. M. DC. XXX. &c. *Histoire de la Province de la Haute Allemagne de la Compagnie de JESUS, par le P. François Xavier Kropf, Jésuite, Fol.* pag. 310. M. DCC. XLVI.

De Leipzig.

Histoire Universelle, depuis le commencement du monde jusqu'à présent, traduite de l'Anglois par une Societé de Gens de Lettres, Tome XI. contenant l'Histoire Romaine depuis la Translation du Siége Impérial à Constantinople, jusqu'à la prise de cette Ville par les Turcs, in-4°. M. DCC. L. II

y a long-tems que nous avons envie de rendre compte avec exactitude de cette Histoire Universelle que nous estimons. Plus l'Ouvrage est long & considérable, plus notre zele s'enflame; mais, *le tems est un Dieu facile*, disoit Sophocle, c'est-à-dire qu'il se laisse prodiguer & dépenser sans effort & sans résistance. Nous promettons néanmoins au Public que la grande Histoire Universelle qui nous est déja bien connue, paroîtra quelque jour dans nos Mémoires. *Au reste ces Livres d'Allemagne que nous venons d'annoncer, se trouvent aussi à Paris chez Montalant, Quay des Augustins.*

FRANCE.

De Pau.

L'Académie établie en cette Ville propose pour sujet d'Eloquence cette pensée : *Le vrai*

bonheur conſiſte à faire des heureux. Le Prix ſera diſtribué le premier Jeudi de Février 1751. Il conſiſte dans une Médaille d'or aux Armes de l'Académie ; on s'adreſſera, avant la fin du mois de Novembre prochain, à M. Duplaà Conſeiller au Parlement de Navarre, Sécrétaire de l'Académie.

De Toulouse.

Le Sujet propoſé par l'Académie des Jeux Floraux pour le Prix d'Eloquence eſt exprimé ainſi : *L'Eſpérance eſt un bien dont on ne connoît pas aſſez le prix.* On s'adreſſera au Sécrétaire M. le Chevalier d'Aliez *rue des Coûteliers*, avant la fin du mois de Janvier 1751.

De Lyon.

Eléments d'Hippiatrique, *ou*

Nouveaux Principes sur la connoissance & sur la Médecine des Chevaux, par M. Bourgelat, Ecuyer du Roi, Chef de son Académie de Lyon, Tome I. contenant la connoissance du Cheval consideré extérieurement, & un Traité abrégé Théorique & Pratique sur la Ferrure, in-12. Chez Henry de Claustre & les FF. Duplain, M. DCC. L.

De Rouen.

Abrégé de la Vie des Saints pour tous les jours de l'année, accompagné de Réflexions, & d'une courte Aspiration pour obtenir la grace de les imiter, par M. J. 2. vol. in-12. chez François Oursel, &c. M. DCC. XLIX. Ce Livre paroît fort bon ; il est écrit d'un style simple, instructif & édifiant ; chaque Vie est courte & bien choisie. Les Réflexions & les Aspirations sont toujours relatives

à chaque Fête, & contiennent les plus salutaires leçons. On a suivi partout le Bréviaire de Rouen, comme il convenoit dans un Livre fait pour ce Diocèse.

De Paris.

Le Manuel des Dames de Charité, ou formules de Médicaments faciles à préparer, dressées en faveur des personnes charitables qui distribuent des remèdes aux pauvres dans les Villes & dans les Campagnes, avec des remarques utiles pour faciliter la juste application des remèdes qui y sont contenus; & un Traité abrégé sur l'usage des différentes saignées. Nouvelle Edition in-12. pag. 256. imprimée à Orléans & se vend à Paris chez Debure l'aîné Quai des Augustins. Ce Livre est, comme l'indique l'Avertissement, un Recueil de remèdes *faciles à*

prendre, faciles à préparer & de peu de dépense : trois conditions eſſentielles pour la guériſon des pauvres. On y ajoute un traité abrégé & pratique de la ſaignée contenant cinq chefs d'inſtruction : *Combien il y a d'eſpéces de ſaignées ; quel avantage on doit attendre des trois différentes ſortes de ſaignées, évacuative, révulſive & dérivative ; quels ſont les cas qui permettent la ſaignée & ceux qui la défendent ; quelles ſont les précautions néceſſaires qu'il faut apporter en ſaignant ; quels accidens arrivent quelquefois dans la Saignée, & comment il faut y rémédier.*

Catalogue des livres de feu M. Gerſaint &c. Chez Barois Quay des Auguſtins. La vente de cette Bibliothèque eſt fort avancée, & il eſt preſqu'inutile de parler du Catalogue qui contenoit 2217 Articles : Nomenclature

aſſez nombreuſe, mais, pour l'avouer franchement, très-inférieure à l'idée que nous nous étions faite de ce tréſor littéraire. On avoit pris, ce ſemble, à tâche de raſſembler toutes les ſingularités ridicules que la Typographie a miſes dans chaque genre de Littérature. Par exemple, l'Article des *Théologiens Myſtiques* comprend tous les titres bizarres dont les deux derniers ſiécles ont fourni une ſi longue ſuite. On trouve ici *la Loterie ſpirituelle ; le Carnaval de l'ame ; les Allumettes du feu divin ; les Batailles du Chevalier céleſte contre le Chevalier terreſtre ; le Zodiaque Myſtique ; le Fléau des yvrognes ; l'Arſenal de l'ame ; la Porte Royale du Paradis ; l'Echelle du Paradis pour écheller les Cieux ; le Mantelet de l'Epoux &c.* Dans d'autres Claſſes, parmi quelques bons Livres, on ne manque pas

de rencontrer le frivole & l'inutile, ſans compter des galanteries ſans nombre. En un mot cette Bibliothèque, dans la plus grande partie des pièces qui la compoſent, ne peut intéreſſer les Sçavans ni les Sages.

L'Art de la Teinture des Laines & des Etoffes de Laine en grand & petit teint, avec une inſtruction ſur les débouillis, par M. Hellot de l'Académie Royale des Sciences &c. in-12. chez la Veuve Piſſot, Jean-Thomas Heriſſant, Piſſot fils. M. DCC. L. Ce Livre mérite un Extrait particulier, & le ſuivant de même.

Nouvelles Fontaines domeſtiques approuvées par l'Académie des Sciences, in-12. chez Coignard & Boudet rue S. Jacques.

Les Libraires aſſociés pour l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de M.

Fleury prolongent le tems de la souscription pour les Exemplaires in-12. jusqu'au mois de Septembre. *On s'adresse chez Le Mercier, Desaint & Saillant, Jean-Thomas Hérissant, Durand, Le Prieur.*

Une multitude d'autres Livres tant des Pays Etrangers que de France sera annoncée au mois d'Août.

Lettre de l'Auteur de la Nouvelle Théorie du mouvement, aux Auteurs de ces Memoires.

Dans la prévention à la mode, contre les Systêmes, il est heureux pour moi, MM. RR. PP. que vous ayez bien voulu parler de mon livre d'une manière toute propre à déprévenir le Public : je n'ai travaillé que dans cette vue, mais, sans cette indulgence que vous avez cru devoir à mon zèle, j'aurois peut-être travaillé en vain.

Mon intérêt à part, & à ne

consulter que celui des Sciences, je voudrois demander pourquoi on s'éléve tant aujourd'hui contre l'esprit Systématique qui leur est si néceſſaire ? J'ai toujours pensé qu'il étoit permis aux Philosophes de raisonner sur un monde livré à leurs disputes ; d'autant mieux que rien n'en souffre & que les choses n'en vont ni plus ni moins que comme elles alloient.

Tout homme est Physicien. Chacun se fait un systême, s'il le peut, sinon il en adopte un qui lui devient propre. Qu'est-ce donc que l'on gagne à décrier les systêmes ? Cela ne sert qu'à faire imaginer qu'on est en droit de rejetter sans examen le systême d'un autre.

On a toujours voulu connoître les causes : *Felix qui potuit rerum cognoscere causas !* Ce désir est utile, puisqu'il nous mène à la cause première. Il n'y a point d'Académie qui n'invite à les

chercher ; il eſt vrai que la queſtion propoſée ne roule que ſur l'explication particulière d'un Phénomène, mais quel Phénomène n'a pas été propoſé ? D'ailleurs, les Académies ſçavent bien que le moindre Phénomène eſt lié au ſyſtême général. Elles ſuppoſent donc que ce ſyſtême peut être trouvé ; elles ſuppoſent auſſi qu'il ne l'eſt pas encore ; en effet, elles n'en adoptent aucun.

On compare une hypothèſe, ſoit Aſtronomique, ſoit Phyſique, au chiffre qu'on éprouve dans la Diviſion. Avec cette méthode, les obſervations & les expériences peuvent à la fin nous procurer le ſyſtême le plus ſimple, en attendant le plus vrai.

En pareille matière, je croirois volontiers que, quelqu'audace que l'on ait, on oſe toujours trop peu. L'eſprit humain, dans ſon eſſor le plus ſublime, demeure toujours bien au-deſſous

de la majeſté de la nature & de la poſſibilité.

Si l'on peut reprocher quelque choſe à Newton, c'eſt d'avoir été trop ſage & trop modéré dans ſon ambition. Un génie ordinaire pouvoit ſe contenter d'avoir découvert l'un des reſſorts de la Machine du Monde, mais Newton, *maître*, pour ainſi dire, *du Monde entier*, devoit *s'y trouver trop ſerré*.

Il eſt ſingulier, comme je l'ai déja obſervé, que ce grand homme n'ait pas apperçu dans la lumière la cauſe Phyſique de la péſanteur, lui à qui toutes les découvertes ſur la lumière ſembloient être réſervées. Mais je ne ſçai ſi l'on ne doit pas être encore plus ſurpris de ce qu'après avoir ſi ſçavamment établi cette force qui agit continuellement vers le centre, il n'a pas vu que, pour la balancer, il falloit une autre force dans ces corps, qui agît toujours en ſens contraire;

ſans quoi tout ſeroit écraſé ; ou plutôt que la gravitation n'avoit lieu que pour balancer la force expanſive ou centrifuge , ſans quoi tout ſeroit diſſipé.

Quoiqu'il en ſoit , Newton ne l'ayant pas vû , il ſembloit que perſonne ne devoit prétendre le voir , lorſqu'en 1746. Je m'aviſai d'avancer que *l'une de ces forces étant donnée , l'autre l'étoit néceſſairement.*

Cette propoſition me paroiſſoit même ſi évidente , que je crus qu'il ſuffiſoit de la préſenter aux Sçavans , & de leur indiquer dans la nature une force expanſive directement oppoſée à celle de l'attraction , déja reçue partout. C'eſt principalement pour établir ma nouvelle force , car je la regardois comme une Découverte , que je publiai , cette même année 1746, une brochure intitulée , *Eſſai ſur les principes de la Phyſique.*

Parmi le grand nombre d'ob-

ſervationsque je raſſemblai alors dans cette légère ébauche de mon ſyſtême, j'avouë que ce qui m'a toujours le plus frappé, & ce qui m'avoit fait concevoir la première idée des principes que j'ai mieux développés dans mon dernier Ouvrage, c'eſt l'áſcenſion des Vapeurs, la perpendicularité des Plantes, *la force expanſive des petites parties de l'Eau, force toujours croiſſante, à meſure qu'elles ſe diviſent davantage, p. 35. Les Vapeurs*, diſois-je encore, *s'élevent perpendiculairement à la ſurface de la Terre, comme la fumée, quand l'Air eſt calme... Ces Vapeurs pénétrant les Plantes, forment leurs ſucs & donnent à leurs tiges cette direction verticale, cette figure conique & décroiſſante qu'on y admire. Ces mêmes Vapeurs devenuës plus centrifuges par l'action de l'Air, diviſées par ſa chaleur, pouſſent les branches en haut & latéralement, les racines en bas, & les parties branchuës des racines en tout ſens.* L'amour que j'ai pour les Plantes m'engagea de nouveau à y revenir. On peut voir à la p. 104. & ſuiv. des remarques ſingulières, contre les différentes explications de M. de la Hire, de M. Hales, de M. Bazin &c. ſur cette matière intéreſſante.

J'ai plus de raiſon maintenant d'être flaté de ma découverte, & d'eſperer

qu'elle sera fortune. L'illustre M. de Mairan a saisi cette même idée dans la quatriéme édition de sa sçavante Dissertation sur la Glace, imprimée l'année dernière 1749. Souffrez, je vous prie, MM. RR. PP. que je tâche de m'appuyer ici d'une si grande autorité.

M. de Mairan convient, dans la belle Préface de l'Edition que je viens de citer, p. XXVII. & suiv. que *Boerhaave a montré par mille expériences, & par autant de judicieuses réflexions*, dont cette *Chimie*, que j'ai tant citée dans mon Essai de 1746, *est remplie*, *que la matière du feu étoit répandue dans tous les corps &c. Que son caractère distinctif & auquel se réduisent tous les autres, étoit le ressort, l'expansion & la propriété de raréfier & de dilater tous les corps.* Il ajoute, *qu'il ne trouveroit nul inconvénient à la prendre pour la matière subtile*, qu'il ne veut pas tout-à-fait abandonner: *Elle en a*, dit-il, *toutes les propriétés, & elle en remplit parfaitement toutes les fonctions.*

M. de Mairan dit encore bien des choses dans le chap. 13. de la première Partie, p. 72. & suiv. qui m'ont fait un très-grand plaisir, par un rapport d'idées très-glorieux pour moi. Il développe admirablement bien *la force impulsive* des émanations, *leur direction perpendi-*

culaire, leur tendance de légèreté qui les dirige sans cesse en sens contraire aux impulsions de la pesanteur, la perpendicularité des plantes qui en résulte &c.

Voilà donc cette Force d'expansion telle que je l'avois indiquée en 1746. toujours agissante contre l'effort centripète de l'attraction, centralement opposée à cet effort; en un mot, tout mon système.

Mais si mon amour-propre trouve son compte dans ce que je viens de vous faire observer, j'avoue, MM. RR. PP. qu'il est un peu humilié, par ce qu'il me reste à vous dire. M. de Mairan rapporte l'origine de la Force expansive de la matière du feu, ou de telle autre matière quelconque douée de cette même Force, au mouvement *vortical* de ses petits tourbillons, au lieu que j'ai établi un autre principe dans ma nouvelle Théorie. Ce point de division ne roulant que sur ces sortes de causes, peut-être trop éloignées de nous, pourroit paroître indifférent, dès que nous convenons des principaux effets, mais je le crois très-important; cependant je réserverai cette question pour une seconde Lettre, où, si vous avez la bonté de l'approuver, j'essayerai d'éclaircir de plus en plus mes principes, ce qui doit m'être permis, sans vouloir entrer en dispute avec M. de Mairan, ce qui ne me conviendroit en aucune façon.

Je suis, &c.

TABLE DES ARTICLES du mois de Juillet 1750.

Art. LXXXI. *Histoire Générale de Pologne &c. Tome III. &c.* 1551
Art. LXXXII. *Traité de la Culture des Terres &c.* 1557
Art LXXXIII. *Histoire des Révolutions de Gènes &c.* 1568
Art. LXXXIV. *Traité des Pierres gravées &c.* 1586
Art. LXXXV. Apographus ex Mſ. Autographo Card. Bellarmini &c. *Copie d'un Manuſcrit du Cardinal Bellarmin ſur l'authenticité de la Vulgate.* 1605
Art. LXXXVI. *Histoire de la Ville de Niſmes &c.* 1610
Art. LXXXVII. Diſſertatio de lumine &c. *Diſſertation ſur la lumière.* 1642
Art. LXXXVIII. *Cours de Belles-Lettres &c.* 1658
Art. LXXXIX. *Le Spectacle de la Nature.* T. VIII. 1668
Art. XC. *Le Théâtre ouvert au Public ou Traïté de la Tragédie & de la Comédie.* 1682
Art. XCI. *Nouvelles Littéraires.* 1706

Lû & approuvé, LEROUGE.

De l'Imprimerie de Jorry, Quai des Auguſtins, près le Pont S. Michel, aux Cigognes, 1750.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX ARTS.

Août 1750.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Août 1750.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée.

M. DCC. L.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	14.	v.
1725.	12.	v.	1750.	10.	v.

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts.

Août 1750.

ARTICLE XCII.

AMBASSADES DE M. de la Boderie en Angleterre sous le régne de Henri IV. & la minorité de Louis XIII. depuis les années 1606. jusqu'en 1611. 5. volumes in-12. M. DCC. L.

UNE partie de l'Ouvrage que nous annonçons fut imprimée en Hollande, il y a

quelques années : mais cette édition fut faite sans aucun soin. *Les noms propres y sont pour la plupart estropiés : on y voit quelques lettres sans date : il y en a plusieurs dont la date est fausse : quelques-unes ne sont pas placées dans leur ordre : dans presque toutes on trouve des contresens, des endroits inintelligibles, & partout il régne un désordre dans la ponctuation, qui en rend la lecture insupportable.* Ç'a donc été une nécessité d'entreprendre une nouvelle édition du même Ouvrage, où de plus on aura la commodité de trouver les lettres du Roi & de ses Ministres & celles de l'Ambassadeur, chacune à la place qui convient ; ce sera un corps d'histoire dont les événemens ne seront pas séparés & mis comme en morceaux. On n'aura pas oublié le commencement en arrivant à la fin.

La fonction d'Ambassadeur in-

téresse tellement la réputation du Souverain qui l'envoye, qu'il est fort attentif à faire un bon choix ; on y prend encore plus garde quand l'Ambassadeur est nommé pour une de ces Cours Etrangères, où l'on a toujours à traiter avec des Sages appliqués & pénétrans. Ce sont là des Théâtres où il n'est pas aisé de bien représenter. Que ne risqueroit-on pas à y produire de médiocres Acteurs ? On doit donc être persuadé que les Lettres de M. de la Boderie sont d'un Ministre habile & intelligent, & de plus, très-instruit des mistéres des Négociations dont il étoit chargé.

On sçait que les Négociateurs sont souvent obligés de dissimuler, de montrer de belles apparences sans réalité, de se tromper les uns les autres le plus souvent & le plus artificieusement qu'il se pourra. Ces soupçons si

bien fondés à l'égard des Conférences n'ont aucun lieu à l'égard des lettres qu'un Ambassadeur écrit à son Maître & à ses Ministres. Tout y est rapporté selon l'exacte vérité. Une histoire qui ne seroit appuyée que sur des monumens aussi solides, ne seroit pas suspecte ; & fût-elle écrite avec moins d'agrément que plusieurs autres, où les faits n'ont pas la même certitude, elle seroit lûe par préférence.

L'Editeur n'a pas trouvé des Mémoires assez abondans pour démêler toutes les affaires qui avoient été confiées à M. de la Boderie dans sa jeunesse. Voici les principaux traits qu'on en a rassemblés. Sur la fin de l'année 1592. il partit pour Rome à la suite du Cardinal de Gondi, évêque de Paris, & du Marquis de Pisani, *députés de la part des Princes & Seigneurs Catholiques du Parti Royal, pour travailler à la*

réconciliation du Roi avec l'Eglise. Le Cardinal & le Marquis n'ayant pû obtenir du Pape la permission d'entrer dans Rome, ni même dans l'Etat Ecclésiastique, le Marquis pria M. de la Boderie de se rendre à Rome, où il n'étoit pas inconnu, ses deux freres, Gui & Nicolas le Févre de la Boderie, ayant rendu de bons services dans l'édition de la Polyglotte d'Anvers. M. de la Boderie travailla utilement pour les intérêts du Roi, & de retour en France, il rendit compte à ce Prince de ses démarches & de ses observations à la Cour du S. Pere. Le jeune Négociateur remarqua qu'on ne devoit pas s'allarmer de la sévérité que Clément VIII. affectoit à l'égard de la réconciliation; qu'on en usoit ainsi pour amuser les Espagnols & les Députés de la Ligue.

M. de la Boderie fut ensuite choisi pour l'ambassade de Bru-

xelles, auprès de l'Archiduc Albert & de l'Infante Isabelle Claire-Eugenie. Le Ministre contenta parfaitement son Maître & l'Archiduc : après quoi devenu Conseiller d'Etat, il se rendit à Turin, pour y faire des complimens de condoléance à Charles-Emmanuel Duc de Savoie, sur la mort de son fils, Philippe-Emmanuel, Prince de Piémont, décédé en Espagne.

Les deux principales ambassades de M. de la Boderie sont celles d'Angleterre. Il y fut envoyé la premiére fois avec le caractére d'Ambassadeur ordinaire, & la seconde fois avec le titre d'Ambassadeur extraordinaire. Le principal objet de la premiére ambassade étoit d'entretenir la bonne intelligence entre les deux Couronnes, que l'Espagne travailloit à désunir. Il étoit de l'intérêt & de la sûreté des deux Royaumes de demeurer étroite,

ment alliés, tant pour n'avoir rien à craindre de la Puiſſance de l'Eſpagne, que pour être plus en état de ſoutenir la République de Hollande contre ſes premiers Maîtres, qui alloient fondre ſur elle avec toutes leurs forces.

Sous un autre regne que ſous celui de Jacques I. la négociation eut été bientôt terminée. Ce Prince avoit de l'eſprit. Il comprenoit très bien la ſolidité des raiſons qu'on lui expoſoit. Il y en ajoutoit même d'autres qui avoient échapé. Il avoit de plus une haute eſtime des vertus héroïques de Henri IV. cependant on ne put l'engager à conclure un Traité avec la France pour la défenſe des Provinces-Unies. Jacques I. craignoit exceſſivement que le Roi Catholique ne lui ſuſcitât des affaires, ſous prétexte de ſecourir la Religion opprimée dans la Grande-Bretagne. D'ailleurs le même Prince

avoit une averſion naturelle pour la guerre. Ce furent ces obſtacles invincibles qui rendirent inutiles l'habileté & les ſoins de l'Ambaſſadeur. Heureuſement l'Eſpagne épuiſée par ſes proſpérités mêmes, laiſſa entrevoir qu'elle n'étoit pas éloignée de la paix. On profita de ces diſpoſitions, & ſi l'on ne put parvenir à une paix entiére, on conclut du moins une tréve de deux années, entre l'Eſpagne & l'Archiduc de Flandre d'une part, & les Provinces-Unies de l'autre. Cette tréve fut ſignée à Anvers le 9 Avril 1609. Et quelques mois après M. de la Boderie revint de ſa premiére ambaſſade.

Quelques jours avant la concluſion de ce Traité, Jean Guillaume, Duc de Cléves, de Juliers & de Bergh, & Comte de la Mark, mourut ſans poſtérité, à l'âge de 47 ans, & laiſſa à ſes quatre ſœurs, ou à leurs repré-

ſentans, une riche ſucceſſion à recueillir. Elle convenoit fort à la Maiſon d'Autriche ; mais il falloit de plus fortes raiſons, ou du moins des prétextes plus ſpécieux que cette bienſéance. Les conſtitutions de l'Empire ne permettant pas aux Princes de ſe mettre en poſſeſſion des terres qu'ils prétendent leur appartenir, ſans ſe pourvoir auparavant par les formes du Droit Germanique, l'Empereur Rodolphe envoya à Juliers en qualité de commiſſaire impérial Léopold d'Autriche, Evêque de Paſſau & de Strasbourg. Ce Prince tout en arrivant s'empara de la fortereſſe de Juliers, où il ſe mit en état de défenſe, & l'on vit aiſément par toute ſa conduite, qu'il n'en ſortiroit jamais que par la force.

La France avoit un grand intérêt à empêcher que les Etats de Cléves ne tombaſſent ſous la domination Autrichienne. Ainſi

le Roi prit des mesures pour former une ligue capable de soutenir les héritiers légitimes. Dans ces circonstances M. de la Boderie eut ordre de passer incessamment en Angleterre avec le titre d'Ambassadeur extraordinaire. Il étoit chargé d'engager le Roi Jacques I. dans la ligue qu'on méditoit. La négociation fut interrompuë, pendant quelque tems, par la mort funeste de Henri IV. Mais on la reprit ensuite, & la ligue défensive fut enfin concluë entre les deux Couronnes le 29. Août 1610. On convint aussi de la forme qui seroit observée dans le remboursement des sommes que l'Angleterre répétoit. Il étoit d'une extrême importance de terminer cette contestation. Tant qu'elle eût duré, les Anglois eussent été prêts de rompre avec la France, à toute occasion. On trouve ici les raisons qu'on produisoit de part

& d'autre, & plusieurs autres détails amusans & curieux, qu'on ne rencontre pas dans l'Histoire, tant parce qu'ils ont été ignorés des Historiens, que parce que les Historiens ont jugé qu'ils devoient s'attacher uniquement aux événemens considérables.

Le Roi d'Angleterre conçut tant d'estime & tant d'affection pour M. de la Boderie, qu'outre les présens qu'on a coutume de faire aux Ambassadeurs avant leur départ, ce Prince lui en fit un particulier, comme *à son bon ami.* C'étoit un bassin & un vase de vermeil, enrichis de pierreries. On y avoit gravé ces mots: *Jacques Roi de la Grande Bretagne, à Antoine de la Boderie.* Madame de la Boderie avoit tellement plû à la Reine d'Angleterre, que cette Princesse dit à l'Ambassadrice, qui prenoit congé d'elle : *Quand il ne me resteroit que le fil de perles que je porte,*

je le partagerois avec vous.

Nous ne ferons pas un Extrait ſuivi de toutes les dépêches contenuës dans les cinq volumes de ce Recueil. C'eſt à ceux qui ſe propoſent de ſervir les Souverains dans les Ambaſſades & les Négociations, de lire ſérieuſement ce qu'ont pratiqué leurs prédéceſſeurs en ces ſortes de fonctions. Ce doit être là le fond de leur Bibliothèque & de leurs études. Cette étude jointe à l'uſage, ſi d'ailleurs la nature les a pourvûs libéralement des talents néceſſaires, les mettra en état de remplir dignement toutes les parties de leur miniſtère. Nous nous bornerons ici, parceque nous y ſommes forcés, à choiſir, dans tout l'Ouvrage, quelques faits qui nous ſembleront plus convenables à nos Mémoires & encore plus à la plûpart de nos Lecteurs.

Henri IV. ayant pris la réſolution de célébrer en 1606 le

Baptême de ses trois enfans, se souvint, comme il convenoit, qu'il avoit promis au Pape, de le choisir pour nommer son Dauphin, avec la Duchesse de Mantouë. Cet engagement subsista : mais ce Prince étant maître de choisir un parrein à sa fille aînée, se proposa d'inviter le Roi d'Angleterre à accepter cette fonction, afin de joindre aux titres de freres, d'alliés & d'amis, *celui de compère*. La chose n'eut pas lieu. Le Pape présentant le Dauphin au Baptême, le Roi d'Angleterre jugea que, s'il se contentoit de présenter la fille aînée, ce seroit reconnoître en quelque sorte la supériorité du Pontife Romain, & dégrader sa propre Dignité. Ce seroit, disoit le Prince, *lui faire porter la queuë au Pape*. (tom. 1. p. 145.)

On voit dans le même tome, avec quelle affection vraiment Chrétienne, le Roi adoucit le

Monarque Anglois, à l'égard desCatholiques qui n'avoientpas conſpiré contre le Souverain, ni contre l'Etat, & qu'on étoit ſur le point d'envelopper dans la même diſgrace, avec les coupables. L'Ambaſſadeur ſuivit exactement tout ce que ſon Maître lui avoit preſcrit, & il obtint ce qu'il ſollicitoit, ſans que ni le Roi Jacques ni ſes Miniſtres fuſſent mécontents de tant de démarches ſi contraires à leur diſpoſition préſente. Toute cette négociation ſi bien meſurée dont Henri IV. avoit la principale gloire, fit en même tems beaucoup d'honneur à ſon Miniſtre.

On y remarque auſſi combien les Puritains étoient difficiles à tenir en reſpect. C'étoit des ſujets toujours prêts à remuer. Nous tromperons-nous ſi nous avançons que la conſtitution de leur Egliſe eſt bien capable de leur inſpirer un amour exceſſif

de l'indépendance ? Les Anglicans ont conſervé une ſorte de Hiérarchie&de ſubordination.Ils ont des Paſteurs, des Evêques, des Archevêques. Ce Gouvernement accoutume les eſprits à la ſoumiſſion, & ils en obéïſſent d'autant mieux dans tout le reſte. Cet avantage manque aux Egliſes Puritaines, où il n'y a ni Hiérarchie, ni ſubordination, ni même aucune apparence ſpécieuſe de l'une & de l'autre. Ce ſont des corps dont tous les membres ſont parfaitement égaux, des Républiques plus que Démocratiques. Tout Citoyen élevé en pareille école doit naturellement être un indocile Républicain. Nous reconnoiſſons volontiers qu'il y a des ſujets qui malgré cette éducation ſont ſoumis & traitables : c'eſt qu'il y a partout des hommes en qui les préjugés ne prévalent pas contre la raiſon.

Août 1750.

La vigilance des Ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne, (les premiers pour prévenir les atteintes qu'on tâchoit de porter artificieuſement à la preſſéance de leur maître, les ſeconds pour la ſurprendre par quelque adreſſe,) ſera déſormais inutile à l'égard de cette conteſtation décidée ſolemnellement. Mais tout ce manége, joint à l'attention des Anglois pour ne ſe commettre aucunement dans cette querelle, peut ſervir d'inſtruction aux Miniſtres qui ſont chargés des intérêts de leur Souverain dans les Cours Etrangères.

En pluſieurs dépêches du ſecond tome, il eſt parlé du deſſein qu'avoit formé le Roi Jacques d'unir les deux Royaumes d'Angleterre & d'Ecoſſe & de concilier les Anglicans & les Puritains. Ce projet qu'il avoit fort à cœur lui cauſa bien des chagrins. Le Parlement de 1607.

travailla à cette affaire dans les ſéances du ſoir & du matin pendant un tems conſidérable, & l'on avança peu. Les Anglois ne vouloient pas que l'union de la France avec l'Ecoſſe ſubſiſtât, parce que les Ecoſſois jouiſſant de la *Naturaliſation* de France & d'Angleterre, & par conſéquent des priviléges des deux Royaumes, il étoit à craindre que l'Ecoſſe ne s'attirât tout le commerce au préjudice de l'Angleterre. On eut dans ces débats de fréquentes occaſions de remarquer *la mauvaiſe affection qui eſt entre ces deux Nations :* à quoi M. de la Boderie ajoute : *J'ai peur qu'à la fin il n'en arrive du ſcandale.*

Dans une autre dépêche, le même Ambaſſadeur écrit que *l'union va de mal en pis, & comme ce nom a penſé être funeſte à la France, j'ai grande peur, ſi Dieu n'y met la main, qu'il ſera per-*

nicieux à ce Royaume. Un Miniſtre de l'Egliſe Anglicane qui prêchoit pendant la tenue du même Parlement, déclama avec emportement, dans la principale Egliſe de Londres, contre les Ecoſſois, leur attribuant tous les vices enſemble qu'on reproche en détail à chaque Nation ; & les privant de toutes les vertus, dont il n'y a aucune Nation qui ne ſoit cenſée en avoir quelqu'une. Il dépeignit les Ecoſſois comme *fainéans & inhabiles en tout, fors à mal faire.* Le Prédicant fut envoyé à la Tour. *Telles hardieſſes ſont dangereuſes*, dit M. de la Boderie, *& me ramentoivent encore le tems du feu Roi* (Henri III.)

La réunion des deux Royaumes ſous le nom de la Grande-Bretagne, du moins quant au Gouvernement civil & politique, étoit réſervé à la Reine Anne, dont le Regne a été ſi glo-

rieux. Ce n'eſt pas là une foible marque de l'habileté, du bonheur & de l'autorité de cette Princeſſe.

(Tom. 3. p. 196.) environ la mi-carême de l'année 1608. des Comédiens à qui M. de la Boderie avoit fait défendre de repréſenter le malheur du Maréchal de Biron, n'eurent pas plutôt vu toute la Cour hors de Londres, qu'ils oſerent déſobéïr. Ils rendirent leur déſobéïſſance encore plus criminelle en introduiſant ſur la Scène la Reine de France & Madame de Verneuil, qui non contente de la maltraiter de paroles, y ajouta un ſoufflet. L'Ambaſſadeur inſtruit de ces excès, s'en plaignit au Comte de Salisbury, qui donna ordre ſur le champ d'arrêter ces inſolens ; mais on n'en put ſaiſir que trois qu'on conduiſit en priſon. L'Auteur de la piéce échapa. On ne devoit pas être

ſurpris de l'audace de ces Comédiens, puiſque deux jours auparavant ils avoient traité avec encore plus d'irrévérence leur propre Souverain. Il en fut ſi indigné qu'il ordonna, *que l'on n'eût plus à jouer des Comédies dedans Londres.*

Dans le quatrième Tome, il eſt beaucoup parlé du livre que préparoit le Roi Jacques. On revient ſouvent à cet article, parce que ce Prince avoit une extrême envie de ſignaler, par ſes Ecrits, ſon zèle pour ſa religion. *Le Roi*, dit l'Ambaſſadeur, *a achevé ſon livre, qui ne ſera en effet qu'une nouvelle édition du premier* (*P.* 193.) Dès qu'il fut imprimé & mis en vente, le Roi mécontent de certaines choſes qui lui avoient échapé & qu'il avoit réſolu de changer, fit empriſonner le Libraire, & ordonna d'en rapporter les Exemplaires, promettant d'en donner

de

de plus corrects à ceux qui les auroient rapportés. (*P.* 301 & *p.* 302.) *Ce livre, à ce que j'en ai pû voir, est le plus fou & le plus pernicieux qui se soit jamais fait sur ce sujet.*

Après que ce livre eut été retiré des mains de l'Imprimeur, on travailla à réformer ce qu'on jugeoit défectueux. C'est à quoi s'appliqua *une petite Congrégation de Gens doctes, qui tous les jours s'assembloit devant ledit Roi.* On revoyoit aussi & on corrigeoit les traductions de cet Ouvrage, & l'on se proposa de le faire paroître en quatre langues. *Il seroit à desirer en vérité que ce Prince ne s'adonnât à ce travail, qui n'est digne de lui & n'apportera que du mal.* (*p.* 323. *Mais il seroit aussi possible de le démouvoir de cela, comme il seroit de ne vouloir être Roi d'Angleterre.* (*p.* 325.)

Henry IV. à qui le Livre fut envoyé par le Roi d'Angleterre

& qui n'avoit pû le lire parce qu'il n'étoit pas écrit en François, s'en fit rendre compte par le Cardinal du Perron; ce Cardinal en parla moins désavantageusement que plusieurs autres; & il ne tint pas au Roi de France que ce fameux Controversiste ne passât la Mer, pour conférer avec le Roi Jacques; mais ce Prince témoigna qu'on ne pouvoit *lui envoyer aucun qu'il ne vît plus volontiers. Il est*, dit-il, *Cardinal & Prêtre, & Personnage qui fait profession d'être grandement consommé en la dispute, & qui s'est principalement signalé, en ce qu'il a été l'instrument de la conversion du Roi mon frere.*

Le 5^e^ Tome comprend les dépêches qui concernent l'Ambassade extraordinaire de M. de la Boderie, & la succession de Clèves. Ce fut pendant ces temps là que le Roi Henri IV. fut assassiné. Le Roi d'Angleterre fut très-

affligé de cette mort, & il donna les marques les plus sensibles d'une véritable douleur. Il prit aussi plus de précautions qu'il n'avoit coutume, pour sa sureté, & il ne marcha plus dans la Ville de Londres, qu'environné de gardes, ce qu'il ne faisoit pas auparavant.

Il est souvent arrivé qu'un Ambassadeur qui avoit été très-considéré pendant que son Maître vivoit, surtout un Maître aussi grand qu'Henri IV. perd à sa mort une partie de cette considération dans une Cour Etrangère. M. de la Boderie se conserva sur le même pied au dehors & au dedans. Il continua ses négociations en Angleterre, & ses services furent agréables en France à la Régente & au Roi Mineur.

On ne doit pas omettre dans nos Mémoires les particularités qui intéressent la réputation des

Sçavans du premier Ordre. On apprend (*à la page 479.*) de ce dernier Tome, combien Casaubon étoit estimé du Roi Jacques & de tous les Seigneurs de son Royaume. Ce Prince fit demander à la Reine-Régente de laisser Casaubon auprès de lui: l'Ambassadeur qui sçavoit les bons services que pourroit rendre un Sçavant de ce mérite, en fit la demande: on connoît par ce qu'il écrit que Casaubon étoit mal disposé à l'égard des Puritains. *Il peut en vérité grandement servir auprès de lui*, (du Roi Jacques) *quand ce ne seroit que pour l'entretenir en la mauvaise opinion des Puritains, dont ils ne sont, à ce que je vois, moins mal édifiés l'un que l'autre.* Cependant c'étoit dans cette Religion que Casaubon avoit été élevé en France.

ARTICLE XCIII.

VITA DI MICHEL AGNOLO Buonarroti Pittore, Scultore, Architetto e Gentilhuomo Florentino, pubblicata mentre viva dal ſuo Scolare Aſcanio Condivi : ſeconda Edizione, corretta ed accreſciuta di varie annotazioni &c. *La Vie de Michel-Ange Buonarroti, Peintre, Sculpteur, Architecte & Noble Florentin, écrite de ſon vivant par Aſcagne le Condivi ſon diſciple &c. Vol. petit in-fol. ou in-4°. extrêmement grand, pag. 160. ſans la Préface. A Florence. M. DCC. XLVI.*

L'Hiſtoire de Michel-Ange Buonarroti écrite de ſon vivant, par un de ſes diſciples, nommé Aſcagne le Condivi, eſt un Livre imprimé pour la pre-

mière fois en 1553 ; & devenu auſſi rare & auſſi difficile à trouver dans les Bibliothèques, qu'il eſt en lui-même curieux & intéreſſant. Le célébre Antiquaire, M. Gori, en donna une nouvelle Edition il y a quatre ans ; elle n'eſt parvenue à notre connoiſſance que depuis peu de jours ; nous l'annonçons aujourd'hui avec toutes les additions dont elle eſt ornée. Voici de ſuite ce qu'on trouve dans ce Volume.

1°. Une Epitre Dédicatoire à M. le Marquis André Gerini, Seigneur Florentin, Protecteur déclaré des Arts & des Sciences dans ſa Patrie.

2°. Une Préface raiſonnée de l'Editeur ſur les diverſes parties de ce Recueil.

3°. Une Explication des planches, vignettes & lettres griſes dont l'Ouvrage eſt enrichi. La plûpart de ces ornemens ont

trait à Michel - Ange. *

4°. La vie de cet illustre personnage, poussée par le Condivi jusques vers l'année 1553. Elle occupe 58 pages.

5°. Un Supplément à cette vie jusqu'à la mort de Michel-Ange. C'est un morceau fort court, & de la façon de Jerôme Ticciati, Sculpteur & Architecte de Florence, mort en 1744.

6°. Des Observations faites sur l'Ouvrage du Condivi, par M. Pierre (Jean**) Mariette, grand connoisseur, & amateur bien célèbre en France & en Italie.

---

* Dans cette explication, M. Gori dit que le portrait de Michel-Ange qui est à la tête de ce Volume a été gravé *sur le dessein de Jules Romain*, c'est une méprise : il faut dire sur le dessein & de la main de Jules Bonasone.

** M. Gori oublie ce second nom de baptême.

M. Gori lui donne la qualité de Peintre (Dipintore) qu'il ne prit jamais. Dès qu'on parla de réimprimer la vie de Michel-Ange, M. Mariette qui avoit un Exemplaire de la premiere Edition, envoya ſes remarques à M. le Chevalier Galburri; celui-ci les a communiquées depuis à l'Editeur M. Gori; & ce dernier en fait part au Public, quoique l'Auteur, (M. Mariette) ne les eût pas envoyées pour être miſes au jour. C'eſt pourtant un très-bon ſervice que rend ici l'Italie à la France.

7°. Des remarques de M. Dominique-Marie Manni, Académicien de Florence, ſur la même vie de Michel-Ange.

8°. Des Notices Hiſtoriques ſur le même ſujet par l'Editeur M. Gori.

9°. Une deſcription généalogique de la maiſon Buonarroti, donnée par le Sénateur Philippe Buonarroti, mort très-

eſtimé, & très-regretté des gens de lettres en 1733.

11°. Un abrégé de ce que George le Vaſari a écrit de Michel-Ange dans la 3e. partie de ſa vie des Peintres.

12°. Une table détaillée des Matières.

Il falloit indiquer ainſi toutes les pièces de cette belle Edition, avant que d'inſiſter ſur les plus importantes. Celle qui domine eſt la vie de Michel-Ange par le Condivi ; nous l'avons luë & reluë toute entière comme un Ouvrage nouveau ; & après l'avoir comparée avec les Notices Françoiſes qu'on nous a données juſqu'ici ſur le très-célèbre Artiſte dont il eſt ici queſtion; nous avons conclu que nous ne connoiſſions pas encore Michel-Ange.

Dans quels détails en effet, dans quelles particularités touchantes n'a pas dû entrer un diſciple, témoin oculaire & per-

pétuel de toutes les ſituations de ſon Maître; Juge éclairé de ſes talens, de ſes entrepriſes & de ſes ſuccès; confident preſque unique de ce qu'il eut à ſouffrir du caprice de ſes protecteurs & de la jalouſie de ſes rivaux! Le Condivi fut par rapport à Michel Ange ce témoin, ce Juge, ce Confident. Il raconte avec candeur ce qu'il a vu faire à ce grand homme, ce qu'il a entendu de ſa bouche, ce qu'il a oui dire de lui; & qui pourroit, par exemple, révoquer en doute les deux traits ſuivants? Le premier eſt une converſation de cet Elève avec ſon Maître. » Un » jour, dit-il, je raiſonnois avec » Michel-Ange de la belle Notre-Dame de Pitié qu'il avoit » faite en marbre pour le Cardinal de S. Denis. * Je lui diſois

* Le Condivi dit que ce Cardinal étoit auſſi *appellé Cardinal de Rouen.* Sur-

» qu'on trouvoit cette Vierge
» trop jeune en comparaiſon du
» Chriſt qu'elle tenoit mort ſur
» ſes genoux, à quoi il répondit
» ſur le champ : Vous ne ſçavez
» donc pas que les perſonnes
» chaſtes conſervent plus long-
» tems leur fraicheur que les au-
» tres ? Combien plus cet avan-
» tage a t'il dû ſe trouver dans

---

quoi M. Mariette le critique très à propos dans ſes Obſervations, faiſant voir que le Cardinal de S. Denis étoit alors Jean de la Groſlaye de Villiers, qui n'a jamais été Archevêque de Rouen, mais ſeulement Evêque de Lombez & Abbé de S. Denis. Ceci eſt juſte : cependant il nous vient en penſée de croire que, comme ce Cardinal a oit été longtems Préſident de l'Echiquier de Rouen, le Condivi aura pû lui donner le titre de Cardinal de Rouen à cauſe de cette Magiſtrature, qu'il avoit exercée étant même déja Evêque. Il ſemble du moins que c'eſt-là ce qui a occaſionné la mépriſe de l'Hiſtorien de Michel-Ange.

» une Vierge dont la pureté n'a
» jamais reçû la moindre attein-
» te ; & puis ne peut-on pas croi-
» re que la Providence Divine
» concourut à la conservation
» de cette fleur de jeunesse dans
» la Mere de Dieu, afin de mon-
» trer de plus en plus au monde
» l'excellence de sa virginité ?
» &c.

Le second trait montre la haute idée que le Pape Jules III. avoit du mérite de Michel-Ange. Le Condivi étoit un jour dans l'appartement de Sa Sainteté, & il entendit ce Pontife qui disoit:
» Je sacrifierois bien quelques-
» unes de mes années, & je don-
» nerois volontiers de mon pro-
» pre sang pour prolonger la vie
» de Michel-Ange, afin que le
» monde ne fût pas privé sitôt
» d'un si grand homme. » *Et il*
» *ajouta ensuite:* » Si je lui survis,
» comme le cours des années
» semble le persuader, je veux

» le faire embaumer, afin que son
» cadavre soit éternel comme
» ses Ouvrages. »

Encore une fois qui pourroit soupçonner la sincérité de ces témoignages ? Mais quel accueil ne doit-on pas faire à une histoire remplie d'anecdotes aussi curieuses, & , nous le répétons, aussi peu connuës que celles-ci ? Il ne nous seroit pas possible de les citer toutes ; ce seroit nous charger d'une Traduction dans les formes qui ne convient pas à nos Mémoires, mais que nous indiquerions volontiers à quelqu'homme de Lettres, comme une entreprise digne d'occuper son loisir. En attendant, voici notre Extrait, que nous chargeons en même-tems de Notes, pour rappeller quelques-unes des Observations répandues dans ce Volume.

Michel-Ange descendoit des anciens Comtes de Canosse, dans

le territoire de Reggio. Au douziéme ſiécle une branche de cette Maiſon s'établit à Florence, & y porta toujours les noms de Buonarroti & de Simoni *. Louis pere de Michel-Ange, exerçoit la Charge de Podeſtà à Chiuſi en 1474. quand ce fils, le ſecond de ſix enfans, vint au monde. C'étoit le 6 de Mars, & il vécut près de 89 ans, n'étant mort que le 17 Février 1564. Cette longue vie contribua infiniment à ſa gloire: il eut le tems de multiplier ſes chef-d'œuvres dans les trois Arts, Peinture, Sculpture & Architecture; il vit tomber tous les traits de l'envie; il for-

* Il eſt marqué dans la Généalogie, rapportée dans ce Volume d'après les Mémoires du Senateur Philippe Buonarroti, que les Seigneurs de cette Maiſon ont toujours été appellés à Florence tantôt *Simoni*, tantôt *Buonarrotti Simoni*, & tantôt *Simoni Buonarroti*.

ma une ſorte de ſucceſſion d'eſtime & d'admiration pour ſon mérite, dans toutes les Cours de ſon tems.

Michel-Ange fut deſtiné par ſon pere à l'étude des Lettres, mais la nature le réclama bientôt en faveur des Arts. Dès qu'il avoit un moment de libre, il deſſinoit de côté & d'autre. Il peignoit à ſa manière tout ce qui lui frappoit les yeux. * Heureuſement pour lui un Apprentif Peintre, nommé François Granacci, le prit en affection, & le mena chez ſon Maître Dominique del Ghirlandajo, qui dès les premiers eſſais de ce

* M. Gori dit qu'il a vû pluſieurs de ces Ebauches ſur des murailles de la Maiſon de Ville & de la Maiſon de Campagne des Buonarroti; qu'on remarque dans ces premières idées d'un enfant le génie ſingulier dont la nature l'avoit pourvû.

nouveau diſciple, qui n'étoit qu'un enfant, eut la foibleſſe * d'être jaloux de lui. Michel-Ange peignit un jour d'après l'Eſtampe d'un Peintre Etranger ** un S. Antoine battu par les démons. Il y avoit beaucoup de feu, d'expreſſion dans ce morceau ; on y remarquoit une attention ſingulière à ne placer aucune nuance, aucun trait de couleur, ſans avoir conſulté le naturel. C'en fut aſſez pour picquer le Ghirlandajo, il dit aux Admi-

* Le Condivi affirme ceci bien poſitivement, & M. Mariette s'en rapporte avec raiſon à ce témoignage, malgré les efforts que fait le Vaſari pour diſculper le Ghirlandajo. Cette note de l'obſervateur François, ainſi que la plûpart des autres, eſt critique & fort judicieuſe.

** Le Condivi appelle ce Peintre *Martin de Hollande*. M. Mariette relève cette faute, & fait voir que c'étoit *Martin Schoen*, Allemand, Prédéceſſeur d'Albert Durer.

rateurs du S. Antoine, que ce tableau étoit ſorti de ſon attelier, comme pour faire entendre qu'il y avoit mis la main. Une autre fois Michel-Ange le pria de lui prêter ſon portefeuille de deſſeins, où il y avoit des fêtes de campagne, des Bergers conduiſant leurs troupeaux, des payſages, des ruines, & autres choſes ſemblables qui excitoient beaucoup la curioſité du jeune Peintre; mais Ghirlandajo le refuſa, déclarant par-là de plus en plus ſa jalouſie, l'inſenſibilité de ſon ame, & l'ignorance où il vivoit par rapport aux notions les plus communes de l'honneur: car qui peut douter qu'il ne ſoit auſſi honorable que ſatisfaiſant, pour un homme qui ſçait quelque choſe, d'en faire part à une jeuneſſe dans qui les talens percent, & dont le génie ne demande qu'à ſe développer?

Cette Ecole n'étoit pas aſſez

bonne pour Michel-Ange. Son ami le Granacci lui en procura une meilleure ; il le mena dans les jardins de Laurent de Medicis ſurnommé *le Magnifique*, à cauſe de ſes vuës ſupérieures & de la nobleſſe de ſes entrepriſes. Cet endroit étoit orné de Statuës antiques. Le jeune Buonarroti s'y trouva comme dans une aſſemblée de Maîtres & de modèles ; il ſe mit à deſſiner d'après ces Chef-d'œuvres ; il paſſoit les jours entiers à les imiter, à les copier. La tête d'un vieux Faune le frapa un jour extrêmement ; il conçut le déſir de la travailler ; mais comment acquérir la matière propre à ce travail ? Il vit des pièces de marbre qu'on préparoit dans ces jardins pour orner la Bibliothèque de Medicis ; il alla en demander un bloc, & tout de ſuite il entreprit la tête du Faune, & il l'acheva en très-peu de jours. Laurent de Medi-

cis étant venu viſiter ſes Ouvrages, apperçut l'enfant qui donnoit les derniers coups de ciſeau à ſa ſculpture; la ſingularité du fait avoit de quoi piquer la curioſité. Laurent s'approche de Buonarroti, il lui fait des queſtions; il critique les dents du Faune qui paroiſſoient trop entières & trop bien rangées pour la bouche d'un vieillard. Michel-Ange profite de l'avis, & dès que Laurent a le dos tourné il caſſe une dent à ſon Faune, il la déracine juſqu'à la gencive, & le lendemain Medicis trouve le travail fini. Tel eſt le coup d'eſſai de notre Artiſte; la tête ſe voit encore dans un des Cabinets de la Gallerie du Grand Duc, & attire l'admiration des Connoiſſeurs. *

---

* Voici l'obſervation de M. Mariette ſur cet endroit. » Je me ſouviens d'a-

Cependant les vuës de la famille Buonarroti étoient fort contraires à celles du jeune Michel-Ange. Il fut longtems avec son pere sur le pied où se trouva Pétrarque à l'égard du sien. Pétrarque vouloit se donner aux Belles-Lettres, & son pere l'appliquoit impitoyablement à l'Etude du Droit : sujet continuel d'altercations domestiques qui ne

---

» voir vu dans la Gallerie du grand Duc » à Florence cette belle tête de Faune, » qui me parut non l'ouvrage d'un enfant, mais celui d'un Maître consommé dans son Art. Elle doit se trouver » encore au même endroit, & il seroit » bon de le dire & d'en marquer à-peu-» près la grandeur, car autant qu'il » m'en peut souvenir, elle n'est pas grande. L'on peut encore remarquer que » ce fut la vuë de l'antique qui jetta Michel-Ange dans la Sculpture, & qui le » détermina à suivre plutôt cet Art, que » celui de la peinture, à laquelle il étoit » destiné. »

finirent que par la mort du pere. Alors les Belles-Lettres prirent le dessus, & Pétrarque cessa d'être Jurisconsulte pour devenir Poëte & Orateur.

Louis Buonarroti pere de Michel-Ange vouloit absolument que son fils suivît les études de Collége, & le fils dessinoit, peignoit, sculptoit au lieu de lire du Latin : ce qui lui attira beaucoup de mauvais traitements. *Il fut souvent battu*, dit le Condivi, *par des gens qui ne connoissant pas l'excellence des Arts s'imaginoient*

M. Gori, dans ses notes, nous apprend que cette tête est dans le Cabinet où l'on voit la fameuse statue de l'Hermaphrodite couché; & il assure qu'en effet Michel-Ange commença ses essais de Sculpture par ce morceau. Dans l'explication des vignettes, placée à la tête de ce Volume, le même M. Gori marque que la tête du Faune a un pied Romain antique (un piede antico Romano) de hauteur.

qu'un Buonarroti ſeroit deshonoré en maniant le pinceau & le ciſeau. Le pere diſoit qu'il ne permettroit jamais que ſon fils fût *Tailleur de Pierres ;* ainſi caractériſoit-il l'art immortel des Praxitèle & des Phidias ; & il tint ce langage lors même que Laurent de Médicis parla de s'attacher l'enfant & de le faire élever dans ſon Palais : car ce protecteur magnifique des talens & des belles choſes, avoit été ſi frappé de la tête du Faune, qu'il prit la réſolution de cultiver le riche naturel de l'Auteur. Louis Buonarroti diſputa donc ſur la deſtination ſingulière de ſon fils ; il fallut que le Granacci, cet ami fidèle de Michel-Ange, entrât dans une controverſe ſérieuſe, pour montrer la différence qui ſe trouve, & qu'on doit reconnoître, entre un Sculpteur & un Tailleur de Pierre. Le pere ſe rendit enfin, & donna ſon fils au Chef de la République.

Michel-Ange avoit alors 15 ou 16 ans. Il fut logé dans le Palais & entretenu avec les jeunes Medicis, dont un fut depuis le Pape Leon X. digne héritier de tous les ſentimens qu'avoit eu ſon pere pour les hommes de mérite. * Laurent faiſoit accueil à tous ceux qui ſe diſtinguoient dans les Lettres & dans les Arts; il avoit pour lors auprès de ſa perſonne le célèbre Ange Politien qui prit à tâche d'encourager Michel-Ange, de lui apprendre à ſe roidir contre les difficultés; & il lui propoſoit auſſi de tems en tems des ſujets d'étude & d'exercice pour ſon ciſeau. Un jour il lui conſeilla de faire un en-

---

* M. Dominique Marie Manni cite en cet endroit quelques vers où l'Arioſte célébre la bonté & l'humanité dont Leon X. uſoit à l'égard des hommes à talents.

levement de Déjanire, & un combat des Centaures; il le mit sur les voyes, en lui expliquant la Fable, & le jeune Sculpteur ne tarda pas à faire honneur aux leçons de Politien: il travailla ces sujets en marbre; ce sont des figures à demi relief, qu'on voit dans la maison des Buonarroti. Michel-Ange, tout modeste qu'il étoit, disoit dans ses plus beaux jours à son disciple le Condivi, qu'il se reprochoit bien, en voyant son grouppe des Centaures, * de ne s'être pas livré d'abord à la Sculpture; ce bas relief lui faisant connoître jusqu'où il auroit pû porter la perfection.

---

* Nous parlons ainsi parce que M. Gori nous apprend par une note que c'est ce qu'il y a d'admirable dans cette Sculpture. *Le Grouppe*, dit-il, *est admirable; toutes les figures y sont disposées sans confusion; elles agissent, elles combattent toutes &c.*

Les attentions qu'on avoit pour notre Artiste, dans le Palais de Florence, étoient une suite de l'amitié singulière dont Laurent de Médicis l'honoroit : ce grand protecteur des Arts sçavoit prendre tous les jours, sur les affaires publiques, quelques moments pour s'entretenir avec Michel-Ange, pour lui montrer ses Médailles, ses Pierres gravées, & ses Antiques. *

---

* M. Mariette & M. Gori observent en cet endroit que Michel-Ange joignit à ses autres talens la qualité d'Antiquaire; & ils rendent très-vraisemblable l'acquisition qu'on dit qu'il avoit faite du célébre anneau aujourd'hui connu sous le nom de *cachet de Michel-Ange.* M. Gori prend aussi occasion du texte de l'Historien (le Condivi) pour célébrer le gout que Laurent de Médicis eut pour les monumens de l'antiquité. Il remarque que ce grand homme faisoit ajouter son nom à ses plus belles pierres gravées, & qu'on le voit encore sur le beau Camée de

Cette heureuse situation ne fut pas de longue durée. La mort de Laurent & les brouilleries qui la suivirent, dérangérent les espérances de Michel-Ange. Il fit quelques voyages que décrit le Condivi, & que nous voudrions pouvoir détailler, parce qu'on y voit des aventures, & toujours quelques ouvrages sortis de la main de notre jeune, mais très-excellent Statuaire. Cependant notre Extrait s'avance, & nous voulons le finir par l'Anecdote suivante, qu'il est rare de trouver racontée fidélement dans les Livres de ceux qui l'ont connuë.

Michel-Ange étant de retour dans sa patrie, se mit à faire un Cupidon de marbre, sous la figure d'un Enfant qui dort, & de

---

l'Arche de Noé qui a passé au Comte de Carlisle, un des premiers Seigneurs d'Angleterre. Toute cette note de l'Editeur est curieuse & mérite d'être lue en entier.

l'âge de ſix à ſept ans. Ce morceau étoit d'une beauté raviſſante. Le jeune Laurent, fils de Pierre-François de Medicis, l'ayant vû dit à l'Auteur que s'il enterroit cette ſtatue pour lui faire prendre l'air d'antique, on pourroit enſuite l'envoyer à Rome, & la vendre comme un monument précieux : le conſeil fut ſuivi ; Michel-Ange ſçut donner à ſa ſculpture toute l'apparence d'un ouvrage fait depuis bien des Siécles ; & l'ayant envoyée à Rome, le Cardinal de S. George * l'acheta 200 Ducats ; mais le Commiſſionnaire, qui étoit un malhonnête homme, n'en fit payer que 30 à Michel-Ange, & garda le reſte pour lui.

A quelque-tems de-là, le Car-

* C'étoit Raphël de la Rovère petit neveu du Pape Sixte IV. Il mourut en 1521.

dinal ſçut qu'il avoit été trompé, & qu'on lui avoit vendu une ſtatue moderne pour une antique, & plein de reſſentiment, il envoya un Gentilhomme à Florence, avec ordre de s'informer de l'Auteur de la ſupercherie. L'Officier part, arrive, fait ſemblant de chercher un Sculpteur habile pour quelques ouvrages qu'on ſouhaitoit à Rome. On lui indique Michel-Ange ; il va le trouver, il lui demande à voir quelque choſe de ſa main. Michel-Ange n'ayant rien pour lors, prend une plume, & deſſine ſur le champ une main, dont le Gentilhomme fut charmé. Celui-ci lui demande enſuite s'il a fait quelquefois des ouvrages de ſculpture, & l'Artiſte répond qu'entr'autres ſtatues, il eſt ſorti de ſon ciſeau un Cupidon dans l'attitude relative à la main qu'il venoit de tracer. Alors l'Envoyé pleinement inſtruit, raconte à

Michel-Ange ce qui s'étoit paſſé à Rome au ſujet de cette Statue; & apparemment que Michel-Ange lui déclare auſſi qu'il n'avoit reçu pour ſon ſalaire que trente ducats au lieu de 200. C'eſt du moins ce qu'il faut ſuppoſer pour le reſte de la narration. Le Gentilhomme, plein d'admiration pour les talens du jeune Statuaire, lui propoſe de venir à Rome, l'aſſurant que les 200 ducats lui ſeroient payés en entier, & que ſa paix ſeroit bientôt faite avec le Cardinal. Michel-Ange étoit d'un âge & d'un mérite à pouvoir ſe flatter de quelques ſuccès dans cette Capitale. Il part avec l'Officier, & pendant ce tems-là le Cardinal de Saint-George inſtruit de la manœuvre de ſon Commiſſionnaire, qui lui avoit vendu la ſtatue comme antique, le fait arrêter, & l'oblige à reſtituer l'argent qu'il avoit tou-

ché ; mais en même-tems le Cupidon fut rendu : en quoi le Cardinal montra qu'il ſe connoiſſoit peu en belles choſes, & que la nobleſſe de ſes ſentimens ne répondoit pas à ſa dignité. Tous les plus fameux Artiſtes de Rome avoient trouvé la ſtatue extrêmement belle, ils avoient jugé qu'elle valloit les 200 Ducats ; il falloit donc la garder, ſauf à forcer l'infidèle Commiſſionnaire au remplacement de ce qu'il avoit uſurpé ſur l'argent qui lui étoit confié. Le Cardinal ſuivit ſon idée meſquine, & il en fut blâmé de tout le monde : il ajouta le témoignage d'une indifférence extrême pour Michel-Ange, depuis l'arrivée de ce grand Artiſte dans Rome : car il le laiſſa pendant un an logé chez le Gentilhomme, à deux pas de ſon Palais, & jamais il ne ſongea à le mettre en œuvre pour aucune

entreprise de sculpture. * Cependant Rome ne perdit pas tout-à-fait le fruit de ce voyage. Un Gentilhomme Romain nommé Jacques Galli lui fit faire le beau Bacchus qui est actuellement à Florence, & le Cardinal de S. Denis se procura la Notre-Dame de Pitié dont nous parlions plus haut.

Nous terminons ici cet Arti-

---

* Il faudroit lire toutes les observations de M. Mariette sur ce trait d'Histoire. Il dit 1°. que la *main* qui fut tracée par Michel-Ange, en présence de l'envoyé du Cardinal, a appartenu à M. Crozat & que lui (M. Mariette) l'a acquise depuis la mort de ce riche curieux. 2°. Qu'on ne sçait point au juste ce qu'est devenu le Cupidon de Michel-Ange. 3°. Qu'il n'est pas vrai, comme l'ont avancé quelques Auteurs, que Michel-Ange eût cassé un bras de cette Statuë, afin qu'en le rapprochant des autres parties, comme il fit au tems de la contestation, son travail put être mis en évidence &c.

cle qui sera suivi de quelques autres, à moins qu'on ne nous témoigne (ce que nous ne soupçonnons pas) que cette matière ennuye le Public.

ARTICLE XCIV.

LA CLEF DES SCIENCES & des Beaux Arts, ou la Logique. A Paris chez Desaint, Saillant, J. Thomas Hérissant, in-12. pag. 238. sans l'Epître dédicatoire & la Préface.

CE sera toujours un bon Livre qu'une Logique claire, courte & dégagée de l'embarras des regles. Il est question, dit fort bien notre Auteur, d'enseigner l'art de juger *sainement & de raisonner exactement.* Quelle obligation, par conséquent, d'écarter tout ce qui pourroit accabler l'esprit ou révolter l'imagination! Ne rappellons point les tems où

la Logique fut une eſpéce de dragon commis à la garde des ſciences. Jouiſſons de la défaite de ce monſtre dont notre ſiécle s'eſt vangé, & que d'habiles maîtres aujourd'hui nous apprennent à ne plus craindre.

M. Cochet, Auteur de cet Ouvrage, explique dans une judicieuſe Préface, les avantages de la Logique. C'eſt, *dit-il*, la clef des Sciences & des beaux Arts. Ce qui revient à ce principe extrêmement vrai ; que le jugement ſert à tout : car il s'enſuit que l'Art qui rectifie le jugement, doit être d'une importance ſenſible, & d'une utilité ſans bornes. Cependant, dira-t-on, comment la Logique ſert-elle aux Poëtes, aux Muſiciens, aux Peintres, aux Architectes &c. Tous ces hommes à talens, tous ces Artiſtes s'embarraſſent-ils beaucoup de diſtinguer les opérations de l'ame, d'apprécier des idées, de

qualifier des propoſitions, & de former des Syllogiſmes ? Ecoutons notre Auteur qui nous inſtruira ſans pédanterie, condition néceſſaire pour ne point effaroucher les gens d'aujourd'hui: » Tous les Arts ont deux parties, » la Théorie & la Pratique. La » première dépend entiérement » de la Logique; c'eſt le raiſonne- » ment ſur tout ce qui leur appar- » tient. Ceux qui ne joignent pas » cette partie ſpéculative à la par- » tie pratique, ne poſſédent ja- » mais l'eſprit d'aucun Art; ils » ne ſont conduits que par un eſ- » péce d'inſtinct qui les trompe » ſouvent, ſans qu'ils s'en ap- » perçoivent. »

On voit donc par ces principes que les plus excellens Artiſtes ont beſoin de Logique, non peut-être abſolument de celle des Ecoles, qui leur feroit pourtant utile; mais de celle que donne la nature & que perfec-

tionne la réflexion. On peut l'assurer sans crainte de se tromper, ni de tromper personne ; s'il étoit question d'analyser un beau tableau de Raphaël ou du Poussin, on trouveroit de la Logique dans toutes ses parties, dans l'ordonnance, dans le dessein, dans l'expression, dans l'observation du *Costume*, ainsi du reste.

Mais entrons dans l'Ouvrage de notre Auteur : il a singuliérement le mérite de la clarté & de l'arrangement. On ne dit pas du neuf dans ces matiéres : le mérite doit consister à bien dire ce que tant d'autres ont obscurci & gâté.

Le Livre est divisé en deux parties. La première contient les réfléxions sur les pensées, & la seconde les réfléxions sur les expressions de nos pensées. Comme il y a quatre manières de penser qui sont *concevoir*, *juger*, *raisonner*, & *arranger*, on trou-

ve quatre Chapitres dans la première partie, un ſur l'*Idée*, un ſur le *Jugement*, un ſur le *raiſonnement*, un ſut la *méthode*; & à ces quatre opérations de notre ame, répondent quatre ſortes d'expreſſions, qui ſont les *termes* ou les *noms*, les *propoſitions*, l'*argumentation*, la manière *d'apprendre & d'enſeigner*: c'eſt la matière de la ſeconde partie comprenant auſſi quatre Chapitres.

Tel eſt le plan de cet Ouvrage qui procéde enſuite par ſous-diviſions, par définitions, par notions, ainſi qu'il eſt néceſſaire dans une inſtruction de cette eſpèce. Remarquons ſur la première partie quelques endroits plus importans. L'Auteur conſidère l'idée du côté de ſon objet, du côté de ſa cauſe, du côté de ſon ſujet; & dans l'examen qui concerne la cauſe de l'idée, il réfute ceux qui ne veulent point

d'idées innées. Ce ſentiment, ſelon M. Cochet, eſt dangereux, parce qu'il favoriſe le Matérialiſme dont M. Locke, grand ennemi des idées innées, ſe rend fort ſuſpect, en avançant que la matière peut penſer.

Il falloit donner des exemples d'idées innées, & notre Auteur produit celles de Dieu, de l'infini, de notre ame, parce que ces connoiſſances ſont en nous indépendamment des impreſſions faites ſur nos ſens. Ce n'eſt pas, *ajoute-t-il*, que les partiſans des idées innées nient que les ſens ſoient la cauſe occaſionnelle d'un grand nombre d'idées; mais ils ne peuvent étendre l'efficacité de cette cauſe à tous les objets. » Ils défient » les Péripatéticiens, les Epicu- » riens, M. Locke & tous ſes » Sectateurs, de dire quel- » les ſont les idées des choſes » ſenſibles, qui étant arrangées

» ou disposées de quelque maniè-
» re que ce soit, peuvent nous
» représenter Dieu, c'est-à-dire
» l'Etre souverainement parfait,
» notre ame & l'infini. « Il fau-
droit lire tout cet Article, qui
trouvera sans doute des adver-
saires par la difficulté d'expli-
quer aussi ce que c'est qu'idées
innées, quand & comment ces
idées se forment en nous, pour-
quoi il est des idées innées de
certains objets & non d'une mul-
titude d'objets d'une autre espè-
ce &c. Mais tout ceci tient trop
à la Métaphysique, que n'em-
brasse pas notre Auteur ; il se
contente d'indiquer son opinion
qui est du moins expliquée clai-
rement.

Un autre article bien discuté
(& nous en passons une infinité
d'autres) est celui de la vérité
& de la fausseté des idées : cette
question, presque toute de mots
dans les Ecoles, s'apprécie au

juste sous la plume de M. Cochet. Toute idée est vraye, si l'on prend pour le véritable objet de l'idée ce qu'elle rend présent à l'esprit, ce qu'elle représente; car il est impossible qu'une idée ne représente pas ce qu'elle représente. Il est des idées fausses, si l'on entend par l'objet de l'idée, ce qu'elle devroit représenter, c'est-à-dire l'objet extérieur tel qu'il est en lui-même: car il est évident que les idées ne représentent pas toujours les choses telles qu'elles sont réellement. Nulle question par conséquent sur cette matière, quand on veut s'entendre & ne point disputer: on sçait cela dans l'Ecole, mais on ne juge pas à propos de se réduire ainsi, parce qu'il faut toujours quelque aliment à la dispute, afin d'exercer les élèves & de ne pas ramener notre manière de philosopher à celle des Anciens Grecs & de Cicé-

ron qui converſoient avec trop de flegme.

La ſuite de cette première partie expoſe ce qui concerne le jugement, le raiſonnement, la méthode : & la clarté régne toujours dans cette inſtruction abſtraite & dégoutante par elle-même. Nous voulons citer un exemple tiré du Chapitre de la méthode.

L'Auteur y parle de l'analyſe & de la ſynthèſe. Il dit que *l'on ſe ſert de la première pour découvrir la vérité, & de la ſeconde pour l'enſeigner aux autres quand on l'a trouvée.* Il raiſonne enſuite ſur les qualités générales de l'une & de l'autre, & il acheve de les faire connoître par cette comparaiſon très-bien imaginée. » Ces » deux méthodes, *dit-il*, diffé- » rent comme les deux manières » dont on ſe ſert pour prouver » qu'une perſonne eſt deſcenduë » d'une autre. Pour trouver une

» généalogie inconnuë, il faut » remonter du fils au pere, qui » étoit fils d'un tel, & celui-là » d'un autre, & ainsi de suite » jusqu'à l'Auteur de sa race. » Voilà comment procéde la mé- » thode analytique. Mais quand » il s'agit d'expliquer & de prou- » ver une généalogie trouvée, » la manière la plus ordinaire est » de commencer par l'Auteur, » qu'on nomme le tronc, & de » montrer qu'il a eu tels enfans, » & ces enfans d'autres enfans, » en descendant jusqu'à la per- » sonne dont il s'agit. Voilà la » marche de la synthèse. »

La seconde partie de cet Ouvrage traite, comme nous avons dit, des termes, des propositions, de l'argumentation, de la manière d'apprendre & d'enseigner : quatre objets d'instruction & d'un détail qu'il faut suivre, qu'il faut même relire souvent pour le bien retenir. Nous

n'allons insister que sur la manière d'apprendre & d'enseigner. D'abord il est nécessaire de bien saisir la pensée de M. Cochet, quand il dit que *c'est un abus d'appeller sçavant un homme qui sçait le Grec, le Latin, l'Hébreu & les Langues Orientales...... qu'on pourroit sçavoir toutes les langues mortes & vivantes, & être néanmoins très-ignorant.* Ce langage dans la bouche d'un Professeur célèbre, & d'un ancien Recteur de l'Université de Paris, paroîtroit étonnant, si l'on vouloit le prendre à la rigueur; & il seroit même absolument faux qu'un homme pût être supposé sçavoir toutes les langues mortes & vivantes, sans être sorti pour cela des ténébres profondes de l'ignorance: car il est évident que personne n'acquiert la connoissance des Langues sans lire les bons Auteurs de chaque pays & de chaque siècle, sans se fa-

miliarifer, pour le Grec, avec Homère, Platon, Ariftote, Démofthène, Thucydide &c. Or comment arriveroit-il que, dans la Compagnie & à l'Ecole de tant d'excellens Maîtres, on n'eût rien retenu de leur Hiftoire, de leur Philofophie, de leur Eloquence, de leur manière de raifonner, de prouver, de peindre, d'orner &c.

Il faut donc entrer dans le plan jufte & précis de notre Auteur ; fon but eft de faire entendre, comme il l'explique lui-même, que les Langues, prifes dans leur notion propre & fpéculative, ne font pas des fciences, mais feulement des moyens pour y parvenir ; que les Langues toutes utiles qu'elles font à la culture des Sciences, ne doivent pourtant pas être confondues avec les Sciences mêmes. En ce fens nous fommes de fon avis, & nous croyons que perfonne ne

le contredira ; d'autres propositions qui ſuivent forment une eſpece de route plus difficile à tenir. L'Auteur dit » que l'on peut
» perfectionner tout ce qui dé-
» pend du génie, de la pénétra-
» tion & du jugement, ſans ſça-
» voir les Langues mortes. Que
» les Mathématiques, & généra-
» lement toutes les parties de la
» Philoſophie, ont été pouſſées
» plus loin parmi nous que par-
» mi les Grecs & les Latins....
» Que nous avons en notre lan-
» gue preſque tous les bons Li-
» vres de l'Antiquité... que l'on
» peut, avec la ſeule Langue
» Françoiſe, enrichir ſon eſprit
» de ce que les Sciences ont de
» plus utile, par rapport à nos
» devoirs & à nos beſoins.....
» Que l'on n'a pas abſolument
» beſoin de ſçavoir les Langues
» mortes, pour orner ſon eſprit
» des graces que les belles Let-
» tres & les beaux Arts ajoutent
» aux talents naturels &c. «

Il y a dans tout ceci des vérités, mais nous craignons fort l'étenduë de ces propositions : par exemple *tout ce qui dépend du Genie*, est fort ample & s'étend à la Poësie & à l'éloquence, aussi bien qu'aux Mathématiques & aux Arts ; or est-il bien sur, moralement parlant, & sans vouloir former une hypothèse abstraite, qu'indépendamment des languesmortes, on deviendra aujourd'hui excellent Poëte, excellent Orateur ; & tout au contraire l'expérience ne nous montre-t-elle pas qu'il n'y a encore eu parmi nous de grands succès dans ces deux genres, que pour ceux qui ont bien sçû les langues ? Quel préjugé contre ceux qui voudroient courir le risque de les ignorer !

De même les Mathématiques prises en général, & *toutes les parties de la Philosophie* disent beaucoup. S'il est question de la manière rigoureuse de démontrer,

pouvons-nous dire que nous ſoyions allés plus loin qu'Archimède ? S'il s'agit de l'Architecture & des différens Arts qui lui ſont ſubordonnés, nous flatterons nous d'en ſçavoir plus que les Grecs & les Romains ? ſi l'on nous parle de Médecine & d'hiſtoire Naturelle , eſt-il bien certain que, dans tousles points, nous ſurpaſſions Hippocrate, Ariſtote & Pline ?

On ajoute que *nous avons en notre Langue preſque tous les bons Livres de l'Antiquité.* Cela eſt vrai à certains égards ; nous les avons, mais les avons-nous bien ? Derniérement nous parlions du Lucien traduit par M. d'Ablancourt ; on le regardoit ci-devant comme un modèle ; mais il eſt certain aujourd'hui qu'on ne peut rien voir de plus défectueux ; & qu'en effet nous n'avons point Lucien dans cette verſion. Diſons la même choſe de la plû-

part des autres grands Ouvrages de l'antiquité : très-peu ſont bien traduits ; & les Traducteurs qui méritent le plus d'eſtime en ce genre, ne préſentent ni le goût, ni le tour, ni l'ame de tous ces Anciens, qui, pour être bien lûs, doivent être lûs chez eux, c'eſt-à-dire, dans leur propre Langue.

Mais bornons ici des obſervations qui ont été faites cent fois, & que notre Auteur ni le Corps illuſtre dont il a été le Chef, ne déſapprouveront pas. Cette Logique eſt terminée par un très-judicieux Article ſur la manière d'enſeigner. Il faudroit le tranſcrire tout entier pour le faire valoir autant qu'il vaut. On y met dans le plus beau jour tous les ſoins qu'il convient de prendre pour former des élèves à la vertu, à la raiſon, aux Sciences ; mais on ne diſſimule pas non plus les égards qu'il faudroit avoir

pour de bons Maîtres qui prodiguent leur tems & leurs forces à l'éducation d'une jeunesse déja pleine de défauts, & peu fournie encore de bonnes qualités.

ARTICLE XCV.

DISCORSO SUL' L'ORIGINE de' Tremuoti, in cui si esamina di proposito una nuova opinione intorno alla cagione di essi &c. *Discours sur l'origine des tremblements de Terre, où l'on examine une nouvelle opinion touchant la cause de ces Phénomènes &c. par le P. Michel Del Bono Jésuite, de l'Académie des Ereini de Palerme. 4°. pag. 56. A Palerme. M. DCC. XLV.*

LEs Physiciens de l'Isle de Sicile doivent être fort versés dans la question des tremblements de terre. Les expériences ne leur manquent

manquent jamais ; le Pays qu'ils habitent en a fourni de tout tems & de toute espèce. Mais les attentions sur ces redoutables Phénomènes ne ressemblent pas, dit l'Auteur de ce discours, à celles qu'on donne aux maladies de l'ame, ou du corps. On apprend souvent à écarter ou à guérir ces maladies, en étudiant leurs causes & leurs circonstances ; au lieu que, pour prévenir les tremblemens de terre, ou pour s'en délivrer quand ils arrivent, il est assez peu utile de connoître leur origine, ou de bien sçavoir l'histoire de leurs effets. Cependant, continue le même Ecrivain, dans les grands maux, tout remède, quelque léger qu'il soit, porte avec soi sa recommandation. * Il n'est pas impos-

* Egli è ben vero, che l'indagine, anzi il ritrovamento della vera cagion de' Tremuoti non corre del pari con quella de' morbi del corpo, e dell'ani-

ſible que des diſcours, ou des écrits raiſonnés ſur le principe de ces funeſtes événemens, diminuent un peu la terreur que l'idée ſeule qu'on s'en forme, laiſſe dans les eſprits. Et cette réflexion encourage l'Auteur à publier l'Ouvrage que nous annonçons aujourd'hui.

Il a été imprimé en 1745; mais il n'y a que peu de jours qu'il eſt parvenu à notre connoiſſance. Un petit Auteur périodique, établi hors de Paris, s'égayoit il y a 18 mois ſur notre compte, parce que nous faiſions connoître un bon Ouvrage

---

mo, in cui bene ſpeſſo principio è di ſalute, conoſcerne la vera ſorgente. Poco in vero ci giova, o a tener lontana da noi una ſi grave ſciagura, o a liberarcene, qualor ci ſia giunta, il riſaperne l'origine, e i contraſſegni. Ma egli è vero altreſi, che ne i mali più atroci, ogni piccol remedio non è un piccol conforto.

qui avoit paru cinq ou ſix ans auparavant dans le Pays Etranger. Mais cette Critique étoit injuſte, puiſque la Guerre ne nous permettoit pas alors d'entretenir nos Correſpondances littéraires : Et d'ailleurs, quel inconvénient peut-il y avoir à donner la notice d'un livre eſtimable, qui n'a pénétré qu'au bout de quelques années dans nos Provinces ? Il ſe répand ainſi de tems en tems de petites obſervations malignes ſur nos Mémoires, qui ne cherchent pas à uſer de repréſailles ; notre fonction étant trop ſérieuſe, & notre manière trop bienfaiſante pour repouſſer, en ennemis, des Anonymes déſœuvrés ou paſſionnés.

Le P. Michel Del-Bono, Auteur de ce diſcours, expoſe d'abord en peu de mots les divers ſentimens des Anciens ſur les Tremblemens de Terre, & il

montre l'abſurdité de pluſieurs. Après quoi, ſon attention ſe porte à décrire le nouveau ſyſtême, propoſé depuis peu, & défendu avec zèle par un autre Académicien de Palerme. Cette opinion ſingulière a pour principe que, dans ce qu'on appelle tremblement de terre, ce n'eſt point la terre même qui eſt ébranlée, mais ſeulement les édifices fondés ſur elle. A la vérité, diſent les Partiſans de l'hypothèſe en queſtion, la terre nous paroît agitée de ſecouſſes; tantôt nous la croyons pouſſée à droite & à gauche, comme un corps flottant ſur les eaux; tantôt nous ſommes perſuadés qu'elle s'élève en haut, & qu'enſuite elle s'affaiſſe tout à coup. Or tout ceci, continuent-ils, eſt une ſimple illuſion de nos ſens, ſemblable à celle du Navigateur, qui croit que les terres & les villes ſe retirent, tandis qu'il eſt

emporté lui-même par le mouvement du vaiſſeau ; ou bien comme on croit qu'un corps peſant, qui tombe du haut d'un mât de vaiſſeau faiſant route, deſcend par une ligne droite, tandis qu'il décrit une courbe ; comme on croit qu'une rame vue dans l'eau eſt rompuë ; que l'Iris porte en elle-même les couleurs qui nous frappent ; que le diſque de la lune eſt d'autant plus grand qu'il eſt plus voiſin de l'horizon ; ainſi de mille autres choſes, où nous prenons pour règle de nos jugements l'habitude que nous avons contractée par nos yeux.

Si l'on demande aux défenſeurs de ce ſyſtême, comment il peut y avoir dans l'air un mouvement capable de renverſer des Palais, des Edifices, des Villes & même des Royaumes entiers, ſans que nous ayions le moindre ſentiment d'une ſi vio-

lente émotion, ils répondent avec assurance que les mouvements d'un fluide aussi subtil que l'air, sont si variés dans leurs espèces & dans leurs directions, qu'ils peuvent fort bien être l'occasion des plus étonnants effets, sans que nous en sachions ni l'origine ni les circonstances. Quand quelqu'un nous parle, sa langue, ses poulmons, son gosier impriment à l'air un mouvement qui ne touche que nos oreilles; & au contraire, un léger souffle qui s'élève dans l'air fait impression sur tout le reste du corps, tandis qu'il n'affecte point l'organe par lequel nous entendons. Enfin, quand on sonne de la trompette, ou qu'on tire des coups de canon, s'apperçoit-on d'aucun mouvement dans l'air, & n'est-il pas certain toutefois qu'il reçoit alors des vibrations très-fortes? Il peut donc se faire que les mouvemens de l'air se

combinent & ſe modifient de telle manière, qu'ils ſoient capables de cauſer de très-grands effets, ſans que nous ayions pour cela des ſenſations particulières.

Tel eſt à peu-près le ſyſtême traduit ſur l'Italien du P. Del-Bono : Nous ne croyons pas qu'il doive perſuader aucun Philoſophe de nos Contrées ; mais en tout cas, il a déja un Adverſaire très-déclaré dans l'Auteur de ce diſcours, qui fait d'abord une obſervation fort judicieuſe. Pour nous convaincre, dit-il, que nos ſens ſe trompent en certains cas, il faut produire de bonnes raiſons qui découvrent l'erreur : Et c'eſt ce qui arrive à l'égard de la rame, du Diſque de la Lune & des autres choſes citées plus haut. Des démonſtrations ſans replique corrigent le témoignage de nos ſens ; or cette condition manque totalement à l'hypothèſe précédente;

rien ne prouve que le mouvement de la Terre, dans ce qu'on appelle les tremblemens de Terre, ne ſoit pas réel ; rien ne montre que ce ſoit une pure illuſion ; que l'air produiſe tous les effets qui étonnent dans ces événemens &c. Et l'Auteur, paſſant de-là aux argumens directs, obſerve que dans les tremblemens de Terre, quelque tems avant les ſecouſſes, on entend ordinairement des bruits ſouterrains ; qu'on voit diſparoître tout-à-coup des fontaines ; qu'il en ſurgit quelquefois de nouvelles, dont les eaux ont une couleur rougeâtre ou cendrée ; qu'on ſent les ſecouſſes, même en pleine Campagne ; que des maſſes de rocher & de grands quartiers de pierre ſont pouſſés ſouvent des entrailles mêmes de la Terre & jettés au loin ; qu'il ſe forme des crevaſſes & des ouvertures : Preuve trés-manifeſte, ainſi que

tous les autres faits, qu'on vient d'indiquer, de la secousse interne & de l'agitation violente qui est dans la Terre même.

Le P. Del-Bono prouve en détail toutes ces circonstances, par l'Histoire des tremblemens de terre arrivés en Sicile. S'il avoit écrit depuis la malheureuse catastrophe de Lima en 1746; il eût trouvé dans ce seul événement la démonstration complette de toutes ses observations.

Les défenseurs du nouveau systême font quelques petites difficultés. Comment, disent-ils, la surface de la terre qui est un continu, pourroit-elle trembler quelque part, sans que tout le globe terrestre tremblât? Comment d'ailleurs les Edifices souffriroient-ils tant de domages dans ces occasions, puisqu'étant fondés sur la terre, à peu près comme un clou enfoncé dans une poutre, ils ne

devroient pas plus sortir de leur place que le clou ne sort de la poutre, quand on la transporte ou qu'on l'agite en divers sens.

Mais ces objections sont des bagatelles; & le P. Del-Bono les résout sans embarras. Il répond au premier article que le Globe Terrestre n'est pas comme une petite boule de bronze, qui se remuë toute entiere quand on la touche. C'est, dit il, un corps énorme, plein d'eau, d'air, de parties de toutes espéces, les unes plus denses les autres plus rares &c. Il arrive donc, dans les tremblemens de terre, la même chose à peu près que dans les ondulations qui se font sur l'eau, quand on y jette une pierre. Elles sont d'abord plus pressées & plus petites; elles diminuent ensuite de force en s'aggrandissant; & enfin elles disparoissent totalement à une grande distance.

Notre Auteur dit deux choſes ſur le ſecond article : 1°. il s'en faut beaucoup que les Edifices ſoient établis auſſi ſolidement ſur la terre, qu'un clou tient ferme à une poutre où il eſt enfoncé. La plûpart du tems le terrain ſur lequel on bâtit eſt mouvant, léger, ſabloneux, pétri de tuf & de craye ; & les maiſons dont les fondements participent plus ou moins de ces mauvaiſes qualités, ſont auſſi plus ou moins ſujettes à crouler dans les tremblements de terre : on cite à ce ſujet des exemples que la Ville même de Palerme fournit à l'Auteur. 2°. Il faut conſidérer que les tremblements n'arrivent pas toujours d'une manière uniforme, & que la terre n'eſt pas toujours agitée à la façon des eaux de la mer ; ſouvent les ſecouſſes ſe font, pour ainſi dire, par ſoubreſaults, & comme par des lignes dirigées du

centre à la ſurface de la terre ; or dans ces circonſtances, non ſeulement les Edifices, mais un clou même fiché en terre devroit être pouſſé au dehors. L'Auteur confirme auſſi ſa penſée par des exemples, & il continuë encore, durant quelques pages, à montrer le peu de vraiſemblance de l'opinion qu'il combat. Après quoi il explique ſon propre ſentiment qui s'écarte peu des idées communes.

» Je penſe, *dit-il*, que pour » l'ordinaire le feu doit être re- » gardé comme la cauſe éloi- » gnée des tremblements de ter- » re ; & que leur cauſe prochai- » ne eſt dans la raréfaction de » l'air & des matières combuſti- » bles, *ſouffre*, *nitre*, *ſalpêtre*, » *alun &c. dont les cavernes de* » *la terre ſont remplies*. Telle eſt » l'opinion de Gaſſendi, de Kir- » cher, d'André Schott, qui n'ont » fait que renouveller & expli- » quer celle d'Anaxagore & des

» anciens Péripatéticiens. * » La ſuite du diſcours eſt le développement & la preuve de tout ceci ; les raiſons, les exemples, les comparaiſons tirées des mines ne manquent point à l'Auteur, & il met tous ces arguments en œuvre avec beaucoup de clarté & de préciſion. Sur la fin de ſon Ouvrage, il réfute l'idée dont ſe ſont laiſſés prévenir bien des Gens, ſans en excepter même les hommes de Lettres : On prétend que, dans les tremblemens de Terre, les grandes ſecouſſes viennent au bout de 24 ou 40 heures : ce qui n'eſt fondé aſſurément ni ſur la Phy-

* Jo penſo che per ordinario, al fuoco ſe ne debba dare la colpa, come a cagione rimota, e come a proſſima alla rarefazione dell'aria inſieme, & della materira combuſtibile. E queſta poi é l'opinione della maggior parte de' piuſavi filoſofanti, tra quali dee contarſi il Gaſſendo, il Kirker, e'l di lui Dottiſſimo Scolare, Andrea Schotto &c.

ſique, ni ſur les Relations des Hiſtoriens, ni ſur les Obſervations & l'Expérience. Cependant il n'en faut pas davantage pour augmenter la terreur & la conſternation publique, dès qu'un tremblement de Terre ſe fait ſentir. Cette raiſon & l'intérêt de la vérité engagent le P. Del-Bono à traiter ce point particulier avec une abondance de preuves, qui occupe tout le reſte du diſcours.

ARTICLE XCVI.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences & Belles-Lettres. M.DCC.XLVII 4°. pag. 479. A Berlin, chez Haude & Spener Libraires de la Cour & de l'Académie Royale M. DCC. XLIX.

ON peut ſe reſſouvenir que nous avons pris ſoin juſ-

qu'ici, d'annoncer & de présenter sous un coup d'œil favorable, l'Histoire & les Mémoires de l'Académie Royale de Berlin. Voici le troisiéme Volume que donne cette Compagnie depuis son rétablissement en 1745; & nous allons en rendre compte avec toute l'attention que méritent les importantes matiéres qu'on y traite.

Après l'exposition de quelques médailles frappées en l'honneur du Roi de Prusse, & une Ode assez bonne sur les progrès de l'Académie, le Sécretaire place les Eloges de trois Académiciens, M. le Baron de Goltze, Général Major des Armées de S. M. Prussienne; M. de Borck, Ministre des affaires Etrangères à la Cour du même Prince; & M. Jean Bernoulli Professeur en Mathématiques à Bâle. Les deux premiers étoient des hommes d'Etat, l'un dans la Guerre, l'autre dans la

Politique. Ils se prêtoient aux Sciences dans les momens rapides que leur laissoient les affaires publiques. Mais observons que, dans les Contrées du Nord, peut-être plus qu'ailleurs, les Grands ont véritablement droit au titre de Sçavans, parceque la molesse & la frivolité ne s'emparent pas des premiers momens de leur enfance. Les deux Académiciens dont on fait ici l'éloge avoient appris à étudier quand ils étoient jeunes, & le goût des Lettres ne les abandonna jamais.

Le troisiéme M. Jean Bernoulli fut un Sçavant de Profession; presque toutes les Académies de l'Europe l'adopterent : celle de Paris le reçut avec son frere aîné Jacques Bernoulli, dès l'année 1699. Surquoi l'Auteur de l'Éloge dit très-à-propos : *Il falloit tout à la fois une grande superiorité & une grande égalité de talents*,

pour ouvrir en même tems à deux frères l'accès à un honneur dont on ne fait part qu'à huit Etrangers.

L'Erudition ne fortifie pas toujours les sentiments qu'inspire la Nature. Les deux Bernoulli étoient trop sçavans pour ne se trouver pas quelquefois rivaux ; & la rivalité, en fait de mérite littéraire, est bien aussi forte que la jalousie de l'opulence ou du commandement. Il fallut que M. de Leibnitz, intime ami de ces deux frères, les réconciliât de tems en tems. Ils avoient besoin d'un médiateur de cette considération, & ils méritoient par leur zèle pour lui les soins qu'il se donna pour entretenir la bonne intelligence entr'eux.

Jean Bernoulli fit un voyage en France vers la fin de 1691. Il n'avoit que 24 ans, & il ne laissa pas de traiter, presque d'égal à égal, avec le P. Mallebran-

che, MM. Caſſini, de la Hire, Varignon, de l'Hôpital &c. Ce dernier que ſi peu de perſonnes étoient en état d'admirer, ne refuſa ni ſes éloges ni ſon admiration à notre jeune Géomètre. C'étoit dès-lors un mérite extraordinaire que celui de M. Bernoulli, mais il n'étoit que naiſſant par rapport à ce qu'il devint dans la ſuite. L'Univerſité de Groningue le poſſéda depuis 1695. juſqu'en 1705. La Chaire de Mathématiques qu'il y remplit, fut portée durant ce tems-là au plus haut degré de réputation. Utrecht voulut acquérir ce Profeſſeur, mais Groningue ſe défendit par une augmentation de bienfaits: défenſe toujours efficace entre les mains des Rois & des peuples, quand ils veulent s'attacher les hommes de mérite. Cependant le Mathématicien pacifique ne put échaper, dit le Sécrétaire de

Berlin, *aux tracasseries des Théologiens*, c'est-à-dire des Ministres de Hollande, qui l'inquiéterent au point qu'il fut obligé d'écrire & de haranguer *pro suâ famâ, honore & religione.*

Ces *tracasseries* dont nous ne sçavons pas le détail, accélérèrent peut-être son retour à Bâle ; l'éloge fait néanmoins entendre que son motif principal, en quittant Groningue, fut de satisfaire aux instances de sa famille. Quoiqu'il en soit, la patrie eut des charmes qui le captivèrent tout le reste de sa vie, c'est-à-dire durant 42 ans : *espace de tems*, dit encore le Sécretaire, *qui paroîtra court, si on le compare à tout ce qu'il a fait pour le bien des Sciences, & même pour perfectionner les instructions publiques.*

C'étoit un *Professeur*, selon toute l'étendue de ce mot. *Il a donné jusqu'à sa mort des leçons*

de ſa ſublime Géométrie ; & comme il étoit infiniment exact à remplir les devoirs de cette fonction, on peut juger de ſes attentions dans la charge de Préſident des études, qui lui fut confiée par le Magiſtrat. Il joignoit à ces exercices publics les details d'un commerce littéraire fort étendu ; tous les Sçavans de l'Europe étoient en correſpondance avec lui ; la liſte qu'on donne de ces noms illuſtres, fait connoître, au coup d'œil, combien la génération qui nous a précédé fut féconde en mérite.

M. Bernoulli a pouſſé ſa carrière juſqu'au premier de l'an 1748. Il avoit plus de 80 ans, & l'on a de lui, outre le ſouvenir de ſes travaux, le recueil de ſes œuvres imprimé à Lauſanne chez Bouſquet. *On peut y admirer*, dit le Sécrétaire, *la variété, l'étenduë, la profondeur des méditations de cet Académicien.*

On ſent que ces trois éloges ſortent de la plume d'un homme d'eſprit ; quelques ornemens de moins dans le premier, & quelques-uns de plus dans le dernier, auroient pû paroître à leur place ; & des détails ſur les Ouvrages de M. Bernoulli, auroient intéreſſé les Lecteurs. Nous ne ſçavons pas aſſez ce que ſignifie cette phraſe dans l'Eloge de M. de Goltze : Il ſe prépara *à la mort en Philoſophe, qui foule à ſes pieds les Préjugés du Vulgaire.* Qu'eſt-ce que cette *Philoſophie & ces Préjugés?* Dans le Chriſtianiſme où tant de vérités ſont pour les Sages & les Grands, comme pour le Peuple & les Simples, eſt-il donc néceſſaire à la mort de fouler aux pieds toutes les opinions communes, & cette victoire prétenduë ne ſeroit-elle pas une déclaration formelle d'impiété ? Il eſt vrai qu'on ne parle ici que de *préju-*

gés, mais ce mot placé en général & dans une circonſtance auſſi critique que la mort, laiſſe au moins des idées ſuſpectes ; nos Lecteurs jugeront ſi l'obſervation eſt judicieuſe ou hazardée ; nous paſſons au recueil des Mémoires.

Il y a, comme on ſçait, quatre claſſes dans l'Académie de Berlin ; la première de Philoſophie expérimentale ; la ſeconde de Mathématique ; la troiſième de Philoſophie ſpéculative ; la quatrième de Belles-Lettres. Les deux premières, quoique très-importantes, ne ſont pas auſſi ſuſceptibles d'extrait que les deux dernières. Ainſi l'on nous permettra de paſſer rapidement ſur ce qui occupe la moitié de ce Volume.

On trouve d'abord une *Diſſertation Phyſico-Chymique ſur la ſéparation de l'or d'avec l'argent, par la précipitation qu'on nomme*

séparation sèche ; M. Eller en est l'Auteur. Voici le principe de ce morceau qui doit être lû de suite à cause d'un grand Mécanisme d'opération qu'il contient. On sçait que l'argent dissous dans du souffre, de l'esprit de nitre, ou de l'eau forte, se précipite, lorsqu'on y jette du cuivre, parce que ce souffre, cet esprit de nitre, ou cette eau forte trouvant le cuivre plus facile à dissoudre, l'attaquent & le pénétrent, en laissant aller les molécules d'argent qu'il avoit auparavant absorbées, & qui se réunissant légérement par une espèce d'attraction mutuelle, se rassemblent sous leur ancienne forme d'argent. Or de cette notion, qui est comme le premier élément de la Chymie, M. Eller a conclu de cette manière : si de l'argent imprégné d'or est mis en fusion par le moyen du souffre, avec lequel l'or ne se mêle

jamais, il arrivera que le ſouffre pénétrant l'argent, & s'y uniſſant intimement, ne touchera pas aux molécules d'or, & que celles-ci par conſéquent ſe ſépareront de l'argent fondu imprégné de ſouffre ; mais la ſéparation faite, ſi l'on vient à mêler un autre métal mis en fuſion, il pourra ſe faire que les molécules d'or ſe raſſemblent & qu'elles ſoient entraînées au fond du creuſet.

Il n'a donc plus été queſtion que de trouver & de ſçavoir employer ce métal capable d'operer la précipitation de l'or. L'Auteur dit de prendre une certaine quantité, par exemple, une livre ou deux d'argent, réduit en grains par une premiere fuſion ; on y joint la moitié de litarge, & la huitiéme partie de ſel de verre ; on pulvériſe le tout, on en fait un mêlange ; & c'eſt à proprement parler l'agent de la préci-

précipitation, mais le Manuel de tout ceci occupe tout le Mémoire ; nous y renvoyons absolument, toutes les précautions en ce genre étant nécessaires, & ne pouvant être portées à une trop grande exactitude.

Mémoire sur la manière de dissoudre l'Etain dans les acides des Végétaux, & sur l'Arsenic qui s'y trouve encore caché, avec les expériences qui servent de preuves ; par M. Marggraf.

De tous les Métaux dont les hommes font usage, l'Etain est regardé comme le moins nuisible, apparemment, *dit M. Marggraff*, parce qu'on se persuade que les Acides des Végétaux ont beaucoup de peine à le ronger. Or cet Académicien montre 1°. que l'Etain, même le plus pur & le plus fin, peut être rongé & dissous par les Acides des Végétaux ; 2°. Que dans ce même

Etain très-pur & très-fin, il reſte encore une quantité conſidérable d'Arſenic.

Ces deux points ſont, comme on voit, d'une très-grande importance ; & l'Auteur prouve le premier par des expériences de toute eſpèce, qui lui ont fait voir que le Vinaigre & d'autres Acides de Végétaux mis dans des vaſes d'Etain, ſe chargent des particules de ce Métal, & qu'ils le rongent par conſéquent en y faiſant quelque ſéjour.

Le ſecond Article eſt auſſi démontré par des opérations très-bien faites. On eſt effrayé, en les liſant, de voir combien l'Arſenic eſt étroitement uni avec l'Etain ; & l'Auteur conclut avec toute ſorte de raiſon que *l'uſage perpétuel de l'Etain, employé à tant d'uſtenciles, fait grand tort au corps humain, ſur-tout ſi l'on garde dans ces ſortes de Vaſes des choſes aigres ou tirant ſur l'aigre.*

Expériences Pyrotechniques sur la Topaze de Saxe ; par M. Pott. Ce Mémoire est curieux, en ce qu'il donne de bonnes ouvertures pour la solution des Pierres précieuses au feu, & qu'il peut servir à prouver que les plus dures d'entre ces Pierres, ne sont pas aussi indomptables qu'on se l'imagine ordinairement. Nous remarquons ici un mot qu'il est bon de rapprocher du bel Ouvrage de M. Mariette sur les Pierres gravées. Celui-ci dit, à la page 170 de son premier Tome, que les *Topazes de Saxe dont la dureté n'est gueres plus grande que celle du Chrystal, ne sont pas comparables aux Orientales ;* & dans le Mémoire de M. Pott on lit, que *l'éclat & la dureté* de la Topaze de Saxe *sont telles, que suivant Henckel, & au rapport de ceux qui polissent les Pierres, cette Topaze ne cede en rien à l'Orientale.* Voilà des Auteurs très-habiles qui ne s'accor-

dent pas: du moins nous ne devinons point aſſez comment on pourroit concilier leurs témoignages.

Examen Pyrotechnique de la Pierre nommée par les Anciens, Steatites, par M. Pott. Cette pierre eſt une production naturelle, peu connuë encore dans les Ecoles des Phyſiciens & des Médecins. Sa ſurface eſt gliſſante, & au toucher elle diffère peu du ſavon; elle eſt médiocrement peſante, tranſparente, tantôt plus tantôt moins; propre à être ſciée & travaillée avec des outils de fer; d'une couleur blanche plus ou moins cendrée, quelquefois verdâtre, ou marquetée de diverſes taches; quelquefois auſſi jaune, couleur de ſaffran ou enfin noirâtre. On peut rapporter cette matière aux terres ou aux pierres, en l'appellant Pierre molle ou Pierre durcie. Tout le reſte du Mémoire

qui est fort sçavant & bien circonstancié, explique les propriétés de ce *Sujet*, les expériences ausquelles l'Auteur l'a soumis, & les divers usages qui en font le mérite. Parmi ces usages, nous ne citons que celui ci. *En sculptant cette terre cruë*, dit M. Pott, *on en peut faire les plus excellents Ouvrages de Statuaire, qui reçoivent ensuite au feu une parfaite dureté, qui sont susceptibles du plus beau poli, & qui résistent, comme la gemme taillée, à toutes les causes de destruction.*

Expériences Chymiques faites dans le dessein de tirer un véritable sucre de diverses plantes, qui croissent dans nos contrées; par M. Marggraf. On doit trouver ce Mémoire extrêmement utile, & il mérite bien qu'on en tire des conséquences pour les usages œconomiques de la vie. L'Auteur a trouvé un véritable sucre très-copieux & très-pur dans les

racines de quelques plantes, ſurtout dans la bette-blanche, le chervi & la bette-rouge, qu'on appelle auſſi bette-rave. La manière de le ſéparer des autres parties de ces plantes, eſt expliquée fort au long dans l'Ecrit de notre Académicien; & il expoſe auſſi les marques caractériſtiques qui indiquent la préſence du ſucre, dans ces végétaux; les principales ſont, que leurs racines étant coupées en morceaux & deſſéchées, ont non-ſeulement un goût fort doux, mais encore qu'elles montrent pour l'ordinaire, ſurtout au microſcope, des particules blanchâtres & criſtallines, qui tiennent de la forme du ſucre.

Nous terminons ici cet Extrait qui n'embraſſe que la première Claſſe de l'Académie de Berlin, & de ce Volume. Nous parlerons des autres Claſſes dans la ſuite de nos Mémoires.

ARTICLE XCVII.

LETTRE au P. B. J. sur un Passage de Théodoret.

ON disputoit derniérement M. R. P. dans une Assemblée de Théologiens, sur un Passage de Théodoret, que je vous mets en marge, tel qu'on le trouve dans l'Edition de M. de Valois. * Il est question dans cet endroit de la conversation du Pape Libère avec Constantius. Ce Prince vouloit forcer le Pontife à abandonner S. Athanase, & Libère tenoit ferme dans le parti qu'il avoit pris de le défendre. Sur quoi Constantius lui

---

* Λιβέριος. οὐ διὰ τὸ εἶναί με μόνον, ὁ τῆς πίστεως ἐλαττοῦται λόγος. M. de Valois traduit : *Liberius dixit : Etiam si solus sim, fidei causa non idcircò minuitur.* Théodoret. Hist. Ecclesf. l. 2. cap XVI.

reprochoit de s'obstiner seul à la défense d'un homme déja flétri ; & le Pape répondoit, comme vous voyez, dans le texte cité en marge. Or sur ce texte on disoit beaucoup de choses dans l'Assemblée dont je vous parle. Les uns blamoient Libère d'avoir crû que la Foi, & l'Eglise par conséquent, pouvoit être réduite, sans altération, à un seul homme ; les autres soutenoient que le même Pape avoit seulement traité ce point comme dans une sorte d'hypothèse chimérique.

Ils comparoient cette manière de parler, *quand je serois seul &c.* au passage de S. Paul, *quand un Ange viendroit du Ciel vous prêcher un autre Evangile &c.* Enfin, il se disoit sur ce texte de Théodoret, une multitude de choses dont j'admirois la subtilité & la finesse, sans être totalement persuadé que ce fût le sens de l'Auteur Grec. Il auroit fallu

apporter le livre pour décider la queſtion ; & je vous avoue que je ſuis toujours ſurpris que, dans les exercices Théologiques, tout ſe traite communément dans des ſales bien préparées, mais ſans les livres de la profeſſion. Une Bibliothéque entière ne ſeroit point de trop pour les importantes matières, qui s'agitent en Théologie *à manè ad veſperam ;* & je ſuis perſuadé qu'un recours plus fréquent & plus actuel aux ſources répandroit une abondance de lumières ſur les controverſes de l'Ecole. Quoiqu'il en ſoit, j'ai examiné depuis dans Théodoret le Paſſage en queſtion, & j'ai vû qu'il ne s'y trouvoit aucune difficulté réelle; j'ai reconnu auſſi que M. de Valois n'a pas traduit exactement le texte Grec, en mettant *etiam ſi ſolus ſim :* il faut *propterea quod ſolus ſim*, ou mieux encore *quanquam ego ſolus ſum ;* car voilà le ſens

du Pape Libère, & de tout cet endroit de Théodoret. Conſtantius preſſe le Pape d'abandonner S. Athanaſe; Libère le refuſe conſtamment; L'Empereur ſe fâche & dit : » Qui êtes vous » donc, & quel nombre faites » vous dans le monde entier, » pour oſer ſeul défendre une » ſi mauvaiſe cauſe? Le Pape » répond : *Quoique je ſois ſeul*, » la Foi n'en ſouffre pas; car il » ne ſe trouva non plus autrefois » que trois Hébreux qui oſerent » réſiſter à l'Ordonnance d'un » Monarque. L'Eunuque Euſebe » intervient & dit : Vous faites » donc de notre Empereur un » Nabuchodonoſor? Non, ré» pond Libère, mais vous con» damnez injuſtement un hom» me que nous n'avons point ju» gé. Qu'on faſſe ſigner la Foi » de Nicée, qu'on rappelle les » Evêques nos freres de l'exil, » & qu'on s'aſſemble enſuite à

» Alexandrie, pour examiner ju-
» ridiquement la cauſe d'Atha-
» naſe &c. «

On voit, ce ſemble, ici que Libère pouvoit ſe porter pour être actuellement le défenſeur unique du Saint Evêque perſécuté; qu'il pouvoit dire, *quoique je ſois ſeul*, la Foi n'en ſouffre pas. En effet les autres Evêques Catholiques défendoient la Foi & Saint Athanaſe par leurs tribulations, par leur patience; mais aucun ne parloit alors à l'Empereur pour ces deux importans objets; il étoit obſédé d'Evêques Ariens, & l'on en voit un nommé Epictète qui ſe mêle dans cette converſation de Conſtantius avec le Pape. Encore une fois, il n'eſt queſtion que de la défenſe actuelle, extérieure, publique; de celle qui ſe faiſoit alors par la parole en préſence de l'Empereur & de toute ſa Cour; & telle auſſi avoit été la réſiſtance des

trois Hébreux ſous Nabuchodonoſor. Les autres Juifs profeſſoient leur Religion dans le ſilence : Sidrac, Miſac & Abdénago, accuſés comme rébelles, la défendoient par leurs diſcours & par le ſacrifice de leur vie. Je vous invite, mon Révérend Pere, à lire tout le Chapitre de Théodoret, ſans vous arrêter à la verſion de M. de Valois ; il faut préférer en ce point celle de Camérarius, & celle que tranſcrit le Cardinal Baronius. Je ſuis &c.

ARTICLE XCVIII.

PARALLELE DES quatre Electres, de Sophocle, d'Euripide, de M. de Crebillon, & de M. de Voltaire, in-12. pag. 124. A la Haye, chez Jean Neaulme. M. DCC. L.

IL faut que l'Auteur de cette brochure craigne la critique ;

car il se la représente souvent armée contre lui. *Quels seront*, dit-il, *les fruits* de mon entreprise ? *Des murmures, des clameurs, des conjectures malignes .... Je sçai fort bien ce qu'on va dire & même penser de tout ceci. Les Antiquaires me traiteront d'ignorant ; les petits-Maîtres de pédant ; les femmelettes de Provincial, &c. ... Je m'attends à tout de la part de ces Messieurs. J'ai défendu la vérité, j'ai vengé le bon goût, je me suis satisfait, &c.*

Ce langage, espèce d'Antidote contre une censure qu'on redoute, ne nous fera point illusion ; nous dirons la vérité à charge & à décharge, & nous convenons d'abord que l'Auteur anonyme ne manque ni d'esprit ni de talens pour écrire ; que le dessein qu'il a formé de comparer les quatre Electres, est une entreprise utile à la Littérature ;

que ſon admiration pour l'Ouvrage de M. de Voltaire eſt un ſentiment louable, fondé en raiſon, digne d'être imité; que le zèle vif & paſſionné qu'il témoigne pour la gloire de cet Ecrivain célébre, fait honneur à ſon goût, & apparemment auſſi aux qualités de ſon ame.

Mais, nous l'aſſurons également avec franchiſe, il étoit un moyen de rendre ce parallèle plus beau; cette admiration plus noble; ce zèle plus agréable au Public. Il ne falloit pas immoler à M. de Voltaire, contre ſa volonté, ſes déſirs, ſes prétentions, tout ce que nous connoiſſons de plus illuſtre dans le genre Dramatique. Qu'on ſe rappelle un certain livre dont nous rendions compte au mois de Novembre dernier. C'étoit une production comique & ſupérieurement ridicule, par les efforts gigantesques qu'on y faiſoit, pour éle-

ver M. de Voltaire au-dessus d'Homère, de Virgile, de Corneille, de tout le Parnasse, en un mot, tant ancien que moderne. Ce qu'on nous donne aujourd'hui sur les quatre Electres, est à peu-près dans le même goût, & paroît jetté dans le même moule; excepté qu'on y prend encore un ton plus haut contre les Anciens. Car on ne se propose rien de moins dans cette singulière brochure, que d'*écraser Sophocle & Euripide, si cela se peut*... que de les *mettre en déroute*... que de *donner Sophocle à battre à M. de Voltaire*; & en effet, après la production des piéces relatives au Procès, c'est-à-dire aptès l'examen des Tragédies de Sophocle & d'Euripide, examen tout entier de la façon de l'Auteur, ce nouveau Juge séant dans le Tribunal qu'il s'est érigé à lui-même, prononce ainsi: *Enfin nous l'emportons*,

& ils sont vaincus ces Rivaux si estimables, qui nous ont appris à les combattre & à les vaincre ; ils tombent sous nos coups .... applaudissons-nous d'un si beau triomphe.

Dans notre Extrait du mois de Novembre dernier, nous doutions fort que l'Auteur de la brochure intitulée : *Connoissance des bautés & des défauts de la Poësie*, &c. eût jamais lû Homère, qu'il ne laisse pourtant pas de traiter comme un petit garçon. Ici nous doutons bien mieux encore, que notre nouvel Aristarque ait lû ou sçû lire Sophocle & Euripide, ailleurs que dans le Théâtre des Grecs du P. Brumoy, dont il nous cite de fort longs morceaux. Encore s'il les citoit fidélement, s'il vouloit s'abstenir de faire l'agréable & le plaisant aux dépens des Maîtres du Cothurne. Mais dans la résolution où il étoit de les *donner à battre à M. de Vol-*

taire, il falloit bien commencer par les rendre ridicules.

Ainſi dans le plan qu'il donne de l'Electre de Sophocle, il s'égaye ſur la grande & belle narration de la courſe de Chars, où Oreſte eſt ſuppoſé avoir perdu la vie. Il fait entendre qu'elle reſſemble à celle du *Menteur*, racontant *le Feſtin ſur l'eau ;* & dans la ſuite, après avoir tranſcrit du P. Brumoy la magnifique Scène de l'Urne, il dit que cela ſent *ſon Grec babillard.* Et faiſant l'analyſe, toujours d'après le Théâtre des Grecs, de toute la Piéce d'Euripide, il prend de tems en tems le ton Bourgeois, pour dégrader d'autant le Dramatique Grec ; il lui impute, de ſon chef, de petits traits d'impertinence. Par exemple, *le Chœur*, dit-il ſur le premier Acte, *veut engager Electre à une partie de danſe ; il prend fort bien ſon tems.* Fauſſeté manifeſte : Le Chœur

avertit ſeulement Electre qu'il ſe fera dans trois jours un ſacrifice, où les jeunes filles du Canton doivent ſe rendre. A quoi Electre répond, que la parure & les fêtes ne conviennent point à ſon état; qu'elle ne peut prendre part aux danſes des filles d'Argos; que ſa vie ſe paſſe dans les larmes &c.

Le Laboureur, continue notre Ariſtarque (en rendant compte du ſecond Acte d'Euripide) *exécute les ordres d'*Electre *ſa femme, après avoir cependant proteſté, pour l'honneur de ſa cuiſine, qu'il avoit aſſez de quoi bien régaler ces Meſſieurs;* c'eſt-à-dire Oreſte & Pilade. Altération du texte preſqu'auſſi marquée que la précédente. Electre envoye le Laboureur, ſon mari, vers l'ancien Gouverneur d'Oreſte, afin d'obtenir de lui des rafraichiſſemens dignes des deux Etrangers. Le Laboureur, avant

que d'exécuter ces ordres, recommande à Electre de recevoir toujours chez elle Oreste & Pilade, & de préparer tout pour les régaler de son mieux. *Ma Maison*, ajoute-t-il, *peut du moins leur fournir des vivres pour un jour.* Ceci, comme on voit, est relatif au tems qu'il falloit pour obtenir des secours du Gouverneur; & il n'y a point là de *protestation* fanfaronne ou bouffonne, *pour l'honneur de cette cuisine* champêtre. Le P. Brumoy est bien plus décent dans la comparaison qu'il fait des facultés d'Electre & de son mari, avec celles de Baucis & de Philemon; il trouve, dans les sentimens du Laboureur, le portrait intéressant d'un homme vertueux; & voilà les réflexions qu'a dû faire un bon Auteur, qui ne veut ni *écraser* les Anciens, ni les faire *battre* par les Modernes.

Nous passons une multitude

d'autres petites infidélités que l'Anonyme insère dans les Analyses du P. Brumoy ; nous ne disons rien des fautes qu'il copie sans façon, parce qu'il ne lui est pas venu en pensée de soupçonner qu'il y en eût dans le Théâtre des Grecs ; & comment ce soupçon auroit-il pû naître dans l'esprit d'un homme, pour qui très-problablement le Grec est une source scellée, un jardin gardé par le Dragon des Hespérides ?

Cependant, comme *il est impossible*, selon la belle remarque de M. de Voltaire, dans son Epitre à Madame la Duchesse du Maine, *de faire passer dans aucune Langue moderne la valeur des expressions Grecques ;* il est également frivole d'entreprendre le Procès des Auteurs Grecs, de Sophocle surtout & d'Euripide, qui sont fort difficiles, sur des Abrégés ou des Traduc-

tions en notre Langue ; de prétendre *écraser*, ou *donner à battre* ces grands hommes revêtus d'un habit à la Françoise. Cette *batterie* pourroit bien ressembler à l'équipée d'Ajax qui fustigeoit des brebis & des bêliers, croyant avoir affaire à Ulysse & aux Atrides.

L'ordre de cette brochure va de cette manière. 1°. On expose les plans des quatre Electres. 2°. On examine les caractères des personnages. 3°. On raisonne sur les situations. 4°. On fait attention aux beautés de détail, & dans le cours de cette procédure, on oppose indifféremment les deux Modernes (M. de Crebillon & M. de Voltaire,) aux deux Anciens (Sophocle & Euripide.) *On compare ensuite les deux Modernes ensemble, mettant toujours en concurrence caractère avec caractère, situation avec situation, beauté avec beauté.*

Août 1750.

Tel eſt en effet tout ce parallele ; mais il faut ajouter que Sophocle, Euripide & M. de Crebillon marchent toujours devant le Char de triomphe de M. de Voltaire ; que les morceaux des trois premiers ne ſont placés que comme des ombres deſtinées à faire briller l'Oreſte qui vient de paroître ; que les Scènes même les moins parfaites de cette dernière Pièce, ſont annoncées au ſon de la trompette. Voici deux exemples : 1°. L'endroit de Sophocle où Electre embraſſe & apoſtrophe l'Urne qu'elle ſuppoſe remplie des cendres de ſon frere, eſt encore regardé du Public comme un chef-d'œuvre qu'aucun Dramatique Moderne n'a éclipſé ; mais ce n'eſt pas le compte de l'Auteur du Parallèle. Après avoir tranſcrit ce morceau d'après le P. Brumoy, il rapproche quatre Vers & demi de M. de Voltaire, qui ne ſe trouvent

plus dans l'Oreste imprimé, * sur quoi l'Anonyme dit : *M. de Voltaire a jugé à propos de retrancher ces beaux Vers ; je ne puis croire qu'il ait bien fait, mais il en a substitué d'autres aussi fort beaux ; je ne puis croire qu'il ait mal fait.* Ainsi donc dans toute hypothèse *le triomphe de M. de Voltaire* est *parfait*, & la chose paroît si claire à l'Auteur, qu'il ne daigne seulement pas s'y arrêter ; *poursuivons*, dit-il, *notre Ouvrage* ; achevons *la déroute bien avancée des Anciens.*

2°. La reconnoissance d'Oreste, dans Sophocle, a aussi été estimée de toute l'antiquité, &

* On nous apprend, dans un petit Avis au Lecteur, que cette brochure a été faite avant l'Edition d'Oreste : Avis auquel on ajoutera foi, si l'on veut, ainsi qu'à la dénomination de *la Haye*, & du Libraire, *Jean Neaulme*, qu'on voit au Frontispice.

aujourd'hui encore elle touche infiniment tout Lecteur qui a une ame ſenſible aux belles choſes ; nous ajoutons, comme une condition eſſentielle, tout Lecteur qui ſçait entendre Sophocle dans la Langue magnifique des Athéniens : car vis-à-vis de ce beau langage & de cette verſification ſublime, toute traduction eſt, ſuivant l'expreſſion de M. de Voltaire, *de la brique & du caillou.* Cependant, après avoir tranſcrit encore ſon Théâtre des Grecs, l'Auteur de la brochure dit que cette reconnoiſſance de Sophocle *eſt trop traînante*, & il n'héſite pas à couronner encore ici M. de Voltaire ; c'eſt même à la ſuite de ce jugement qu'il s'écrie : *Enfin nous l'emportons, & ils ſont vaincus ces rivaux ſi eſtimables, &c.* Remarquez qu'on donne quelques éloges à Sophocle & à Euripide, pour augmenter la magnificence du triomphe de

M.

M. de Voltaire. Quand le Roi Persée qui avoit été un grand Prince & un Guerrier formidable, fut enchaîné au Char de Paul Emile, c'étoit bien un plus beau spectacle, que quand, en pareille cérémonie, on voyoit des Rois Asiatiques, qui n'avoient pas sçû se défendre.

Nous ne savons pourtant si la Logique du faiseur de Parallèle n'est point un peu en défaut dans l'hommage qu'il rend à nos Dramatiques Grecs. Car après s'être mis en devoir de les *écraser*, de les mettre en *déroute*, de les *donner à battre* à M. de Voltaire; après s'être égayé sur leur compte, & leur avoir donné un très-bon vernis de ridicule, il dit que *ces hommes divins sont peut-être plus grands que leurs Vainqueurs . . . .* qu'il faut *respecter, admirer ces grands modèles; . . . leur payer comme à des Maîtres le tribut de louanges &*

d'eſtime qui leur eſt dû . . . les aimer, les lire avec goût & avec fruit . . . reconnoître & *eſtimer la nature qu'ils ont peinte dans leurs écrits &c.* Or, nous le demandons, quels rapports d'idées entre ces diverſes expreſſions ? Voilà des Gens qu'on veut *écraſer*, & tout à la fois *eſtimer beaucoup*; qu'on veut *donner à battre* aux Modernes, ſans ceſſer de les *aimer*, de les *reſpecter*, de les *admirer*; qu'on *met en déroute*, & qu'on *lit avec goût & avec fruit* : N'eſt-ce pas là le tableau fantaſtique du Peintre d'Horace

Ut nec pes, nec caput uni
Reddatur formæ ?

Nos anciens Dramatiques Grecs, Sophocle & Euripide, ſe trouvent auſſi dans cette Brochure en contraſte avec M. de Crebillon ; & l'on ne balance pas à donner l'avantage au der-

nier. *La Victoire*, dit-on, *de M. de Crebillon, sur les Anciens, est assez complette.* Mais cette victoire ne lui vaut pourtant que le petit Triomphe, que l'Ovation Romaine, si l'on peut parler ainsi, la grande Pompe, le Char, les Coursiers, les Esclaves enchaînés sont pour M. de Voltaire; puisque le premier n'est que *très-estimable*, & que *M. de V. est très-supérieur*; puisque le premier est seulement comme *Hector qui a vaincu tous les Grecs*, & que M. de V. est comme *Achille*, sous les armes de qui *Hector lui-même succombe.*

Cependant finissons par quelques réflexions sérieuses. Est-il personne qui puisse, qui doive & qui veuille moins souffrir ces flatteries basses, & ces contrastes injurieux que le Héros même de cette Brochure (M. de Voltaire?) Nous avons dans son Epitre à Madame la Du-

chesse du Maine, des témoignages éclatans de ses égards pour les Anciens, & pour Sophocle en particulier. Loin de prétendre l'*écraser*, le *battre*, le *mettre en déroute*, il se fait gloire d'être son Disciple ; il exalte sa grande manière, son genie puissant, son admirable langage. Et que doit-il penser d'une entreprise qui a pour but de l'élever malgré lui au-dessus de son Maître ? Nous disons à proportion la même chose des autres querelles, où l'on le fait entrer contre Euripide & contre M. de Crébillon : Querelles à pure perte, indécentes & ennuyeuses pour le Public. M. de Voltaire a conquis assez de terrain dans l'empire des Lettres, pour ne penser point à envahir la possession des autres ; sa réputation est trop grande pour avoir besoin des petites ressources contenues dans un parallèle odieux ;

& ſa Tragédie d'Oreſte, en particulier, a des beautés qui n'en brilleront pas moins, quand Sophocle, Euripide & M. de Crebillon ſeront maintenus ſur ces trônes que le Public ſeul peut ériger, & qu'il n'appartient à perſonne de détruire.

Qu'il nous ſoit auſſi permis de renvoyer l'Anonyme, Auteur de cette brochure, à la Préface de M. Racine ſur ſa Pièce d'Iphigénie. *Je conſeille*, diſoit ce grand Homme, *à ces MM.* (les Critiques) *de ne pas décider ſi légérement ſur les Ouvrages des Anciens ... Ils doivent ſe ſouvenir de ces ſages paroles de Quintilien :* » Il faut être extrême-» ment circonſpect & très-retenu » à prononcer ſur les Ouvrages » de ces grands Hommes, de » peur qu'il ne nous arrive, » comme à pluſieurs, de con-» damner ce que nous n'enten-» dons pas. Et s'il faut tomber

» dans quelque excès, encore
» vaut-il mieux pécher en admi-
» rant tout dans leurs Ecrits,
» qu'en y blamant beaucoup de
» choses. « *Modestè tamen & circumspecto judicio de tantis viris pronunciandum est ne (quod plerisque accidit) damnent quæ non intelligunt. Ac si necesse est in alteram errare partem, omnia eorum legentibus placere, quàm multa displicere maluerim.*

ARTICLE XCIX.

HISTOIRE DES Voyages, Tome VII. Suite de l'Article LXXII. au II. Vol. de Juin.

LIvre IV. *Voyages dans la Tartarie, le Tibet, la Bukkarie, & la Chine.* Nos Auteurs commencent par nous avertir, que par rapport aux anciens Voyageurs, qui ont donné des Relations de la Tartarie, ils ne s'étendront pas autant qu'eux sur ce

qui regarde les Habitans de ce Pays, parce qu'ils ont eux-mêmes donné là-dessus des éclaircissemens plus exacts, & qu'ils n'emprunteront d'eux que les circonstances de leurs avantures, avec tout ce qui concerne l'Histoire & la Géographie.

Le premier Chapitre renferme plusieurs voyages entrepris par l'ordre du Pape Innocent IV. & nous n'en parlerons pas ici, parceque nous les avons fait suffisamment connoître au sujet d'une traduction qui en fut imprimée à la Haye en 1735 par Bergeron, & que nos Auteurs préférent avec raison à la Traduction Angloise publiée par Hacluit dans sa collection.

Chapitre II. *Voyage de Rubruquis dans les parties Orientales du Monde.* Nos Auteurs nomment Guillaume Rubruquis *Capucin*, & disent que ce Religieux qui étoit Ambassadeur de S. Louis

vers le Kan des Tartares, fut accompagné par un Religieux *Minorite.* Il eſt aſſez étonnant que ni eux, ni leur Traducteur n'ayent pas fait attention que l'ordre des Capucins eſt poſtérieur de près de trois ſiècles au voyage de Rubruquis, & que le terme de Minorite eſt barbare en François. Du reſte la Relation de ce Religieux donne de grands éclairciſſemens ſur tout le Pays qu'il parcourut, & ſur l'hiſtoire, les mœurs & les uſages des Tartares. Ce que nos Auteurs y ont ajouté dans leurs notes & dans le texte même, n'y gâte rien.

Le voyage du fameux Marc Pol de Veniſe fait le ſujet du Chapitre III. Nos Auteurs commencent par faire une aſſez bonne critique de ce Pere des découvertes modernes; & qui a ouvert le chemin à tous ceux qui l'ont ſuivi, ainſi qu'ils s'expriment. Ils l'accuſent ſurtout de n'avoir pas écrit le journal de

ses voyages, d'avoir négligé de marquer les latitudes des Pays où il a passé, & d'avoir composé de mémoire sa relation après son retour à Venise. Ils le soupçonnent même de n'avoir pas vû bien des Pays dont il parle, & ils fondent particuliérement ce soupçon sur ce qu'il ne dit rien de la grande muraille de la Chine, qui est ce que ce grand Empire, & peut-être le monde entier, contient, disent-ils, de plus remarquable. Mais il nous paroît qu'ils poussent un peu trop loin leurs soupçons.

Ils conviennent néanmoins que malgré ces défauts, & quelques récits fabuleux, auxquels il a trop aisément ajouté foi; depuis qu'on a eu une plus grande connoissance des Pays, dont parle ce voyageur, & surtout de de la Chine, on est beaucoup revenu de la prévention, qu'avoit fait naître contre lui la lec-

ture de ſes mémoires, dans l'eſprit de ceux à qui il ſuffit de dire des choſes extraordinaires, & dont ils n'avoient jamais entendu parler, pour être taxé de les avoir inventées. En un mot on peut conclure de ce que nos Auteurs en diſent, que ce noble Vénitien n'a pas vû par lui-même tout ce qu'il rapporte; qu'il peut avoir trop facilement ajouté foi à des perſonnes, qui n'étoient pas aſſez inſtruites, qu'il a quelquefois manqué d'exactitude, que ſur bien des choſes, qu'on l'accuſoit d'avoir ou inventées, ou cru trop légérement, il a été juſtifié par les voyageurs, qui l'ont ſuivi.

Dans le Chapitre IV. nos Auteurs s'arrêtent ſurtout à la Relation d'une Ambaſſade, que Schah Rokh, fils de Tamerlan envoya en 1419 à l'Empereur de la Chine, & qui ſe trouve dans la Collection Françoiſe de

Thevenot, mais ſans notes. Elles ne manquent point dans celle-ci, & c'eſt ſurtout en cela que l'Hiſtoire des voyages l'emporte ſur les collections, qui l'ont précédée ; mais nous n'y avons rien trouvé de fort intéreſſant, non plus que dans les voyages d'Antoine Jankinſon de la Ruſſie à Bokkara, en 1557, qui ont la matière du cinquiéme Chapitre. Ce Voyageur étoit un habile Négociant, que la Compagnie Angloiſe de Moſcovie avoit envoyé dans la grande Bukkarie pour y établir ſon commerce, & qui étoit en même tems chargé de reconduire un Ambaſſadeur de la grande Ruſſie, dont on ne dit point ce qu'il étoit venu faire en Angleterre.

Chapitre VI. On commençoit à révoquer en doute l'exiſtence du Catay, dont Marc Pol de Veniſe avoit le premier fait connoître le nom à l'Europe, lorſ-

qu'une lettre du P. Jerôme Xavier écrite en 1598 dissipa ce doute. Ce Jesuite & plusieurs autres Missionnaires du Mogol avoient reçu des Mémoires d'un vieux Mahometan, qui avoit longtems demeuré à Kambalu, Capitale de ce grand Pays, que l'on confond souvent avec la Chine, dont il n'est proprement que la partie Septentrionale. La Lettre du P. Xavier fit concevoir au Provincial des Jesuites des Indes le dessein d'envoyer des Missionnaires à la Chine, dont le Musulman prétendoit que l'Empereur étoit Chrétien. Le Provincial en écrivit au Pape & au Roi d'Espagne, & le Viceroi des Indes reçut bientôt un ordre de Philippe II. de favoriser cette entreprise.

Le F. Benoît de Goez *, qui

* Nos Auteurs disent, *le P. Benoît Goez*, mais il ne fut jamais Prêtre, & re-

avoit accompagné le P. Xavier au Mogol ſe trouvoit alors à Goa en qualité d'Ambaſſadeur du Grand Mogol, & comme il parloit fort bien la langue Perſane, le Provincial jetta les yeux ſur lui pour la nouvelle Miſſion. Il retourna donc à Lahor; Akebar, qui régnoit dans l'Indouſtan, & qui eſtimoit beaucoup ce Miſſionnaire, approuva fort ſon deſſein; le P. Xavier lui donna pour l'accompagner deux Grecs, dont l'un étoit Prêtre, & l'autre Marchand, & un Arménien nommé Iſaac, lequel après la mort du F. Goez, arrivée à l'entrée de la Chine, continua ſa marche juſqu'à Pekin, où il trouva le P. Riccï: celui-ci ſur les Memoires du F. de Goez, & ſur le récit d'iſaac, dreſſa la Relation qui fait le ſujet de ce VI Chapi-

fuſa conſtamment de ſortir de l'état de ſimple frere où il avoit été reçu.

tre. Ce curieux Ouvrage, disent nos Auteurs, se trouve inséré dans les Mémoires du P. Ricci, traduits de l'Italien en Latin par le P. Trigaut, & imprimés à Rome en 1678. Sous ce titre, *de Christianâ expeditione apud Sinas.* On le publia aussi en François la même année; Kirker en a donné un abrégé dans la *Chine illustrée*; & Purchas l'a traduit en Anglois. C'est sur l'original Italien que nos Auteurs en ont fait l'Extrait; mais ils ajoutent qu'ils ont aussi profité des lumières de Purchas.

Le VII. Chapitre contient particuliérement trois voyages au travers du Tibet. Le premier est celui des PP. Grueber & Dorville tiré de cinq lettres du premier, qui se trouvent dans la collection Françoise de Thevenot, dans la Chine illustrée du P. Kirker, & dans la traduction d'Ogisby. Le second est celui du P.

Hippolite Désideri. C'est une lettre écrite en Italien, dattée du 10 Avril 1716. & qui a été imprimée en françois dans le XV. Volume des Lettres édifiantes & curieuses. Le troisiéme est celui du P. Horace de la Penna Capucin, Missionnaire au Tibet. Nos Auteurs paroissent peu contents de ces deux derniers Voyages. Ils trouvent étrange que le P. Désideri, & en général les Jésuites, qui ont été si longtems à la Chine & aux Indes, ne nous ayent pas donné une meillleure description de ces grands Pays. C'est à ceux qui se sont appliqués à la lecture des Voyages à décider si ce reproche est bien fondé, surtout par rapport à la Chine. Nous pouvons leur répondre pour le P. Désideri, que son premier dessein étoit de fonder une Eglise dans le Tibet, où il comptoit bien de retourner, & de nous en donner une connoissan-

ce exacte, si la Congrégation de la Propagande n'avoit pas jugé à propos de lui substituer les PP. Capucins.

Quant au P. de la Penna, dont la relation fut mise en ordre par le Général des Capucins, ou par la Congrégation de la Propagande, nos Auteurs trouvent beaucoup de difficulté à en concilier plusieurs Articles avec les Relations précédentes. Ils y voyent même si peu de vraisemblance, qu'ayant déjà joint à ce qu'ils ont recueilli sur le Tibet, ce qu'elle peut offrir d'utile à la connoissance de ce grand pays, ils ont pris le parti de ne parler que du voyage & des travaux des Missionaires.

Le VIII. Chapitre, qui est le dernier de ce Volume, renferme les six Voyages du P. Gerbillon dans la Tartarie Occidentale, depuis 1688 jusqu'en 1698. Les deux autres, car ce Missio-

naire en a fait huit, ſont apparemment renvoyés au Volume ſuivant. Nos Auteurs conviennent que de tous les Voyageurs, qui ont parcouru la Tartarie Occidentale, on n'en connoît aucun, qui ait écrit ſes Relations avec autant d'exactitude & d'abondance, que le P. Gerbillon : Que ce Jéſuite ayant voyagé en différentes parties de ce Pays, par ordre, ou à la ſuite de l'Empereur Kang-Hi, il a eu occaſion de faire des obſervations plus certaines & plus étenduës, qu'on n'en peut attendre de ceux qui voyagent avec des caravanes, ou autrement. Qu'étant d'ailleurs très-habile Mathématicien, il y a beaucoup de fond à faire ſur tout ce qu'on trouve dans ſes Journaux, non ſeulement par rapport à la Deſcription des places, qui ſe ſont rencontrées ſur ſa route, mais encore pour ce qui regarde les

giſſemens, les diſtances & les latitudes des lieux, trois connoiſſances, qu'on cherche inutilement dans la plûpart des autres voyageurs. Ils lui ſçavent encore gré d'y avoir marqué les variations de tems, la diſpoſition & la variété des Terroirs, divers éclairciſſemens ſur les Habitants du Pays, & ſur les événemens, dont il fut le témoin pendant le cours de ſes voyages.

Les curieux, ajoutent-ils, attendoient depuis long-tems ces Journaux, lorſque le P. Duhalde les a publiés dans ſa Deſcription de la Chine & de la Tartarie, & c'eſt en effet de cette ſource, que nos Auteurs ont tiré leurs Extraits. Ils marquent la manière dont ils les ont compoſés, c'eſt-à-dire, en rapprochant les matieres qui devoient être traitées de ſuite, pour les réduire ſous un même Article; & quant aux giſſements & aux diſtances des Places, ils ren-

voyent aux Cartes des Jésuites Géographes de la Chine. Ce qui nous étonne, c'est que le Traducteur ayant mis à la tête de ces Voyages du P. Gerbillon, une Carte de la Tartarie Occidentale, il nous la donne comme tirée des Auteurs Anglois, sans nous marquer si ces Auteurs l'ont eux-mêmes composée sur celles des Mathématiciens Géographes de la Chine; auquel cas M. Bellin, qui a rédigé cette Carte, auroit tout aussi-tôt fait de travailler sur les originaux, qui sont dans la collection du P. Duhalde.

Quoiqu'il en soit, comme ce Chapitre ne contient rien qui ne se trouve, quoique dans un autre ordre, dans l'Ouvrage du P. Duhalde, & que nous en avons parlé suffisamment dans nos Mémoires, on ne doit point attendre de nous, que nous y revenions ici.

Août 1750.

ARTICLE C.

L'INGENIEUR DE Campagne, ou Traité de la Fortification passagere, par M. le Chevalier de Clairac, Brigadier des Armées du Roi, Ingénieur en Chef à Bergues-Saint-Vinock. A Paris, Chez Charles-Antoine Jombert, Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, Quay des Augustins, à l'Image de Notre-Dame. *in-4°. pag. 247. sans la Préface, la Table & les Planches.*

ON a publié une prodigieuse multitude de Livres sur la Fortification des Places, & si le nombre pouvoit suppléer à la qualité, il ne resteroit rien à desirer. *Des Ecrivains de toute Profession, de tous Etats, même de ceux qui sont le moins compatibles avec les armes, ont prescrit*

des méthodes & des regles, & ce fatras d'inutilités est ce que l'usage honore parmi nous du nom de systême. Parmi tous ces Ouvrages, *il n'y en a peut-être pas quatre qui méritent d'être lûs en entier, & pas un où l'on trouve toutes les instructions que l'on pourroit renfermer dans un Traité de médiocre grosseur.* On n'a rien de bien instructif sur la Construction. Ce n'est souvent que par ses propres fautes, toujours suivies de dépenses inutiles, qu'un Ingénieur devient habile en ce point ; on a été beaucoup plus heureux en ce qui concerne l'attaque des Places. Le Maréchal de Vauban qui a inventé cet Art, plûtôt qu'il ne l'a perfectionné, en a écrit avec autant d'étendue que de solidité. Il composa aussi en 1706. un Traité sur la défense des Places, & il est digne de la réputation d'un si excellent Maître. Cependant, comme sous un regne

presque continuellement heureux, on avoit beaucoup plus d'occasion de perfectionner l'Art d'attaquer, que l'Art de défendre, le second Traité est moins complet que le premier.

L'Auteur laissant à part ce qui regarde les Siéges & la Fortification des Places, se borne à la *Guerre de Campagne*, c'est-à-dire, qu'il n'embrasse que ces Fortifications passagères qui se dressent à la hâte pour conserver quelque poste dont on a besoin, & que l'on ne prétend pas garder toujours ; cette espece de construction, toute différente qu'elle est de celle *de la Fortification permanente*, n'est ni moins étendue, ni moins variée, & si l'on n'a pas entrepris jusqu'ici de l'expliquer dans un juste détail, ce n'est pas qu'on n'ait fait sur ce sujet tant de recherches, qu'il s'en fera désormais peu de nouvelles.

L'Auteur, très-instruit de toutes les bienséances, semble craindre qu'on ne trouve mauvais qu'il parle fréquemment de lui-même ; il est vrai qu'on ne pardonne gueres cette espèce de liberté ; cependant il faut considérer les circonstances. Un Ouvrage tel que celui-ci est d'autant plus utile, que l'Auteur a eu part à tout ce qu'il y rapporte. Les grades dont il a été honoré pendant les deux dernieres Guerres, l'ont mis à portée de voir de ses yeux ce qu'il présente à ses Lecteurs ; ils l'ont mis en état d'instruire plus parfaitement tous ceux qui ont intérêt d'acquerir ces sortes de connoissances. Venons au corps de l'Ouvrage.

Il est d'une extrême importance qu'un Ingénieur soit très-habile dans ce qu'on appelle *Fortification passagère*. Les Forts & les retranchemens qu'on construit durant une Campagne ne

ſubſiſtent pas longtems, mais ils ſont d'une grande utilité. Un Camp retranché avec intelligence, produit à bien des égards les mêmes avantages qu'une Forteresſe bâtie dans les regles. C'eſt avec ces retranchemens bien entendus, qu'on couvre tout un Pays, qu'on ſupplée au nombre, qu'on arrête un Ennemi ſupérieur, ou qu'on le met dans la néceſſité de combattre très-déſavantageuſement.

L'Ingénieur travaille à loiſir quand il bâtit une Citadelle : Il médite à loiſir ſon projet avant que d'en venir à l'exécution. On lui fournit tout ce qui lui eſt néceſſaire. Tout eſt bien différent dans la Fortification paſſagère : il faut que l'Ingénieur ſe détermine ſur le champ & qu'il trace de même. Il ne ſçauroit compter que ſur les Travailleurs & les matériaux qu'il a ſous la main. La proximité de l'Ennemi ne lui permet

permet presque ni réfléxion, ni délibération.

En ces sortes de retranchemens on embrassera le plus de terrein qu'il est possible, eu égard aux circonstances. Par cette attention la Garde du Poste peut se barraquer, & les Troupes, selon les divers besoins, sont moins resserrées dans leur Camp & dans leurs mouvemens.

On ne doit compter sur la défense de la mousqueterie, que pour les parties qui en sont battues à angle droit, parce que le Soldat tire presque toujours sans viser, & droit devant lui.

Les Parties flanquantes auront assez de saillie pour que l'intérieur de leur parapet batte au moins toute la largeur du fossé de la partie opposée. La raison est, que quand l'Ennemi est proche, surtout s'il avance en colonne, le feu direct l'arrête rarement, & dès qu'il est descendu

dans le fossé, il est à couvert de ce même feu. Alors le feu du flanc devient l'unique ressource. Il est donc à propos d'allonger les flancs plus qu'on ne feroit dans une place régulière.

Toute Fortification suppose des Angles saillans : S'ils sont rectilignes, ils sont exactement rasés & défendus dans toute leur longueur. C'est ce que personne n'ignore. Mais ils ne laissent pas d'avoir un défaut qu'on semble trop négliger. Le Soldat tirant toujours directement devant lui, » Il en résulte qu'à la pointe de » chaque Angle saillant, il y a » un espace considérable qui » n'est battu d'aucun feu direct, » car on ne sçauroit y placer » qu'un seul Fusilier, ce qui n'est » rien. Cet espace où l'Ennemi » est à couvert de tout feu di- » rect, est un secteur de cercle, » dont l'ouverture est réglée par » celle de l'Angle flanqué, & la

» longueur des rayons, par la
» plus grande portée du fusil. Si
» l'Angle flanqué est droit, & la
» portée du fusil de 150 toises,
» il y aura près de 17679 toises
» quarrées de terrein où l'Assail-
» lant n'aura aucun feu de front
» à craindre. C'est pour profiter
» de cet avantage que les tran-
» chées se conduisent le plus
» qu'on peut, sur la prolonga-
» tion de la capitale, & que les
» Officiers entendus dirigent leur
» marche, soit pour l'attaque
» d'un chemin couvert, soit pour
» celle de quelqu'ouvrage. «

Quelques Ingénieurs ont essayé de remédier à cet inconvénient en arrondissant l'Angle; mais cet *arrondissement* n'ayant que peu d'étendue, il ne procure que peu de feu direct. L'Auteur voudroit qu'on rabattît cet Angle saillant en pan coupé; & il fournit un expédient encore meilleur, c'est de tracer l'inté-

rieur du parapet en forme de crémaillère, obſervant que l'une des faces des redents ſoit perpendiculaire, & l'autre parallèle à la capitale. Par cette conſtruction on tire du même endroit juſqu'à trois défenſes différentes. Tout ceci ſe comprend aiſément à l'aide des planches qui ſont dans le Livre.

Les Fortins ou Forts de campagne ſont des ouvrages dont on a ſouvent beſoin. Quelques Auteurs de cabinet ont, faute d'expérience, imaginé des deſſeins pitoyables, & les gens même du métier ſont tombés quelquefois *dans de lourdes fautes* en ce genre. Ces Forts qu'on appelle ordinairement Forts à étoiles, par ce qu'ils en ont à peu près la reſſemblance préſentent communément quatre angles, quelquefois cinq, rarement ſix. Le P. Dechalles Jéſuite forme ces derniers de triangles équilatéraux.

L'Auteur juge que c'eſt la figure la plus parfaite qu'on puiſſe leur donner.

Les Forts dont on ſe ſert pour couvrir la tête d'un Pont, ſont ouverts par la gorge. Il eſt à propos de ne pas les abandonner à leur propre défenſe. Il faut, s'il ſe peut, qu'ils ſoient encore défendus d'ailleurs. Si la riviere eſt étroite, & que le bord oppoſé à celui où eſt l'ouvrage, ſoit plus haut ou du moins de niveau, l'on y éléve des flancs détachés qui ſont d'autant plus utiles que le ſoldat craint moins d'y être attaqué.

Si la Riviere eſt de 40 ou 50 toiſes de largeur ou que pour quelque autre raiſon, ces flancs détachés ſoient tellement éloignés, que la mouſqueterie ne dépaſſe pas beaucoup l'angle ſaillant de l'Ouvrage qu'ils défendent, on ne ſçauroit guéres le défendre que par le feu du canon.

Un Ingénieur n'a pas toute la capacité néceſſaire, s'il ne ſçait dans l'occaſion tirer parti d'une Egliſe, d'un Cimetière, d'un vieux Château, d'une maiſon de Campagne. Ce ſont dans le beſoin autant de fortifications que l'on met en état, à proportion du monde & des moyens que l'on a, & de l'uſage que l'on veut en faire.

Lorſqu'il eſt queſtion de ſe retrancher dans une Egliſe, on en couvre d'abord les portes par des tambours de groſſes paliſſades *jointives* ou recouvertes de madriers. Les creneaux de ce retranchement ſeront à la hauteur au moins de ſix pieds, pour que l'ennemi n'en puiſſe profiter; les terres qu'on tire du petit foſſé dont on l'entoure, ſervent à y former une banquette. On crenele auſſi les portes & les murs, & ſi la maçonnerie de l'édifice eſt trop épaiſſe, on pratique des creneaux dans celle dont on maſ-

que les fenêtres. L'Eglise, quand elle est en forme de croix, se flanque en partie elle-même ; sinon la Sacristie flanque un des longs côtés, & l'on fait ensorte que le tambour flanque l'autre ; le derriere du Chœur n'étant pas flanqué, on y supplée en quelque sorte, en y ouvrant une seconde rangée de creneaux au-dessous des premiers, & par où l'on découvre de près devant soi. On peut aussi en-dehors des fenêtres ou du toit, pratiquer de petits machicoulis de charpente, & l'on prendra garde qu'ils soient assez élevés pour qu'on n'y soit incommodé par l'ennemi, ni du feu, ni de la fumée. Le clocher, si l'on n'en sçauroit profiter autrement, servira de réduit pour capituler.

On se trouve quelquefois dans la nécessité de fortifier des Bourgs entiers, soit pour éloigner l'ennemi, soit pour assurer

ſes propres communications, ou pour mettre à couvert de toute ſurpriſe un corps de troupes, dans des quartiers d'hyver ou de rafraichiſſement. Alors l'Ingénieur examinera ſoigneuſement la ſituation du lieu, la nature de ſes environs, la conſtruction & la diſpoſition de ſes bâtimens, l'étenduë de ſon circuit, & ce qu'on y peut loger de troupes. Ces attentions & pluſieurs autres ſont indiſpenſables, & ſi l'on négligeoit de les avoir, on s'expoſeroit à des fautes qu'il ne ſeroit peut-être pas poſſible de réparer.

On retranche avec bien plus de commodité les villages dont on veut ſe ſervir un jour de bataille, ſoit qu'ils ſe rencontrent dans la ligne ou que les aîles y ſoient appuïées. Les ſecours dont on a beſoin ne manquent pas, ce qui peut arriver aiſément quand on travaille en des poſtes éloignés de l'Armée. L'Ingénieur qui

préside au retranchement d'un Village situé dans la ligne, doit ménager les plus grands flancs qu'il se pourra ; parce qu'en ces circonstances, il n'est pas question de chicane, *ni d'attaque, pour ainsi dire, tatonnée*, mais de résister à tout l'effort d'une colomne qui avance pour forcer. On découvre les environs en coupant à deux pieds de terre les bois & les hayes pour donner plus de jeu à l'Artillerie : au cas que le Village ferme la ligne, on prolongera en potence le retranchement, pour avoir moins à craindre d'être tourné par l'ennemi.

Tout ce que nous venons de dire n'est pas de la même importance que les Camps retranchés : on est quelquefois déterminé à tenir ensemble un grand nombre de Troupes, qui auroient tout à craindre d'une Armée fort superieure, si elles n'étoient pas soutenues par l'avan-

tage du poſte & par des retranchemens bien entendus. Les Romains ſe retranchoient par tout où ils campoient pour quelque-tems, & cet uſage a duré chez pluſieurs Nations ; mais il a ceſſé depuis qu'on campe en front de bandière. Les Camps retranchés dont il s'agit à préſent ſont très-differens de ces Camps paſſagers. On doit à M. le Maréchal de Vauban cette nouvelle eſpèce de fortification. On en conſtruiſit de ſon tems ſous Namur, ſous Ath, ſous Lauterbourg, ſous Dunkerque, pour empêcher le Siege des Villes ſous leſquelles on les avoit ſitués ; car tel eſt leur principal objet. Ce célébre Ingénieur les eſtimoit tant, qu'il eût voulu qu'on en préparât de ſemblables ſous toutes les Places Frontieres, qui deviendroient par-là imprenables, puiſqu'il ſeroit preſque impoſſible de les aſſiéger. Il n'eſt pas néceſſaire que

les Places couvertes par ces Camps retranchés, ſoient extrêmement fortes : elles ſeront aſſez fortifiées par un pareil voiſinage. L'Auteur a raſſemblé en ce Chapitre beaucoup de doctrine militaire, à quoi nous nous arrêterions volontiers, ſi nous n'étions pas forcés de marcher en avant.

Les lignes ſont d'un ſi fréquent uſage à la Guerre, & dont les gens même du métier ont parlé ſi diverſement, & peut être ſi contradictoirement, qu'on doit ſçavoir gré à M. de Clairac d'avoir approfondi un ſujet ſi important. On ne parle point ici des lignes dont on ſe ſert dans un Siége, tant pour empêcher le ſecours, que pour réprimer une Garniſon nombreuſe & *active*. C'eſt une partie de l'Art de former un Siége, qu'on laiſſe à ceux qui écriront ſur cette matiere ; on ſe borne aux lignes qui ren-

dent l'Armée qu'elles couvrent plus reſpectable, ou qui arrêtent les courſes de l'ennemi.

M. le Marquis de Feuquière prétend qu'il n'eſt pas avantageux à une Armée d'être campée dans des lignes, parce que cette Armée n'en peut plus ſortir qu'en défilant, & que l'Ennemi qui approche alors, n'aura rien à craindre dans tous ſes mouvemens. Or, ſelon cet habile Officier, *l'Armée qui eſt contrainte dans tous ſes mouvemens, eſt toujours inférieure à celle qui fait tous les ſiens dans une liberté ſi entière, qu'elle peut hazarder les moins prudens, ſans craindre d'en être châtiée.* Ces réflexions ſont ſolides : elles ſont le fruit d'une longue expérience & d'une forte application. Ce qui eſt peut-être plus rare, qu'il ne ſeroit à propos.

L'Auteur répond à ces objections en homme qui ne s'eſt pas

contenté d'apprendre la Guerre dans ſon Cabinet. On a quelquefois de juſtes raiſons pour ſe tenir ſur la défenſive, quoiqu'on fût en état d'agir ; & il arrive encore plus ſouvent qu'on eſt obligé de s'y tenir, parce qu'on ne ſçauroit faire autrement. Dans toutes ces conjonctures on a beſoin de lignes bien conditionnées, & qui n'ayent pas les défauts qu'on leur reproche, car il n'eſt pas impoſſible de remédier à la plûpart. Il n'eſt aucune eſpèce de ligne contre laquelle on ne puiſſe faire de fortes objections ; mais il n'en eſt aucune auſſi dont on ne puiſſe tirer de grands avantages, quand elles ſont tracées par des Ingénieurs intelligens, & qui ont choiſi le terrein ſelon les regles de l'Art. Il ſemble aux Gens qui ne ſont pas du métier, qu'il ne faut pas être bien profond dans l'Architecture Militaire, pour

conſtruire des lignes. C'eſt une prévention. Les plus habiles ne le ſont pas trop pour éviter les inconvéniens qui ſe rencontrent dans ce genre de Fortification, & pour obtenir ſûrement la fin qu'on ſe propoſe. L'Auteur a épuiſé la matière, & l'on doit lui en avoir d'autant plus d'obligation, qu'il eſt rare qu'on conſtruiſe de nouvelles places, au lieu que dès qu'on eſt en Guerre, on a ſouvent beſoin de ſe couvrir par des lignes. Il eſt donc d'une extrême importance de les étudier à fond.

M. de Clairac n'avoit garde d'oublier ce qui concerne les Rivières, ſoit qu'elles coulent ſous le feu d'une ligne à laquelle elles ſervent de foſſé, ou qu'il faille entreprendre de les paſſer & de les repaſſer en préſence de l'Ennemi.

S'il a été réſolu de paſſer la Rivière malgré l'Ennemi, dont

l'Armée est répandue sur le bord opposé pour le garder, on commence par l'engager, à la faveur de quelque manœuvre adroite, à écarter le Corps qu'on devoit naturellement avoir en tête, dans le moment du passage. Les premières Troupes qui auront passé, soit sur des bâteaux ou par des gués, travailleront d'abord à se retrancher pour qu'on puisse jetter un pont. Les batteries destinées à favoriser ce travail, en écartant l'Ennemi qui accourt à la premiere nouvelle, seront établies avec une extrême diligence. On ne se contentera pas d'un seul pont, s'il est possible d'en avoir deux, afin qu'au cas que le premier vienne à manquer par quelque accident imprévû, les Troupes continuent de filer par le second, en attendant que le désordre soit réparé. La moitié des Soldats qui auront passé, travaillera au

retranchement, chacun ayant ſes armes à deux pas devant ſoi, & l'autre moitié demeurera en bataille pour couvrir les Travailleurs. On ſe releve d'heure en heure ; ſi l'on eſt attaqué avant que le retranchement ſoit en état, ce ſera du foſſé même qu'on tâchera de ſe défendre, l'Armée continuant toujours de paſſer. Toute cette opération demande une vigilance extrême & une grande expérience dans ceux qui la conduiſent ; il ſeroit téméraire de s'y engager, ſans avoir pris toutes les précautions imaginables.

Ce n'eſt pas une opération moins hazardeuſe de repaſſer une Rivière en préſence de l'ennemi, qui eſt à portée de charger l'arriere-garde, quand tout le reſte étant paſſé, on ne ſçauroit la ſecourir. Avant de commencer cette retraite, on ſe couvre d'un bon retranchement. On renvoye

les équipages & la cavalerie, auec quelques bataillons qui aſſurent la tête des Ponts contre les ſurpriſes des troupes légères, car elles pourroient les inſulter du côté du Pays ami. La queuë des Ponts que l'ennemi viendra attaquer eſt défenduë par des ouvrages particuliers, joints enſemble dans une ligne à redents, ce qui forme comme un petit camp. On ſépare auſſi une partie du grand retranchement par un retranchement intérieur, afin que l'Infanterie qui étoit dans cette partie du camp la plus éloignée, puiſſe s'en retirer ſans que le reſte de l'Armée ſoit moins en ſureté. Les bataillons défilent enſuite ſelon l'ordre donné, *& les troupes occupant par dégrès des retranchements proportionnés à leur diminution, ſont toujours en état de les garnir & par conſéquent de les défendre...* Si l'on m'objecte que *ce projet exige un grand tra-*

vail, je répondrai qu'il s'agit du ſalut d'une Armée, & qu'il n'eſt queſtion après tout que d'avoir des outils; car il y a bien plus de troupes qu'il n'en faut pour l'exécuter en bien peu de temps & ſans les déplacer.

Dans tous les Arts les exemples inſtruiſent plus efficacement que les préceptes: c'eſt dans cette vue que l'Auteur expoſe en détail, comment M. le Prince de Conti repaſſa le Rhein avec l'Armée qu'il commandoit. Il eût été difficile de choiſir un meilleur modèle. *Cette retraite faite en huit heures ſans la moindre confuſion ne nous a couté au plus que 200 hommes tant tués que bleſſes ou priſonniers, & les ennemis y en ont perdu plus de mille.*

Après avoir parlé de la manière de paſſer & de repaſſer une Rivière en préſence de l'ennemi, on feroit coupable de négligence, ſi l'on ne diſoit du moins quel-

que chose de la manière dont il faut s'y prendre pour empêcher l'ennemi de la passer. En général, si le côté qu'on est chargé de garder, est très-long, & qu'il y ait plusieurs endroits assez éloignés les uns des autres, où il se trouve des gués, ou un terrain propre à jetter des ponts, on n'empêchera pas l'ennemi de passer. Tout ce qu'on peut alors faire de mieux, c'est d'élever de petites redoutes, assez près l'une de l'autre, pour former une chaîne de Sentinelles & de Patrouilles, afin d'être instruit de tout ce qui se passe, & d'y remedier autant qu'il se pourra.

L'Auteur n'a point omis comment il faut profiter, quand on le peut du voisinage d'une Rivière, par le moyen des Ecluses & des inondations. C'est un genre de Fortification qui vaut souvent mieux que les meilleurs retranchemens. On a marqué dans

un juſte détail les obſervations néceſſaires pour l'exécution.

Cet Extrait, quoiqu'aſſez long, ne l'eſt pourtant pas aſſez pour mettre dans tout ſon jour le mérite de l'ouvrage. Les Ingénieurs, corps aujourd'hui ſi éclairé, ſe feront un plaiſir, comme un devoir, de le lire en entier avec attention, & ce ſont autant de juges qui connoîtront à fond ſon prix & ſon utilité. Il ſeroit glorieux & avantageux à l'état que tous les Officiers, ne fuſſent-ils que des ſubalternes du dernier grade, euſſent du goût pour de pareilles lectures. Ce ne ſeroit pas un temps perdu mal-à-propos.

On apprend par ce Traité, combien la ſcience des Fortifications eſt étendue, puiſqu'une ſeule de ſes parties demande tant de réflexions. Ce n'eſt plus que par un travail opiniâtre, & par une longue expérience, école abſolument néceſſaire, qu'on

parvient à exceller dans un Art si hazardeux. Quel bonheur pour le genre humain, s'il se fût borné à l'Architecture civile ! Mais ce sont des vœux inutiles ; les intérêts des Princes rendront toujours les guerres inévitables; ainsi il seroit encore plus aisé de se passer de l'architecture civile, que de l'architecture militaire.

ARTICLE CI.

HISTOIRE GENERALE de Pologne, par M. le Chevalier de Solignac, Secretaire du Cabinet & des Commandemens du Roi de Pologne, Tom. IV. p. 430. Tom. V. p. 492. A Paris, chez Jean-Thomas Heriſſant, rue Saint Jacques, &c.

VLadiſlas VI. fils de Jagellon, fut son successeur à la Couronne de Pologne en 1434. Le fils eut la sagesse & la valeur du

pere, & tout annonçoit que la gloire de ſes exploits égaleroit celle des plus fameux Conquérans, ſi la mort ne l'eût enlevé à la fleur de ſon âge. A peine venoit-il d'être déclaré majeur, que la Hongrie qui ſe voyoit expoſée aux fureurs d'Amurath, le choiſit auſſi pour ſon Roi; ce choix fut le fruit de la haute réputation d'Vladiſlas, & de la ſageſſe de Corvin, qui appercevoit dans le Roi de Pologne tous les talens néceſſaires pour réprimer l'audace de l'Empereur Ottoman.

Corvin, ſurnommé depuis Huniade, qui fit tant d'honneur à la Hongrie, étoit d'une naiſſance obſcure, & n'avoit alors que des emplois ſubalternes; c'étoit, dit » M. de Solignac, un de ces » hommes rares, qui guidés par » la force de leur génie, ſans » preſque la connoître, du moins » ſans la préſumer, modeſtes &

» entreprenans tout à la fois, su-
» périeurs aux autres, & souvent
» à eux-mêmes, acquierent com-
» me à leur insçu la confiance de
» la multitude, & par le respect
» qu'ils lui inspirent, la gouver-
» nent plus sûrement, que s'ils
» avoient le droit de s'en faire
» obéir.

L'Election d'Vladislas au Roïaume de Hongrie, trouva des oppositions par des intrigues, que l'Auteur développe fort bien, & qu'il faut lire dans l'Histoire même. La fermeté du Roi & la sagesse de Corvin triompherent de tous les obstacles ; & pour le bonheur & la gloire de la Hongrie, Vladislas en fut proclamé Roi, & couronné à Albe-Royale. Comme il n'avoit accepté le Trône, que pour défendre la Hongrie & toute la Chrétienté contre les Invasions des Turcs, son premier soin fut de les attaquer ; il demanda du secours à

l'Empereur & aux Chevaliers Teutoniques, qui lui furent réfuſés par des raiſons de politique. Il ſe confia à la valeur de ſes ſujets & à l'habileté d'Huniade qu'il avoit fait Palatin de Tranſylvanie, & Général des Troupes de la Nation. Il fit paſſer le Danube à ſon armée, & marcha vers la Bulgarie, où les Turcs s'étoient aſſemblés. Tout plia devant ces deux grands hommes, & les Turcs furent battus toutes les fois qu'ils oſerent combattre. La Chrétienté crut avoir trouvé un Vengeur dans Vladiſlas, & la plûpart des Souverains lui envoyerent des Ambaſſadeurs, pour le féliciter ſur les ſuccès brillans de ſa campagne.

Ces ſuccès allarmerent Amurath, & il demanda la paix à des conditions ſi avantageuſes pour Vladiſlas, que ce Prince ne put refuſer d'y ſouſcrire, & d'en

d'en confirmer l'obſervation par des ſermens. Ces ſermens furent violés, parce que le Pape mécontent de cette paix, l'en fit diſpenſer par ſon Légat. Le Roi ſe vit obligé d'attaquer de nouveau les Turcs, & il les alla chercher dans la Thrace. Il n'y trouva pas les ſecours que les Princes Chrétiens lui avoient promis, & il fut réduit, avec une armée de moins de 30000 hommes, à ſe battre contre le Sultan qui en avoit 100000. Cette ſupériorité de forces n'effraya ni le Roi ni Huniade ſon Général. Le premier choc des Chrétiens fut ſi terrible, que les Turcs & Amurath lui-même pliérent par-tout & lâchérent pied. Le Sultan outré de honte & de fureur, prit en main le traité conclu avec Uladiſlas, & dit en adreſſant la parole au Dieu des Chrétiens : *Si tu es le vrai Dieu,*

venge-toi, venge-moi de la perfidie de tes diſciples.

La vengeance fut terrible. Le Roi & ſon Général firent des actions héroïques ; mais accablés par le nombre, les Chrétiens furent défaits, & Uladiſlas tomba mort ſur un tas d'Infidèles qu'il avoit tués de ſa main. » Ainſi, *dit notre Hiſtorien*, mou» rut ce Prince âgé de 20 ans. Il » étoit grand, bien fait, de bon» ne mine, l'air noble & majeſ» tueux. Né avec des talents ſu» périeurs pour la guerre, il ne » lui manquoit que l'exercice » des armes, pour devenir un » des plus grands Capitaines de » ſon tems. Modeſte & retenu, » grave & ſérieux, ſévère de » lui-même, il fuyoit la diſſipa» tion & les plaiſirs. Toujours » occupé ſans le paroître, infa» tigable, il aimoit le travail » preſque par volupté. Vaſte & » hardi dans ſes deſſeins, magni-

» fique dans ſa dépenſe, fami-
» lier & populaire, ennemi du
» faſte & des diſtinctions, il joi-
» gnit au mérite des Héros les
» qualités les plus aimables, &
» aucun vice ne ternit l'éclat de
» tant de vertus.

Les ſucceſſeurs d'Uladiſlas VI furent de ſuite Caſimir IV. Jean Albert, Alexandre, Sigiſmond I. & Sigiſmond Auguſte. Nous ne parlerons que de ce dernier en qui finit la race des Jagellons. Ce Prince avoit été nommé, & même ſacré Roi de Pologne en 1530 pendant la vie de Sigiſmond I. ſon pere. Cette démarche étoit contraire aux nouvelles conſtitutions de la République; mais la Nation penſa qu'elle ne pouvoit trop faire, pour marquer au pere, dans la perſonne de ſon fils, la vénération qu'elle avoit pour ſes grandes qualités. Le fils parut longtems n'être pas digne de cette

distinction flateuse. Elevé par une mere qui l'idolâtroit, dans la molesse, le faste & l'orgueil, il n'avoit de goût que pour les plaisirs; & son humeur féroce & altiére annonçoit bien des malheurs à la Pologne. L'envie de plaire à sa premiere femme, l'Archiduchesse Elizabeth, fille de Ferdinand Roi des Romains, réussit à dompter la dureté & l'impétuosité de son caractére; mais cette Princesse vécut trop peu pour son bonheur & celui de la République; après sa mort, Sigismond se livra àtous les excès qu'entraînent une jeunesse bouillante & une mauvaise éducation.

La Pologne frémit à la vuë des maux que présageoit le régne d'un Prince voluptueux, léger & impétueux. Son mécontentement éclata dans une Diette que le Roi avoit indiquée, pour engager la Nation à reconnoître

pour Reine une Radziwil qu'il avoit épousée sécrettement. La plûpart des Palatins parlérent avec une force & une fierté, qui ne purent être arrêtées par la présence & la colere du Roi ; mais celui qui se distingua le plus par sa hardiesse, fut Raphaël Leczynski, * Palatin de Brzescie ; ce Seigneur naturellement éloquent, & accoutumé à porter la parole dans les assemblées de l'Etat, parla avec une audace

* Il est souvent mention dans cette Histoire de la Maison de Leczynsky, & des grands hommes qu'elle a produits. Dès le milieu du dixiéme siécle, on voit Philippe de Perfztyn un des ancêtres du Roi Stanislas, chargé de conduire à Miecislaw Roi de Pologne une Princesse de Bohême qu'il devoit épouser. La Maison de Leczinsky, originaire de Moravie, étoit alors établie en Bohême, & elle y occupoit les premiéres dignités.

qui paſſeroit ailleurs pour un crime, & que la Pologne eſtime une vertu. Il s'adreſſa au Roi, » & lui demanda, s'il avoit donc » oublié à quels hommes il pré» tendoit commander? » *Nous ſommes Polonois*, dit-il, *& les Polonois, ſi vous ne les connoiſſez, ſe font autant de gloire d'honorer les Rois qui reſpectent les Loix, que d'abaiſſer la hauteur de ceux qui les mépriſent.*

Ces diſcours échauffèrent les imaginations, & on prit des meſures pour réduire Sigiſmond dans une eſpéce de dépendance & de ſervitude, afin de l'obliger à renoncer au trône. Lorſqu'on y travailloit le plus ſérieuſement, les Tartares firent une irruption en Pologne. La crainte & la néceſſité de ſe défendre diminuérent la fermentation des eſprits, & donnèrent le tems à Sigiſmond de faire des réfléxions ſur les contradictions qu'il avoit eſ-

ſuyées. Il profita des leçons dures, mais utiles, de l'adverſité. La mauvaiſe éducation qu'il avoit reçue n'avoit pas détruit le fonds heureux avec lequel il étoit né. Il ſentit qu'il n'y avoit rien de mieux à faire que de mériter l'amour de ſes ſujets & de travailler à leur bonheur ; & il y réuſſit. L'amour du plaiſir fut la ſeule paſſion qu'il n'eut pas le courage de combattre, & il ſe livra ſans choix, ſans délicateſſe, à tous les excès.

Ce Prince avoit épouſé Catherine d'Autriche ſœur de ſa première femme. Livré à d'indignes amours, il ſe dégouta de la Reine, & réſolut de s'en ſéparer. Il prétexta la ſtérilité de cette Princeſſe & les remords de ſa conſcience, qui lui reprochoit ſans ceſſe l'inceſte dont il s'étoit rendu coupable en épouſant ſa belle-ſœur ; mais le vrai motif du divorce qu'il déſiroit,

étoit, outre ſes débauches, l'envie démeſurée de ſe venger de l'Empereur Maximilien, frere de la Reine, dont il prétendoit avoir ſujet de ſe plaindre. L'exemple récent de Henri VIII. Roi d'Angleterre, lui fit concevoir qu'il trouveroit à Rome des difficultés inſurmontables, & il forma le deſſein de faire autoriſer ſon divorce par la Nation aſſemblée à Lublin. Il ne trouva pas dans la Diette toute la complaiſance qu'il attendoit. Rebuté des difficultés qu'il prévoyoit, effrayé peut-être des dangers auſquels il expoſoit ſes Etats, il prit un parti plus court, & qui le conduiſoit également à ſes fins; il renvoya la Reine à l'Empereur ſon frere, qui ſentit vivement l'affront qu'on lui faiſoit, & dont la guerre qu'il avoit avec les Turcs l'empêcha de tirer vengeance.

Sigiſmond voyant qu'il n'a-

voit rien à craindre du reſſentiment de l'Empereur, & qu'il vivoit en paix avec les Chevaliers Teutoniques, réſolut de gagner le cœur de ſes Sujets, & de travailler à la félicité de ſon Royaume. Il penſa, avec raiſon, que rien n'y pouvoit contribuer plus efficacement, que de procurer d'une manière irrévocable l'union ſi ſouvent tentée, ſi ſouvent même conſommée, & toujours rompue de la Lithuanie avec la Pologne. Cette union ſouffroit de grandes difficultés; une longue rivalité, d'anciennes inimitiés, des mécontentemens récens, l'attachement réciproque des deux Nations à leurs mœurs, leurs coûtumes, leurs uſages, étoient des obſtacles que l'habileté & la ſageſſe de Sigiſmond ſeul pouvoient vaincre. Il les vainquit par ſa patience, ſa douceur, ſon inſinuation, & il conſomma l'ouvrage de la réunion

des deux Nations, telle qu'elle ſubſiſte encore de nos jours. Une des principales clauſes de l'acte de cette réunion, fut *que déſormais l'un & l'autre Etat concourroit également à l'Election des Rois, & que nul autre que chacun de ces Rois ſucceſſivement ne pourroit être déclaré grand Duc de Lithuanie.*

Il ne reſtoit plus, pour rétablir une tranquillité parfaite dans ces vaſtes Etats, qu'à faire la paix avec la Ruſſie. On avoit à traiter avec le Czar Baſilide, Prince brutal, cruel, féroce & fier des victoires qu'il avoit remportées. On lui envoya des Ambaſſadeurs choiſis parmi les Seigneurs de Pologne & de Lithuanie. Ces Miniſtres ſages & habiles lui firent les propoſitions les plus capables de l'engager à la paix, mais tous leurs efforts furent inutiles, & ils ne purent en obtenir qu'une trève. Cette

trève n'eût pas été de longue durée, si le Roi Sigismond résolu de ne pas rompre avec le Czar, n'eût dissimulé l'injure qu'en reçurent les Ambassadeurs de Pologne. Ces Ambassadeurs avoient paru en Russie avec la plus grande magnificence. Le Czar en fut offensé. Il étoit choqué surtout de la beauté & de la parure de leurs chevaux, & il prit l'étrange résolution de les faire mettre en piéces à coups de sabre.

On ne peut lire dans cette Histoire les cruautés du Czar Bazilide, sans être saisi d'horreur; c'étoit pour lui un plaisir & un amusement, de passer des jours entiers à casser la tête, avec un bâton ferré, aux prisonniers qui tomboient en son pouvoir. Ses Sujets, & même les plus distingués par leur naissance & leurs emplois, n'étoient pas traités avec plus de ménagement. Ce

nouveau Phalaris n'étoit occupé qu'à imaginer de nouveaux tourmens, & les tourmens les plus affreux, pour punir ceux de ses Courtisans & de ses Sujets, qu'il croyoit coupables, ou qui cessoient de lui plaire. On ne peut entendre le récit de tant d'horreurs & de cruautés, sans révérer la mémoire de Pierre le Grand, qui a humanisé & civilisé des hommes si féroces & si barbares; il est le Législateur & le Créateur de cette Nation, & ceux qui aiment l'humanité & la vertu, doivent les plus grands éloges & la plus profonde admiration à ce grand homme.

Il reste encore des morceaux considérables du V. Volume de cette Histoire, nous en rendrons compte dans un autre Article.

ARTICLE CII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

SICILE.

De Palerme.

DIssertatio de Electricitate à Franc. Maria Plata Soc. JESU in Drepanitano Collegio ejusd. Soc. Philosophiæ Professore publicæ disputationi exposita &c. *Dissertation sur l'Electricité proposée dans une thèse par le P. Franc. Marie Plata Jésuite*, &c. in-4°. pag. 74. M. DCC. XLIX. Si les Poëtes avoient parlé de l'électricité dans leur Mythologie, ils auroient probablement mis en Sicile la source de ses puissans phenomè-

ne. Le Mont Æthna, Vulcain, les Cyclopes euſſent été employés avec éclat dans la Deſcription des Jeux Electriques.

Mais ce qui nous vient de cette Iſle aujourd'hui, ſur la matière en queſtion, ne reſſemble point à de la Poëſie ; c'eſt une Diſſertation purement ſcholaſtique procédant par propoſitions, ſcholies & corollaires. On la diviſe en trois Chapitres : dans le premier, on fait l'Hiſtoire de l'Électricité ; on nomme tous les noms illuſtres par les expériences faites par-tout avec ſuccès. Dans le ſecond, on tâche de découvrir les propriétés, le caractère (*indoles* comme on parle) de la matière *effluente*, c'eſt-à-dire, émanée des corps Electriques. Dans le troiſiéme, on s'attache à expliquer ce qui cauſe les propriétés de cette matière *effluente*. Il faudroit lire tout l'Ouvrage pour concevoir les idées de l'Au-

teur: encore doutons-nous qu'on pût en être ſuffiſamment inſtruit par ce moyen. Ceci eſt une thèſe, qui ſuppoſe dans le Répondant & dans le Profeſſeur des richeſſes de réponſe & de développement, que ne repréſente point la ſécheresse d'un Programme. Nous entrevoyons néanmoins qu'on a ſçu analyſer la matière, faire des expériences, raſſembler celles des bons Phyſiciens Modernes, former un ſyſtême probable, & dire quelque choſe d'aſſez ſatisfaiſant ſur ce myſtère de la nature.

ECOSSE.

De Glascow.

M. Tullii Ciceronis Opera quæ ſuperſunt omnia; ad fidem optimarum editionum diligenter expreſſa. Voluminibus XX. in Ædibus Academicis excudebant Rob. & And. Foulis Academiæ Typographi M. DCC. XLIX.

Nouvelle Edition des Œuvres de Cicéron en XX. Volumes petit in-12. &c.

Voici l'ordre qui régne dans cette très-élégante édition. On partage tous les Ouvrages de Ciceron en quatre Classes. La première contient les Livres qui traitent de la Rhétorique, *Rhetorica.* La seconde présente les Oraisons, *Orationes.* La troisième a pour objet les Œuvres Philosophiques, *Philosophica.* La quatrième est toute entière des Epitres, *Epistolæ.*

Les Livres qui traitent de la Rhétorique forment trois Volumes dont le premier est tout entier *de Oratore.*

Il y a VII. Volumes d'Oraisons, V. des Œuvres Philosophiques, V. des Epitres; & l'on a suivi presque par-tout la belle Edition de M. l'Abbé d'Olivet, laquelle se trouve ainsi répanduë & estimée chez nos

Voisins, comme en France.

David le Jeune, Libraire à Paris Quai des Augustins, a reçu quelques Exemplaires de ce Cicéron de Glascow, & le prix est de 75 liv. en blanc. On trouve chez le même Libraire la Collection des Poëtes & Historiens, imprimée à Londres en 18 Vol. 54 liv. en blanc.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

La Voix du Sage & du Peuple; Broch. in-12 de 16. pages. M. DCC. L.

Ce titre est peut-être pillé d'un livre moderne sur la Pologne, intitulé : *La voix libre du Citoyen.* Le reste de l'ouvrage doit être d'un homme sans Religion, sans Etude & sans Logique. Le but de ce mauvais écrit est de disputer à l'Eglise toute puissance spirituelle ; d'attaquer l'ordre de Hié-

rarchie établi par J. C. de condamner le Célibat & les Inſtitutions Monaſtiques ; de réduire la Religion à une prétendue Philoſophie toute naturelle &c. Qu'on ne s'imagine point au reſte une compoſition ſuivie ; qu'on ne cherche ici ni principes, ni preuves, ni raiſonnemens. L'Auteur ne connoît point cette méthode ; toute ſa brochure eſt en aſſertions jettées en l'air, en déciſions exprimées d'un ſtyle tranchant, téméraire & avanturier.

Il vous fera entendre, par exemple, que les Paſteurs de l'Egliſe ſont comme dès *Précepteurs*, que le Prince donne ou ôte aux peuples, ſuivant ſa volonté; comme ſi ce n'étoit pas J. C. lui-même qui eût établi les Miniſtres de ſon Saint Evangile.

Il avancera ſans façon que le Célibat eſt un engagement *fatal à la Société*; comme ſi J. C. lui-même n'en avoit pas fait l'é-

loge; comme si S. Paul ne l'avoit pas préféré à l'état du mariage. Il dira qu'on *ne voit des possédés que dans les tems de barbarie;* comme si (indépendamment des autres faits & des autres tems) la barbarie regnoit chez les Juifs & chez les Romains, lorsque J. C. & après lui les Apôtres, chassèrent les démons, & délivrèrent les Energumènes.

Mais ç'en est assez sur cette audacieuse brochure, qui mérite bien moins une réfutation littéraire, que l'indignation des honnêtes gens, & l'animadversion du Magistrat.

FRANCE.

DE PARIS.

Calendrier à compas dédié & présenté à Monseigneur le Dauphin par Jacques Baradelle Ingenieur pour les Instrumens de Mathématiques.

Ceci est une feuille de papier

collée sur un carton, en forme d'Almanach de Cabinet, & présentant VIII *Echelles* dont chacune a ses usages. La I. & la II. prises ensemble, sont destinées à indiquer le jour de la semaine par où commence un mois proposé. La III. & la IV. montrent l'âge de la Lune, pour tous les mois d'un Cycle Lunaire. La V. & la VI. donnent les fêtes mobiles. La VII. & la VIII. font connoître l'heure du lever & du coucher du Soleil. Or tout ceci, avec diverses combinaisons dans chacun de ces objets, s'exécute au moyen d'un Compas, dont l'ouverture se porte sur les divisions qui composent ces échelles; l'usage en est expliqué sur une autre feuille de papier au revers, & plus parfaitement encore dans un petit livre que le sieur Baradelle distribue.

Ce petit Livre toutefois est fait principalement pour l'explication d'un porte-crayon qui se

trouve chez le même Artiſte. Et il s'appelle auſſi *Calendrier à Compas*, parce qu'en tranſportant les ouvertures du compas ſur les diverſes faces de ce porte-crayon, on exécute les uſages exprimés par les échelles du Calendrier en feuille ; ce dernier n'eſt même que le développement du porte-crayon.

Nous pouvons aſſurer que l'invention de ces Calendriers nous a paru ingénieuſe, utile & digne d'être accueillie par le Public ; nous avons ſuivi ſur le Livre de l'Auteur l'explication de tous ſes uſages, & nous en avons reconnu la juſteſſe & la facilité. *Le ſieur Baradelle demeure Quay de l'Horloge du Palais, à l'Enſeigne de l'Obſervatoire.*

Epitre à un jeune Auteur ſur l'abus des talens de l'Eſprit in 12. p. 20. chez Prault pere, Quai de Gêvres &c.

Le dessein de cette Epitre fait bien l'éloge de M. Pesselier son Auteur. Il se propose de montrer en quoi & comment on abuse des talens de l'esprit ; & remarquons d'abord ce principe.

L'esprit sans la vertu n'est qu'un lâche Imposteur ;
Il faut être honnête homme, avant que d'être Auteur.

M. Pesselier annonce néanmoins avec modestie ses vuës & sa fonction.

Ne crois pas qu'en ces vers, Critique téméraire,
J'aspire à réformer l'empire littéraire ;
Ni que de mille abus moderne délateur,
J'ose usurper les droits d'un fier Législateur.
Je cherche à profiter, non à parler en maître,
Je veux me peindre tel que le Ciel m'a fait naître.

Les abus que décrit & condamne l'Auteur sont l'irréligion, la jalousie, la licence, la flatterie, la satyre &c. & à la suite de ces tableaux, il peint les divers genres de Littérature où nos François ont excellé.

La France offre à nos yeux plus d'un fameux Lycée,
Où l'on voit par le goût la raiſon encenſée ;
Où ſous d'heureuſes loix, les talens épurés,
Des titres les plus beaux ont été décorés.
C'eſt là que, ſans corrompre ou farder la Nature,
Les mœurs ont de l'eſprit embraſſé la culture ;
Et que pour éviter de funeſtes hazards,
La vertu s'eſt fixée à côté des beaux arts.

Ceci doit ſuffire pour faire naître l'envie de lire tout l'ouvrage.

Hiſtoire Naturelle de l'Iſlande, du Groenland, du Détroit de Davis, & d'autres Pays ſitués ſous le Nord, traduite de l'Allemand de M. Anderſon, de l'Académie Impériale, Bourgmeſtre en Chef de la Ville de Hambourg. Par M. ** de l'Académie Impériale & de la Societé Royale de Londres, 2. vol. in-12. ornés de Figures en taille-douce. A Paris chez Jorry, Quai des Auguſtins. M. DCC L.

Août 1750.

TABLE DES ARTICLES
du mois d'Août 1750.

ART. XCII. *Ambassades de M. de la Boderie &c.* 1733
ART. XCIII. Vita di Michel Agnolo Buonarroti &c. *La Vie de Michel Ange &c.* 1757
ART. XCIV. *La Clef des Sciences*, ou, *la la Logique &c.* 1784
ART. XCV. Discorso sul' l'origine de' Tremuoti &c. *Discours sur l'origine des Tremblements de terre &c.* 1800
ART. XCVI. *Histoire de l'Académie Royale de Berlin &c.* 1814
ART. XCVII. *Lettre sur un Passage de Theodoret.* 1831
ART. XCVIII. *Parallèle des quatre Electres, de Sophocle, d'Euripide, de M. de Crébillon & de M. de Voltaire &c.* 1836
ART. XCIX. *Histoire des Voyages, Tome VII.* Suite de l'Art. LXXII. au II. Vol. de Juin. 1854
ART. C. *L'Ingénieur de Campagne*, ou *Traité de la fortification passagère &c.* Par M. le Chevalier de Clairac &c. 1868
ART. CI. *Histoire de Pologne T. IV. & V.* 1893
ART. CII. *Nouvelles Littéraires.* 1909

Errata pour Juillet.

P. 1576. l. 16. & 17. cent soixante lieuës &c. lisez *milles* pour *lieuës*. La faute est dans l'Histoire des Révolutions de Gènes.

P. 1599. l. 14. quarante, *lisez* trente.

P. 1622. l. 2. spérer, *lisez* espérer.

P. 1652. l. 10. & 1653. l. 15. 60 lieuës, *lisez* 60 mille lieuës,

Lû & approuvé, LEROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Septembre 1750.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Septembre 1750.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée. }

M. DCC. L.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 ſ. le mois en blanc, & brochés 16 ſ.

Années					
1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	14.	v.
1725.	12.	v.	1750.	11.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Septembre 1750.

ARTICLE CIII.

VITA DI MICHEL AGNOLO Buonarroti, Pittore, Scultore, Architetto e Gentilhuomo Florentino, publicata mentre viva dal ſuo ſcolare Aſcanio Condivi &c. *La vie de Michel-Ange Buonarroti publiée de ſon vivant par Aſcagne le Condivi ſon diſciple, grand in-4°. p. 158. A Florence M. DCC. XLVI.*

DUrant la jeuneſſe de Michel-Ange, on ne voit guères ſor-

tir de ſes mains que des ouvrages de Sculpture. Cet Art eut conſtamment dans ſon cœur la préférence ſur la Peinture & l'Architecture, où il excella toutefois, parce qu'il étoit né pour les belles choſes, & que ſon génie le porta toujours à la perfection. Après ſon voyage de Rome, on lui fit faire la Statuë magnifique du jeune David armé de ſa fronde : c'eſt ce qu'on appelle à Florence *le Géant*. Le bloc de marbre qui ſervit à ce chef-d'œuvre eſt de 9 braſſes de haut; il avoit été dégroſſi & gâté en même tems par un mauvais Artiſte, nommé *Simon de Fiéſoli*, & ce ne fut qu'en déſeſpoir de cauſe, & parce qu'on ne ſçavoit qu'en faire, qu'il fut donné à Michel-Ange. Or, comme il le diſoit lui-même à ſon diſciple le Condivi, quoi de plus difficile que de tirer parti d'une matière ébauchée par un mal-habile

homme? Cependant il eſt ſorti de ce marbre abandonné l'admirable Ouvrage qui fait l'ornement de la Place de Florence ; il y fut placé en 1504, Michel-Ange n'ayant encore alors que 30 ans. *

C'eſt vers le même tems que ſa fortune prit un air plus favorable. Le Pape Jules II. peu de tems après ſon élection, l'appella auprès de ſa perſonne, & lui fit avancer d'abord 200 ducats pour le voyage. Quand il fut

---

* M. Mariette a *le deſſein ou la première penſée que M. Ange avoit fait pour cette Statuë. Dans ce deſſein, David a ſous le pied droit la tête de Goliath ; ce qui lui fait lever la jambe & par conſéquent avancer le genou : il y a toute apparence que Michel Ange a été obligé d'abandonner cette idée par le défaut ou manque de marbre.* Sur la même feuille contenant ce deſſein, on voit quelques vers Italiens de la façon de Michel Ange qui ſe piquoit de Poëſie & qui y réuſſiſſoit.

arrivé, Jules délibéra, durant quelques mois, sur le genre de travaux ausquels on pourroit l'appliquer, & il vint en pensée au Pontife de se préparer à lui-même un tombeau dessiné & décoré dans la grande manière de Michel-Ange. Sans délai l'Artiste est envoyé à Carrare pour y choisir des marbres ; au bout de huit mois, les piéces nécessaires sont taillées, embarquées & voiturées à Rome, où elles remplirent toute la Place de S. Pierre. Jules II. qui aimoit les grandes entreprises, jugea que son Sculpteur alloit faire quelque chose d'unique en son espèce ; il le prit en affection, il alloit le voir travailler, & pour se transporter plus commodément, il fit dresser un pont de bois depuis ce qu'on appelle le *Corridor*, jusqu'à l'attelier où l'on travailloit le tombeau.

Tout le plan de ce grand Ou-

vrage eſt propoſé clairement & fidélement par le Condivi. M. Mariette qui a le deſſein original de cette ſuperbe compoſition, en parle dans les mêmes termes. Ce devoit être un quarré long, iſolé, orné de plus de quarante figures en marbre & de bas reliefs en bronze. Les révolutions arrivées dans la Cour Romaine, & les traverſes qu'eſſuya Michel-Ange de la part de ſes ennemis, ont empêché que cet excellent deſſein n'ait été mis en exécution. Le Pape Jules II. a un tombeau dans l'Egliſe de S. Pierre aux Liens, mais il ne s'y trouve que trois Statuës de la main de Michel-Ange, ſçavoir un Moïſe aſſis entre deux Vertus, dont l'une repréſente la vie active, & l'autre la vie contemplative. Ces morceaux, ſurtout le Moïſe, ſont d'une beauté ſupérieure. On en voit l'Eſtampe, ainſi que de tout le monument, dans

le troiſiéme Volume de Ciaconius, mais M. Gori nous avertit dans ſa note, que l'on ne peut concevoir une idée aſſez juſte de tout l'Ouvrage, en conſidérant ſimplement cette gravure. Michel-Ange avoit préparé d'autres ornements pour le même Mauſolée, entr'autres deux Statuës de Captifs, qui furent depuis envoyées en France, & qui ſe voyent maintenant au Château de Richelieu. C'eſt la note de M. Mariette qui nous apprend cette particularité, comme beaucoup d'autres que nous omettons malgré nous.

Il n'eſt rien de plus détaillé, dans toute cette Vie de Michel-Ange, que l'hiſtoire du tombeau de Jules II. Les diſtractions continuelles qu'on donna au ciſeau de notre Artiſte, les ſoupçons qu'on répandit contre ſa probité, les idées diverſes qui regnèrent ſous Leon X. Adrien VI.

Clement VII. & Paul III. Successeurs de Jules (car ce ne fut que sous Paul III. que le tombeau fut fini tel qu'il est) tout ceci mériteroit d'être représenté dans une traduction ; nous ne pouvons que renouveller à cet égard nos desirs, & indiquer les occupations étrangères, les jalousies, disons aussi les saillies d'humeur ; qui suspendirent souvent les travaux du Mausolée.

Le célèbre Architecte Bramante, Auteur du dessein de la Basilique de S. Pierre au Vatican, étoit fort considéré du Pape Jules ; & il eut vis-à-vis de Michel-Ange le foible qui deshonore si souvent les grands-hommes. Il fut jaloux ; il craignit que l'exécution du tombeau n'obscurcît sa gloire, en faisant éclater celle de son rival. Qu'imaginer dans de pareilles circonstances ? Le trait est digne d'un adroit Courtisan. Il répèta

au Pape l'axiome qui porte *qu'il eſt de mauvais augure d'élever pour ſoi-même un tombeau tandis qu'on eſt en pleine ſanté*; cette mauvaiſe raiſon eut plus d'effet qu'elle n'en devoit avoir ſur un eſprit auſſi ferme que celui de Jules II. Ce Pape ceſſa de donner à Michel-Ange les ſecours d'argent & les audiences qu'il lui prodiguoit auparavant. Un jour l'illuſtre Sculpteur s'étant préſenté au Palais, un bas Officier lui déclara qu'il avoit ordre de ne le point laiſſer entrer; ſur quoi un Evêque, qui ſe rencontroit là par haſard, dit à l'Officier qu'il devoit connoître Michel-Ange, & qu'un tel ordre n'avoit point été donné contre un homme de ce mérite. *Pardonnez-moi*, répondit le Garde, *je le connois fort bien, mais je dois obéir à mes Maîtres, ſans aller chercher des raiſons ailleurs.* Alors Michel-Ange courroucé

répliqua par ces paroles trop peu mesurées : *Eh bien, vous direz au Pape que quand il aura besoin de moi il vienne me chercher ;* & sur le champ il retourne chez lui, donne des ordres à ses domestiques, prend la poste & se retire sur les terres de la République de Florence. Le Pape promptement informé de son départ, dépêcha cinq couriers pour le ramener de gré ou de force. Michel-Ange qui n'étoit plus sur le territoire de l'Eglise, se mocqua des instances qu'on lui fit, & sur ce que Jules II. lui mandoit de revenir à Rome sous peine d'encourir sa disgrace, il répondit qu'il *ne remettroit jamais le pied dans cette Ville ; que ses bons & fidèles services n'avoient pas mérité qu'on le chassât comme un misérable de la présence de Sa Sainteté ; qu'au reste puisqu'elle perdoit de vuë le projet de son Mausolée, il se croyoit quitte*

auſſi à cet égard , & qu'il ne vouloit plus s'engager pour d'autres Ouvrages.

Jules II. n'étoit pas homme à céder dans une affaire où le point d'honneur ſe trouvoit intéreſſé ; dans l'eſpace de trois mois, il écrivit trois brefs à la Seigneurie de Florence pour redemander ſon Sculpteur. Celui-ci ſe donna de grands mouvements auprès du Sénat, pour n'être point contraint dans ſes volontés ; il conçut même le deſſein de paſſer au Levant, & d'accepter les offres que lui avoit fait faire le Grand Seigneur pour la conſtruction d'un Pont qu'on deſtinoit à joindre Conſtantinople au Bourg de Pera ; mais le Gonfalonier, Pierre Soderini, diſſipa cette idée, il perſuada à Michel-Ange d'obéir au S. Père, & afin de mettre ſa perſonne en ſureté contre le reſſentiment du Pontife, il lui offrit le titre d'Ambaſſadeur de la République.

Les circonstances étoient alors favorables pour une réconciliation. Le Pape qui venoit de soumettre Bologne * étoit de bonne humeur, & Michel Ange se transporta dans cette Ville pour étudier le moment de paroître avec quelque confiance. Un jour qu'il alloit entendre la Messe à S. Petrone, quelques domestiques du Palais Pontifical le rencontrerent, le reconnurent & le menerent à l'audience du Pape qui, d'un ton courroucé, lui dit d'abord : *Eh bien ; il a donc fallu que j'allasse au devant de vous ?* faisant entendre par-là que Michel-Ange avoit attendu le sé-

* M. Mariette insinue dans ses notes que cette réduction de Bologne tombe à l'année 1506, & il a tout-à-fait raison. Jules II. entra dans cette Ville abandonnée par les Bentivoglio, le jour de S. Martin de cette année (1506) & il y resta jusqu'au commencement du Carême de l'année suivante.

jour de la Cour Romaine à Bologne, (lieu plus voisin de Florence que de Rome) pour obéir aux ordres qu'on lui avoit donnés. A ces mots le coupable se prosterne d'un air contrit, demande pardon, proteste qu'il n'a pas péché par mauvaise volonté ; mais par le dépit qu'il ressentoit de se voir ainsi condamné à ne plus servir Sa Sainteté. Le Pape ne lui répondant point, mais paroissant toujours fort en colère, un Evêque que le Cardinal Soderini avoit envoyé pour fortifier les excuses de Michel-Ange, crut pouvoir dire ce peu de mots : *Saint Père, excusez la faute de cet Artiste ; elle vient de son ignorance : tous les Peintres sont ainsi faits ; ils n'ont de talents & de connoissances que dans la sphère de leur Art.* Mais jamais supplique ne fut plus mal reçuë que celle-ci. *Quoi*, repartit le Pape en adressant la parole

au Prélat, *vous injuriez un homme à qui nous n'avons rien dit d'offenſant ? c'eſt vous-même qui êtes coupable d'ignorance & de méchanceté ; retirez-vous de devant moi ;* & comme l'Evêque demeuroit toujours, les domeſtiques du Pape vinrent le prendre, & le chaſſèrent honteuſement du Palais. La colère du Pontife étant ainſi ſatisfaite aux dépens de cet infortuné Courtiſan, il ne fut plus queſtion que de grace & de bonnes manières à l'égard de Michel-Ange. Jules lui ordonna de reſter à Bologne juſqu'à ce qu'il lui eût intimé des ordres contraires, & bientôt après il l'avertit de préparer en Bronze ſa Statue ; c'étoit une figure Coloſſale qu'il vouloit faire placer ſur le frontiſpice de l'Egliſe de S. Petrone ; Michel-Ange travailla promptement le modèle en terre, & avant que de le finir, il dit au S. Père qu'il le re-

préſentoit donnant des bénédictions de la main droite ; mais qu'il ne ſçavoit que faire de la main gauche : *Si votre Sainteté*, ajouta-t'il, *n'en eſt pas mécontente, je mettrai un livre dans cette main. Un livre ?* répondit le Pape ; *mettez-y plûtôt une épée.* Et s'apperçevant enſuite que cette Statue donnoit la bénédiction d'un air aſſez cavalier, Jules dit en riant au même Artiſte : *dites-moi, je vous prie, votre Statue donne-t'elle des bénédictions ou des malédictions ?* à quoi Michel-Ange répartit ſans ſe démonter : *S. Pere elle menace de votre colére ce peuple, s'il n'eſt pas ſage.*

Nous traduiſons ces petites Anecdotes qui ſont racontées par le Condivi d'une manière toute ſimple, & qu'on ne peut ſoupçonner ni de malice ni de menſonge. Il y a dans la vie de Jules II. d'autres traits d'inclinations belliqueuſes, qui rendent

ceux-ci vraisemblables. Une note de M. Manni sur cet endroit fait observer que les entreprises militaires de ce Pape eurent surtout pour objet le recouvrement des Domaines de l'Eglise. Mais quoiqu'il en soit, la grande Statue de Jules fut faite & placée à Bologne, où elle ne subsista pas longtems, parceque les Bentivoglio la détruisirent, après s'être rendus Maîtres une seconde fois de cette Ville.

Arrêtons-nous, pour être moins prolixes dans cet Article. Un autre continuera de faire connoître cette très-curieuse Histoire; & nous ne craignons pas qu'on nous dispute ici le terme de *curieux*, comme on faisoit dans un certain petit Livre, il y a quatre mois.

ARTICLE CIV.

MEMOIRES LITTERAIRES sur differens sujets traduits de l'Anglois. A Paris chez André Cailleau, Libraire, rue Saint Jacques, à S. André, 1750, in-12, p. 370.

UN gros livre qui roule tout entier sur le même sujet, fatigue le Lecteur. Il se lasse enfin d'avoir toujours le même objet devant les yeux. C'est une espèce de monotonie qu'on est obligé d'interrompre par quelqu'autre lecture pour désennuyer. L'Auteur du Recueil que nous annonçons a prévenu cet inconvénient. On y a rassemblé des observations sur différentes matières, & il est difficile que chacun n'y rencontre quelque chose qui soit de son goût.

Le premier article est d'une

très grande utilité pour le genre Humain. Ce sont les nouvelles expériences faites en Silesie pour fertiliser les terres, & multiplier le bled. Le champ, sans acquérir une nouvelle étendue, produit beaucoup plus, & le Maître devient plus riche à peu de frais. Nous choisirons quelques expériences qui soient aisées, car celles qui sont trop compliquées, ou trop couteuses, ne seront jamais d'aucun usage dans l'Agriculture : elles sont réservées pour l'amusement & l'exercice des Physiciens.

Il s'écoule du fumier exposé à l'air & à la pluye dans les Fermes, une eau noire & sale, qu'on laisse ordinairement perdre. C'est une perte plus considérable qu'on ne croit. Cette eau est la substance *la plus pure* du fumier, & fournit aux végétaux une nourriture supérieure à toute autre. Pour rendre cette eau plus effi-

cace, il faut la mêler avec de l'urine humaine, qu'on a fait auparavant évaporer ſur le feu. On mêle enſuite ces deux liqueurs, & l'on met ce mêlange en digeſtion ſur le feu dans un vaiſſeau de cuivre. Si l'on y fait tremper pendant quatre jours & quatre nuits le grain qu'on veut ſemer, ce grain ainſi préparé produira une moiſſon des plus abondantes, & l'on n'aura jamais beſoin de fumer les terres qu'on cultive habituellement de cette manière.

En 1715 on ſema dans un terrain maigre, ſablonneux & ſtérile, où l'on avoit répandu de la potaſſe, un boiſſeau d'orge qui en rendit dix-huit, & l'année ſuivante le froment qu'on y ſema produiſit une très-riche moiſſon. Les terrains ainſi préparés ſe maintiennent en bon état pendant pluſieurs années.

On avertit ſagement à la fin

le l'article, que tous les terrains qu'on entreprend d'améliorer, ne doivent pas être gouvernés par une méthode uniforme. Les uns ont besoin d'être fertilisés par des principes salins, les autres par des principes sulphureux. Il y en a aussi qu'il faut nécessairement laisser reposer, si l'on veut qu'ils produisent considérablement.

Nout ajouterons une réflexion. Il est extrêmement avantageux de sçavoir multiplier les grains sans prendre ni les Prairies ni les Bois, ni les Terrains destinés à d'autres usages. La famine désole quelquefois les plus beaux Royaumes, elle les réduit à une espéce de solitude, sans parler des maladies contagieuses, si souvent causées par les grandes disettes. Cependant si toutes les Nations qui s'appliquent à l'Agriculture, multiplioient tellement les grains qu'on ne pût en

vendre qu'une très-petite partie à très-grand marché, on n'auroit pas à craindre la famine; mais au milieu de cette abondance, n'éprouveroit-on pas souvent une incommode pauvreté? on n'auroit plus occasion de convertir le bled en or pour acheter toutes les choses dont on auroit besoin. L'or même, s'il devenoit trop commun, perdroit tout son prix & ne seroit bientôt plus d'aucun usage.

Nous n'insisterons pas sur une méthode particulière de guérir la goute, inventée par le sieur Conrad Barthold Behrens. Ce reméde consiste dans une décoction de gayac, de sarse-pareille & de racine d'esquine, avec les préparations requises. Cette redoutable ennemie du genre humain, ne voit pas diminuer son tyrannique empire par tous les efforts de la Chymie ni de la Médecine. Il y a toute apparence

rence

rence que le ſpécifique qui en délivrera ceux qu'elle tourmente, ne ſe découvrira qu'avec la quadrature du cercle, beaucoup moins utile & recherchée avec tant d'opiniatreté.

Il nous ſemble qu'il ſera plus à propos de s'arrêter au ſpécifique de Pierre de Caſtro, pour la Pleuréſie. Ce Médecin fort eſtimé dans la Biſcaye & à Vérone en Italie, premier Médecin du Duc de Mantoue, aſſure avoir guéri par ce moyen une infinité de pleurétiques. Cette maladie eſt très-commune en Italie : ainſi il eut de fréquentes occaſions d'éprouver la vertu de ſon reméde, la compoſition n'en eſt pas mal-aiſée.

On ſuſpend pendant quelque tems des citrouilles dans un lieu clos & à couvert du ſoleil. On les coupe par morceaux dont on ôte la pulpe, réſervant ſeulement l'écorce à laquelle on ne laiſ-

ſera que l'épaiſſeur d'un écu. On prend une livre de cette écorce, avec trois livres d'huile-d'olive, la plus vieille qu'il ſe pourra: elle en ſera d'autant meilleure. On fait bouillir l'écorce dans l'huile, juſqu'à que cette écorce ait perdu ſon humidité naturelle ; ce que l'on connoit en trempant dans l'huile une paille qu'on allumera à la chandelle, où elle prendra feu ſans pétiller. On en peut juger auſſi par la couleur de l'écorce qui paroîtra brulée, & comme réduite en charbon. Toute la compoſition étant retirée du feu, on en exprime l'huile, & après avoir fait rougir au feu un pot de fer qui a deux orifices, on fait couler l'huile par l'un & ſortir par l'autre, pour être reçuë dans un vaiſſeau qu'on tient tout prêt. C'eſt avec cette huile qu'on frotte la partie affectée du malade.

A cette méthode on en joint

une autre plus détaillée & différente en quelques points. L'Auteur n'ayant pas publié son sécret, on en a l'obligation à un Habitant de Ferrare qui le fit imprimer en cette Ville l'an 1669, pour le distribuer aux Hôpitaux, & celui de S. Matthias à Breslau ne fut pas oublié. Il y a quelque sujet de s'étonner qu'un reméde dont on vante si fort la vertu extraordinaire & toujours efficace, soit si peu connu, & qu'on aime mieux recourir à d'autres remédes dont on a si souvent expérimenté l'insuffisance. Est-ce que ce spécifique si vanté chez les Etrangers, y a été loué outre mesure, & aux dépens de la vérité, ou pour d'autres raisons beaucoup moins bonnes, que nous ne voulons ni croire, ni même conjecturer?

Il est juste que l'extrait ressemble au livre qu'il doit représenter en petit. Ainsi l'on ne sera pas

ſurpris que tous les Articles ſoient détachés les uns des autres ; ils en ſeront moins ennuyeux & n'en ſeront pas moins utiles.

On a trouvé le moyen de fertiliſer les terres ſteriles, ſabloneuſes, pierreuſes & les pelouſes qui ne produiſoient ni foin ni aucune autre herbe pour l'uſage des hommes & des animaux. En ſémant dans ces terres du ſainfoin, on en tire une nourriture abondante & ſalutaire pour le bétail : elles deviennent même propres à porter du bled. Cette méthode depuis les années 1676 & 1677 eſt devenue fort à la mode en Suiſſe à Neufchatel, aux Cantons de Berne & de Soleurre, en Bourgogne & enfin en Allemagne. On a publié ſur ce ſujet à Ratisbonne un Traité fort inſtructif. Ce que l'Auteur en rapporte mettra au fait ceux qui ont des Domaines où ces ſor-

tes de ſecours ſont néceſſaires.

Nous paſſons l'Article de *l'Or végétable*, parcequ'il contient pluſieurs faits dont quelques-uns rencontreroient des incrédules, quoique l'Auteur les eſtime aſſés accrédités pour les faire entrer dans ſon Ouvrage. On ne jugera peut-être pas plus favorablement de l'*Or Chymique* : mais cette conſidération ne nous empêchera pas d'en parler plus au long. Les hommes ont une paſſion ſi violente pour ce précieux métal, qu'ils écoutent attentivement des deux oreilles, quand on leur promet le ſécret de le fabriquer, plus pur encore qu'il ne ſe tire des entrailles de la terre. C'eſt de quoi les Chymiſtes & ſurtout les *Adeptes*, Claſſe ſupérieure dans la Chymie, ſe ſont vantés plus d'une fois.

La tranſmutation des métaux flatte tout le monde : mais il arrive naturellement que plus on

déſire une choſe, plus on craint de s'en voir fruſtré. On a donc appréhendé que ces promeſſes ſi magnifiques & réïtérées tant de fois avec tant de confiance, ou même tant de fierté, ne fuſſent des induſtries de Charlatans dont perſonne ne vouloit être la dupe. On examina ſérieuſement & de près tous les faits produits en preuve de la tranſmutation, & l'on prétendit que tout y étoit plein d'impoſture. On accuſa ceux qui ſe vantoient de poſſéder ce ſecret, d'avoir les uns fait fondre de l'or & de l'argent, où l'on trempoit des bâtons, qui s'imprégnoient de ces métaux; les autres d'y avoir mis du charbon palveriſé; quelques-uns d'avoir compoſé une encre d'or & d'argent, avec laquelle ils marquoient ſur le papier la matière qu'on doit réduire. On crut auſſi avoir découvert, qu'on s'étoit ſervi de fourneaux à deux fonds,

plaçant dans celui d'en bas l'or qu'on ſe vantoit d'avoir fabriqué & qu'on montroit aux Spectateurs dans le cours de l'opération, en caſſant le fourneau ſupérieur. Michel Majerus, dans ſon examen des filouteries des Chymiſtes, rapporte vingt-neuf de leurs artifices pour impoſer au Public.

Toutes ces mauvaiſes adreſſes fuſſent elles ignorées, les Chymiſtes ne feroient pas encore à couvert de tous ſoupçons (nous parlons de ceux qui ſe vantent d'avoir fabriqué de l'or.) On les attaque du côté de la matiere dont ils ſe ſont ſervi dans cette opération merveilleuſe. Parmi eux, les uns diſent qu'il faut avoir recours au ſoufre, les autres au Vitriol. Il y en a qui cherchent ce tréſor dans le mercure fixé, dans une maſſe d'alun; & quelques uns qui ſe déclarent pour un mercure extraordinaire, tel que

celui que le Soleil répand dans le mois de Mars, & qu'on doit cueillir dans ſa maturité au mois de Septembre. Ce n'eſt pas tout, mais c'en eſt plus qu'il ne faut pour inſpirer de la défiance. Eſt-il vraiſemblable qu'on ait pu ni qu'on puiſſe jamais parvenir à un terme ſi déſirable par tant de routes ſi différentes? Ne ſe contenteroit-on pas d'avoir trouvé un ſeul chemin qui y conduisît ſûrement, quoiqu'avec peine? Il a paru à ces ſages, qui ne ſont pas naturellement crédules, que tout ce qu'avoient débité les Adeptes ſur ce problême, étoit de vaines conjectures, & qui n'avoient jamais été réaliſées.

Kircher n'aſſure pas que la tranſmutation ſoit poſſible par les diverſes méthodes qu'on a indiquées, mais il ne prétend pas auſſi que cette tranſmutation conſidérée en elle-même, ſoit abſolument impoſſible, Il ſe

borne à rejetter les opérations qui consistent dans la calcination, la séparation, l'union, la putréfaction, la coagulation, la nutrition, la sublimation, la fermentation, la circulation, & enfin la projection des quatre Elémens. Les Partisans de la transmutation, surtout les Adeptes, sont trop prévenus en faveur de l'excellence de leur Art, pour supporter patiemment qu'on semble le mésestimer.

Le P. Kircher fut donc réfuté avec chaleur. Ainsi les Partisans & les Adversaires du grand Œuvre persistèrent de part & d'autre dans leurs sentimens. Jean Daniel Mylius a dressé un Catalogue des Arabes, des Grecs, des Espagnols, des Italiens, des François, des Anglois & des Allemands qui se sont déclarés pour la possibilité de la transmutation, & le P. Borellus a donné le Catalogue de leurs Ecrits.

Paſſe pour les autres Nations, mais convient-il aux Eſpagnols de prendre parti pour un Art, lequel, s'il étoit réel & facilement praticable, affoibliroit le prix des Mines d'or & d'argent de l'Amérique ?

L'Auteur du mémoire ne veut point alléguer les témoignages des ſiécles paſſés, ni les exemples de Raymond Lulle, d'Arnaud de Villeneuve, de Paracelſe & de pluſieurs autres; il ſe borne aux expériences de notre ſiécle, plus ſçavantes & plus ſûres que tout ce qui a précédé en ce genre. Cornelius Martinus, dans ſon Analyſe, regarde comme des imprudens, non comme des Philoſophes, ceux qui oſent démentir tant d'excellens Perſonnages, qui aſſurent qu'ils avoient vû de leurs propres yeux, & touché de leurs propres mains l'or factice, dont on conteſte la poſſibilité.

Le même Ecrivain ſoutenant un jour, dans une diſpute publique, que la Pierre philoſophale étoit une chimère, un des Aſſiſtans demanda du plomb & du feu. Il fit fondre le métal en préſence de ceux qui voulurent le voir, & répandit deſſus une teinture qu'il avoit préparée. Dans le moment le plomb fondu devint or. Le Profeſſeur même qui devoit être plus incrédule que toute l'Aſſemblée, car on n'aime pas s'être trompé, ne tint pas contre un fait ſi évident, & rétracta publiquement ce qu'il avoit avancé contre *la Pierre philoſophale.*

Ce premier témoignage eſt ſuivi de pluſieurs autres, qui ont chacun en particulier un certain dégré d'autorité : mais fuſſent-ils plus preſſans encore, & en plus grand nombre, ils ne ſeroient pas aſſez forts pour vaincre l'incrédulité preſque géné-

rale à cet égard. Jusqu'à ce qu'on ait vu les Adeptes devenus riches par la quantité d'or qu'ils auront fabriqué, la prévention subsistera. Le mal est qu'il est rare qu'on fasse une grande fortune par la Chymie, & qu'il est fort ordinaire qu'on s'y ruine. Quoique ce soit une de nos fonctions d'exhorter à perfectionner les Arts par les justes éloges que nous donnons à ceux qui s'y appliquent, nous n'exhortons personne à rechercher l'Or Chymique, & selon les apparences, encore plus chimérique : s'il prend envie à quelqu'un d'entrer dans une carrière ou tant d'autres se sont égarés à pure perte, & qu'il y éprouve la même disgrace, nous ne voulons pas qu'il puisse imputer son malheur à nos Mémoires.

Dans le Palatinat de Cracovie, il y a une montagne, nommée la *Merveilleuse*, toute cou-

verte de Plantes Aromatiques, de fleurs, de pins, de ſapins, & qui eſt abondante en métaux & en minéraux. Il coule de cette montagne pluſieurs ſources, les unes d'eau douce, les autres d'eau ſalée, & ce qu'il y a de plus digne d'attention, c'eſt qu'au côté de la montagne, tourné vers le midi, on voit une Fontaine dont l'eau eſt extrêmement claire & remarquable par un mouvement qui augmente & diminue avec la Lune. Le Limon que cette eau dépoſe eſt excellent pour la gâle, la goûte invétérée, la paralyſie, les maladies opiniâtres. La clarté de cette Fontaine n'empêche pas que ſon eau ne ſoit odorante & balſamique avec un goût de lait. Elle eſt encore purgative, & procure de la vigueur & de la gaïeté à ceux qui en font uſage. Il eſt rare qu'il y ait des malades dans tout le voiſinage, & l'on y vit

juſqu'à cent cinquante ans. Si cette Fontaine eſt plus réelle que la Fontaine de Jouvence, c'eſt la plus précieuſe Fontaine qui ſorte du ſein de la Terre. On envoye de ſi loin chercher du vin de Tokai : ne vaudroit-il pas mieux aller en Pologne chercher de cette eau qu'on aſſure conſerver longtemps ſa vertu ? On ne comprend pas comment, du moins dans toute la Pologne, où la Fontaine & ſes qualités ſont encore plus connues qu'ailleurs, les Seigneurs boivent d'autres liqueurs, ſi elle eſt aſſez abondante pour leur proviſion.

Nous n'avons pas tout dit. Cette eau qui ne gêle jamais, dans ſon lit, au milieu des rigueurs de l'hyver, s'enflamme comme l'eſprit de vin, lorſqu'on en approche un flambeau. Cette flâme ne s'éteint pas d'elle-même : on eſt obligé de la fouetter avec du Genêt. Les Payſans ayant ou-

blié, il y a environ 35 ans, de l'éteindre, elle gagna insensiblement sous terre les racines des arbres, & réduisit en cendre les bois d'alentour. On fut occupé pendant trois années à faire cesser cet incendie. Depuis ce temps-là on a établi des gardes pour prévenir de pareils accidens. Cette eau perd une grande partie de sa force en brulant, & ne la recouvre qu'après quarante jours : elle ne s'enflamme jamais hors de son lit, & l'on ne risque rien à la mettre en bouteilles.

Si ce que nous venons de rapporter n'étoit connu que par la Relation de quelque Voyageur revenu des extrémités de l'Amerique Meridionnale ou Septentrionnale, on auroit de la peine à l'en croire sur son propre témoignage. Nous ne nous permettrons pas de soupçonner la sincerité de l'Auteur : mais nous crai-

gnons un peu que ceux dont il tient ces faits, ne les ayent peut-être exagérés. Il eût été bien à propos qu'ils eussent été attestés par un habile Mathématicien, ou du moins par deux ou trois bons Physiciens, témoins oculaires & non prévenus. Ce qui nous engage à parler ainsi, c'est que nous n'ignorons pas que plusieurs merveilles très accréditées par les bruits populaires, ont disparu en la présence de tels Juges.

M. Denis a expliqué selon les régles de la Physique tous les Phenomènes ci-dessus mentionnés. Les curieux trouveront l'explication dans le Livre.

Nous réservons pour un second Extrait ce qui n'a pû entrer dans le premier. Ces *Mémoires Littéraires* ne sont pas un fonds sterile, qui embarrasse les Auteurs d'un Ouvrage périodique.

ARTICLE CV.

CORPUS ILLUSTRIUM Poëtarum Lusitanorum qui Latinè scripserunt, nunc primùm editum ab Antonio Dos Reys, Congreg. Orat. S. Philippi Nerii Ulyssipon. Presbytero &c. Joanni V. Lusitanorum Regi consecratum, nonnullisque Poëtarum vitis auctum, ab Emanuale Monteiro ejusdem Congreg. Presbytero. *Corps des Poëtes Portugais qui ont écrit en Latin.* 4°. VII. Tom. A Lisbonne.

C'Etoit la coutume il y a 150 ans de publier d'immenses Recueils de vers Latins ; chaque Nation donnoit le sien: on se souvient encore du Corps des Poëtes Italiens, des Poëtes François, des Poëtes Allemands &c. Ouvrages mêlés de bon & de mauvais, d'excellent & de médiocre ;

enſorte pourtant que ce fut toujours une idée bien priſe, que celle d'arracher au tems & à l'oubli les dépouilles de tous ces Verſificateurs modernes.

Si le zèle de la Langue d'Auguſte s'eſt éteint parmi nous, les autres Nations de l'Europe ne nous imitent pas encore. Voici le Portugal qui donne ſept volumes in-4°. de ſes Poëtes, à ne commencer même que depuis la fin du XV ſiècle, & ſans deſcendre juſqu'à nos jours. Le P. Antoine Dos Reys, Prêtre de l'Oratoire de Lisbonne, avoit entrepris cette collection ; la mort ne lui a pas permis de l'achever, ni même de publier ces VII. volumes. Un de ſes Confrères, nommé le P. Emmanuel Monteiro, ſuccède à ce travail, qui conſiſte en deux points ; car il a été queſtion de revoir les pièces & de faire connoître les Auteurs par des Préfaces ou Notices pré-

liminaires. Ce que nous dirons dans nos extraits donnera une idée de ces deux articles ; on doit attendre de nous des attentions mêlées de Laconiſme ; c'eſt-à-dire que nous inſiſterons ſur les points principaux, & que nous parcourerons légérement ce qui nous paroîtra moins intéreſſant.

Le premier volume contient les Poëſies de ſix Auteurs, dont le Chef eſt Pierre Sanchez originaire de Caſtille, mais né à Lisbonne au commencement du XVI ſiècle. Il étoit homme de condition, & il devint Commandeur de l'Ordre de Chriſt & Sécretaire du Conſeil d'Etat. Les Lettres l'amuſérent dans ſes moments de loiſir, & ſa conduite ſe reſſentit de l'urbanité que les Muſes inſpirent. On a de lui une Lettre à Ignace Moralez, & c'eſt la Pièce qui paroît à la tête de ce Recueil. L'objet du Poëte eſt de déplorer l'infortune des gens

de Lettres, dont il fait une liſte aſſez exacte ; les vers ſont faciles, un peu négligés, & preſque tous dans le goût de ces trois ci, qui expriment une partie de ce qui manquoit à Moralez pour être à ſon aiſe.

Dignus eras meliore foco, meliore culinâ,
Atque togâ meliore tegi, Moralis, in ore
Cujus muſa ſedet, doctoque in pectore Phœbus.

Hermicus Cayado eſt le ſecond Poëte de ce premier Volume. Comme le Portugal étoit alors une terre ingrate pour les Muſes, Cayado quitta ſa Patrie, paſſa en Italie, fit grande liaiſon avec Ange Politien, & pluſieurs de ſes ouvrages furent imprimés à Bologne dès l'an 1501. Il ſe donna depuis à l'étude des Loix, & il retourna à Liſbonne croyant fai-

re fortune dans cette nouvelle carrière ; mais on vint à lui préférer, pour je ſçai quelle Magiſtrature , un homme qu'il eſtimoit très-inférieur à ſon mérite ; il ſe dégouta, il quitta la Ville, & paſſa le reſte de ſes jours à Philoſopher dans ſa maiſon de Campagne ; eſpèce de reſſource à laquelle on n'a recours que par défaut de Philoſophie : à peu près comme les Romains malheureux ne ſe donnoient la mort que parcequ'ils n'avoient pas le courage de vivre. Cayado a laiſſé des Eclogues, des Sylves & des Epigrammes. Les Eclogues ſont ce qu'il y a de meilleur. Parmi les Epigrammes, quelques Hendecaſyllabes nous ont paru naturels & dans le bon goût : Nous citerons le petit morceau ſuivant tiré d'un envoi de quelques pièces de vers à un ami, nommé *Sylveſtre Rhodiginus*. Tout le fin de ce ſtyle conſiſte

dans l'alluſion au nom de *Sylveſtre.*

In Sylvis habitant novem Sorores,
Gaudet molliculis Diana Sylvis,
Te dulces recreant, Apollo, Sylvæ,
In Sylvis melius canunt Poetæ;
Sylvæ denique ſi placent virentes,
Cultis verſiculis, parentibuſque,
Præſta verſiculis, parentibuſque
Sylveſter, rogo, quem potes favorem.

Emmanuel da Coſta ſuit immédiatement. Ce fut un Juriſconſulte habile, & un aſſez bon Poëte; deux qualités que Pétrarque ne croyoit pas pouvoir allier, & qui ſe rencontrèrent pourtant dans pluſieurs célèbres perſonnages du XVI. ſiècle. Nos de l'Hôpital, le Sueur, & Briſſon en ſont la preuve. On a d'Emmanuel da Coſta deux principales pièces qui ſont des Epithalames, l'un eſt en l'honneur

du Prince Edouard Infant de Portugal, & d'Iſabelle ſœur du Prince de Bragance; l'autre célébre le mariage du Prince Jean & de la Princeſſe Jeanne tous deux de la Maiſon Royale de Portugal. Dans la première pièce, nous remarquons la digreſſion que fait le Poëte en faveur des expéditions de Vaſquez de Gama dans les Indes.

Illius * auſpiciis canit ut de littore magnæ
Urbis Ulyſſææ felices ſolverit audax
Vaſcus Gama rates, quò divitis oſtia Gangis
Quæreret, ignotique daret commercia mundi:
Sidere ut incerto, quà vix immobilis Arctos
Horrendum monſtrabat iter, maria invia primus,

* On ſous entend le Roi Emmanuel ſous qui Gama entreprit ſes expéditions.

Immanes ſcopulos, indignantemque recludi
Oceanum inventis tandem patefecerit Indis &c.

Les Poëſies de Didaque Mendez de Vaſconcellos ſont au quatrième rang. La naiſſance de ce Poëte étoit illuſtre, & ſon éducation ſe perfectionna en France. Il étudia le droit à Toulouſe, à Orléans, à Paris; ſon Profeſſeur dans cette dernière Ville fut le célébre Rebuffe. Député enſuite au Concile de Trente, il aſſiſta aux ſeſſions qui furent tenues ſous le Pape Jules III. L'interruption du Concile lui donna occaſion de retourner en Portugal; il réſida à Evora où il étoit Chanoine & Inquiſiteur : fonctions qu'il exerça juſqu'à ſa mort en 1590. Les Poëſies qui reſtent de lui ſont un Panégyrique du Cardinal Albert Archiduc d'Autriche, une piéce

pièce sur son départ d'Evora en 1577 ; une autre sur son retour dans la même Ville en 1580 ; des Hendécassyllabes à l'honneur de la Ville de Lisbonne ; & un assez grand nombre d'Epigrammes : en voici une sur un serpent d'airain, qui jettoit en l'air l'eau d'une Fontaine.

Pervigil Hesperidum vetitis errabat in hortis,
Inque omni serpens arbore terror erat.
Fundit inexhausto noster tibi gutture lymphas,
Lætaque fæcundis imbribus arva rigat.
Illic dura gravi crepitabat sylva metallo ;
Malaque ditabant ambitiosa nemus.
Hinc faciles tibi ruris opes, hinc mitia poma,
Hinc licet intrepidâ pocula ferre manu.

On trouve de suite les Poësies

de Michel de Cabedo né en 1525. d'une ancienne maiſon. Il étudia auſſi les Loix en France, & il eut l'avantage d'entendre à Toulouſe le très-célébre Docteur Cujas. De retour dans ſa patrie, il fut revêtu de charges importantes, & il ſervit l'Etat avec beaucoup de zèle & de probité. On nous donne dans la notice qui le concerne une grande idée de ſes talens, de ſa capacité, de la connoiſſance qu'il eut des langues ſçavantes, du ſoin qu'il prit de cultiver la Poëſie. Les piéces qu'on en cite ſont principalement, un Epithalame pour les Princes de Portugal (Jean & Jeanne); un Compliment au Roi Jean III. ſur la naiſſance du Prince de Portugal ſon petit-fils; des vœux pour le Roi Sebaſtien au jour de ſa naiſſance, & quelques Epigrammes. Le vers de ce Poëte eſt de tems en tems aſſez mâle.

Son fils Antoine de Cabedo eut auſſi le mérite poëtique, & l'on trouve à la fin du volume pluſieurs piéces de lui : nous ne citerons que ce commencement de l'Ode d'Horace : *Beatus ille, &c.* rendue en vers Elégiaques.

Felix qui curis, veluti gens priſca, ſolutus
Exercet bobus rura paterna ſuis.
Quem neque tranquillo proturbant claſſica ſomno,
Dira nec irati commovet ira freti.
Quique forum vitat, rabioſaque jurgia; quique
Non aſſis Regum limen opeſque facit!
Ergo aut proceras adjungit vitibus alnos,
Aut placidos ſpectat læta per arva boves, &c.

Le ſecond volume de cette collection ne renferme que les ouvrages de Jean de Mello de

Sousa, né à *Torres-novas* d'une famille distinguée ; mais son mérite le rendit encore plus célébre ; il fut successivement Maître des Requêtes, Conseiller au Conseil d'Etat, & Chancelier du Royaume. Il mourut en 1575. Les piéces qu'on nous donne de lui sont la Paraphrase du Livre de Job ; deux livres sur la misére de l'homme ; huit livres de la réparation du genre humain. Tout ceci avoit déja été imprimé à Lyon en 1615. Nous voulons comparer quelques momens ce *Job* de Portugal, avec celui du P. Vavasseur, lequel n'a paru que plus de 20 ans après.

Texte de Job, *c.* 1. *v.* 3.

Et fuit possessio ejus septem millia ovium, & tria millia camelorum, quingenta quoque juga boum, & quingentæ asinæ, ac familia mul-

ta nimis : eratque vir ille magnus inter omnes Orientales.

PARAPARASE DE D. MELLO DE SOUSA.

Dives opum, dives pecoris : cui millia septem
Gramina tondebant, ad pascua læta, bidentum ;
Mille boves etiam pigri, juga tarda, bubulci
Pascebant ; alii vastos armenta per agros
Multa camelorum, pecorisque insuave rudentis.
Magnaque servorum Domino parebat, & ingens
Turba ministrorum, numerosa que turba clientum,
Atque erat Eoos inter celeberrimus omnes.

PARAPHRASE DU P. VAVASSEUR.

Huic famuli & famulæ, & vernarum maxima turba :

Villæ & agri, atque operum vis ingens atque laborum.
Immensique greges, immensa armenta redibant:
Millia balantum septem, ter mille cameli,
Quingentæque asinæ, bis quingentique, subactâ
Concordes jam ferre jugum cervice, Juvenci.
Usque adeò in Populis Auroræ Jobus, abundans
Arvorum Pecorumque, omnes cultu ubere vicit.

Ne semble t-il pas que le P. Vavasseur soit plus littéral, plus attentif, plus latin même que Mello de Sousa? & celui-ci n'a-t'il pas dans le vers une sorte d'éclat qui manque à l'autre? Produisons encore un exemple.

TEXTE DE JOB. *C. III. v. 3.*

Pereat dies in quâ natus sum,

& nox in quâ dictum est : Conceptus est homo. Dies ille vertatur in tenebras, non requirat eum Deus desuper, & non illustretur lumine. Obscurent eum tenebræ & umbra mortis; occupet eum caligo & involvatur amaritudine. Noctem illam tenebrosus turbo possideat : non computetur in diebus anni, nec numeretur in mensibus &c.

PARAPHRASE DE D. MELLO DE SOUSA.

Ille dies pereat, miserum qui lucis ad oras,
Me tulit, & nox ô quâ me genuere parentes!
Nocte diem mutet Divina potentia, nullo
Conditor omnipotens illum dignetur honore,
Sed lustrare neget tepidas facer ignis ad aras,
Ac tenebræ involvant invisæ mortis & umbra;

Obruat obſcurâ nebulæ caligine moles :
Triſtis amaricies illum ſortita quotannis
Inficiat mærore diem, formidine, luctu :
Terrificet noctem violenti turbinis ingens
Impetus, horribili terræ, cælique fragore :
Nox infauſta adeò cunctis per ſæcula fiat
Hæc eadem, quæ nec ſpatio revolubilis anni,
Sit numeranda dies inter, nec menſibus addat
Tempus, & æterno penitùs ſit inutilis ævo.

PARAPHRASE DU P. VAVASSEUR.

Ah ! pereat quæ me alma dies ſub luminis auras
Excepit venientem, & quæ nox triſtibus umbris
Prima ſatum circum maternâ fudit in alvo!
Illa dies tenebris damnetur, & exulet orbe

Hinc alio procul, ac rerum diſpungat ab albo
Infamem Deus. Illa novo non ampliùs ortu
Amiſſum lumen reparet: lætalis opacet
Æternum caligo, graviſque involvat amaror.
Inque vicem noctem hanc exerceat imbribus atris
Turbo furens inſueta, neque ullis menſibus ullus
Annumeret, partes inter neque computet anni.

On voit, ce ſemble, par ce ſecond exemple, que Vavaſſeur fait les Vers comme un Maître, & que Souſa les fait comme un Ecolier; mais finiſſons ce parallèle, & puiſque tout ceci eſt du Latin, ſouvenons-nous du mot qui ſe trouve dans une lettre du P. Petau au P. Vavaſſeur: *Jobus tuus hîc conſenſu omnium approbatur, ſed in moleſta & à muſis aliena incidit tempora.*

Le troisième volume des Poëtes Latins de Portugal est composé des Ouvrages de Didaque Payva de Andrada, neveu du célébre Andrada, qui assista au Concile de Trente. Il se trouve dans cette longue suite de vers un Poëme Epique de 12 livres sur les Combats des Portugais aux Indes Orientales; des Odes, des Epigrammes, & trois Tragédies; un S. *Antoine* qui n'est pas fini; un *S. Jean-Baptiste*, & un *Prince Edouard* qui sont entiers. Il y a des choses estimables dans tout ceci; le Poëme Epique est assez dans le goût des anciens; & les Tragédies, quoiqu'éloignées de nos mœurs, ne manquent pas de beautés.

Nous rendrons compte des quatre derniers vol. de cette collection, dans un autre Article de nos Mémoires.

ARTICLE CVI.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sçiences & Belles Lettres. Année 1747. 4°. pag. 476. A Berlin &c. M. DCC. XLIX.

LA seconde Classe de l'Académie de Prusse embrasse uniquement les Mathématiques, & l'on trouve ici sur ce sujet 12 Mémoires ou Articles. Le premier qui est de M. Euler, contient des *recherches sur le mouvement des corps célestes en général*; & voici en peu de mots son objet.

Les observations apprennent que les Ellipses des Planettes ne sont pas parfaites, & que leurs Aphélies & leurs Nœuds éprouvent des changemens : deux Phénomènes qui n'existeroient point, si la force par laquelle chaque Planette est poussée vers

le Soleil, étoit constamment dans la direction du centre de cet astre, & si elle suivoit exactement la raison réciproque des quarrés des distances, ou ce qui est la même chose, si elle étoit toujours proportionnelle réciproquement aux quarrés de la distance au Soleil. Ceci est comme un premier principe dans l'Astronomie moderne, & ce que nous disons ici des Planettes principales par rapport au Soleil, il faut le dire aussi des Satellites par rapport à leurs Planettes principales: c'est donc une nécessité de conclure qu'il y a des forces qui troublent le mouvement des Planettes.

Mais quelles sont ces forces? M. Euler tâche de les découvrir dans l'excès d'attraction qu'il croit devoir attribuer aux Planettes, soit entr'elles, soit principalement à l'égard de leurs Satellites. Car, par exemple, il semble que la force qui attire la

Lune vers le centre de la terre, doit s'étendre à une diſtance beaucoup plus grande que celle de la Lune, & que les autres Planettes peuvent en reſſentir quelque effet, toujours en raiſon réciproque des quarrés des diſtances ; & l'on conçoit de même que, dans cette hypothèſe, la force dont les Satellites de Jupiter ſont attirés vers lui, peut influer encore beaucoup dans la région de Saturne, & que la force dont Saturne attire ſes Satellites peut auſſi avoir quelque influence ſur la région de Jupiter. Ainſi l'on a un ſyſtême de gravitation ou d'attraction univerſelle ; ſyſtême ſelon lequel toutes les Planettes ne ſont pas ſeulement attirées vers le Soleil, mais s'attirent auſſi mutuellement les unes les autres par des forces réciproquement proportionnelles aux quarrés de leurs diſtances.

Et pour déterminer le mouvement des Planettes, il faudra combiner ces forces avec celles qui dirigent les planettes vers le centre du Soleil, & qui ſont proportionnelles réciproquement aux quarrés des diſtances à cet aſtre. Dites la même choſe des Satellites par rapport à leurs Planettes principales; mais on voit aſſez que ceci forme un plan de calcul fort difficile; & la difficulté croît encore par une multitude de cauſes que détaille fort bien M. Euler. Nous voudrions pouvoir les expoſer d'après ſon Mémoire, qui eſt auſſi clair & auſſi inſtructif, ſur la matiere préſente, qu'on puiſſe le ſouhaiter; pour abréger, diſons ſeulemenr qu'il conclut de tout ce réſultat de difficultés dont l'Aſtronomie eſt encore enveloppée, que les forces Centripètes qu'on conçoit dans le Ciel, *ne ſuivent pas exactement la Loi établie par Newton;* que par conſéquent il faut

des problèmes plus généraux pour déterminer le vrai mouvement des Planettes. Et c'est à quoi tend le reste du Mémoire avec tout l'appareil d'analyse dont il est rempli.

Nous renvoyons ensuite aux Mémoires mêmes pour les quatre Articles suivans qui ne sont pas susceptibles d'Extrait *, & nous donnons quelques moments au sixiéme article qui est un Mémoire du même M. Euler *sur la force des Rames*. L'Auteur s'y applique fort à montrer les diffé-

* Voici les titres de ces Articles. *Solution de quelques problêmes d'Astronomie*, par M. d'Alembert. *Méthode pour trouver les vrais moments tant des nouvelles que des pleines Lunes*, par M. Euler. *Méthode de trouver le vrai lieu Géométrique de la Lune par l'observation de l'occultation d'une Etoile fixe*, par M. Euler. *Méthode de déterminer la longitude des Lieux par l'observation de l'occultation des Etoiles fixes par la Lune*, par M. Euler.

rences de la Rame d'avec le Levier : différences qui n'avoient pas été vuës par Ariſtote, & que depuis ce Philoſophe on n'avoit pas entrepris de développer avec la préciſion convenable. Toute la Théorie de M. Euler à cet égard eſt fort bonne ; mais il y mêle une critique qui a pour objet le Traité du Navire de M. Bouguer, & l'équité nous engage à ne pas y ſouſcrire. Il dit que notre Académicien François *trouve, par ſa Théorie, que pour que les Rames produiſent le plus grand effet, la partie de chaque Rame qui eſt dans le Vaiſſeau, doit être plus longue que celle qui eſt dehors* ; & dans un autre endroit de ſon Mémoire, le même M. Euler renouvelle encore ce reproche. Cependant ſi l'on a la curioſité de conſulter le traité du Navire, on verra que M. Bouguer dit préciſément le contraire aux pages 108. & 109.

& l'on verra au bas de la page 117. qu'il trouve, pour un certain Navire dont il ſpécifie les principales circonſtances, que la partie extérieure des rames doit être de 15 pieds $11\frac{1}{2}$ pouces, pendant que l'intérieure n'eſt que de 10 pieds.

M. Euler fait entendre que la prétenduë faute de M. Bouguer vient de ce qu'il n'a pas conſideré, que la force des hommes eſt très-différente de celles qu'ont les maſſes inanimées qui agiſſent par leur poids ou par leur inertie. Mais on n'a qu'à jetter les yeux ſur la fin du ſecond Article à la page 109. du Traité du Navire, & l'on reconnoîtra que M. Bouguer avoit auſſi prévenu M. Euler ſur cette même conſidération, & qu'il ne s'eſt diſpenſé d'en tenir compte dans la ſuite, que parce qu'il a ſuppoſé que les Rameurs agiſſoient

avec la même force & avec la même vîtesse.

Parmi les autres Mémoires de la Classe Mathématique, il n'en est plus qu'un qui doive nous occuper. * Il a pour objet la perfection des verres objectifs des lunettes ; & nous devons encore ce morceau à M. Euler le plus laborieux, à ce qu'il paroît, de tous les Académiciens de Prusse.

Le principe de ce mémoire est que les Rayons de la lumière ayant différens dégrés de réfran-

---

* Les autres Mémoires sont indiqués sous ces titres : *Recherches sur la courbe que forme une corde tendue mise en vibration.* Par M. D'Alembert. *Reflexion sur la dernière Eclipse de Soleil du* 25. *Juillet* 1748. Par M. Euler. *Observations d'une Eclipse partiale de Lune faite à Berlin au mois d'Août* 1746, Par M. Kies. *Observation d'une Eclipse horizontale de Soleil du* 10 *jour de Mars* 1748. Par M. Kies.

gibilité, les verres objectifs, dont on se sert ordinairement dans les lunettes, produisent différens foyers & que les rayons parconséquent ne se rassemblent pas dans un point, ainsi qu'on le suppose communément dans l'Optique. Ceci est certain ; l'Auteur en fait sentir les conséquences, & il observe que cet inconvénient força autrefois M. Newton d'abandonner les verres objectifs, pour introduire à leur place les Miroirs concaves; mais il s'en faut beaucoup que ces miroirs réfléchissent autant de rayons que les verres en transmettent : de ce côté là les verres ont un grand avantage sur les miroirs ; & s'il étoit possible de délivrer les verres du défaut provenant des différens Foyers, il n'y a pas de doute qu'ils ne dussent être préférés absolument & constamment aux miroirs.

La suppression ou la diminu-

tion de ce défaut eſt l'objet que ſe propoſe M. Euler. Il part des obſervations que fournit la ſtructure de l'œil. *Je ſuis perſuadé*, dit-il, *que dans nos yeux les diverſes humeurs ſe trouvent arrangées de ſorte qu'il n'en réſulte aucune diffuſion du foyer...* Mais on ſçait que nos yeux ſont composés de pluſieurs différents corps tranſparents, & que les rayons qui y entrent, ſouffrent quatre réfractions ; il ſeroit donc poſſible, ſelon cette analogie, d'arranger tellement dans une lunette, quatre ſurfaces tranſparentes & réfringentes, que les foyers de toutes ſortes de rayons convinſſent dans un ſeul point, à quelque diſtance que fût l'objet ; & c'eſt à expoſer les rapports de ces ſurfaces que notre Auteur employe toute la ſuite de ſon Mémoire. Après quoi il conclut que les nouveaux objectifs auront trois principaux avanta-

ges ; le premier, de représenter tous les objets beaucoup plus distinctement ; le second, de pouvoir être travaillés avec moins de peine que les objectifs ordinaires ; le troisiéme, d'être susceptibles d'une combinaison plus variée & plus étenduë avec de plus petits oculaires. Il faut voir le détail, dans l'Ouvrage, qui nous a paru très-bien pris pour la théorie, mais la pratique & les mains de l'Ouvrier se monteront elles aisément à ces spéculations ? C'est ce que l'histoire de la Littérature nous apprendra. Entamons aussi dans cet Extrait la classe de Philosophie spéculative.

Elle présente d'abord une dissertation sur Phérécyde Philosophe de Syre ou Syros, qui vivoit près de 600 ans avant J. C. L'Auteur est M. Heinius, qui nous avoit donné dans le II. Volume des Mémoires de cette

Académie une autre dissertation très-curieuse sur Œnopidas de Chio. Mais il semble que, comme dans ce II. Vol. on rapportoit ces discussions sur Œnopidas à la Classe des Belles-Lettres, on devroit ici rapporter à la même Classe celles qui ont pour objet Phérécyde de Syre : de part & d'autre ce sont des Notices Littéraires, des Observations Critiques &c.

Quoiqu'il en soit, nous assurons qu'il ne reste rien à dire sur Phérécyde, après la dissertation de M. Heinius. Elle suit ce Philosophe dans toutes les circonstances de sa vie ; nous ne croyons pas devoir entrer à cet égard dans aucun détail, mais en reconnoissant volontiers les attentions & la bonne critique du sçavant Académicien, nous voulons proposer quelques doutes sur certains articles de son Ouvrage.

1°. M. Heinius blâme fort Dio-

gène Laërce de faire Phérécyde *Auditeur de Pittacus* qui parvint au Gouvernement de sa République (de Mytilène) à l'âge de 46 ans, l'an de Rome 147. neuf ans avant la naissance de Phérécyde. *Qui pourroit s'imaginer, remarque notre Auteur, qu'un Prince & un Législateur se soit occupé à cet âge-là à donner des leçons à la jeunesse?* Quelqu'un répondra que cette raison est nulle, parceque, selon Diogène Laërce, Pittacus se démit de la principauté dix ans avant sa mort; or durant ces dix années Phérécyde étoit précisément dans l'âge de recevoir des leçons; car il avoit environ 30 ans, quand Pittacus mourut. Quelle difficulté y a-t'il donc à s'imaginer qu'un sage tel que Pittacus, qui rentra dans la vie privée, après sa Magistrature, ait pris soin de former Phérécyde à la Philosophie?

M. Heinius ajoute que *les an-*

ciens ont beaucoup parlé des Lois & des Vertus de Pittacus, *mais qu'ils n'ont pas dit un mot de ſes opinions Philoſophiques.* Cette raiſon eſt encore peu efficace; car on cite aſſez d'Axiomes de Pittacus, on indique aſſez le fond de ſageſſe qui étoit en lui, pour faire croire qu'il étoit capable d'inſtruire ſur la Philoſophie; eſt-il néceſſaire d'avoir fait des Traités Philoſophiques, ou d'être célèbre par quelque ſyſtême, pour mériter le titre de Philoſophe & de Maître?

2°. L'Académicien de Pruſſe réfute le Grammairien Tzetzès, qui fait Thalès, Diſciple de Phérécyde, & la grande raiſon de M. Heinius eſt que Thalès avoit déja 40 ans quand Phérécyde vint au monde. Or nous ne ſçavons ſi cette preuve eſt bien concluante. Pour qu'il ſoit vrai que Thalès a regardé Phérécyde comme ſon Maître, il ſuffit que Thalès

lès ait pris quelques leçons de Phérécyde ; qu'il l'ait même consulté quelquefois sur la Philosophie. Assurément parmi nous des vieillards de 80. ans ont pû se faire disciples de Mallebranche, lorsque celui-ci n'avoit que 40. ou 50. ans. D'ailleurs, quels si grands reproches peut-on faire à Tzezès sur l'article en question ? Il trouvoit dans Diogène Laërce une lettre par laquelle Thalès mande à Phérécyde qu'il ira à Syros *pour entendre de lui les choses divines.* Cette lettre, dit-on, n'est pas de trop bon alloi ; mais au XII. siècle, tems auquel vivoit Tzetzès, on ne se défioit apparemment pas encore de sa valeur ; & il y auroit encore bien des choses à redire sur ce point de Critique.

3°. M. Heinius reproche cette phrase à M. Ménage : *Il est faux que Phérécyde soit le premier d'en-*

tre les Grecs qui ait écrit sur les choses naturelles. Or M. Ménage ne dit pas cela ; il dit seulement que Phérécyde n'est pas le premier d'entre les Grecs qui ait *discouru*, *raisonné* des choses naturelles ; & ce Jugement est vrai ; mais Ménage a tort de le placer dans sa note, sans faire mention de la différence qui se trouve entre *discourir* & *écrire*. Phérécyde n'est pas le premier qui ait *discouru* des choses naturelles, mais il est le premier qui ait écrit de ces matières.

4°. A la fin de sa dissertation M. Heinius traduit un morceau de Gronovius sur Phérécyde ; & ce morceau rend raison d'une figure antique que Beger a conservée & qui a trouvé place dans le grand recueil des Antiquités Grecques. Or le Traducteur M. Heinius y insére une phrase qui nous a embarassés, jusqu'à ce que nous ayions eu recours au Tex-

te Latin de Gronovius. *Qu'on ne faſſe point une Critique*, dit l'Académicien de Pruſſe, *fondée ſur ce que Phérécyde paroît ici après Thalès, quoique quelques Ecrivains faſſent Thalès Maître de Phérécyde.* Quelle manière de raiſonner, diſions-nous à ce ſujet ! On s'excuſe d'avoir mis Phérécyde après Thalès, quoique Thalès, ſelon quelques-uns, ſoit le Maître de Phérécyde ; mais n'eſt-ce pas là l'ordre naturel ? ſi Thalès eſt le Maître, il convient que Phérécyde ſoit après lui. Incertains du ſens de cette Traduction, nous avons conſulté Gronovius qui dit en effet tout le contraire ; car il rapporte ici le ſentiment de ceux qui font Thalès diſciple de Phérécyde ou, ce qui eſt la même choſe, Phérécyde Maître de Thalès. De cette manière on conçoit la ſuite de ce raiſonnement, *Qu'on ne faſſe point de critique ſur ce que Phérécyde paroît*

ici après Thalès disciple de Phérécyde.

Du reste nous répétons que cette Dissertation nous a beaucoup plu ; elle est sçavante, pleine de recherches & dans le vrai goût de ces sortes de pièces. Nous acheverons dans un autre Article les Mémoires de ce Volume.

ARTICLE CVII.

CATALOGUS BIBLIOTHECÆ Bunavianæ Tom. I. Auctores antiquos, sacros & profanos, opera varia, scriptores Historiæ Literariæ &c. exhibens, in partes tres totidemque volumina distributus &c. *Catalogue de la Bibliothéque du Comte de Bunaw. &c. 4°. p. 1000. A Leipsic &c. M. DCC. L. Et se trouve à Paris chez Guerin, & chez Cavelier pere &c.*

Autrefois il sortoit de la Germanie des Guerriers ennemis des Arts & de la Litterature,

des Conquérants armés contre tous les Monumens de l'antiquité Sçavante. Aujourd'hui les Muſes ſont vangées ; le Germain allie l'amour des Lettres à la gloire des armes ; on voit fleurir les études dans le Pays des Cimbres, des Huns, des Vandales ; & comme la Grèce triompha par ſes Arts de la fierté Romaine, les charmes du ſçavoir ont dompté des cœurs intrépides, redoutables à Rome même, & incapables de fléchir ſous le joug d'une domination Etrangére.

L'idée de ces belles & grandes révolutions nous vient au ſujet de la Bibliothèque d'un Seigneur Saxon qui, depuis 30 ans, forme ce tréſor littéraire. M. le Comte de Bunaw a, aux environs de Dreſde, un Château, dont l'appartement le plus magnifique & le mieux meublé eſt celui qui ſert d'azyle aux Sciences & aux Lettres. Voici ſon Catalogue

qu'on publie en grand. Il y a 8 ou 9 mois que nous en annoncions ſimplement le *Proſpectus*.

On ne nous donne encore qu'un Volume, & il doit y en avoir trois dans ce qu'on nous promet ſous le titre de premier Tome. Ce Volume préſente les ſources de toute eſpéce d'érudition tant ſacrée que profane, & une partie de l'Hiſtoire Littéraire. L'Auteur du Catalogue (M. Franckius) appelle *ſources de toute eſpéce d'érudition*. 1°. Les Livres Saints. 2°. Les Anciens Auteurs Grecs. 3°. Les Anciens Auteurs Latins. 4°. Les Editions du Talmud & celles de l'Alcoran. Cela forme quatre Livres; auſquels on ajoute un cinquiéme comprenant les livres qui regardent divers genres d'érudition; c'eſt ce qu'on nomme communément *Philologues*; & telle eſt la première partie du premier Tome. La ſeconde annonce 8 livres,

mais on n'en place ici que cinq, dont le premier contient les Ecrivains de l'Hiſtoire Littéraire univerſelle ; le ſecond les Ecrivains de l'Hiſtoire Littéraire particulière ; le troiſième, l'Hiſtoire des Arts & des Sciences ; le quatriéme, l'Hiſtoire des Bibliothèques, avec l'Indication des Catalogues ; le cinquiéme l'Hiſtoire des Ecoles, des Académies, & des Societés littéraires. On comprend qu'il y a dans tout ceci des diviſions & des ſous-diviſions ; des Chapitres & des Sections ; de l'ordre en un mot & un grand ordre, pour diriger ſagement & ſçavamment les yeux des Connoiſſeurs.

Encore une fois tel eſt le coup d'œil de ce premier Volume ; mais ce n'en eſt pas le caractère particulier. Si le Catalogue du Comte de Bunaw ne préſentoit que des Claſſes de Livres, il ne feroit pas différent des au-

tres. Son mérite diſtinctif eſt d'indiquer en détail toutes les piéces qui ont rapport aux Ouvrages dont on donne la liſte. Pour faire comprendre ceci par des exemples, citons quelques Articles ; & d'abord celui d'Homère, le plus ancien & le plus célèbre des Poëtes. On trouve au lieu convenable les Editions, tant du corps entier de ſes Ouvrages, que de leurs différentes parties; viennent enſuite les Commentateurs ou Scholiaſtes généraux ; puis les Interprétes de quelques endroits particuliers, & l'on finit par les Lexiques deſtinés à faciliter la lecture d'Homère. Or dans l'ordre de toutes ces claſſes on indique juſqu'aux piéces répandues en divers ouvrages. Ainſi, parce qu'il ſe trouve dans l'Hiſtoire Critique de la République des Lettres & dans les Mémoires de l'Académie Royale des Inſcriptions, quelques remarques ſur ce Poë-

te ; parce qu'on a dans nos Mémoires de Trévoux (Mai 1708.) une chronologie de l'Iliade, & dans les mêmes (Mai 1709.) une Chronologie de l'Odyssée, tous ces livres sont rapprochés & cités exactement avec les tomes & les pages qui ont trait à Homère.

Les Œuvres de Virgile se présentent de même. On voit à la tête plus de 30 Editions contenant le corps entier des Eclogues, des Georgiques & de l'Eneïde ; de suite les Editions très-nombreuses de ces diverses parties séparées ; immédiatement après une Liste des ouvrages attribués faussement à cet Auteur ; dans le même ordre les écrits composés pour l'expliquer ; enfin les Centons faits d'après lui : & tout ceci est rempli d'une Nomenclature ayant pour objet de montrer au coup d'œil tout ce que la Bibliothèque de Bunaw

renferme ſur ce grand Poëte ; en ſorte, par exemple, qu'on apprend, à l'ouverture du Catalogue, que nos Mémoires ont publié 7 ou 8 fois des diſſertations qui intéreſſent certains endroits de Virgile.

Il en eſt abſolument de même de tous les autres ouvrages contenus dans cette Bibliothèque ; partout on indique les pièces qui ont rapport à ces Livres, lorſque ces pièces ſont auſſi dans la Bibliothèque. Ainſi l'on a ici un Catalogue très-ſçavant, & ſi ſçavant même qu'il ſuppoſe dans le Bibliothécaire une connoiſſance intime de tous les Livres dont il eſt chargé. Ce n'eſt pas, comme on voit, un de ces Gardes qui veillent à la porte d'un Palais dont ils ne connoiſſent ni les appartemens ni les affaires. C'eſt comme le Miniſtre d'un Grand Prince, lequel ſçait à point nommé toute l'étenduë de la puiſſance & des reſſources de ſon Maître.

Cependant revenons ſur nos pas, & faiſons en quelque ſorte l'inventaire de ces richeſſes infiniment précieuſes ; nous ne devons pas nous arrêter à tout : quelques morceaux des plus rares ou des plus curieux nous ſerviront comme de montre ou de modèles pour inſtruire nos Lecteurs.

On commence par les Bibles ; elles ſont en très-grand nombre, & dans la plupart des Langues ſoit anciennes, ſoit modernes. Parmi les Editions Grecques, nous remarquons le Pſeautier imprimé chez Alde Manuce vers l'an 1495. C'eſt bien la plus belle Edition de ce S. Livre, faite en caractères Grecs, avant la fin du XV. ſiècle ; mais ce n'eſt pas la première, puiſqu'on en avoit publié une dès l'an 1486 ; les exemplaires en ſont très-curieux & très-rares ; nous en avons vû un dans la

Bibliothèque du Collège des Jéſuites de Paris : Tréſor extrêmement riche ſurtout pour la partie des Bibles depuis 1462. jusqu'au Concile de Trente.

La premiere des Bibles Latines du Comte de Bunaw ne porte ni année, ni marque d'Imprimeur ; & le Bibliothécaire prouve, par un détail d'aſſez bonnes raiſons, que c'eſt ou la première, ou une des premières éditions qui ayent été faites en cette langue Mais quelle que ſoit la ſingularité de cet Exemplaire, la Bible de 1462 auroit encore plus d'éclat dans le Catalogue, & nous ſouhaitons que M. Franckius trouve occaſion quelque jour de l'acquérir. Il étale de ſuite les Bibles Latines de 1479. 1480. 1483. 1491. 1497 &c. Arrêtons-nous un moment à celle de 1483. Elle eſt in-fol. imprimée à Veniſe, & porte à la fin une Epigraphe qui ſe trouve auſſi ſur une autre Bible in 4°

imprimée au même endroit & six mois après l'*in-folio*. Nous avons l'*in-4°*. sous les yeux ; l'Imprimeur y est appellé *Herbort de Selgenstat*, non *de Seligenstat*, ainsi qu'on le nomme dans le Catalogue du Comte de Bunaw ; & cette Epigraphe est précédée des vers que le Bibliothécaire (M. Franckius) dit être à la fin de sa Bible Latine de 1749. *Fontibus ex Græcis &c.* Le P. le Long qui a parlé de ces deux Bibles *in-fol.* & *in-4°*. de l'Edition de Herbort, attribue à l'*in fol.* une épigraphe tronquée ; c'est apparemment une faute. Une curiosité littéraire seroit de comparer la Bible de 1483 in-fol. avec la Bible de 1484 in-4°. c'est-à-dire celle du Comte de Bunaw, & celle du Collège des Jesuites de Paris.

La Bibliothèque qui nous occupe contient tant de Bibles Allemandes, qu'il seroit difficile

d'en trouver ailleurs un plus grand nombre. On y voit ſurtout celles qui ont précédé la Verſion de Luther, & à la tête de toutes, une ancienne qu'on eſtime avoir été imprimée avant l'an 1480. Ces Bibles en Langue vulgaire ont extrêmement ſervi à montrer la calomnie des Luthériens qui diſoient, qu'avant leur prétendue réforme, on faiſoit un crime aux ſimples Fidèles de lire les Livres Saints. Nos Docteurs Catholiques ſçavoient répondre, par l'exemple de ces anciennes Editions, qu'on avoit toujours permis aux perſonnes, qui pouvoient en profiter, l'uſage de l'Ecriture, & qu'on ne l'avoit reſtraint qu'en certaines circonſtances dont les Paſteurs étoient Juges.

Les Saints Peres & les Interprétes de l'Ecriture ne paroîtront que dans d'autres Volumes du Catalogue. On paſſe ſans in-

tervalle à l'Erudition Grecque ; & il ſe développe là des ſuites d'un prix ineſtimable. Il conſiſte principalement ce prix dans la multitude des Editions, & dans l'aſſortîment des piéces qui ont rapport aux ouvrages : Aſſortîment, pour le répéter ici, qui paroît au premier coup d'œil par le ſoin qu'on a pris de rapprocher juſqu'aux morceaux les plus perdus dans le cahos de la Littérature.

En ſuivant cette liſte ſi opulente, nous marquions ce qui nous paroiſſoit y manquer ; car c'eſt un aſſez bon moyen de reconnoître toute l'étendue d'un tréſor, que de ſe placer dans les limites qu'il n'atteint pas, mais qu'il eſt bien près d'atteindre. Voici des exemples.

A l'Article de l'Anthologie, il ne manque que la ſingulière Edition en Lettres initiales, qu'on rapporte mal àpropos à l'an 1484

& qui eſt de l'an 1497. Nous l'avons vuë quelquefois & admirée; c'eſt une des plus grandes curioſités littéraires qui nous ſoient jamais paſſées ſous les yeux.

Il manque auſſi à M. de Bunaw la première Edition d'Homère en 1488. Il a la ſeconde de 1503. & une très-grande quantité d'autres avec les Traductions, les Commentaires, les Diſſertations convenables. Mais quelles richeſſes dans les Articles d'Eſope, de Pindare, d'Eſchyle, de Sophocle, d'Euripide, d'Ariſtophane, d'Iſocrate, de Xenophon, de Démoſthène, d'Ariſtote, de Diodore de Sicile, de Strabon, de Ptolémée, de Lucien, de Diogène Laërce &c. On trouve ſur tout ceci les premières, les plus rares, les plus belles & les meilleures éditions : indiquons quelques particularités.

Sur Pindare, onze Editions à commencer depuis celle d'Alde

en 1513. jusqu'à la magnifique de Glascow en 1744.

Sur Aristophane, neuf Editions depuis celle de 1498 jusqu'à celle de Hollande en 1745 ; la première est marquée comme ayant appartenu à Erasme, qui y a mis son nom & quelques notes.

Sur Xenophon, huit éditions de tous les Ouvrages, sans compter celles des diverses parties ; la première est indiquée comme de 1516 à Florence chez Philippe Junte. Fabricius ne la datte dans sa Bibliothèque que de l'année 1527, ou bien c'en est une différente de celle de 1516. que Fabricius n'aura point connue.

Sur Aristote, il y a 8 pages in-4°. à deux Colonnes : on a peut-être tout ce qui s'est dit & écrit touchant ce Philosophe. Du moins la belle Edition Grecque de 1495 déja chère & rare du tems d'Erasme, ne manque pas, non plus que la Latine de 1496

chez Grégoire de Gregoriis, & non chez Alde, comme l'a cru le P. Labbe.

Sur Strabon, la très-rare Edition Latine de 1480 ſans compter la Grecque d'Alde en 1516, celle du Louvre en 1620, & celle d'Amſterdam en 1707.

Sur Ptolémée, on indique l'Edition d'Ulm en 1482. Ce n'eſt pas la première, puiſqu'il y en a une de Vicenze en 1475. Mais d'ailleurs il s'éleve ici une difficulté. L'Edition qu'on qualifie d'*Ulm* en 1482 eſt appellée de *Rome* par Albert Fabricius, & celle d'*Ulm* n'eſt dattée dans ſa Bibliothèque que de l'an 1486. Nous avons vu dans la Bibliothèque du Collège des Jéſuites de Paris l'Edition de 1482 auſſi marquée de Rome, mais ſeulement par une Epigraphe manuſcrite, au-deſſous d'une autre Inſcription faiſant foi que l'Exemplaire a été acquis de chez M. Colbert.

Seroit-il donc arrivé que dans la même année 1482 on eût fait à Rome & à *Ulm* une Edition de Ptolémée, & qu'on l'eût réimprimée ensuite à Ulm en 1486 ? C'est ce que le Bibliothécaire de M. de Bunaw pourra expliquer.

Sur Lucien beaucoup plus d'Editions que n'en a connu Fabricius, surtout une de Venise en 1494. & une d'Avignon en 1497.

Nous finissons ici de peur d'ennuyer la plupart des Lecteurs peu curieux de Bibliographie ; il nous seroit possible de suivre de la même manière toutes les autres parties de ce Catalogue ; mais on jugera par cet essai de la grandeur & du goût de la Bibliothèque du Comte de Bunaw, des attentions & de la capacité de son Bibliothécaire, des connoissances littéraires dont se fournit l'Allemagne.

Septembre 1750.

ARTICLE CVIII.

EXPLICATION DU FLUX & reflux dans leurs véritables circonstances, qui manifeste avec leur exacte exposition d'après les Mémoires Académiques, combien ce Phénomène inexplicable, dans tout autre système Cosmographique & Physique que le moderne, en prouve l'exactitude & l'universalité. 4°. pag. 489. A Paris chez Jombert au coin de la rue Gille-cœur &c. M. DCC. XLIX.

LE flux & reflux sont de tous les objets de la Physique, ceux où il est le plus aisé de remarquer la marche ordinaire de nos connoissances, dont le sort est de commencer par les fables, d'errer ensuite dans les vraisemblances, & de n'arriver enfin à la vérité qu'après de longs & de

pénibles travaux. La terre parut aux premiers curieux un monſtre organiſé & animé, dont les reſpirations alternatives occaſionnoient ce mouvement convulſif des mers. D'autres lui ſuppoſèrent une fiévre violente, régulière dans ſes accès, ſujette cependant à des redoublements capables de bouleverſer la Nature.

Les Phyſiciens revenus de ces Chimères, trouverent dans la Lune une maſſe qui, par ſa peſanteur, pouvoit preſſer les eaux & pouſſer les flots vers nos Ports, avec plus ou moins de violence, ſuivant qu'elle s'approche plus ou moins de nous. Inquiétés enſuite ſur cette preſſion contraire à l'expérience, qui montre que les eaux s'élévent au lieu de s'affaiſſer, ils imaginèrent que la Lune, par ſon mouvement, devoit déplacer la terre de ſon centre de gravité; qu'alors les eaux

plus mobiles que la terre devoient ceder les premières à l'impreſſion & former l'Intumeſcence qu'on demandoit. C'eſt là le bel endroit de la Phyſique : les contradictions ne l'effrayent pas; le même principe ſçait les concilier, en ſe préſentant ſous un jour nouveau.

Newton plus hardi donna à tous les globes de matière une eſpèce d'ame ſympathique ; ils ſe portent mutuellement les uns vers les autres, ils tâchent de s'approcher, de ſe réunir ; c'eſt par cette amitié réciproque que le Soleil & ſurtout la Lune gravitent ſur la terre ; que la terre piquée de reconnoiſſance va au-devant de ces Aſtres bienfaiſans; que les mers encore plus agiles s'élancent ſous la forme d'ellipſe, & retombent, toujours fruſtrées dans leur attente. Newton, pour mieux faire connoître juſqu'à quel point il étoit entré dans

e sécret de tous ces mystères, rapporte une de ces anecdotes de calcul, qu'il sçavoit manier avec tant d'adresse & qui lui a donné plus d'admirateurs que n'en trouvera peut-être jamais la vérité. Il assure que l'élévation moyenne des eaux est, au milieu de l'Océan, de 12 pieds, que le Soleil y entre par conséquent pour $3\frac{1}{2}$ & la Lune pour $8\frac{1}{2}$. Ces deux Romans, l'un Physique, l'autre Mathématique, le premier de Descartes, le second de Newton amusent ou plutôt occupent depuis longtems les esprits Philosophiques.

Ce que nous venons de dire ne nous écarte point de l'Ouvrage que nous annonçons, puisque c'en est le résultat, dans la partie qui a pour but de réfuter les autres systêmes; l'Auteur, qui est animé d'une ardeur singulière pour la vérité, attaque sans respect humain toutes ces

idées Carthésiennes & Newtoniennes ; il prétend démontrer leur insuffisance pour l'explication des phénomènes, il les accuse de pallier les irrégularités des mouvements célestes, de déguiser les observations faites par les plus habiles Maîtres, ou rapportées dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences. Et sur tous ces objets il entre dans des détails qui font bien l'éloge de son ardeur pour l'Etude.

Mais, après avoir détruit, il faut édifier ; l'exposition du systême de l'Auteur suit les opérations polémiques contre les Chefs de la Physique moderne ; & ce système qui a toutes les graces de la nouveauté dépend des principes exposés dans les *Lettres sur la Cosmographie* : Ouvrage dont nous rendions compte il y a trois ans, & que le Public doit aussi à M. l'Abbé de B. Ainsi la doctrine du flux & reflux tient ici au

systême

ſyſtême général du monde : ce qui eſt une manière de procéder conſéquente, Philoſophique & néceſſaire par toutes ſortes de raiſons. Donnons un précis qui faſſe concevoir le plan de notre illuſtre Phyſicien.

Il reconnoît cinq élémens ; ſçavoir une matière ſubtile ou électrique qui eſt la même que celle du feu & de la lumière ; l'Ether, l'air, l'eau, la matière ſtriée ou rameuſe. Il remet la terre en poſſeſſion du centre d'où elle eſt depuis ſi longtems exilée, & il réduit ſes avantages ou ſes devoirs aux mouvements de rotation, de progreſſion & de régreſſion. Le Soleil reprend ſa place entre Venus & Mars ; les autres Planettes, avec leurs ſatellites, reſtent dans leurs anciens domaines. Les Etoiles ſeules ſont reſſerrées dans des bornes plus étroites, qui ne s'étendent guères au-delà de Saturne. On leur

ôte ces eſpaces indéfinis où les Philoſophes modernes vont former de nouveaux mondes, ne pouvant diſpoſer en maîtres de celui-ci.

Mais l'article important du ſyſtême eſt la Loi de Méchanique qui fait mouvoir tous ces vaſtes corps. Nous ne croyons pas qu'on en ait encore imaginé de plus univerſelle. Le Soleil principe de toute lumière, le devient auſſi de tout mouvement. Le Soleil éclaire-t'il une Planette ? il porte une agitation, une augmentation de matière Electrique dans l'air, dans l'atmoſphère de la Planette, & dans l'Ether qui eſt hors de cette atmoſphère. Cette impreſſion met en mouvement la Planette, & la détermine à ſuivre le cours du Soleil. C'eſt cette action du Soleil ſur la Planette qui s'appelle *Electriſation active* ; & comme il y a toujours réaction où il y a

action, la Planette électrisée, électrise à son tour : voila l'*Electrisation réactive.* Ainsi la seule lumière du Soleil met tout le Ciel en mouvement, suivant cette devise de l'Auteur, *Sol movet undè lucet.*

Un peu de réflexion sur ce principe nous découvre la cause naturelle du flux & du reflux, avec l'explication de tous les phénomènes. L'Electrisation portée à un certain dégré donne aux eaux leur fluidité. Cette Electrisation diminuée à un certain point, arrête leur fluidité & forme la glace. Mais si à l'Electrisation du Soleil, se joint celle de la Terre & de la Lune, les eaux acquérent ce mouvement, qui fait le flux & le reflux, tantôt plus tantôt moins grand, selon que l'Electrisation est plus ou moins forte. Or, comme on le voit, l'Electrisation ne dépend pas tant de la proximité des corps & de

leur médiation que de la quantité de lumière qu'ils envoyent, & de la direction plus ou moins perpendiculaire, ſelon laquelle ils l'envoyent. Auſſi la Lune ne tient-elle plus que la dernière place dans la cauſe du flux & du reflux. Le Soleil a d'abord tous les honneurs comme cauſe première. La Terre par ſa rotation & ſon inclinaiſon ſur l'Eclyptique tient à juſte titre le ſecond rang. La troiſième place ne peut être refuſée à la différente compreſſion de l'air par l'Ether. Après cette compreſſion, vient la Lune qui n'influe ſur la détermination & les inégalités de la Marée que par ſa révolution périodique autour de la Terre. Cette Electriſation active ſi ſenſible dans la barre de fer, qui s'allonge lorſqu'elle eſt expoſée au Soleil, qui augmente de longueur, de groſſeur & de poids lorſqu'elle eſt rougie au feu,

cette électrisation si remarquable dans les effets merveilleux de la poudre à canon & des verres ardents, produit la même chose dans les mers, & cause le flux, comme l'électrisation réactive cause nécessairement le reflux. La lune influe plus sensiblement sur cette variation des marées, dans les syzigies que dans les quadratures, & surtout vers les Equinoxes que vers les Solstices, parce que ses influences électriques sont dans ces diverses circonstances plus ou moins incidentes sur les mêmes segments d'Ether.

Le flux & reflux ne se font pas dans la direction de l'Equateur aux Poles, comme le suposent les autres systêmes, contre toutes les expériences qui nous apprennent qu'ils se font suivant des divisions de mer qu'on trouve ici exactement indiquées. Il sont aussi plus considérables dans les Zo-

nes tempérées que dans la Zone torride ; & tous ces Phénomènes s'expliquent dans le nouveau ſyſtème dont nous ne pouvons préſenter le détail , ni faire ſentir tous les rapports.

Nous ajoutons, en finiſſant, que l'Auteur ſoutient encore pluſieurs opinions anciennes, telles que l'inſtantaneité de la lumière , la figure de la terre allongée vers les Poles &c. Il donne des raiſons de ſa conſtance dans les idées qu'eurent nos pères ; & tout ceci mérite d'être lû dans l'Ouvrage même , qui n'a été entrepris & exécuté que par un grand zèle pour le progrès des Sciences.

ARTICLE CIX.

HISTOIRE GENERALE de Pologne, par M. le Chevalier de Solignac, Sécretaire du Cabinet & des Commandemens du Roy de Pologne. Tome V. pag. 493.

NOus trouvons, dans ce dernier Volume, un morceau d'Hiſtoire, qui doit intéreſſer la France. C'eſt l'Election du Duc d'Anjou à la Couronne de Pologne. Peut-on ne pas être curieux de s'inſtruire dans les Auteurs Polonois, des événemens & des circonſtances qui precédérent & qui ſuivirent cette Election ; & de comparer nos Rélations avec celles des Hiſtoriens étrangers ?

La plûpart des Souverains de l'Europe ſollicitérent la Couronne de Pologne ; le Roi de Suéde, le Czar Bazilide, le Duc de Pruſ-

ſe, l'Electeur de Saxe, le Marquis d'Anſpach, & ſurtout l'Empereur Maximilien qui, depuis pluſieurs années, ménageoit les ſuffrages de la République pour l'Archiduc Erneſt ſon fils. Les ſollicitations de Maximilien ſoutenues par les offres les plus flateuſes, avoient gagné un grand nombre de Partiſans, & la plûpart des Provinces s'étoient déclarées pour lui. Il auroit réuſſi ſans doute, ſi Henri de Valois Duc d'Anjou ne s'étoit pas mis ſur les rangs.

Un Gentilhomme Polonois, nommé Kraſocki, fut le premier moteur de toute l'entrepriſe. Kraſocki, *dit M. de Solignac*, étoit » un Nain extrêmement aimable. » Ses traits étoient délicats, & ſes » bras, ſes mains, toute ſa figure » dans une proportion éxacte. On » ne pouvoit le voir ſans intérêt, » lors même qu'on ne cherchoit à » le voir que par amuſement, » comme un jeu des plus ſinguliers

» de la Nature.» Il plut à la Reine Catherine de Médicis, qui le combla de biens. De retour dans sa Patrie, il fit les plus grands éloges de l'éclat, & de la magnificence de la Cour de France, des vertus du Roi, & des grandes qualités de la Reine. Il éxaltoit sur-tout la Religion, la Valeur, les Exploits du Duc d'Anjou, & la gloire des Victoires de Jarnac & de Moncontour. Le langage de la reconnoissance est séduisant. Il persuada les Polonois, leur donna la plus haute idée du Duc d'Anjou, & les Catholiques surtout résolurent de se le donner pour Roi.

Krasocki avoit soin d'informer Catherine de Médicis de ces favorables dispositions à l'égard d'un fils qu'elle aimoit uniquement. Il fut résolu d'envoyer en Pologne un Ministre, & l'on crut devoir préférer un jeune homme, afin qu'il parût n'avoir d'autre

vuë que de voyager. Le choix tomba ſur Balagni, fils naturel de Jean de Montluc, Evêque de Valence, & le ſuccès juſtifia la ſageſſe de ce choix. Balagni, attentif à cacher ſes vues, ſous les déhors de l'enjouement & de la légereté, devina tout le monde, & ne fut deviné par perſonne.

Lorſqu'on put agir à découvert, on nomma l'Evêque de Valence Miniſtre & Ambaſſadeur en Pologne. Cet homme diſtingué par ſa grande habileté à manier les eſprits, & par la multitude & le ſuccès de ſes négociations, avoit reſidé en Pologne; il connoiſſoit les mœurs & le génie de la Nation, & il avoit toutes les qualités néceſſaires pour réuſſir dans une affaire ſi délicate & ſi difficile. On ne peut lire dans cette Hiſtoire, ce qu'il fit, ce qu'il dit, ce qu'il écrivit, dans les conjonctures les plus embarraſſantes, ſans avoir l'idée la plus avantageuſe de ſes talens.

Le tems vint enfin de tenir la diette d'Election qui avoit été indiquée pour le 5 Avril 1573. Au milieu d'une vaste Plaine, on dressa un Pavillon qui pouvoit tenir 5 ou 6 mille personnes. On avoit marqué différens quartiers pour les divers Palatinats, & le cercle qu'ils formoient étoit de trois lieues. » Tous les Nobles » étoient armés. Ils sembloient plûtôt prêts à livrer un combat, » qu'à tenir une diette. Leur Camp » avoit un appareil de Guerre, » & l'on eût crû qu'il s'agissoit » moins de donner un Royaume, » que de le conquérir. » Cet appareil Militaire & tumultueux étoit capable d'intimider les Orateurs des Princes, qui prétendoient à la Couronne. Leur Eloquence n'en fut ni moins discoureuse ni moins farcie, selon le goût de ces tems-là, de citations inutiles, & de lieux communs déplacés. On ne fit une attention particuliere

qu'aux discours des Orateurs de l'Archiduc Ernest & du Duc d'Anjou. Ils avoient les meilleures raisons à apporter, c'est-à-dire les promesses les plus flatteuses à faire. Il faut convenir qu'il y a beaucoup d'adresse dans le discours de Montluc, & il est difficile de louer le Duc d'Anjou avec plus de finesse, & de flatter l'amour propre des Polonois avec plus de délicatesse.

Après bien des incidens, & des contestations, dans lesquelles les bornes d'un extrait ne nous permettent pas d'entrer, le Duc d'Anjou fut proclamé Roi par le Grand Maréchal de la Couronne. Il ne fut plus question que de faire signer à Montluc la capitulation, qu'il étoit convenu de faire avec la République au nom de Henri & de Charles IX. Les Articles de cette capitulation paroissent bien avantageux à la Pologne, & ils prouvent que les Polonois ven-

dent bien cher aux étrangers l'honneur de les commander. Montluc dut trouver & trouva en effet bien des difficultés à signer quelques-uns de ces articles; mais dans l'embarras où il se trouvoit, il prit le parti » de signer, de pro-
» mettre, & de jurer même tout
» ce qu'on voulut, & persuadé
» qu'il n'accordoit rien à force de
» ne rien refuser, il ne douta pas
» que son Prince ne le dégageât
» dès qu'il seroit sur le Trône, des
» obligations qu'il avoit fallu con-
» tracter pour lui en ouvrir le
» chemin. »

On nomma une ambassade nombreuse, & composée des plus Grands Seigneurs de Pologne & de Lithuanie, pour porter à Henri le décret de son Election. Dès que les Ambassadeurs furent sur les terres de France, on les traita avec des distinctions extraordinaires, & leur entrée dans la Capitale fut des plus magnifiques.

La singularité de leur habillement surprit les Parisiens ; mais ils furent frappés de la richesse de leur parure, & de la magnificence de leurs équipages, & encore plus de leur taille & de leur bonne mine. On avoit mandé le Baron de Millau, & le Marquis de Castelnau, qui étoient les seuls Seigneurs de la Cour, qui pussent répondre en Latin aux Ambassadeurs. La précaution paroît assez inutile, puisqu'au rapport des Historiens, ces Ambassadeurs sçavoient aussi bien le François que leur langue naturelle.

Les Fêtes publiques, les hommages de la Cour, l'éclat d'une Couronne flattèrent quelque tems Henri; mais sa joie ne fut pas longue. Lorsqu'il fallut signer la Capitulation, il fut indigné des articles qu'elle contenoit, & toute la France partagea son indignation. Il eût voulu pouvoir reculer, & renoncer à une Couronne, qui

ne lui promettoit qu'un brillant esclavage. Il prit le parti de retarder son voyage, & de faire naître tous les jours de nouveaux obstacles à un départ qu'il redoutoit, mais qu'il paroissoit désirer avec empressement. Charles IX. à qui la réputation de Henri faisoit ombrage, & qui prévoyoit avec plaisir l'éloignement de son frere, découvrit le premier, que tous cesretardemens étoientartificieusement ménagés, & jura qu'il l'obligeroit à partir. Toute la tendresse & l'habileté de la Reine sa mere ne purent parer le coup; Henri fut obligé de partir & de suivre sa premiére destinée.

Son entrée sur les terres de Pologne n'étoit pas propre à diminuer son dépit, & ses chagrins. » De quelque côté qu'il jettât les » yeux, il voyoit des campagnes » la plûpart incultes, des bois » immenses & négligés, des Vil» lages ensevelis dans les neiges

» ou dans les bouës, des Villes
» sans murs & presque sans mai-
» sons : par tout un air de confu-
» sion & de désordre. Il lui sem-
» bloit appercevoir dans le Peu-
» ple une stupide grossiereté, &
» dans les Grands une mine altière
» & superbe. » Il ne tarda pas à éprouver les hauteurs & la fierté des Grands, & ils firent éclater leur mécontentement avec une audace, qui n'est concevable que dans un peuple qui se croit le maître de ses Rois.

» Henri, *dit notre Historien*, prit
» un parti extrême ; mais c'étoit
» peut-être le seul qu'il eût à pren-
» dre dans ce soulévement Géné-
» ral de la Nation. Il abandonna
» au gré de la tempête le Vaisseau
» qu'il ne lui étoit pas possible de
» gouverner. Il ne s'y regarda dès
» ce moment que comme un pas-
» sager inutile : & n'ayant plus
» d'autre intérêt que de n'y pas
» périr lui-même, il se rassura de

» ſes craintes par l'eſpérance d'un
» avenir plus heureux. » On ne
ſçait ſi *ce parti fut le ſeul qu'il pût prendre* ; mais on ſçait bien que ce parti fut la ſource de ſes malheurs & des malheurs de la France. Délivré de toute eſpéce d'occupation, il s'en fit une des plaiſirs. Il voulut les gouter tous, & ſe livra à tous avec excès. Le goût des plaiſirs l'accoutuma inſenſiblement à cette vie oiſeuſe & efféminée, qui lui attira l'indignation & le mépris de ſes Sujets à ſon rétour en France.

Il ne tarda pas à y être rappellé par la mort de Charles IX. & par les vœux de la Nation, qui déſiroit d'avoir pour Maître le Héros de Jarnac & de Moncontour. La difficulté étoit de quitter la Pologne, & de ſe rendre en France. Les Polonois ne l'eſtimoient pas aſſez pour lui obéir, mais ſentoient aſſez l'avantage d'avoir ce Phantôme de Roi, pour vouloir le re-

tenir. Henri résolut de s'enfuir sécrettement, & de donner à l'Europe le spectacle unique d'un Roi qui se dérobe à ses Sujets, & qui abandonne une Couronne avec des précautions aussi grandes, qu'un criminel qui veut échapper à un châtiment qu'il craint. Il fit les préparatifs de sa retraite avec beaucoup de sécret, & il avoit si bien pris ses mesures, qu'il étoit sur les terres de l'Empereur, avant qu'il fût atteint par le Grand Chambellan de la Couronne, qui couroit après lui afin de le ramener à Cracovie.

Le Grand Chambellan en étoit parti à la tête de 500. chevaux; mais en entrant sur les terres de l'Empereur, il fut obligé de quitter son escorte, & de suivre sa route peu accompagné. Ne pouvant user de force, il fut obligé d'avoir recours aux priéres & aux larmes. » Le discours qu'il fit » au Roi ne fut que l'expression » naïve d'un cœur pénétré de dou-

» leur. Il lui représenta les mal-
» heurs de la République privée
» de son Chef. Il lui dit que ce ne
» seroit peut-être pas aux Polo-
» nois qu'on imputeroit sa fuite ;
» qu'il étoit vrai qu'ils avoient
» manqué aux égards qu'il mé-
» ritoit ; mais que les fautes des
» Sujets ne s'attribuoient ordinai-
» rement qu'aux Princes qui les
» gouvernoient. » Henri parut l'écouter avec attention, lui répondit avec bonté, & se pressa de partir. La diligence étoit nécessaire ; le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre avoient envoïé d'Etrées & Miossans pour engager les Princes Protestans d'Allemagne à arrêter le Roi, & c'est ce qui le détermina à prendre sa route par Venise.

Cependant les Polonois étoient dans une grande consternation, & le retour du Grand Chambellan ne servit qu'à l'augmenter. Le dépit, les clameurs, les intrigues succedérent. On assembla une diette

à Varſovie, où l'on convint d'envoyer des Députés à Henri, pour lui annoncer que, s'il ne revenoit dans neuf mois, on déclareroit le Trône vacant, & qu'on procéderoit à une nouvelle Election. Henri répondit aux Députés qu'il s'engageoit de retourner en Pologne, même avant le tems marqué par la Diette. Ce Prince n'étoit pas fâché de ſe ménager une Couronne, ſi les troubles de la France l'obligeoient peut-être à céder à l'orage. Les commencemens de ſon Régne ne lui préſageoient pas des jours tranquilles ; & ſes Sujets lui laiſſoient appercevoir, qu'ils ne reconnoiſſoient pas, dans un Roi indolent & voluptueux, ce valeureux Duc d'Anjou, qui s'étoit fait une ſi haute réputation par ſes exploits.

Il s'étoit formé durant toutes ces négociations trois factions en Pologne. La première & la plus

puiſſante vouloit maintenir Henri ſur le Trône. La ſeconde travailloit à lui donner l'Archiduc Erneſt pour ſucceſſeur, & la troiſiéme déſiroit un Roi de la Nation. On intrigua beaucoup, & on ſe donna bien des mouvemens dans les différentes factions, & tous ces mouvemens ne produiſirent rien. Après bien des débats, on conclut à paſſer un décret » qui portoit » qu'attendu que le Roi ne s'étoit » pas rendu en Pologne au jour » marqué, le Sénat & la Nobleſſe » ſe libéroient du ſerment de fidé- » lité qu'ils lui avoient prêté, le » déclaroient déchu de la Cou- » ronne de Pologne, & annon- » çoient le Royaume vacant, de » même que s'il l'étoit par la mort » de ce Prince.

ARTICLE CX.

TRAITÉ DES PIERRES gravées par P. J. Mariette. Tome I. & Tome II. petit in-fol. A Paris de l'Imprimerie de l'Auteur. M. D. CC. L.

ON a pû remarquer que, dans la Bibliothèque Dactyliographique, M. Mariette porte son jugement sur chacun des Ouvrages qui traitent des pierres gravées, ou qui en présentent des Collections. Nous parlions, sur la fin de notre dernier extrait, de la suite formée par Madame le Hay : objet très-estimable parce qu'il excita l'émulation ; mais notre Auteur ne laisse pas de marquer les défauts répandus dans l'exécution, & il apprécie au juste les écrits qui furent publiés dans le tems, pour & contre cette entre-

prise. Il est difficile de trouver une critique plus soutenue & mieux circonstanciée. C'est comme l'Ouvrage d'un Rapporteur chargé de mettre sous les yeux des Juges, tout le fond d'une affaire litigieuse.

Il en est à peu près de même de l'Article qui concerne le recueil de M. le Baron de Stosch. Son volume contenant les planches de 70 pierres gravées, pouvoit remplir d'admiration des Connoisseurs peu decidés ; mais M. Mariette y montre des imperfections, & les planches mêmes, qui sont du célèbre Bernard Picard, n'évitent pas la censure. » Cet Artiste, *dit-il*, » uniquement fait pour graver de » jolies choses d'après des desseins » de son invention, n'étoit point » propre pour l'entreprise sérieu» se dont on le chargeoit. Trop de » travail rend sa gravure d'une pé» santeur insupportable ; cette » affectation de colorier en gra-

» vure les objets, eſt de mauvais » goût & deplacée. Le deſſein » manièré de ce Maître a le » défaut d'être trop arrondi, » &, pour me ſervir des termes » de l'Art, trop ſouflé; il n'a » point ce coulant & cette pureté » ſi précieuſe dans l'antique: tout » ce qu'il nous donne ſe reſſemble, » tout paroît ſorti du même mou- » le. »

En tranſcrivant ce morceau, nous avions ſous les yeux le livre de M. Stoſch, nous parcourions ces planches en grand volume, & d'un éclat éblouiſſant; nous obſervions tout l'appareil de cette magnifique édition, & nous étions fort tentés de nous écrier *Rectè Bellè*; mais la critique raiſonnée de M. Mariette modère fort ces ſentimens, elle les réprime même en partie. A l'égard du trait encore plus vif que cet auteur lance contre la traduction Françoiſe, placée vis-à-vis du texte Latin de

M.

M. Stosch, nous entrons totalement dans sa pensée. C'est un mauvais Ouvrage. Le Traducteur (Limiers) écrit mal, & altére souvent le sens de son Auteur ; nous pourrions en donner la preuve par des exemples incontestables, si ce n'étoit pas un soin totalement étranger à ce qui nous occupe présentement. Achevons la Bibliothèque Dactyliographique.

III.* M. Mariette examine, dans son troisiéme Chapitre, les dissertations particuliéres qui ont été mises au jour, sur des pierres gravées. Ce qu'on a dit & écrit du fameux Camée de la Sainte-Chapelle de Paris, ne pouvoit lui échapper. Il fait paroître tous les Interprètes de cette antique M M. de Peyresc, Tristan, le

---

* Ce Chifre est relatif aux deux premiers marqués dans notre troisiéme Extrait au mois de Juillet.

Roi, Albert Rubens, & le P. de Montfaucon) dont chacun a quelque façon d'expliquer, qui n'eſt pas celle des autres; mais ils conviennent tous que ce Camée eſt vraiment antique, & qu'il ſe rapporte à Auguſte, ou aux Princes de ſa famille. Le Camée un peu moins grand, mais plus beau qu'on voit chez l'Empereur, a auſſi exercé les Antiquaires, ainſi que le Vaſe gardé au Tréſor de S. Denis; celui des Princes de Brunſvick-Lunébourg, l'Anneau ou Cachet de Childeric I. trouvé à Tournai; les pierres marquées du mot *Abraxas** &c. Nous omettons à regret une multitude d'autres antiques & de diſſertations qui les concernent. Ce troiſiéme Chapitre abonde en richeſſes de

---

* C'étoit le mot dont l'Hérétique Baſilide ſe ſervoit pour déſigner le Dieu Tout-puiſſant. Les pierres marquées de ce mot étoient des eſpéces de *Taliſmans*.

cette nature ; mais il faut nous hâter de dire quelque chose du Chapitre suivant, afin de passer au second Volume.

IV. Chapitre de la Bibliothèque Dactyliographique. Notre Auteur indique ici les Ouvrages où l'on traite par occasion des pierres gravées, tels, par exemple, que les Antiquités Grecques de Gronovius, & l'Antiquité expliquée du P. de Montfaucon. Dans ce dernier Livre compris en XV. vol. on voit environ 800. planches de pierres gravées, parmi lesquelles on en peut compter plus d'un tiers qui ne sont que des *Abraxas*: Collection assez inutile & qui *marque peu de goût*, dit notre Auteur ; *car cette matiére n'apprend rien & n'est susceptible d'aucune explication raisonnable.* » Il n'en seroit pas de même des » pierres gravées de Madame le » Hay, que le P. de Montfaucon » a presque toutes fait paroître.

» Originairement elles avoient
» été données ſans explications,
» & le Sçavant Bénédictin pou-
» voit ſe rendre utile, ſi au lieu
» de ſe borner à de ſimples & ari-
» des deſcriptions, il avoit cher-
» ché à développer le véritable
» ſujet de chaque gravure; mais
» c'eſt ce qui lui arrive rarement.
» Se préſente-t-il quelque pierre
» gravée? Il ſe contente de faire
» obſerver ce qu'on y voit auſſi
» bien que lui..... S'il ſe ren-
» contre quelques difficultés, on
» eſt preſque ſûr qu'elles reſtent
» en arrière, ſans être applanies.
» Auſſi a-t-on jugé que cet Ou-
» vrage, utile d'ailleurs, avoit été
» fabriqué trop à la hâte. »

Ce premier Volume de M. Mariette eſt terminé par un Catalogue des Livres, qui compoſent la Bibliothèque Dactyliographique; on y voit les titres, le lieu & le tems des éditions, le nom des Auteurs, & le renvoi à la page où il en eſt parlé: nous avons

éprouvé l'utilité de cette Table, nous y avons trouvé des lumières que ne fournissoit pas même le texte de la Bibliothèque ; & c'est ainsi qu'un bon Auteur sçait animer toutes les plus petites parties de son Livre.

Le second Volume comprend les planches des pierres gravées du Cabinet du Roi, & il y a ici deux divisions : la première embrasse ce qu'on appelle les Sujets au nombre de 132, & la 2e. présente 125 têtes toutes désignées par un nom ou un titre simple, avec l'espèce de pierre fine que l'Artiste a mise en œuvre. Mais on voit des explications détaillées, quoique précises & laconiques, pour chaque sujet: l'Auteur en y évitant les conjectures & le systême, produit néanmoins de tems en tems ses propres pensées qui sont autant de traits de lumière répandus sur des objets trop peu connus. Telle est par

exemple la Sardoine du CVII. sujet, laquelle représente une bataille, & porte près de trente figures toutes avec le feu & l'attitude qui leur convient ; ce n'est pas, selon M. Mariette, une antique, mais un ouvrage moderne, fait par Matthieu Del Nassaro, pour le Roi François I.

Au reste, pour concevoir une juste idée de ces explications, imaginez de petites descriptions Poëtiques sur des sujets la plûpart agréables, *une Victoire, un Sacrifice, un Triomphe, un Hercule, dans l'attitude de ses divers travaux, une Orgie, un Silène, des Bacchantes, un Apollon Dieu de l'harmonie*, &c. Mais il faudroit lire le détail du cachet de Michel-Ange, & des figures qui le composent, c'est le grand morceau de cette Collection, & la plus celèbre Antique du Cabinet du Roi. Quoique l'Auteur ne voye là qu'une vendange, & qu'il ne se

charge point d'assigner l'Auteur d'un si bel Ouvrage, il en décrit toute la composition, toute l'ordonnance, d'un style si intéressant, qu'on lui fait bien grace des ingénieuses allégories ou des époques fastueuses, qu'il auroit pû inventer pour nous plaire davantage.

Ce Volume, encore une fois, nous met sous les yeux les pierres gravées du Cabinet du Roi; » c'est une Collection des plus » célèbres & des plus complettes » qui soient en la possession d'au» cun Souverain. Elle a cet avan» tage sur beaucoup d'autres re» cueils de ce genre, que non» seulement on y rencontre plu» sieurs de ces morceaux uniques » & rares, qui seuls illustrent un » Cabinet & le font valoir; mais » qu'elle réunit encore des gravu» res de toute espéce: des Ca» mées ou reliefs plus parfaits & » plus singuliers les uns que les

» autres ; des pierres gravées en
» creux auſſi eſtimables & auſſi
» inſtructives que les Camées, y
» ſont en très-grand nombre, &
» ſi diverſifiées qu'on pourroit
» croire que l'aſſortiment en a été
» fait, dans l'intention de ne rien
» laiſſer échapper de tout ce qui
» pouvoit concourir au plaiſir
» des yeux & à la ſatisfaction de
» l'eſprit. »

L'éloge continue, il eſt néceſſaire de le lire, ainſi que toute la Préface Hiſtorique qui eſt à la tête de ce ſecond volume. On y voit les attentions que nos Rois depuis François I. ont donné aux pierres gravées, & la protection dont ils ont honoré les Artiſtes diſtingués en ce genre. On y remarque les époques & les circonſtances des accroiſſemens qu'a pris peu à peu cette partie ſi eſtimable du Cabinet du Roi : on y admire ſur-tout les grandes acquiſitions qui ont été faites ſous le

régne immortel de Louis XIV.

Enfin l'Auteur explique l'ordre dans lequel il présente toutes ces beautés antiques ; nous l'avons indiqué plus haut. Il témoigne les sentimens de sa reconnoissance pour M. Bouchardon qui a *dessiné avec tout le soin & toute la précision dont il est capable*, *les Sujets & une partie des Têtes, & c'est sur ces beaux desseins que les planches ont été exécutées.*

A la fin du premier volume, on trouve aussi un détail des obligations qu'a l'Auteur aux soins, aux empressements, aux talents de M. le Comte de Caylus. C'est ce qu'on lira volontiers, & l'on se souviendra que, dans les siècles éclairés, l'Histoire des Arts est en même tems celle de l'humanité, de l'amitié, de la politesse, du désintéressement ; qu'elle fournit des exemples de travail & de pratique manuelle jusques dans les conditions supérieures. Mais

ce qu'il faut bien retenir de tout cet ouvrage, c'est qu'on le trouve écrit avec une sagesse, une décence, une capacité & un goût qui charment le Lecteur. Ce sera dans le genre qu'il traite un livre Classique ; pour mettre le comble à la gloire de l'Auteur, il ne lui resteroit plus qu'à nous donner l'Histoire de la Gravure en taille-douce: Production qui nous manque, & que nous oserions bien lui demander au nom du Public.

En terminant nos quatre Extraits, nous plaçons quelques notes que nous avons faites par zèle pour l'exactitude, & pour perfectionner la seconde Edition. Ce sont des bagatelles, & nous prions tous nos Lecteurs de les prendre sur ce pié-là. L'ouvrage d'ailleurs est si excellent, que nous ne craindrions pas d'altérer sa réputation, quand même nous aurions quelque reproche de

conséquence à lui faire. Nous suivons simplement les pages, & nous n'avons pour objet que le premier Volume de M. Mariette.

P. 2. On cite le livre 4. de Diodore de Sicile, c'est le troisiéme.

P. 4. On dit que les anneaux des Hébreux, en particulier celui que Juda engagea à Thamar, *étoit, selon toute apparence, sans gravure.* Cela n'est pas sûr : le terme hébraïque *Chotham*, signifie un *Cachet* ; or un Cachet devoit porter quelque marque distinctive, quelque gravûre.

P. 8. Gori Mus. Etrusc. *ajoutez* tome 2.

P. 9. On cite *le livre* 2. de Denys d'Halicarnasse, pour prouver que *le vieux Tarquin ôta les anneaux aux Magistrats Etrusques.* Ce trait ne se trouve point dans le Livre 2 de cet Auteur.

P. 12. On fait *Théodore de Sa-*

mos fils de Téléclès. Herodote & Pausanias disent la même chose ; mais Diodore de Sicile, qu'on cite, dit que ces deux Artistes étoient frères & fils de Rhæcus. Il falloit, ce semble, ou ne point citer Diodore, ou le réfuter.

Pag. 15. On cite *Plin. liv. XXXII. c. 12.* Ce Livre n'a que XI. Chapitres.

Pag. 19. On cite *Gorlée Fig. 101. & Thesaur. Brandeb. T. I. p. 150.* Or dans cet endroit le *Thesaurus Brand.* ou Béger, qui en est l'Auteur, contredit Gorlée. Il falloit ou ne citer que Gorlée, ou rejetter la chicane de *Béger* en le citant.

P. 20. On dit que Cicéron *faisoit briller à son doigt une bague de grand prix, & que ses plaidoyers n'en étoient payés que plus largement* : sur quoi l'on cite Juvenal Satyr. VII. qui dit :

Ciceroni nemo ducentos

Nunc dederit nummos, nisi fulserit annulus ingens.

Or ceci ne signifie pas ce que l'Auteur du Traité des Pierres gràvées prétend. Juvenal veut dire seulement que, quand il reviendroit un Orateur aussi éloquent que Cicéron, on ne lui donneroit pas deux cents petits sesterces, à moins qu'on ne vît briller dans son doigt un anneau de grand prix.

P. 23. On dit qu'Auguste permettoit à Mécenas & à Agrippa de mettre à ses Dépêches *le dernier Sceau, en les cachetant avec son propre Anneau dont il les avoit fait dépositaires.* Il semble qu'on devroit dire *en les cachetant avec un de ses Anneaux &c.* Car Auguste en avoit deux portant l'empreinte du Sphinx. Il en gardoit un pour lui-même, & il confioit l'autre à ses deux amis.

P. 24. On cite, ſur le trait de Sextus Pompeius, *Suetone l. 4. C. 8.* Cela ne ſe trouve pas en cet endroit.

P. 25. On cite, ſur la gravûre du Cachet de Neron, *Suetone C. 21.* Citation encore défectueuſe.

P. 27. On cite en marge *Martial l. XI. Epigram. 50.* C'eſt 59.

Même p. On dit qu'*à la mort d'Auguſte, preſque tous les Citoyens, d'un conſentement unanime, quittèrent leurs anneaux d'or pour en prendre de fer.* Or Suetone, à l'endroit cité en marge, dit ſeulement qu'il *y eut des Sénateurs qui furent d'avis de quitter les anneaux d'or.* Il n'eſt mention ni de *preſque tous les Citoyens*, ni même de l'exécution de ce projet.

P. 29. On cite le livre LVI. de Dion Caſſius, pour montrer qu'Auguſte, en danger de mort, préſenta ſon anneau à Agrippa.

Cela ne ſe trouve point dans ce livre, mais dans le livre LIII.

P. 30. On cite Suetone *in Tiber. C. 43.* c'eſt *C. 58.*

P. 31. On cite Lampridius, pour dire qu'Elagabale faiſoit mettre ſur ſa chauſſure des pierres gravées, & qu'*il ne vouloit plus revoir celles qui lui avoient ſervi une fois.* Cela ne ſe trouve pas dans le lieu indiqué.

P. 33. On cite Gaſſendi *in vita Peireſcii l. 3. p. 288.* La citation n'eſt pas juſte.

P. 111. On cite Fabretti *inſcript. antiq. C.XI. p. 39. n. 172.* Il faut *C. 2. p. 89. n. 172.*

P. 190. On cite *Plin. l. 37. C. 7.* C'eſt *C. 2.* Le P.Hardouin a induit en erreur.

P. 346. On cite *Gaſſendi l. 3. p. 288.* C'eſt *p. 178. 179.* dans l'Edition de Paris 1641.

ARTICLE CXI.

SACRÆ SCRIPTURÆ Dogmaticæ & Polemicæ explicatæ partis primæ, Tomus primus, Autore Francisco Xaverio Widenhofer Soc. Jesu, SS. Theologiæ Doctore, ac linguæ Sanctæ in almâ Wirceburgensium Universitate Professore publico & ordinario. Wirceburgi, Typis Jo. Jac. Kleyer. in-12. 1749. *Explication Dogmatique & Polemique de l'Ecriture Sainte &c. T. 1. par le P. Widenhofer, Jésuite &c. à Wirtsbourg &c.*

LEs Controversistes ont rempli les Bibliothèques d'innombrables volumes de toutes les tailles. Les *in-folio* même y abondent, & il n'y a point de Lecteur qui ne soit effrayé à la vue de tant de livres énormes,

rangés de ſuite comme une armée en bataille. Quelle obligation n'auroit-on pas à des Ecrivains judicieux & infatigables, qui tireroient de chacun de ces Ouvrages ce qu'il y a de particulier, & qui en compoſeroient un recueil d'une juſte étenduë ! Il n'y auroit qu'à retrancher tout ce que ces Théologiens diſent les uns comme les autres, & par ce ſeul retranchement, l'exécution du projet ſeroit bien avancée. Combien de ces Auteurs ſeroient entierement ſupprimés, parce qu'ils ſeroient convaincus d'avoir ſeulement répeté ce qu'on avoit dit cent fois avant eux ! Ni grace, ni indulgence pour ces Auteurs prétendus, qui ne ſont que de frivoles répétiteurs. Ce ſeroit-là un excellent moyen de diminuer le travail de ces hommes avides d'apprendre, qui ſeroient ravis qu'on leur épargnât la peine &

l'ennui de relire tant de fois les mêmes choſes.

Le P. Widenhofer, Jéſuite, Profeſſeur de la Langue Sainte dans l'univerſité de Wirtzbourg, s'eſt propoſé dans le Livre que nous annonçons, & qui n'effraïera pas par ſa maſſe, de mettre les jeunes Théologiens, dans l'eſpace de deux années, en état de repouſſer & d'attaquer les ennemis de la Religion Catholique, ſans autres armes que l'Ecriture. Cette méthode de faire la guerre eſt très-utile contre des Adverſaires qui ne ſe rendent pas à l'autorité de la Tradition: mais pour ne pas s'y engager témérairement, il faut acquérir une connoiſſance ſuffiſante du Texte Hebreu, ſans quoi les Lutheriens crieroient victoire, dès qu'ils s'appercevroient qu'on vient à eux, avant que de s'être préparé comme il convenoit au combat. On ſçait ce qu'ils pen-

ſent de la Vulgate : l'approbation du ſouverain Pontife & du Concile de Trente étoit capable de les révolter, ne ſe fût-il trouvé aucune occaſion de chicaner ſur divers paſſages. Ainſi l'on ne ſera point ſurpris de rencontrer ici des citations du Texte Hébreu, qu'on n'a pas toutefois affecté de multiplier. Elles ſont même les plus courtes qu'il a été poſſible, & réduites à n'être que des notes marginales.

Il n'eſt pas ſeulement queſtion de maintenir l'autorité de la Vulgate, il eſt encore à propos de récriminer contre la traduction de la Bible par Luther. Si cet Héréſiarque ne ſçavoit pas écrire poliment en Latin, comme Calvin, il ne ſçavoit pas moins, & peut-être mieux l'Allemand, que Calvin ne ſçavoit le François. La Traduction Allemande de l'Ecriture par le Docteur Martin Luther eſt très-eſti-

mée dans toute l'Allemagne, pour la pureté & l'élegance du style ; elle est préconisée pour l'exactitude du sens, par toutes les Eglises de la même Nation, qui suivent la Confession d'Ausbourg.

Quand il s'agit des Livres saints, il ne suffit pas pour les traduire, de les rendre par des expressions inaccessibles à la critique des Grammairiens : ce qui toutefois n'est pas aisé. Il est encore nécessaire, & plus nécessaire que tout le reste, d'exprimer avec la plus grande justesse le vrai sens de l'Ecrivain sacré. On ne permet pas au Traducteur les mêmes libertés qu'on lui passeroit dans la traduction d'une histoire profane. On le condamne irrémissiblement dès qu'il interprète le Texte sacré favorablement à ses opinions particulières. C'est un impie qui ose substituer ses rêveries à la place de la révéla-

tion. Pour peu qu'on connoiffe le caractère de Luther, fon audace, fon opiniâtreté, on devine aifément qu'il ne fe fera pas toujours affujetti dans fa traduction aux règles prefcrites. Auffi ce Docteur comparoît ici fréquemment devant le tribunal du Profeffeur, pour y rendre compte de plufieurs textes mal interprétés.

L'Ouvrage du P. Windenhofer donne une idée très-avantageufe des jeunes Eccléfiaftiques qui étudient la Théologie dans les Ecoles de l'Univerfité de Wirtsbourg. C'eft une preuve qu'ils font en état d'en profiter. Si le voifinage des Hérétiques eft bien incommode & bien dangereux, il a du moins cette utilité, qui n'eft pas pourtant une jufte compenfation du mal qu'il caufe, c'eft que ce voifinage anime les études. Tout devient foldat dans les pays où l'on fait

habituellement la guerre. Comme on eſt toujours à la veille de rencontrer l'ennemi, & d'en venir aux mains, on s'y prépare de loin, on apprend de bonne heure à manier les armes pour ne pas ſuccomber dans l'occaſion. Des Eccléſiaſtiques qui prévoyent qu'ils ſeront mêlés continuellement parmi les Hérétiques s'attendent à diſputer fréquemment avec eux. Ainſi, pour peu que ces Eccléſiaſtiques ayent du zèle, ſoit pour la gloire de la Religion, ſoit pour leur propre réputation, ils s'efforcent de devenir bons Controverſiſtes.

On ne déſapprouvera pas que l'Auteur ait préféré le ſtyle de l'Ecole à un autre ſtyle plus ſuſceptible d'aménité. Il écrivoit pour des Lecteurs qui y étoient accoutumés, & qui entendent ſans en être effarouchés, *diſtinguo*, *concedo*, *nego*, & tous les

autres termes dont les Ecoles retentiſſent. Cependant le ſtyle Scholaſtique eſt ici bien mitigé. Il n'a pas la rudeſſe qu'on y remarque en tant d'autres Livres, il en conſerve ſeulement la briéveté.

La méthode qu'on obſerve, c'eſt de citer d'abord le texte de l'Ecriture, d'où l'on prétend inférer en peu de mots une Doctrine contraire à celle des Proteſtans & des Juifs. On répond enſuite ſuccinctement & nettement aux principales objections. Toutes ces diſcuſſions ne prennent pas beaucoup de terrein, qu'on ménage attentivement, pour ne pas s'écarter de l'objet principal par trop de prolixité. On paſſe rapidement d'un ſujet à l'autre, & cette variété prévient l'ennui. On eſt parvenu dans ce premier tome, qui ſera ſuivi de quelques autres, juſqu'au livre d'Eſther incluſivement.

Septembre 1750.

Quelqu'avantage qu'ait l'Egliſe Romaine à combattre les Luthériens & tous les Sectaires, avec la ſeule Ecriture, il faut convenir que les conteſtations ne ceſſeront pas, tant qu'on ne reconnoîtra pas un Juge vivant & parlant. Les Procès finiroient-ils, ſi l'on plaidoit en préſence des Pandectes, de l'Ordonnance, de la Coutume, ſans qu'il y eût ni Souverain, ni Parlement qui euſſent l'autorité requiſe, pour décider & terminer la querelle ?

ARTICLE CXII.

ASSEMBLE'E PUBLIQUE de la Societé Royale de Lyon, du 3e. Décembre 1749.

MOnſieur Delorme tenant la place du Directeur de l'Académie abſent, ouvrit la ſéance par les Extraits ſuivants des Mémoires qui avoient été lûs depuis

depuis la précédente assemblée publique.

Remarques sur le Temple dédié à Rome & à Auguste construit à Lyon proche le Confluent du Rhône & de la Saône, & sur le Tombeau des deux Amants.

Les conjectures & la vraisemblance tiennent souvent lieu de la certitude dans l'histoire. Quelques Antiquaires ont prétendu, par la fausse explication qu'ils ont donnée au revers d'une médaille de Tibére, que le Temple de Lyon dédié à Rome & à Auguste n'étoit qu'un Autel. Ce revers représente une façade en quarré oblong, ornée d'un bas relief de deux génies debout, qui tiennent chacun une couronne d'une main & un rameau de l'autre. Cette façade est terminée au-dessus de sa corniche par des objets isolés, que l'on ne sçauroit

bien diſtinguer. Aux côtés de cette façade ſont deux colonnes auſſi iſolées, ſupportant chacune une ſtatue coloſſale de deux Victoires tenant des couronnes & des palmes.

Suivant la meſure des quatre tronçons de ces deux colonnes, qui exiſtent dans l'Egliſe d'Eſnay, il paroît qu'elles avoient avec leurs baſes & chapiteaux trente pieds de hauteur : & ſi la proportion a été obſervée dans la médaille, les figures coloſſales avoient vingt pieds, & la façade du Temple vingt-trois pieds de hauteur. De cette meſure M. Delamonce conclut que la façade ne peut point être priſe pour un Autel ; ce qui eſt, ſelon lui, abſolument hors de toute vraiſemblance, mais que cette façade eſt un des côtés du Temple, dont l'enceinte étoit petite à la vérité ; & que les figures qui le terminent ſont des ſtatues que les

ſoixante nations des Gaules y firent ériger ; que le nom *Ara* donné à ce Temple eſt ſynonime de *Templum*, employé indifféremment par les Auteurs Latins & par les Romains.

Quant au Tombeau des deux Amants, notre Auteur penſe que c'étoit un petit temple bâti par les Romains dans le tems de la République, comme les proportions & les profils l'indiquent, ſuivant le deſſein qu'il en fit avant ſa démolition.

Obſervations ſur les Tuïaux & les ſoupapes des Pompes aſpirantes & foulantes.

M. l'Abbé de Valernod expoſe d'abord la pratique des ouvriers, enſuite les régles des ſavants, & enfin ſes propres obſervations.

Les ouvriers font toujours le diamétre des tuïaux aſpirants beaucoup plus petits que celui

du corps de pompe, d'où il arrive que ce tuïau ne peut fournir pendant la levée du piston toute l'eau qui pourroit entrer dans le corps de pompe, & que la puissance doit faire de plus grands efforts.

Les Savants, pour remedier à ce défaut, ont donné pour régle que le diamétre du piston & celui du tuïau d'aspiration doivent être dans cette proportion, que le quarré du piston sera au quarré de ce tuïau, comme la moindre vîtesse de l'eau est à la vîtesse du piston.

Mais notre Auteur prétend que cela n'est pas suffisant, & qu'il faut nécessairement, pour le plus grand effet, que le tuïau d'aspiration soit de même diamétre que le corps de pompe; car, suivant cette régle, l'eau en montant ne fait que suivre le piston dans sa marche; au lieu que dans un tuïau de même diamétre que

le corps de pompe, l'eau monteroit avec toute la vîteſſe que peut lui donner la colonne d'air, & par ſon mouvement elle viendroit frapper & ſoulever le piſton, ce qui diminueroit d'autant l'effort de la puiſſance, en donnant toute l'eau qui peut entrer dans le corps de pompe. Cette théorie eſt établie ſur les principes.

Les Fontainiers font auſſi le tuïau montant d'un plus petit diamétre que le corps de pompe, parce qu'ils penſent que le piſton refoulera avec bien moins d'effort une petite colonne d'eau; mais c'eſt une erreur, parce qu'ils ignorent que les liqueurs peſent ſuivant leur baſe & leur hauteur, & que l'étranglement qu'elles trouvent dans leur paſſage, exige de plus grands efforts dans la puiſſance. C'eſt pourquoi tous les Savants, avec notre Auteur, conviennent que

les tuïaux montants doivent avoir au moins le même diamétre du corps de pompe.

Mais cette précaution ſeroit inutile, ſi les ſoupapes ne s'ouvroient pas de tout ce diamétre; & tous les Auteurs ſont encore de même avis à cet égard, ſans qu'il leur ait été poſſible de donner une ſoupape ou clapet qui pût s'ouvrir ſur ce diamétre ſans préſenter une plus grande baſe à la colonne d'eau qu'elle ſoutient.

M. de Valernod donne cette ſoupape ou clapet ſi déſiré pour la perfection des pompes : il veut que le tuïau, dans l'endroit où ſe place le clapet, ſoit évaſé au deſſus en entonnoir renverſé, & que la partie du tuïau en deſſous, à laquelle le clapet ſera attaché, ait ſes bords un peu élevés dans l'intérieur de l'entonnoir, & alors le clapet recouvrira les bords du tuïau ; néantmoins

quoiqu'il excéde un peu le diamétre de ce tuïau, il ne présentera pas une base sensiblement plus grande à la colonne d'eau qu'il doit supporter, parce que l'eau qui se trouve dans l'entonnoir, au dessous des bords du clapet, soulevera ces bords par l'effet de la réaction.

De l'origine des Corps marins qui se rencontrent dans tous les lieux de la Terre.

M. Burdin notre associé a envoié à l'Académie une suite de coquillages fossiles, de pétrifications de corps marins, de plantes, fleurs & fruits terrestres, trouvés dans la Touraine, avec ses réfléxions sur la cause de ces prodigieux effets, qu'il attribuë avec fondement au déluge universel. Il réfute le sentiment de ceux qui les regardent comme un jeu de la nature. Il leur op-

poſe la conformité conſtante qu'il y a entre les corps marins, qui ſe rencontrent dans tous les lieux de la Terre, avec ceux des Mers. La figure, la grandeur, la ſubſtance; le tiſſu tant dans les cavités que dans les convéxités; l'arrangement & la direction des fibres caractériſent chaque eſpece. On voit dans les coquillages foſſiles, comme dans ceux de la mer, les mêmes ſutures, les mêmes mamelons, les volutes formées par les mêmes lignes ſpirales. On voit dans le même endroit les inſertions des tendons, par le moien deſquels l'animal étoit attaché au coquillage; on y voit les mêmes accidens qu'à ceux de la mer; ils ſont quelquefois attachés l'un à l'autre, les plus petits aux plus gros; on y trouve des conduits vermiculaires, des excreſcences de plantes fongueuſes ou des eſpeces de mouſſes. Il eſt encore

à remarquer que les coquillages fossiles non pétrifiés ont leur gravité spécifique exactement la même que celle de leur espece, qu'on trouve sur le rivage. Avec de telles preuves, ajoûte M. Burdin, il ne paroît pas y avoir plus de raison de regarder nos fossiles comme des jeux de la nature, qu'il y en auroit à donner la même qualification aux différentes choses trouvées dans les débris de la ville d'Herculane. D'où il conclud que les coquillages fossiles ne peuvent avoir d'autre origine que celle de la mer.

De la Mélographie, ou de la Déclamation des Anciens.

L'étude de l'Antiquité est toujours fort agréable & le plus souvent elle est également utile. Ces deux avantages se trouvent heureusement réunis dans la recher-

che des Arts autrefois connus & depuis long-tems ignorés. Tel eſt, entre pluſieurs autres, l'art de noter la déclamation de la ſcène dramatique. Il a été en uſage chez les Grecs & chez les Romains. Les traces en ſont aujourd'hui tellement effacées, qu'on voudroit nous faire douter même qu'il ait jamais exiſté.

Ce ſujet ne ſçauroit être éclairci, ſi l'on ne détermine quelle étoit la nature de la déclamation de l'ancien Théatre. Etoit-ce un chant muſical ? n'étoit-ce qu'une prononciation ſoutenuë & harmonieuſe ?

Nous rendîmes compte, il y a peu de tems, d'une diſſertation où l'on s'étoit propoſé de prouver premiérement, que la déclamation en uſage ſur l'ancienne ſcène étoit une véritable muſique, & en ſecond lieu, que ſi ce n'étoit pas une véritable muſique, il auroit été impoſſible de la noter.

On entreprend aujourd'hui de réfuter cette double aſſertion, & pour y réuſſir on a recours à l'hiſtoire & à la phyſique. L'hiſtoire fournit des témoignages qui ne permettent pas de penſer que la déclamation Théatrale ait été, chez les Anciens, un véritable chant. C'eſt ce que le P. Tolomas a montré dans ſon dernier diſcours ſur la Mélographie.

L'étenduë de la matiére l'a forcé de réſerver pour une autre fois la partie de ſon ouvrage, où par l'examen phyſique de cet art, il doit faire évanouïr l'impoſſibilité qu'on a crû trouver à le réaliſer.

Obſervations pour élever les plantes des pays chauds, extraites d'une Lettre de M. Burdin de Tours du 20. Juillet 1749.

Nous avons eu ici, les premiers

jours de ce mois, des chaleurs excessives, qui ont un peu diminué, depuis trois ou quatre jours, à notre grand soulagement. Le 13. le Thermométre de Lyon est monté à 33 degrés $\frac{1}{2}$ qui a été le jour le plus chaud. J'ai eu occasion de faire pendant ces jours là une observation qui m'a extrêmement surpris.

Ayant placé un Thermométre dans un pot de terre de sept pouces de haut sur six $\frac{1}{2}$ de large dont la terre n'avoit point été arrosée de six semaines, j'ai vû avec étonnement que la chaleur du centre de cette petite masse de terre exposée au Soleil étoit plus forte de huit à neuf degrés que celles des rayons du Soleil à midi, marquée sur un autre Thermométre correspondant. Ce qui prouve que la chaleur du Soleil excite dans une masse de terre ainsi renfermée une fermentation, qui procure une cha-

leur beaucoup plus forte que celle des rayons du Soleil même. D'où résulte la nécessité de se servir dans nos climats de caisses ou de vases, pour y élever avec succès les plantes des pays chauds.

L'on ajoute à cet Extrait que la chaleur extraordinaire du centre de ce pot, provenoit du concours des rayons du Soleil comme à leur foïer, & que cette chaleur devoit être moins grande près de la circonférence.

De la mesure des Voutes à arêtes.

Les voutes d'arêtes sont d'un usage très-commun en Architecture, mais on n'en connoît pas mieux pour cela la mesure exacte : car il ne faut pas s'attendre que les toisés, que l'on en donne dans les Livres d'Architecture & de Géométrie pratique, soïent à beaucoup près précis, quoiqu'on les annonce pour tels.

M. Montucla a recherché quelle étoit cette meſure préciſe ; & il a démontré d'abord que la ſurface des voutes d'arêtes en plein ceintre & par conſéquent ſur un plan quarré, étoit les huit ſeptiémes de cette baſe, en ſuppoſant la raiſon du diamétre à la circonférence de 7 à 22. Par cette démonſtration, il fait voir que l'erreur que donnent les toiſés ordinaires vont à trois huitièmes, c'eſt à-dire, à un tiers de la vraïe meſure.

Quant à la ſurface des voutes d'arêtes ſurhauſſées & ſurbaiſſées, il a fait voir que leur meſure dépendoit de celle d'un ſegment d'ellipſe ou d'hyperbole, & que par conſéquent l'on ne ſçauroit donner une méthode commode, que par le moyen d'une Table à laquelle il promet de travailler.

M. Montucla paſſant de-là à la recherche du ſolide que ren-

ferment ces ſortes de voutes, a trouvé qu'il étoit les dix-neuf vingt-uniémes du produit de la baſe par la hauteur, quel que ſoit leur ſurhauſſement & ſurbaiſſement, en ſuppoſant toujours la proportion du diamètre à la circonférence comme 7 à 22. Il a auſſi eu la curioſité de réſoudre le même problème plus généralement, en ſuppoſant le ceintre d'une forme quelconque, comme parabolique, au lieu d'être elliptique ou circulaire, ſurquoi il a donné des déterminations trop longues pour être rapportées ici.

Sur la Perſpective dans la Peinture.

Un tableau, quelques beautés qu'on lui ſuppoſe d'ailleurs, ne peut procurer, dans toute ſon étenduë, le plaiſir auquel la Peinture doit ſa naiſſance, & qu'elle

envisage comme sa fin légitime, si dans tous les traits qu'il présente, il en est quelqu'un qui blesse les Loix de la Perspective.

Selon M. Goiffon, le Peintre qui a acquis la plus sure pratique de son Art, ne peut se promettre d'atteindre à l'exactitude de l'imitation d'où dépend l'entiére perfection de ses ouvrages, dès que les mesures convenables aux différentes parties des objets qu'il veut représenter, & les principaux points de ces mêmes objets ne sont pas fixés sur la toile par cette science, & par l'application exacte des régles qu'elle prescrit.

Il refute les opinions de divers Auteurs, dont les idées sur la perspective ne sont pas conformes aux régles des Géomètres. Il rapporte celles de Dupuy du Grez, de Charles Alphonse du Frenoy, & particulierement celles de Depiles, qu'il attaque avec

force, d'autant que ſon autorité eſt généralement reconnuë par les Artiſtes, & que la plûpart des Elèves adoptent ſes ſentiments ſans examen, comme ceux d'un des plus grands Maîtres de l'Art. Et ne trouve-t'on pas d'ailleurs des Peintres diſtingués par leurs talens, qui imbus de préjugés, ſemblables à ceux que M. Depiles tâche d'établir, infectent leurs plus beaux Ouvrages de défauts contre la perſpective, & cherchent la perfection dans l'altération volontaire des meſures qu'elle leur donne, & qui ſeules peuvent rendre le vrai ?

M. Goiffon répond enſuite à l'objection la plus ordinaire de ces Peintres entêtés contre les régles de la perſpective, qui, ſans en nier la juſteſſe, prétendent ne pouvoir les employer, ſans s'expoſer à éteindre le feu qui les anime, & qui fait le principal mérite de leurs ouvrages. Il fait

voir que, ſoulagé de la pénible recherche de la juſteſſe par l'application de la régle, l'eſprit de l'Artiſte eſt bien plus diſpoſé à ſe livrer à toutes les impreſſions de ce feu, de cet entouſiaſme qui ſeul peut donner la vie aux couleurs, pourvû néanmoins que la juſteſſe & la préciſion l'accompagnent.

Mais quelque force & quelque évidence que notre Auteur ait tâché de donner aux raiſonnemens qu'il employe pour détruire ces préjugés, il eſpere bien moins de ſuccès de ſes diſcours, que d'un moyen qu'il propoſe pour abréger encore les opérations preſcrites par cette ſçience; & pour les faciliter, il promet de donner inceſſamment, dans une ſeconde partie de ſon mémoire, la deſcription & les uſages d'un inſtrument qu'il croit propre à remplir ſes vuës.

Analyse du Livre de Telliamed.

M. l'Abbé Pernetti a fait l'analyse d'un livre nouveau qui a pour titre : Telliamed ou le Philosophe Indien. Il a exposé le systême de l'Auteur sur la formation de notre globe terrestre, dans le sein de la mer. Il loue l'Auteur des recherches qu'il a faites à ce sujet, mais il le blâme avec raison des conséquences outrées qu'il en tire, & du ton d'incrédulité & d'esprit fort qu'il prend à tout propos.

Sur la Lithologie.

M. de Fleurieu, après avoir donné une notice des Auteurs anciens & modernes qui ont traité de cette matiére, divise les Corps en simples & composés : & c'est dans cette derniére classe qu'il place

les foſſiles; & comme le genre en eſt fort étendu, il s'arrête aux pierres, il examine leur formation, leur accroiſſement, il expoſe les différens ſyſtêmes à cet égard, & il ſe range du côté de ceux qui penſent que les pierres croiſſent par juxte poſition, & non par végétation.

Il parcourt enſuite les différentes pierres fines, entre leſquelles le diamant tient le premier rang, & il rend raiſon de ce qui occaſionne les couleurs des différentes pierres, telles que le Rubis, le Saphir, l'Emeraude, &c. qu'il rapporte à la philtration de leur matière à travers d'autres matières, auxquelles les différentes concrétions métalliques ont donné quelques couleurs. M. de Fleurieu nous apprend à la fin leur prix, relativement à leur poids & à leur netteté.

Machine Hydraulique.

M. Duboſt, connu par pluſieurs machines qu'il a exécutées dans cette ville, a préſenté à l'Académie une Machine hydraulique pour élever l'eau ſur un principe qui n'eſt pas nouveau, ſemblable à la fameuſe pompe de Heſſe. Elle conſiſte en un tambour creux plongé dans l'eau, dans lequel on fait tourner des volans fixés à un eſſieu; par le mouvement qu'on lui imprime, on donne à l'eau une force centrifuge, qui la fait monter dans un large tuyau attenant au tambour.

Suivant le rapport de Meſſieurs Mathon & l'Abbé de Valernod Commiſſaires pour l'examen de cette machine, elle a élevé, pendant trente-deux ſecondes, à la hauteur de cinq pieds ſix pouces, environ douze pieds

cubiques d'eau, par le travail de deux hommes appliqués à une manivelle. Son produit eſt de 27 livres par ſeconde, de 1620 livres par minute, & de quatre-vingt dix-ſept mille deux cents livres poids de marc par heure. Cette prodigieuſe quantité d'eau eſt de beaucoup ſupérieure au produit de toutes les pompes connuës, eu égard même à ce que deux hommes ne peuvent y travailler qu'une demie heure de ſuite.

A en juger par cette expérience, cette pompe ſeroit très-bonne pour les épuiſements des batardeaux, pour le deſſéchement des Marais, pour vuider l'eau des Navires, & enfin dans toutes les occaſions où il ne faut élever l'eau qu'à une hauteur médiocre ; quoique cette machine par elle-même ne ſoit pas bornée à aucune hauteur particulière.

Il eſt heureux, pour l'utilité publique, qu'il ſe trouve des Artiſtes ingénieux, pour faire uſage des principes, qui ſans eux demeureroient éternellement enſevelis dans les Livres. M. Duboſt eſt très-capable de donner à cette machine toute la perfection dont elle peut être ſuſceptible.

M. Garnier lut enſuite ſon mémoire ſur des moyens éprouvés pour ſauver la vie à des noyés qui paroiſſent morts, l'extrait en a été donné dans l'Aſſemblée publique du 23 Avril 1749.

Le P. Beraud termina la ſéance par la lecture d'un Mémoire ſur les taches que l'on voit ſur le Soleil.

Les taches que l'on obſerve ſur la ſurface du Soleil ſont-elles adhérentes à cet Aſtre, ou en ſont-elles ſéparées? L'Auteur, après avoir tâché de détruire les différents ſyſtêmes qui fixent

ces corps opaques ſur le globe du Soleil, ſe propoſe de répondre à la queſtion que fait M. de Mairan, à la fin de ſon Traité phyſique & hiſtorique de l'Aurore Boréale : ſçavoir ſi ces taches ne ſeroient point quelques parties de l'atmoſphère du Soleil ? Pour cela l'Auteur prouve d'abord en peu de mots l'exiſtence de l'Atmoſphère ſolaire par ſa lumière Zodiacale, les éclipſes rotales du Soleil & les Aurores boréales. Il ſuppoſe enſuite que le Soleil eſt une maſſe immenſe de feu, & que par ſon mouvement de rotation, il s'échappe de cet embraſement deux ſortes de parties, les unes plus ſubtiles, mais aſſez denſes pour réfléchir la lumière, ce ſont celles là qui forment l'Atmoſphère du Soleil ; les autres plus groſſières, qui s'uniſſant enſemble compoſent ces nuages flottans qui nous cachent une partie de cet

cet Aſtre. De-là l'Auteur explique la figure irrégulière de ces taches, la nébuloſité qui les environne, comment elles paroiſſent quelquefois ſubitement & ſe diſſipent de même, pourquoi dans leurs révolutions elles paroiſſent décrire tantôt des lignes droites & tantôt des lignes courbes, quelles ſont ces cauſes irrégulières qui dérangent le cours de leurs révolutions, pourquoi enfin leurs routes ſur le Soleil, paroiſſent renfermées dans une eſpece de Zodiaque.

ARTICLE CXIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

PAYS-BAS.

D'ANVERS.

On voit ici le *Proſpectus* du Tome troiſième des Actes des Saints de Septembre par les

PP. Stilting, Limpen, Suysken & Perier Jéſuites. Ce Volume, qui eſt le 41 de la collection, contiendra cinq jours, le 7, le 8, le 9, le 10, le 11; & 160 Saints ſans compter quelques Anonymes. A la tête on aura une diſſertation ſur le tems de la naiſſance de S. Grégoire de Nazianze; queſtion difficile, à cauſe de deux vers Grecs contenus dans la vie de ce Saint. Les Hagiographes d'Anvers réfuteront ici M. de Tillemont qui penſe que S. Gregoire de Nazianze eſt né durant l'Epiſcopat de ſon pere. L'annonce de cette controverſe doit piquer extrêmement tous les amateurs de l'Antiquité Eccléſiaſtique.

Les principaux SS. dont il ſera parlé dans ce Volume ſont les SS. Papes Sergius I. & Hilarus; S. Euverte Evêque d'Orleans; S. Cloud Prêtre; S. Omer Evêque de Térouane; S. Paphnuce E-

vêque en Egypte ; S. Nicolas de Tolentin ; S. Adrien Martyr ; les SS. Prot & Hyacinthe ; S^e. Pulcherie Impératrice ; S^e. Reine Vierge & Martyre &c.

On trouvera ce Volume à Anvers, chez Vander Plassche ; à Cologne, chez Metternich ; à Paris, chez de Bure l'ainé ; à Lisbonne, chez Reycend & Gendron.

FRANCE.

DE PARIS.

Manuel Lexique, ou Dictionnaire portatif des mots François, dont la signification n'est pas familière à tout le monde : Ouvrage fort utile à ceux qui ne sont pas versés dans les langues anciennes & modernes, & dans toutes les connoissances qui s'acquierent par l'étude & le travail ; pour donner aux mots leur sens juste & exact, dans la lecture, dans le langage, & dans le style : Recueilli des ex-

plications de divers Auteurs. 2 *vol.* 8°. *Chez Didot Quai des Augustins. M. D CC. L.*

Cet Ouvrage est la Traduction abrégée du Dictionnaire Anglois de *Thomas Dyche*, avec des additions très considérables, relatives à la curiosité du Public & au bon gout de M. l'Abbé Prevôt, Auteur de cette entreprise. *Ceux à qui l'instruction manque, y apprendront des choses nouvelles; ceux qui sont mieux instruits y trouveront le moyen toujours prêt de rafraîchir, de confirmer, & d'augmenter leurs lumiéres.* C'est l'idée qu'on en donne dans l'avertissement qui est court & bien écrit, ainsi que tout l'Ouvrage; nous l'avons lû avec autant de soin & de plaisir, que si ce n'étoit pas un Dictionnaire.

En quelques endroits, nous remarquions des méprises, qui sont peut-être des fautes d'impression, & que nous transcrivons ici, parce qu'elles sont en très-petit nombre. Au mot *Annates*, on lit

que Charles VII. *modera ce droit au Concile de Bourges.* Or il eſt certain que, d'après le Concile de Bâle, & de l'avis de ſes Prélats, (ce qui ne formoit pourtant pas un *Concile*) Charles VII. abolit tout-à-fait les Annates.

Au mot *Bonshommes* on lit que *Louis XI. donna ce nom à S. François de Paule, après avoir fondé à Poiſſy un Couvent de ſon Ordre.* Louis XI. ne fonda pas un Couvent de Bonshommes, ou de Minimes, à *Poiſſy*, mais au Pleſſis-lèz Tours.

Au mot *Pallium*, on lit *qu'au commencement du treizième ſiécle, Grégoire XI. régla tout ce qui concerne le Pallium.* Grégoire XI. n'a tenu le Saint Siége que vers la fin du quatorziéme Siècle. Il mourut en 1378.

Au mot *Poſte* on lit que cet établiſſement n'a été *rendu perpétuel en France que vers l'an 1447. ſous le Régne de Louis XI.*

Ce Prince ne régnoit pas en 1447. Il n'eſt monté ſur le Trône qu'en 1461.

Au mot *Pragmatique*, on lit que *Charles VIII. Roi de France en fit une pour le réglement de la diſcipline Eccléſiaſtique.* C'eſt Charles VII. & non Charles VIII.

Hiſtoire de Ste Marie Jacobé & de Ste Marie Salomé; les Offices de leurs Fêtes, leurs Meſſes propres & votives avec quelques priéres & pratiques de piété & de Religion. in-18. Chez Jean-Baptiſte Garnier, ruë ſaint Jacques. M. D. CC. L. On lit au Frontiſpice que ce Livre a pour Auteur *un Prêtre du Clergé :* ce qui ne fait pas un menſonge, puiſque tout *Prêtre* eſt aſſurément membre *du Clergé ;* cependant nous croyons aſſez que cette maniére de parler n'a pas été ordonnée par l'Auteur, mais inſérée par quelque hazard Typographique. Quoiqu'il en ſoit, cet Ouvrage, muni de trois ou quatre appro-

bations bien respectables, ne peut que nourrir la piété docile des Fidéles. On y assure que les saintes Femmes, Marie Jacobé & Marie Salomé, aborderent après la Passion de J. C. dans l'Isle de la Camargue, Diocèse d'Arles, & que leurs reliques reposent dans l'Eglise de N. D. de la Mer. Sur ces deux points, on n'entreprend ni discussions critiques, ni réfutation des adversaires; on s'en tient à la tradition du païs, espèce de preuve qui a été connue de Bollandus & de Tillemont, sans les convaincre totalement; mais ces Sçavans n'ont douté ni du culte de ces Saintes, ni des miracles obtenus par leur intercession, ni de la protection particulière qu'elles accordent au Diocèse d'Arles, & c'est ce qui suffit pour rendre utile le Livre que nous annonçons.

Enchiridion seu Manuale Chris-

tianum. Manuel Chrétien in-18. chez Desaint, Saillant, Jean-Thomas Hérissant, le Prieur. Il y a dans ce Livre l'Ordinaire de la Messe, les Pseaumes & les Cantiques, le nouveau Testament, & l'Imitation de N. S. tout ceci en Latin, & l'on y marque pour la distribution des Cantiques, les usages de plusieurs Diocèses ; pour la distribution des Epîtres & des Evangiles, les usages du Missel Romain.

Nous parlerons plus en détail des Livres suivants. *Les Poësies d'Horace, traduites en François*, 2 *vol.* in-12. *Chez Desaint & Saillant &c.*

Recueil de différents traités de Physique & d'Histoire Naturelle ; propres à perfectionner ces deux Sciences. Tome II. in-12. Chez *Quillau fils*, &c.

Traité de la Cause & des Phéno-

mènes de l'Electricité, par M. Boullanger, deux parties in-8°. *Chez la Veuve David & Pecquet* &c.

Nouvelles Obſervations Microſcopiques &c. *Par M. Néedham*&c. in-12. *Chez Ganeau &c.*

Chimie Médicinale contenant la maniére de préparer les remédes les plus uſités & la méthode de les employer pour la guériſon des malades. Par M. Mallouin, de l'Academie Royale des Sciences, &c. 2. vol. *in*-12. Chez d'Houry pere ruë de la vieille Bouclerie, &c.

Les agrémens de la Campagne; ou remarques particulières ſur la conſtruction des maiſons de Campagne plus ou moins magnifiques; des Jardins de plaiſance, & des plantages, &c. *in* 4°. A Leyde, & à Amſterdam; & ſe trouve à Paris chez Briaſſon ruë Saint Jacques.

Nous recevons de Roüen le Programme d'un Ballet, qui a ſervi d'Intermède à la Tragédie Latine de Periandre, repréſentée au Collége de cette Ville ; & nous allons exercer notre Critique ſur cette eſpèce de Littérature, extrêmement rare dans nos Mémoires.

Il eſt aiſé de reconnoître que l'Auteur, jeune encore, n'a pas ſçû apprécier la force, l'étendue, les rapports de pluſieurs expreſſions dont il ſe ſert. D'abord le ſujet de ſa Pièce eſt *le Plaiſir ſage & réglé* ; manière de s'énoncer qui manque de juſteſſe, & qui ne ſe concilie point avec la bonne Morale. Le *Plaiſir*, placé ainſi en titre, & pris en général, eſt preſque ſynonime de la *Volupté* ; & la *Volupté* eſt-elle *ſage*, eſt-elle *réglée* ? Le développement de ſes attributs, de ſes effets, &c. doit-il être propoſé à la jeuneſſe comme la matière d'un de ſes exer-

cices? Nous ne doutons point que, si ceux qui étoient chargés de présider à celui-ci, eussent lû le Programme, leur attention ne se fût portée à le réformer ou à le supprimer.

On représente comme un avantage (*page* 7.) que le *Plaisir fasse connoître à la jeunesse ses penchans*: avantage très-suspect, & qui n'est, en mille occasions, qu'un piége infiniment dangereux.

On avance (*page* 9.) cette maxime: *on risque peu, quand on est sûr de retrouver, du côté du plaisir, ce que l'on perd du côté de la gloire*: maxime absolument fausse, & qui est désavouée par la raison, par l'expérience, en bien des rencontres, par la Religion.

On met en titre (*page* 10) que le *plaisir forme la jeunesse aux vraies vertus:* autre fausseté, malgré les exemples dont on prétend tirer avantage, dans les trois en-

trées qu'énonce cette page.

Mais le ſingulier eſt qu'on juge que le plaiſir *forme aux vertus propres de la Religion*, & qu'on diſe que la *Religion n'eſt pas auſſi ennemie du plaiſir qu'elle le paroît.* Tout ceci n'eſt ſupportable ni en Littérature ni en Morale ; non plus que l'expoſition du Ballet général qu'on lit à la ſuite. Il ſe trouve de tems en tems, dans les détails de ce Ballet, des correctifs, des lueurs d'explications favorables, des traits qui décélent une intention droite ; mais ce Programme ou placart eſt toujours répréhenſible, & dès qu'il a paru ſous nos yeux, nous avons cru devoir le critiquer ; nous ſommes même autoriſés à le réprouver du ton fort & polémique, que nous voudrions n'être jamais obligés de prendre vis-à-vis de perſonne.

Avis au Public.

Le ſieur d'Heulland, ruë Serpente, chez M. Martin, Officier du Roi, diſtribue préſentement *le Théâtre Hiſtorique, Géographique & Chronologique du régne de Louis XV.* Nous parlions de ce *Théâtre* au mois de Juin de l'année derniére. On peut ſe reſſouvenir que c'eſt une Carte ingénieuſe, où tous les événemens de ce régne ſont raſſemblés.

Autre Avis.

Pluſieurs perſonnes ayant ſouhaïté ſe procurer *le Neptune Oriental* de M. de Mannevillette; Ouvrage auquel nos Mémoires ont donné de très-juſtes éloges, nous avertiſſons qu'il s'en trouve encore quelques Exemplaires chez les FF. Guérin, Libraires ruë ſaint Jacques, à S. Thomas d'Acquin.

Le sieur Gautier, bien célèbre aujourd'hui par ses expériences sur les Couleurs, propose la 4^e. & dernière souscription de ses Planches Anatomiques ; elle sera ouverte jusqu'à la fin d'Octobre 1750.

On donnera 18 Planches en six termes, & moyennant six payemens formant la somme de 84 liv.

Nous avons vu les trois premières Planches de cette division contenant la figure d'une femme de cinq pieds deux pouces ; c'est un ouvrage où brille l'intelligence, l'exactitude & l'adresse de l'Auteur.

LETTRE au P. B. J. sur un article inseré dans la Bibliothèque raisonnée, touchant le Livre de M. Senac de la Structure du Cœur.

Permettez, M. R. P. que j'in-

sère dans vos Mémoires la réponse à un Extrait, qu'on a donné du Livre de M. Senac, dans la *Bibliothèque Raisonnée.* Votre manière de présenter l'Ouvrage de ce Médecin célébre, est si différente de l'article publié en Hollande, qu'une apologie ne peut être mise en de meilleures mains que les vôtres. Si M. Senac avoit pris lui-même la plume pour se défendre, le feu, l'élégance, le génie auroient caractérisé cette Lettre, & le Censeur de Hollande eût été laissé bien loin, parmi les Ecrivains du second ordre. Je n'entreprens pour moi que la réfutation toute simple, de ce qu'il avance contre le *Traité de la Structure du Cœur.* C'est une controverse que je veux traiter avec les égards dûs au Public & à la Littérature; cependant, pour instruire aussi les Lecteurs de vos Mémoires, vous me permettrez d'employer

les qualifications de fausseté & d'injustice, quand l'adversaire de M. Senac les méritera évidemment.

Premiere fausseté. L'Auteur de l'Extrait accuse M. Senac de se servir *à l'égard de Boerhaave, de Walther, de Lancisi, d'expressions qui ne marquent aucun de ces égards que les grands hommes mêmes doivent aux grands hommes.* (*a*) Cette imputation est singulière. « Boerhaave, dit » M. Senac (*b*), lors même qu'il » suit les idées des autres, y laisse » des traces du génie. Il répand » la lumière sur tout ce qu'il em» prunte.... Ce grand Ecrivain » a vû ce qui a échappé aux re» cherches des autres.... C'est » le grand réformateur de la Mé» decine, le grand Boerhaave.

M. Senac rend partout à Lan-

(*a* Biblioth. Raison. *T*. 43. 2. *Part p*. 336.

(*b*) Traité de la Struct. du Cœur, Tom. I. p. 42. & ailleurs.

cisi la justice qui lui est dûe « Les » places élevées, dit-il (*a*), qui » nous cachent si souvent le fond » du mérite, ont donné un nou- » veau lustre à celui de Lancisi. » Au milieu des travaux qu'en- » traîne la pratique de la Méde- » cine, il a trouvé assez de loi- » sir pour développer la structu- » re du cœur. » Dans les endroits où M. Senac nomme seulement cet Ecrivain, c'est l'*illustre Lancisi*. « Il n'est jamais permis, ajou- » te-t-il, de l'accuser d'infidéli- » té, lors même qu'on lui repro- » che de s'être trompé.

Les égards qu'on doit à M. Walther ne sont pas moins marqués dans l'Ouvrage de M. Senac. « Le détail de M. Walther, » dit-il, ne renferme pas tout » ce qu'on pourroit désirer sur » les nerfs cardiaques, mais les » reproches qu'on peut lui faire

(*a*) Ibid. p. 35.

» ne portent aucune atteinte à
» ſon exactitude, ni à ſon ſa-
» voir (*a*).

De telles louanges ne ſont point forcées; elles partent d'un fond d'équité toujours attentive au mérite. On pourroit même prouver que M. Senac n'a pas refuſé des éloges à des Auteurs, qui ont montré dans leurs écrits moins de génie que de travail; plus de lecture que de réfléxion; plus d'abondance que de richeſſes; plus de précipitation que de choix; ceux mêmes qui ſont ſurchargés du peſant fardeau d'une littérature indigeſte méritent quelque reconnoiſſance.

Seconde fauſſeté, accompagnée de réflexions injurieuſes.
» Il y a des paſſages, dit l'ex-
» trait de la Bibliothéque Rai-
» ſonnée, (*b*) où il eſt difficile

(*a*) Ibid p. 136.
(*b*) Biblioth. Raiſon. p. 336.

» de méconnoître que M. Senac est assez
» étranger dans la lecture des bons li-
» vres Latins. Auroit-il sans cela pû se
» méprendre au terme de *Colica Picto-*
» *num*, qu'il auroit dû traduire *Colique*
» *de Poitou* & qu'il traduit *Colique des*
» *Peintres ?*

Ne croiroit-on pas que, dans l'endroit qu'on rapporte ici, il est parlé de la *Colique de Poitou*, qu'il y a une traduction de ces mots *Colica Pictonum ?* Point du tout : c'est une supposition sans fondement, qui expose l'Auteur de l'Extrait à un démenti.

M. Senac, sans parler de la *Colique de Poitou*, rapporte seulement un fait tiré de ses propres observations. Il dit (*a*) que « dans les Coliques des Peintres il a » observé quelquefois, que le pouls res- » semble au pouls des apoplectiques. » Or l'on appelle *Colique des Peintres* ou *des Plombiers*, les coliques causées par le plomb ; c'est là un nom reçu, connu de tout le monde, parce que les Peintres ou les Plombiers sont sujets à ces sortes de coliques.

Troisiéme fausseté. « M. Senac, *selon*
» *l'Extrait*, propose à l'occasion de l'hy-
» dropisie du Pericarde, une opération
» dont il donne le manuel, & qu'il croit

(*a*) Structure du Cœur. t. 2. p. 211.

» avoir fait faire, car la chose est incer-
» taine & l'opération peut n'avoir été
» qu'une paracentèse ordinaire (*a*)

M. Senac *ne croit pas avoir fait faire cette opération.* Il ne parle dans l'endroit cité que d'une ponction faite pour l'hydropisie de poitrine, *voyez t. 2 p. 366.*

Au reste il n'y a rien de plus commun dans l'Extrait que les imputations hazardées. Quand on suit, dans le livre de M. Senac, les pages auxquelles renvoye la Bibliothèque Raisonnée, on est extrêmement surpris de n'y point voir ce que reproche l'Anonyme. C'est le vice dominant de cette critique : les exemples suivants en sont toujours la preuve.

Quatriéme fausseté. « Il est surpre-
» nant, dit l'Extrait, que M. Senac ait
» pu ne pas voir que le nerf Cardiaque
» ne sort pas de l'intercostal près de la
» glande thyroïde, qu'il en sort dès le
» premier ganglion cervical ; qu'il y
» forme un *plexus* &c. (*b*)

M. Senac ne parle point de la glande *Thyroïde* en décrivant les nerfs cardiaques qui viennent de l'intercostal. Dans la description que donne ce Médecin, les nerfs sont marqués d'après divers cadavres, & ses idées à l'égard du *plexus*,

(*a*) Bibliothèque Raisonnée, p. 341.
(*b*) Ibid. p. 328.

du nerf *intercostal* &c. sont tout autrement exactes que celles de plusieurs autres Anatomistes.

Cinquième fausseté. On reproche à M. Senac de nier que *le sang passe dans les Vaisseaux transparents de l'Iris* (*a*)

Or ce Médecin dit positivement que » dans les rayons de l'Iris, il a observé » des Vaisseaux sanguins qu'il y a même » vû une Echymose dans les corps vi- » vants ; que dans l'uvée il y a des vaisseaux sanguins ; que les injections y » passent avec facilité. (*b*)

Ainsi les suppositions ne coutent rien à l'Auteur de l'Extrait. S'il faut l'en croire, M. Senac attribue à M. Hunaud les expériences de M. Bremond, tandis qu'il les attribue en effet à M. Bertin. C'est avec la même légéreté que le Critique Anonyme prodigue le nom de *galimathias* (*c*) à une faute d'impression qui est à la page 24 du 2. vol. faute corrigée expressément dans l'*Errata*.

Sixième fausseté. Mais pour entendre ce qu'on impute à M. Senac, il faut se rappeller que les valvules veineuses sont continues autour des cercles tendineux

(*a*) *Bibliot. Raiſ. p.* 340. où l'on ne cite point le texte de M. Senac.

(*b*) *Struct. du Cœur*, T. 2. *p.* 668.

(*c*) *Bibl. Raiſ. p.* 335.

placés aux orifices du cœur, elles forment un anneau en s'attachant à ce cercle. Or qui est-ce qui a observé le premier un tel anneau ? L'Auteur de l'Extrait (*a*) assure que M. Senac n'a pas voulu qu'on *pût lui disputer le frivole honneur d'avoir vû le premier* cette bande annulaire.

Ceci prouve bien qu'on risque de se tromper souvent, quand on veut sonder les vues ou les intentions. M. Senac pouvoit-il s'attribuer ce qu'il donne aux autres ? Il reconnoît que Vesale a observé la continuité des valvules; il assure que Vieussens l'a remarquée dans les valvules mitrales &c. (*b*)

Septiéme fausseté. La serosité, dit l'Auteur de l'Extrait, *est une espèce d'huile non-inflammable : expression qu'on aura de la peine à passer à l'Auteur* (M. Senac) (*c*) Ces expressions, il est vrai, sont bien singulieres, mais elles appartiennent au Critique Anonyme, qui les prête à M. Senac. Celui ci ne dit point que la sérosité soit *une es-*

(*a*) *Bibl. Rais. p.* 326. qui cite la pag. 67. du T. 1. de M. Senac, où ce Médecin ne dit rien de l'*Anneau*. Le même endroit de la Bibl. Raisonnée cite la pag. 589. du même I. Tome, & ce volume n'a que 504. pages.

(*b*) *Struct. du Cœur, T. I. p.* 73.

(*c*) *Bibl. Raison. p.* 339. qui cite la pag. 111. du 2. vol. de M. Senac, où il n'est pas dit un mot de ce qu'on reproche à ce Médecin.

pèce d'huile. Il dit seulement (*a*) qu'*il y a dans la serosité une huile intimement mêlée avec l'eau, & que cette huile n'est pas inflammable.* Comment le seroit elle avec un tel mêlange ?

Huitiéme fausseté. M. Senac, dit le Critique de Hollande, *défend l'acidité de la lymphe qui s'aigrit d'elle même (b)*

Quoi de plus hazardé ? M. S. ne soutient point qu'il y ait de l'*acidité* dans la lymphe. Il assure au contraire que le sang n'est point acide, & dit la même chose de la sérosité. (*c*) Au reste il y a bien de l'apparence que l'Auteur de l'Extrait n'entend pas assez la force des termes dont il se sert, ou qu'il est peu versé dans la Chymie. Il peut y avoir un *acide* dans une matière, sans qu'elle soit *acide* ou qu'il y ait de l'*acidité* dans la substance de cette matière. Les sels concrets en sont une preuve.

Je me lasse, M. R. P. de vous détailler, en une fois, toutes les faussetés de l'Extrait publié en Hollande ; il m'en reste encore un assez bon nombre qui feront la matière d'une autre lettre, plus courte néanmoins que celle-ci. Je suis &c.

De Paris ce 15. *Février* 1750.

(*a*) *Struct. du Cœur*, *T. II. p.* 110.

(*b*) *Bibl. Rais. p.* 339. qui ne cite point l'endroit du livre de M. Senac.

(*c*) *Struct. du Cœur*, *T. II. p.* 109.

TABLE DES ARTICLES du mois de Septembre 1750.

Art. CIII. Vita di Michel Agnolo Buonarotti &c. *Vie de Michel-Ange &c.* 1925

Art. CIV. *Mémoires Litteraires sur différents sujets &c.* 1940

Art. CV. Corpus illustrium Poëtarum Lusitanorum &c. *Corps des Poëtes Portugais qui ont écrit en Latin VII Tomes in-4°.* 1961

Art. CVI. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences de Berlin &c.* 1979

Art. CVII. Catalogu Bibliothecæ Bunavianæ *Catalogue de la Bibliothèque du Comte de Bunaw.* 1996

Art. CVIII. *Explication du flux & reflux de la Mer &c.* 2012

Art. CIX. *Histoire générale de Pologne &c.* 2023

Art. CX. *Traité des Pierres gravées &c.* 2038

Art. CXI. Sacræ Scripturæ Dogmaticæ &c. *Explication Dogmatique & Polémique de l'Ecriture Sainte &c.* 2056

Art. CXII. *Assemblée Publique de la Société Royale de Lyon &c.* 2064

Art. CXIII. *Nouvelles Litteraires.* 2089

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 10 Août 1750.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de Jorry.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4809